La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

2022

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

LA RÉSIDENCE SOCIALE

ÉTABLISSEMENTS & SERVICES

- DIRECTION TERRITORIALE ILE-DE-FRANCE
- DIRECTION TERRITORIALE PAYS-DE-LA-LOIRE

LABEL IDEAS
L'EXIGENCE *en action*

DIRECTION **TERRITORIALE ILE-DE-FRANCE**

Rapports d'activités des établissements et services d'Ile-de-France

>>> Mehdi Nabti, Directeur territorial Ile-de-France

De quelle manière l'Association a-t-elle incarné sa raison d'être en 2022 sur le territoire que vous pilotez ?

Je dirais que la raison d'être de l'association a été incarnée à tous les niveaux sur les territoires. Je parlerai tout d'abord du travail de qualité auprès des publics accueillis. Celui-ci repose sur un accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle en tenant compte de leur singularité, de leurs attentes et de leur environnement. Les équipes travaillent sur une approche globale et pluridisciplinaire de la personne, cela nécessite par conséquent de prendre en considération ses attentes et ses choix afin qu'elle puisse être actrice de son parcours et, finalement, acquérir une autonomie.
Le travail auprès des familles fait également partie de la quotidienneté de nos établissements, cela s'est traduit par des rencontres avec les équipes à l'occasion de rendez-vous individuels mais également de réunions (CVS, café des parents…) ou d'évènements institutionnels.

Pour finir et parler ancrage territorial, il existe une multitude de partenariats engagés sur chaque établissement et ceci en fonction des besoins.

Avez-vous quelques exemples pour l'illustrer ?

Les actions d'éducation à la santé se sont poursuivies en 2022.
Pour les établissements du 93, le partenariat avec le CMS de Stains a permis de remettre en place des ateliers de prévention et dépistage bucco-dentaire auprès des usagers.

Nous avons également pérennisé et développé des partenariats déjà engagés, tels que ceux mis en place avec l'éducation nationale, les acteurs de la santé (CMP, CMPP…) des entreprises et collectivités (Fleurs de Mets, Cyril Lignac, la mairie de Saint-Denis, la mairie de Paris …), le studio théâtre de Stains, un club de tennis de table, enfin la liste est longue…
L'ensemble des partenariats nous permet d'avancer sur les questions d'inclusion et d'ouverture vers l'extérieur.

Quels étaient les objectifs principaux de la réorganisation territoriale qui s'est opérée en 2022 ?

Gérer le CPOM Île-de-France dans sa globalité est l'objectif principal. Le pilotage du CPOM me permet de renforcer la cohésion et la solidarité entre les établissements et/ou les services. Cela s'est traduit par la mise en place de travail en transversalité et par de la mutualisation de moyens mais également de ressources.
Cela participe à la mise en place d'un parcours de l'usager facilité pour les établissements dont les enveloppes sont fongibles.

Ces objectifs sont-ils atteints ?

Il m'est difficile en si peu de temps (10 mois) de parler d'atteinte d'objectifs. Comme l'ensemble des secteurs en tension au niveau de l'emploi, nous subissons de plein fouet une crise sectorielle, nous avons eu beaucoup de mouvements de personnels et l'ensemble des équipes n'étaient pas au complet.
Je dirai tout de même que je suis satisfait de cette année 2022 car je mesure chaque jour l'engagement des équipes.

Quels sont les chantiers prioritaires que vous souhaitez poursuivre ou développer en 2023 ?

Je souhaite accompagner le déploiement du DUI (Dossier Unique Informatisé), des outils de la qualité ainsi que le développement des partenariats pour aller vers une société plus inclusive. Parallèlement à cela, je désire continuer le travail engagé pour renforcer la cohésion des équipes et la solidarité entre les établissements afin d'accompagner avec bienveillance les publics que nous accueillons.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022
ART R.314-50 du CASF

ÉSAT ATELIER DU CHATEAU

DOCUMENT 12/04/23

INDEX

INDEX 1
1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2
2 ÉSAT ATELIER DU CHATEAU RUEIL MALMAISON 92 3
3 Projet de l'établissement 3
3.1 Missions / Prestations Délivrées 4
3.2 La vie de l'établissement, faits marquants : 4
3.3 Activités et projets : 7
3.4 Services paramédical et thérapeutique : 11
3.5 Services supports 12
4 LA POPULATION ACCUEILLIE 12
4.1 Répartition par tranche d'âge 12
4.2 Variation des effectifs 13
4.3 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 14
4.4 Politique de prévention 15
4.5 Formations des personnes accompagnées 15
4.6 Inclusion, milieu ordinaire de travail 16
5 LES RESSOURCES HUMAINES 17
5.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre 17
5.2 Organisation et management 18
6 IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 22
6.1 Bilan financier 22
6.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits 24
6.3 Produits de la tarification 24
6.4 Tableau des investissements 25
6.5 Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 26
7 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 27
7.1 Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 27
7.2 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 27
8 CONCLUSION : 28

1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs ».

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,...), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ÉSAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ÉSAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

2 ÉSAT ATELIER DU CHATEAU RUEIL MALMAISON 92

L'Établissement est situé sur le territoire du 92 depuis sa création en 1968 :

- Adresse :16 rue Gallieni Rueil Malmaison 92500
- Téléphone : 01 47 08 23 23
- E mail : contact@cat-atelierduchateau.com
- N° FINESS : 920711280
- Autorisation en cours (art L313-1) : arrêté n°2004-106 du 03/01/2017

Nombre de jours d'activité : 226 jours
Type d'accueil : séquentiel, externat.
Capacité autorisée, installée, financée : 74 ETP dotation globale de financement de l'État à partir de 1974 date du 1er agrément

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directeur Adjoint :	M. Christophe GEFFROY

3 PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ÉSAT L'Atelier du Château s'inscrit dans les orientations actuelles des administrations de contrôle :

- Transformation de l'offre dont celle des ÉSAT afin de favoriser une diversité d'accompagnements et de parcours vers l'emploi pour les personnes au travers de 3 objectifs :

  1. Consolider la mission d'accompagnement vers l'emploi des ÉSAT en faisant évoluer le modèle économique pour davantage de souplesse, mais aussi l'offre d'accompagnement, afin de participer à l'objectif d'une société du travail pour tous » et plus inclusive ;
  2. Répondre à la demande de reconnaissance des travailleurs d'ÉSAT et à leurs revendications sociales en faisant évoluer leurs droits et leur capacité à participer à la gouvernance des structures ;
  3. Accompagner les professionnels des établissements via des actions de formation adaptées aux enjeux actuels d'emploi accompagné et d'inclusion, de spécialisation dans l'accompagnement des nouveaux publics d'ÉSAT (Troubles du Spectre de l'Autisme, Handicap psychique, notamment) ;

- Soutenir l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées (adaptation de l'offre d'accueil en établissements avec des structures innovantes facilitant les passerelles domicile-établissement (Hauts-de-Seine) et d'autres, prenant en compte les besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes (Yvelines)[2] ;
- Apporter des solutions d'accompagnement aux personnes en situation de handicap afin d'éviter toute rupture dans leurs parcours [3] ;
- Améliorer l'accompagnement global en proposant de réels parcours de vie et d'inclusion professionnelles et sociale des personnes concernées (dynamique de partenariat) ;
- L'utilisation des nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH [4].

3.1 Missions / Prestations Délivrées

L'ÉSAT se doit de positionner ses choix au regard des besoins des personnes accompagnées, mais toujours en perspective de son contexte et de son environnement économique et social. L'ÉSAT Atelier du château développe 4 grands domaines d'activités : la sous-traitance industrielle, le conditionnement, la logistique, un service de restauration traiteur plateaux repas, entretien des espaces vert, et prestations de service. Ces activités s'appuient sur une logique d'entreprise

3.2 La vie de l'établissement, faits marquants :

3.2.1 Modification de l'organigramme pôle Rueil Malmaison

Afin de répondre aux besoins d'accompagnement éducatif, l'organigramme de Rueil a été repensé sous l'impulsion du directeur territorial, en lien avec le nouveau directeur adjoint, plusieurs postes ont été créés à savoir :

- Directeur adjoint multi établissements
- RH de proximité
- Chef de service éducatif multi établissements
- Coordinatrices du CAJ Voltaire et Passerelle travail Rueil et du Foyer d'Hébergement L'Horizon

Organigramme 2022/2023

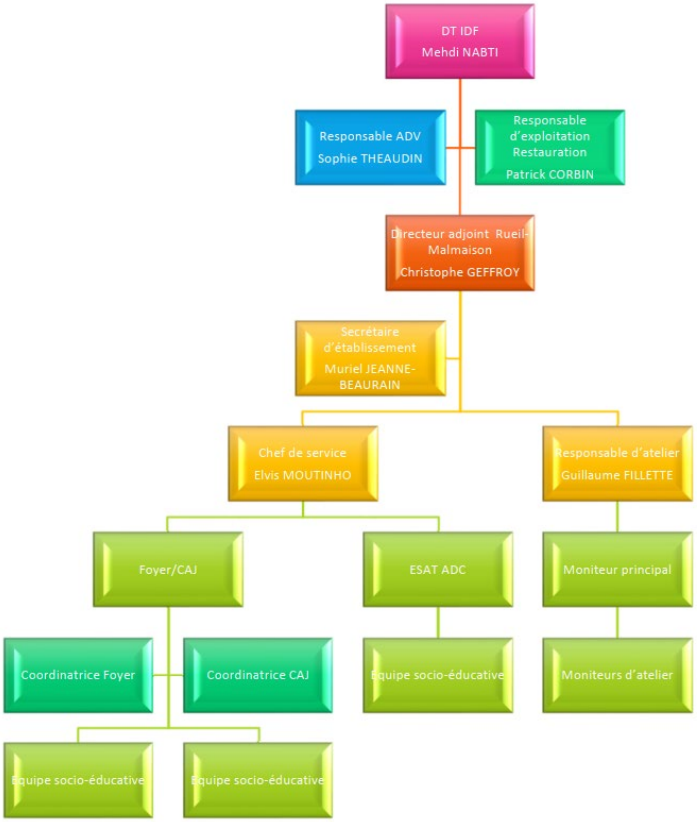

3.2.2 Partenariat « immersif » CAJ passerelle travail

Fin 2022, le Centre d'Accueil de Jour Passerelle travail à qui nous avions l'habitude de confier du travail dans leurs locaux, a intégré nos ateliers de conditionnements pour une immersion en conditions réelles de travail.
Les bénéficiaires du CAJ participent et réalisent des productions avec l'accompagnement de leurs éducateurs, sous la responsabilité et avec les conseils du moniteur principal de l'ESAT.
Ils peuvent être amenés à intégrer les chaines de travail de l'ÉSAT, en même temps que les bénéficiaires de l'ÉSAT pour faciliter les échanges et les apprentissages.
Nous avons déjà remarqué une plus grande facilité d'intégration lors des stages en ÉSAT des personnes ayant suivi cet apprentissage.
Cette démarche devrait être étendue aux ateliers espaces verts et traiteurs-plateaux repas en 2023.

3.2.3 Duo day 2022

L'Ésat s'est saisit de l'événement National, le Duo day afin de favoriser la dynamique d'insertion et de lutter contre les préjugés. L'objectif de cette journée étant qu'une personne en situation de handicap passe une journée avec un professionnel du milieu ordinaire pour découvrir son métier.
Nous avons participé au Duo Day avec la Mairie de Rueil Malmaison. A été mis en place une coordination des actions ; réunion d'information à la Mairie en présence du Maire adjoint, délégué aux ressources Humaines, Maire adjointe déléguée à la santé et au handicap, les agents de la mairie et la maison de l'autonomie. Une fois les binômes identifiés, nous avons proposé une rencontre autour d'un petit déjeuner convivial au sein de l'ÉSAT afin de créer un premier contact entre les binômes.

Cinq bénéficiaires ont réalisé une immersion au sein de différents services pour découvrir les métiers de : jardinier / gestionnaire administratif / agent d'accueil/ animatrice / agent de restauration/ animateur au conseil municipal des jeunes.

Par la suite, nous avons organisé le Duo day inversé, ou les agents ont découvert à leur tour le travail de leurs binômes au sein de l'ÉSAT sur une journée en Atelier Traiteur/plateaux repas, Atelier Espaces Verts et Conditionnement/Routage. Le but étant de mettre en avant et de valoriser le travail des bénéficiaires et l'occasion de transmettre leurs savoirs faire professionnels.

Les retours respectifs ont été positifs, un photographe de la mairie devrait bientôt nous transmettre un film ainsi que des photos prises lors de la journée du duo day inversé.

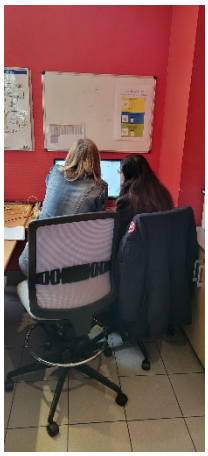

3.2.4 Événements festifs 2022

Institutionnellement depuis plusieurs années, deux fêtes d'établissement sont organisées dans l'année, une avant les congés d'été, l'autre en fin d'année. Ces deux évènements ont toujours été choisis et organisés par le chef d'établissement.

Monsieur Christophe Geffroy, Directeur adjoint de l'établissement, a proposé de mettre les bénéficiaires au centre des choix et de l'organisation de ces journées festives. Les représentants du conseil à la vie sociale (CVS), bénéficiaires et salariés, ont été consultés, et ont été très favorables à cette idée. Cette organisation leur a été confié.

Pour la fête d'été, avec un budget défini, les représentants du CVS ont fait la recherche et le choix de prestataires pour les animations, après avoir fait établir des devis, il en a été de même pour le choix du repas et de l'organisation (DJ, photomaton, pop-corn etc…).
L'événement s'est déroulé au sein de l'établissement, les fortes températures à cette période, nous ont obligé à la dernière minute à revoir l'organisation. Avec l'ensemble du personnel encadrant, les ateliers ont été préparés afin de pouvoir recevoir les bénéficiaires dans de bonnes conditions puisqu'ils sont climatisés. Danses, karaoké et boissons rafraîchissantes au programme.

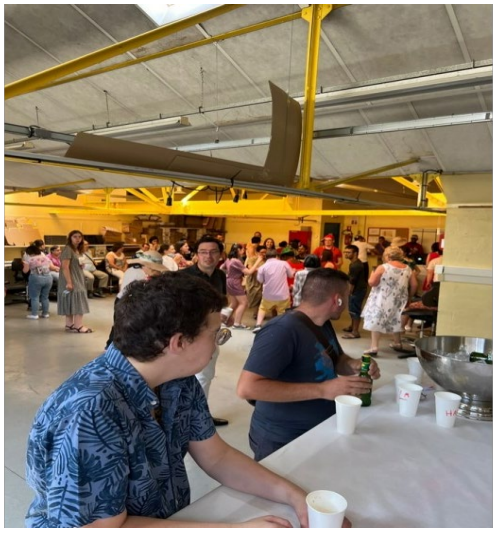

L'ensemble des bénéficiaires et personnels des établissements du 92 (CAJ et foyer) ont été conviés à cette journée festive.

Pour la fête de fin d'année de l'établissement, l'organisation a été menée en l'élargissant à l'ensemble des établissements du 92. Un pôle "comité des fêtes" a été créé en regroupant les représentants des CVS de chaque structure.
Pour cet événement, les organisateurs ont choisi de louer une salle, de faire appel à un traiteur et ont prévu le spectacle et des animations.
Un magicien est intervenu au cours de la journée avec l'intervention d'un groupe de musiciens Mauriciens dont fait partie l'un des bénéficiaires de l'ÉSAT ainsi que des danseuses. Cette prestation a été appréciée à l'unanimité.

3.3 Activités et projets :

3.3.1 Pole éducatif

Réactualisation des activités de soutien :

Le soutien a été suspendu suite au COVID 2019. Lors de l'année 2022, le pole éducatif (chef de service, Psychologue et éducatrice spécialisée) se sont réuni afin d'organiser la mise en place du soutien courant 2023. Les thématiques des activités de soutien proposés sont des activités dites extraprofessionnelles et découlent des besoins et demandes des usagers en lien avec leur projet personnalisé. Les groupes sont élaborés au préalable par l'éducatrice et la psychologue en fonction des niveaux de compréhension de chaque usager.

Chaque groupe de soutien a été constitué pour favoriser les échanges entre les usagers des différents ateliers.
Organisation 2022 des activités de soutien :

- Groupe de parole
- Groupe Habilités sociales
- Groupe photolangage
- Atelier cv
- Permanences socio professionnelles
- Evaluation des acquis scolaires
- Maintien des acquis scolaires
- Réunions d'ateliers
- Soutien psychologique
- Animation préparation vers le passage à la retraite
- Sorties socio-culturelles

En parallèle de cette réorganisation des activités de soutien, le pôle éducatif est resté mobilisé autour de l'accompagnement et le suivi de situations individuelles des bénéficiaires via des entretiens, des réunions de synthèses en présence des bénéficiaires et leurs partenaires qui les accompagnent (tuteur, curateur, famille, proches). Par ailleurs, les réunions d'ateliers ont été réalisé tout au long de l'année, tout comme des rendez-vous d'aide aux démarches (accès au permis de conduire, CPF, stage de dessins, lien avec mission locale pour une réorientation professionnelle en milieu ordinaire...) avec l'éducatrice spécialisée.
Par ailleurs, le pôle éducatif a coordonné en étroit lien avec les moniteurs, l'accueil et l'accompagnement de nombreux stagiaires souhaitant découvrir notre ESAT et cherchant une admission.

3.3.2 Activités conditionnement :

L'Ésat atelier du château œuvre quotidiennement en faveur de l'intégration des publiques dans la société et prouve chaque jour, qu'un Ésat est lui-même inclusif.

De nos jours, les activités de L'ÉSAT Atelier du château regroupent un très large éventail de compétences en conditionnement industriel, le secteur protégé et adapté propose dorénavant des prestations à plus forte valeur ajoutée.
Nos équipes spécialisées dans le conditionnement à ÉSAT sont composées de 3 moniteurs et de 45 travailleurs en situation de handicap. Cette année 2022 a été mis en valeur par un nouveau partenariat avec la chocolaterie Cyril Lignac.

Nous avons pu effectuer divers travaux pour les fêtes de fin d'année, à savoir :

- Confection des calendriers de l'avent 2022
- Confection de boîtes de marrons glacés
- Confection de boîtes de 9 chocolats et 36 chocolats

Travailler pour Monsieur Cyril Lignac fût pour l'ensemble de l'établissement un privilège ainsi qu'un défi tant au niveau travail qu'au niveau adaptation des locaux.

En effet, nos ateliers n'étaient pas vraiment adaptés à recevoir une marchandise aussi fragile et délicate nécessitant une température stricte permettant sa conservation.
Pour ce faire, nous avons dû repenser tout un atelier, en installant notamment des nappes plastifiées, avoir une température totalement contrôlée, pour ne pas altérer la qualité des produits, en adaptant une routine quotidienne de nettoyage stricte mais aussi en respectant l'ensemble des normes de production alimentaire, l'utilisation des masques, gants et charlottes, réagencement des circuits de circulation….

Les bénéficiaires ont dû être formé et sensibilisé aux particularités de ce travail, surtout en termes de respect des règles d'hygiènes. À la suite de ces adaptations, nous avons dû faire valider l'atelier et son organisation par le Maitre chocolatier de Mr Lignac pour valider la production.

Au vu de la qualité de ce=travail, nous avons engagé un partenariat inclusif par le biais de mises à disposition dans leurs ateliers de production. Depuis ce nouveau partenariat, deux binômes de travailleurs effectuent des préparations de commandes par alternance quotidiennes au sein de la pâtisserie « Croccante » qui se situe à Saint-Ouen-Sur-Seine.

Ce fût un travail, certes exigeant mais passionnant, tant pour nos usagers comme pour le personnel encadrant et qui en cette période de fête en a fait saliver plus d'un.

Tous nos remerciements vont à Mr Cyril Lignac ainsi qu'à ces collaborateurs pour leur confiance.

3.3.3 Activité Espaces verts :

Cet atelier s'organise autour de 2 activités principales :

- L'activité d'entretien : cette activité représente 90 % du temps de travail ; elle comprend la tonte des pelouses, la taille des arbustes et des haies, le débroussaillage et le nettoyage, la remise en état... se basant, entre autres, sur l'apport de connaissances et de pratique des outils et des machines (tondeuse, taille haie, rotofil, outils à manche, petits outillages...)
- L'activité de création : elle représente 10 % de l'activité totale d'espaces verts. Elle comprend la plantation de végétaux, l'engazonnement, les aménagements paysager...

Trois équipes de 4 à 6 bénéficiaires se répartissent les différentes tâches. La clientèle se compose de collectivités, d'associations, d'entreprises et de résidence privé. Le rythme et la temporalité de cette activité permettent une dépense physique indispensable pour certains travailleurs qui disposent d'une grande énergie. Elle s'organise autour d'une succession de tâches de complexités différentes qui permet progressivement aux travailleurs d'exécuter des opérations diversifiées et valorisantes, sans aide.
En 2022 l'atelier espaces verts comptait 14 clients, pour 394 interventions.

Son principal client en volume est le Jardin d'Acclimatation avec 172 interventions par an depuis 2020. La direction de ce client, pour valoriser l'équipe, a proposé une journée d'activité ludique dans les attractions et manège du parc. En offrant 18 pass illimités le jeudi 13 janvier 2022 à tous les membres de l'atelier, encadrant compris.

Une équipe autonome composée de deux usagers a été mise en place, 2 fois par mois pour l'entretien des plantes vertes d'intérieur sur le site de l'entreprise Astra Zeneca, basé à la Défense.

Fin 2022, un projet était à l'étude, et est depuis validé. La mise en place d'une équipe autonome, sans moniteur, une fois par mois au Jardin d'acclimatation.

3.3.4 Activité PLATEAUX-REPAS / TRAITREUR :

L'équipe traiteur plateau repas est composée de 3 moniteurs et de 15 bénéficiaires repartis en deux pôles :
pôle Cocktails/buffets (mini fours, canapés, navettes, pains surprise, brochettes, verrines.)
pôle Plateaux repas (cuisiner et assembler les plateaux en fonction des commandes journalières).

En 2022 ces deux activités ont généré environs 9700 plateaux repas, (soit environ 45 plateaux par jour) et 3 cocktails en moyenne par semaine.

Le Partenariat les Élections de la Mairie de Rueil-Malmaison :

Cette année encore la mairie de Rueil nous a renouvelé sa confiance, quant à la réalisation des repas pour les élections.
Cette prestation a mobilisé les diverses équipes : encadrants, bénéficiaires, et administratifs sur les 4 Week ends des élections 2022.

4000 repas à destination des personnels mairie, ont été réalisé lors de cette collaboration.

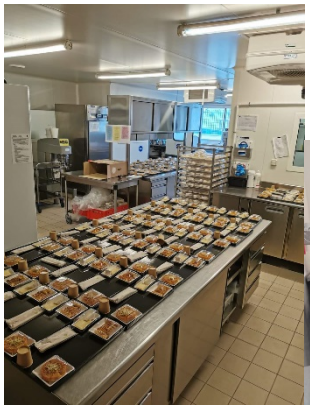

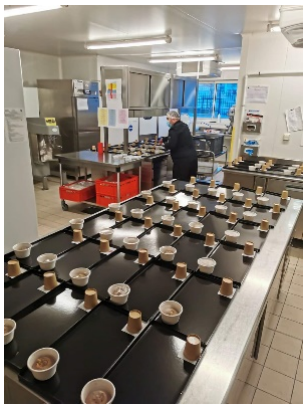

Prestation à la mairie du 16ème Arrondissement :

Organisée par une école de danse sur le Thème des bals de l'époque Napoléonienne avec costumes et danse de l'époque. Pour notre équipe traiteur, nous avions eu à préparer un cocktail salé et sucrés pour 600 personnes. Installation des tables, nappages, mise place des boissons et plateaux suivi du service des convives. Prestations de prestiges dans un lieu qui nous a transporté hors du temps.

3.4 Services paramédical et thérapeutique :

Dans le cadre du soutien, la psychologue de l'ÉSAT en 2022 a continué de proposer des entretiens individuels psychologiques ponctuels lorsque les bénéficiaires traversent des périodes de mal être, des difficultés relationnelles, émotionnelles au travail. Cela pour permettre d'être soutenu, apaisé et écouté dans un espace de parole dédié, privilégié et accessible.
Ces entretiens se déclenchent à la demande des travailleurs à qui la psychologue propose des rdv planifiés ou bien émanant des moniteurs avec qui, il existe une étroite mise en lien pour un soutien cohérent et constructif.
Se sont également poursuivis des mises en relation avec des professionnels du soin psychiques existants dans les parcours de certains bénéficiaires (par mail, courriers, rdv téléphoniques) : psychiatres, psychologues en libéral et en CMP, services psychiatriques d'urgences. Par ailleurs, des orientations vers des suivis thérapeutiques à l'extérieur ont été rélalisé en lien avec la famille et/ou le représentant légal.
(Autres exemples : accompagnement médical au besoin dans le cas de bénéficiares isolés notamment pour l'aide à la prise de rdv avec l'aide de l'éducatrice spécialisée. Repérage des signes de vieillissement à l'aide d'une grille spécifique mise en place par la psychologue dans les Projets Personnalisés).

Plusieurs actions de sensibilisations ont été réalisées en 2022 auprès de l'ensemble des bénéficiaires coordonnées par l'éducatrice spécialisée. Cela leur permet une meilleure connaissance de certains sujets qui les anime, les rendre acteurs et plus autonomes via des interventions de professionnels experts extérieurs à l'ÉSAT :

- Sensibilisation autour de la Vie Sexuelle et Affective (VAS) ont été menées pour l'ensemble des bénéficiaires par petits groupes avec une conseillère Conjugale et Familiale du Planning Familial de Rueil Malmaison. Cela a d'ailleurs permis par la suite de faciliter l'orientation d'un bénéficiaire vers un suivi individuel régulier au sein du planning familial dans un climat de confiance
- Une formation hygiène et présentation au travail a été proposé en petits groupes avec des supports adaptés et accessibles.
- Un officier de prévention de la Police Nationale est intervenu pour une sensibilsation ax dangers des réseaux sociaux et de la bonne utilisation d'internet.
-

Des réunions d'ateliers mensuelles ont été coanimées avec les moniteurs et la psychologue avec des temps de réunions sur divers sites Espaces Verts sur le temps du déjeuner (la psychologue se déplace donc sur site avec un planning dédié) :

- Grand Atelier de conditionnement : 22 réunions sur l'année (11 pour chaque espace de travail)
- Traiteur Plateaux-repas : 11 réunions sur l'année
- Espaces Verts : 14 réunions sur l'année

Nous sommes en train de développer la dynamisation de l'accès au soin somatique via la CPAM, la maison de l'autonomie, la médecine du travail (bilan de santé pris en charge, mise en place d'une sensibilisation hygiène bucco-dentaire...).

3.5 Services supports

3.5.1 Services administratif et/ou accueil

- Création du support Rh de proximité,
- Refonte de l'accueil de l'établissement avec 2 nouveaux usagers supplémentaires sur le poste du standard.

3.5.2 Service de restauration

Réflexion autour de travaux pour d'amélioration de la restauration dans l'optique de réaliser une nouvelle activité dans l'établissement, « la restauration collective ». L'achat de matériel sur 2022 à été réalisé, nous sommes dans la recherche d'un cuisinier afin de pouvoir créer ce nouveau projet.

4 LA POPULATION ACCUEILLIE

4.1 Répartition par tranche d'âge

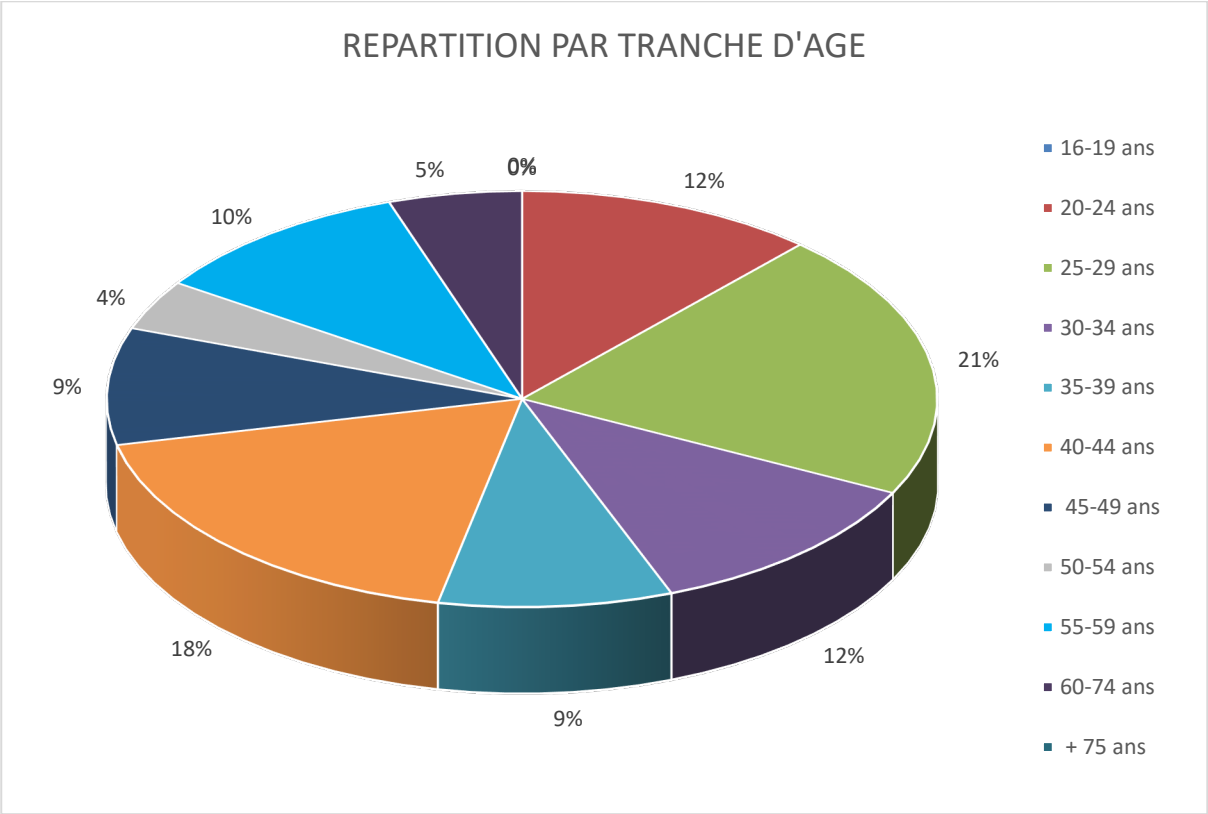

4.2 Variation des effectifs

4.2.1 Effectif au 31 décembre N-1 : :74 personnes accueillies.

-	ACCUEIL	PERMANENT	
	Hommes	Femmes	Total
Nombre présents au 01/01/N-1	36	37	73
Nombre d'entrées en cours d'année	6	2	8
Nombre de sorties en cours d'année	3	4	7
Nombre présents au 31/12/N-1	39	35	74
	ACCUEIL	TEMPS PLEIN	
Nombre accueillis sur l'année	42	32	74
	ACCUEIL	SEQUENTIEL	
Nombre accueillis sur l'année	2	2	4
	ACCUEIL	TEMPORAIRE (*)	
Nombre accueillis sur l'année			
	ACCUEIL	PAG (**)	
Nombre en situation PAG	0	0	0
	ACCUEIL	STAGIAIRES	
Nombre de stagiaires	16	6	21
Nombre de jour de stage			245jours

(*) 3 mois maximum (**) Plan d'Accompagnement Global

4.2.2 Admissions et provenances au 31/12/N-1

Provenances	Effectif global au 31/12/N-1	Admissions N-1
Famille/candidature spontanée	1	
Entreprise adaptée		
Entreprise		
Établissement de santé		
IME/EMPRO	4	
CAJ	2	
ÉSAT	1	
Foyer Occupationnel		
Inconnue		
Total		

4.2.3 Nombre de sorties, sorti séquentiel et destinations sur l'année

Destinations / Années	N-1
Entreprise ordinaire	
Entreprise Adaptée	
Famille	1
Habitat inclusif diffus	
Habitat inclusif partagé	1
Réorientation FO	1
Ets sociaux et médicaux-sociaux	
EHPAD	
EHPAD Section PHV	
M A S	
F A M	
C A J	3
Famille d'accueil	
Sortie vers ÉSAT partenaire	
Sortie vers ÉSAT LRS	
Hospitalisation secteur Psy.	
Inconnu	
Décès	1
T O T A L	7

4.3 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA AU 31/12/N-1	25
REUNIONS CVS	3
AUTRES REUNIONS / BENEFICIAIRES	Réunion d'atelier 1 fois tous les 3 semaines
AUTRES REUNIONS / AIDANTS (cafés des familles par ex …)	

4.4 Politique de prévention

4.4.1 Planning Familial

Nous avons sollicité le planning familial de Rueil Malmaison selon les besoins identifier émanant des bénéficiaires. Une Conseillère Conjugale et Familiale est intervenue à l'ESAT pour informer, sensibilisé l'ensemble des usagers à la Vie Sexuelle et Affective, la notion de consentement et la contraception.

4.4.2 Les dangers d'internet

Démarche de prévention et de sensibilisation auprès de l'ensemble des bénéficiaires à visée éducative sur divers sujets en fonction de leurs demandes, des besoins identifiés mais aussi de l'actualité. Cela leur permet une meilleure connaissance de certains sujets qui les anime, les rendre acteurs et plus autonomes via des interventions de professionnels experts extérieurs à l'ÉSAT
Suite à des besoins identifiés l'ÉSAT à mis en en place une action de sensibilisation des dangers d'internet. L'intervention à été animé par Monsieur Dessens, officier de prévention de la police nationale de Rueil Malmaison.
La formation collective se réalise par petits groupe élaborés au préalable par l'éducatrice spécialisée en fonction des niveaux de compréhension de chaque usager (bénéficiaires ÉSAT et CAJ passerelle travail). L'objectif étant de sensibiliser, d'échanger et de donner des outils pour prévenir des risques liés aux réseaux sociaux.
D'autres interventions vont être mis en place et animé par Monsieur Dessens sur la thématique sécurité Routière/ Harcèlement.

4.5 Formations des personnes accompagnées

- Les 28, 29 et 30 mars 2022, un formation, intitulé "Magasin, stockage en rayons et utilisation du transpalette manuel" à été réalisé et validé, par deux encadrants et deux bénéficiaires.GO-23 | CAC-FORMATIONS.
- La formation R489 Initiation CACES 3® Cariste Catégorie 3 qui permet d'accéder à différents métiers CACES dans le secteur de la logistique. Notamment le métier de conducteur de chariot CACES 3 catégorie 3. Ces métiers nécessitent de réaliser des opérations de chargement, de déchargement, de stockage, de déstockage, de gerbage et dégerbage. A été dispense pour 3 personnes en 2022.

4.6 Inclusion, milieu ordinaire de travail

Mises à disposition Ce palier d'insertion demande une exigence de résultat lié à une facturation adressée à l'entreprise d'accueil (privée ou publique). Cela représente 1004 journées pour 25 personnes accompagnées dans les domaines des espaces verts, de la restauration, du conditionnement, et du tertiaire.

4.6.1 Prestations en entreprises annualisées :

- **AstraZeneca** où est mis à disposition trois usagers à la semaine. Leurs missions sont de ravitailler les salles de pause/ contrôler la disponibilité des salles de réunions/affranchissement de courriers, distribution du courrier, entretien des plantes de bureau
- **Compass** où interviennent 4 usagers en binômes du lundi au jeudi. Préparation de la salle de réfectoire/ plonge/ nettoyage du laboratoire.
- **Dassault :** trois usagers y travaillent du lundi au vendredi. **Service courrier :** Maintenance et mise à jour des casiers et des pochettes du local de tri du courrier. / Mise sous plis/ Photocopie des recommandés et colissimos. **Service Réception :** Conditionnement de palettes avant enlèvement. (Emballage, mise sous film) /Rangement de l'aire de Livraison (utilisation d'un transpalette manuel) /Manutention (Mouvements de colis) **Service Reprographie :** Façonnage (Reliure, collage, massicot, mise sous film) /Mise sous plis/ Photocopies/Scans de documents divers/ Mise en boite de CD/DVD/Réapprovisionnement des robots graveurs en CD/DVD vierge.

4.6.2 Prestations ponctuelles :

- **BNP Paris bas :**

Cinq jours usagers interviennent les lundis et mardis (1 semaine)
Missions : assemblage de sacs

- **EMPRO De Suresnes Entraide Union**

Du lundi 20.09.22 au vendredi 28.10.22 : intervention de 4 usagers en binôme. Prestation en autonomie au sein de la cantine scolaire de l'Empro.
Missions : mise en barquette / réchauffe des plats/ service / préparation des tables/ nettoyage du laboratoire et de la salle.

- **Médiathèque de Vinci**

Intervention de trois usagers sur deux jours. Les missions sont les suivantes : couverture de livres entre 80 et 100 livres.

5 LES RESSOURCES HUMAINES

5.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre

Au 31 décembre 2022, le personnel l'ESAT Atelier du Château était composé de 22 salariés représentant 16,74 équivalents temps plein (ETP) :

- 10 éducatifs (moniteur d'atelier, éducateur spécialisé)
- 1 paramédical (psychologue)
- Administratifs (secrétaire, comptable, gestionnaire de paie, assistant commercial, responsable comptabilité et finances, responsable accompagnement RH)
- 3 cadres de direction (responsable d'ateliers, chef de service, directeur adjoint)
- 1 agent d'entretien
- Mouvements du personnel

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	7
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	4
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	11
Taux d'ETP vacants	0%

L'Agence national de santé (ARS) a fait le constat des difficultés rencontrées par les recruteurs du secteur médicosocial lors de sa conférence portant sur les dispositifs de recrutement dans le domaine des métiers du soin et du lien le 14 octobre 2022 :

« Les métiers de l'accompagnement, de l'intervention sociale, de la petite enfance et du médico-social connaissent une crise importante. Avec un fort turnover, des départs à la retraite importants, une baisse d'attractivité des formations, le constat est le même pour tous ces secteurs : une forte tension et un manque important de main d'œuvre.

En Ile de France, la situation démographique des RHS est marquée par :

- *une demande de soins croissante liée à l'augmentation de la population et son vieillissement ;*
- *une pyramide des âges défavorable sur certains métiers ;*
- *un taux de fuite important (exemple 11% des IDE diplômés en Île-de-France exercent dans une autre région) ».*

Ce même diagnostic a pu être observé sur le terrain en matière de recrutement tout au long de l'année 2022 à travers différents constats :

- 3 départs à la retraite ;
- L'importance des critères de la proximité géographique des demandeurs d'emploi, et éloignement géographique du site des transports en commun ferrés ;
- Et enfin, le manque d'expérience ou de compétences propres à nos métiers du médico-social des candidats rencontrés.

La stratégie de recrutement et de mobilités mise en place a consisté à valoriser l'expérience, le professionnalisme et le savoir-être des candidats internes et externes afin d'assurer un accompagnement de qualité à nos usagers ; et à faire évoluer l'organisation et les équipes par la promotion interne.
Cette politique s'accompagne, sur du moyen-long terme, par un accompagnement interne et des formations certifiantes ou qualifiantes à nos pratiques et à nos métiers, pour professionnaliser et stabiliser les équipes.
En matière de recrutement, la Direction de l'établissement bénéficie du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines pour :

- La diffusion d'annonces et la promotions des postes vacants au sein de l'établissement, en interne comme à l'externe sur des sites de diffusion d'offres d'emploi sur des plateformes professionnelles (exemple : LinkedIn, Pole Emploi, Indeed, Join) ;
- La participation à des forums et salons de recrutement ;
- La sélection des candidats et l'accompagnement des responsables ;
- La proposition, la gestion et le suivi de l'embauche et l'intégration du personnel.

Pour 2022, l'établissement n'a pas eu recours au recrutement de personnel de travail temporaire.
L'objectif pour 2023, dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2022, est de diminuer le turn-over sur l'établissement et de stabiliser les équipes. L'objectif principal étant d'améliorer l'accompagnement de nos usagers.

5.2 Organisation et management

5.2.1 L'organisation du travail et les nouvelles orientations

En 2022, la direction territoriale Ile-de-France a souhaité structurer et renforcer l'organisation des établissements de Rueil-Malmaison. Cela s'est traduit par de nouvelles modalités de travail, un nouvel organigramme, des projets d'établissements et personnalisés structurés ou encore de nouveaux plannings.

5.2.2 Le CODIR, ses nouvelles modalités de travail (visio, présentiel, mixte, ...)

De nouvelles modalités de travail ont été mises en place :

- Des réunions en équipe pluridisciplinaire (psychologue et éducatifs) ;
- Des réunions par service (éducatif, entretien, administratif) ;
- Un accompagnement et un soutien renforcés des responsables hiérarchiques au quotidien.

En juin 2022, l'organigramme et l'organisation de l'ESAT Atelier du Château et des établissements de Rueil-Malmaison ont évolué :

- Départ en retraite de l'ancien directeur ;
- Promotion du chef d'ateliers sur le poste de directeur adjoint des établissements de Rueil-Malmaison ;
- Promotion du moniteur principal sur le poste de responsable d'ateliers ;
- Promotion de l'éducateur spécialisé sur le poste de chef de service éducatif ;
- Embauche d'une responsable de l'accompagnement des ressources humaines.

Cette réorganisation s'est accompagnée de nombreux changements dans l'organisation et la répartition du travail de chacun, la réflexion sur le temps de travail, et la mise en place de procédures et d'outils pour structurer les équipes.

Par exemple :

- Le service comptabilité est désormais organisé par établissement ;
- La secrétaire de l'établissement participe à toutes les réunions d'équipes et de service et rédige les comptes-rendus, ce qui lui permet d'être un véritable support à tous les services ;
- Le chef de service éducatif et les équipes éducatives œuvrent pour reprendre les missions en lien avec le suivi des dossiers des usagers ;
- De nouveaux plannings ont été pensés et seront mis en place en 2023 pour les équipes éducatives et les services généraux, pour faciliter la prise en charge des bénéficiaires.
- Des négociations sont en cours sur le temps de travail au niveau national qui concerneront à terme le personnel administratif et paramédical ;
- De nouvelles fiches de postes ont été élaborées pour accompagner le changement et préciser le rôle de chacun et le « qui fait quoi ».

5.2.3 Développement des Compétences

La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs. Son but est de faciliter leur intégration sociale pour une vie digne et heureuse, tout en respectant leurs différences.

En 2019, l'Association a revisité son projet associatif. L'objectif est de s'appuyer sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

Dans ce cadre l'Association investit dans la formation des professionnels et des bénévoles afin de consolider et développer leurs compétences, tout en mettant en œuvre de nouvelles modalités d'actions, pour allier encore davantage technicité et capacités relationnelles et humaines.

L'Association a défini pour l'ensemble des établissements les orientations de la formation professionnelles pour 2022, à savoir :

- L'accompagnement des professionnels, notamment par l'actualisation de leurs connaissances, leur adaptation aux évolutions et aux enjeux du secteur, et en leur permettant d'acquérir de nouveaux outils pour l'exercice de leur fonction ;
- La mise en place d'actions de formation collectives essentiellement axées sur l'autisme, en y associant une démarche de supervision (technique pédagogique permettant une meilleure appropriation des savoirs acquis en formation) et d'analyse des pratiques ;
- L'organisation de formations sur des thèmes ciblés tels que l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT, la bienveillance et la bientraitance, la vie affective et la sexualité de la personne en situation de handicap, ou bien encore la prévention et la gestion des troubles du comportement, les particularités sensorielles et les stratégies éducatives ;
- Dans la mesure du possible, l'accompagnement de professionnels dans un parcours diplômant ou certifiant ;
- La poursuite des formations relatives à la sécurité, sous forme de formation initiale ou de recyclage (formations SST, incendie, guide-fil et serre-fil, mais également des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité alimentaire (norme HACCP, par exemple), ou bien encore les habilitations électriques ;
- L'accompagnement des Professionnels sur les écrits professionnels, l'apprentissage de la langue française, l'illettrisme, ou bien encore les écrits FALC (facile à lire et à comprendre) ;
- Une sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme pour les professionnels exerçant des fonctions périphériques aux domaines socio-éducatifs (chauffeurs, surveillants de nuit, par exemple) ;

- La mise à jour sur les évolutions réglementaires fréquentes nécessite une actualisation régulière des connaissances pour les Professionnels exerçant des fonctions support (par exemple, des évolutions de la réglementation sociale/RH impactant les fonctions comptables, paie et RH).
- Et enfin, une réflexion autour de l'accompagnement de la communauté managériale.

La Résidence Sociale a également souhaité pour 2022 des actions de formation tournées vers des approches innovantes, telles que la médiation animale ou la permaculture.
Concernant l'ESAT Atelier du Château, ces orientations professionnelles ont été déployées à travers le plan de développement des compétences piloté par la direction de l'établissement.
En 2022, 50% du personnel a bénéficié d'une formation. Les formations proposées se sont faites avec le personnel présent sur cette même année soit 17 salariés (recrutement toujours en cours).
Neuf formations collectives ont été organisées dont ont pu bénéficier, au total, vingt-quatre salariés :

- Avancée en âge des travailleurs en ESAT : impact sur les pratiques professionnelles
- Accompagner la préparation à la retraite : Devenir animateur retraite
- Moniteur d'Atelier
- Guide-fil et Serre-fil
- Incendie
- Gestion Commerciale
- Analyse des Pratiques Professionnelles : soutien et accompagnement des équipes
- Qualité et nouvelle évaluation HAS
- Devenir Acteur PRAP 2S

Trois formations individuelles ont été mises en place pour quatre salariés :

- Diplôme Éducateur Technique DEETS (formation qualifiante) ;
- Diplôme CAFERUIS (formation qualifiante) ;
- Formation CACES R489 chariot élévateur (formation certifiante).

Un partenariat a été mis en place avec Laurent DEGRAVE, psychologue clinicien depuis 2005, pour des analyses des pratiques professionnelles, soutien et accompagnement des équipes, régulation et supervision. L'objectif est de permettre aux équipes un temps de réflexion et d'élaboration en lien avec les problématiques rencontrées dans l'accompagnement des usagers du service. Le groupe analyse des pratiques vise à soutenir, accompagner les équipes et à questionner ses pratiques professionnelles.
A partir d'une situation présentée par un participant les mécanismes psychiques en jeu dans la relation inter-individuelle sont mis en évidence. La séance se déroule en trois temps : le temps de récit, le temps des écoutants et le temps de l'élaboration ; et il n'y a pas de lien hiérarchique entre les participants du groupe. Le groupe est constitué de 8 personnes au maximum. Il est prévu 10 séances d'une durée d'une heure et 30 minutes entre septembre 2022 et juillet 2023.
Pour ce qui concerne l'accompagnement managérial au sein de l'ESAT Atelier du Château, un soutien est assuré par les fonctions support et la direction territoriale et générale. Des réunions institutionnelles ont été mise ne place pour favoriser les rencontres et les échanges entre pairs (exemple : réunion du CODIR Ile-de-France, réunion COMEX, séminaire manageurs et fonctions supports …).
En matière de développement des compétences, la Direction de l'établissement bénéficie depuis fin 2022 du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines, qui reprend notamment pour 2023 la mise en œuvre et le suivi du plan de développement des compétences et les entretiens professionnels.

5.2.4 b - Qualité de vie au travail

- Étude de poste pour Gordjana VUCRAN à l'initiative de la direction en lien direct avec la Médecine du Travail
- Suivi de la médecine du travail pour 2022
- La direction est accompagnée par la direction RH et le référent prévention de l'association dans la mise à jour du Document Unique des Risques Professionnelles (DUERP) pour 2022/2023.
- La mise en place du télétravail a été démocratisée en 2022 pour le personnel administratif uniquement. Cette pratique devrait s'étendre en 2023 aux personnels éducatifs, notamment pour la rédaction d'écrits professionnels.
- PRAP 2S Les formations Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S) ont été déployées en 2022 sur l'ensemble des établissements de l'Association.

Cette formation est destinée initialement au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle réalisée en interne par Laurent HANOT, éducateur sportif au sein de notre EMP de Levallois-Perret et formateur, et elle a été pensée pour tous les personnels de l'Association.

Au total, 53 acteurs PRAP 2S ont été formés en Ile-de-France en 2022, dont 5 salariés de l'ESAT Atelier du Château. L'objectif pour 2023 est d'y inscrire l'ensemble personnel restant, toute fonction confondue.

6 IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

6.1 Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 82 - ESAT ATELIER DU CHATEAU- ARS-SOCIAL - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	2021	2022	FINANCEMENTS	2021	2022
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Dotations, apports ou fonds associatifs		
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	154 570.99	154 570.99
- Terrains			Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	1 740 211.60	1 740 211.60	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		
- Installations techniques, matériels et outillages	95 569.28	93 790.18	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	158 628.62	179 408.78	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	1 714 883.21	1 723 123.88
			- Installations, matériels et outillages techniques	40 229.60	44 224.05
			- Autres immobilisations corporelles	122 517.30	119 624.30
Immobilisations financières	1 738.50	4 155.52	Amortissements des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	1 996 148.00	2 017 566.08	TOTAL I	2 032 201.10	2 041 543.22
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	36 053.10	23 977.14
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	34 261.43	34 261.43
Résultat déficitaire		36 550.84	Réserves de compensation des déficits	64 030.53	64 030.53
Créances glissantes			Résultat excédentaire	3 703.12	
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-31 618.83	-25 185.48
			Provisions pour risques et charges	5 744.40	5 744.40
			Fonds dédiés à l'exploitation	8 723.71	43 624.27
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV		36 550.84	TOTAL III	84 844.36	122 475.15
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	84 844.36	85 924.31
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	120 897.46	109 901.45
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	88 296.13	75 121.53
Créances sur organismes payeurs, usagers	2 538.72	904.84	Dettes sociales et fiscales	177 520.16	123 626.37
Créances diverses d'exploitation	98 550.47	47 959.46	Dettes diverses d'exploitation	116.91	116.91
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	7 195.78	7 654.13	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	164 188.85	141 704.89	Comptes de liaison exploitation	20 427.96	12 973.98
TOTAL VI	272 473.82	198 223.32	TOTAL V	286 361.16	211 838.79
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	13 887.34	13 615.47
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	134 784.80	123 516.92	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	134 784.80	123 516.92	TOTAL VII		0.00
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	134 784.80	123 516.92	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	2 403 406.62	2 375 857.16	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	2 403 406.62	2 375 857.16

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 83 - ESAT ATELIER DU CHATEAU-COMMERCIAL - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Dotations, apports ou fonds associatifs		
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	321 455.58	321 455.58
- Terrains			Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	965 846.51	965 846.51	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		
- Installations techniques, matériels et outillages	495 195.18	504 171.75	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	199 782.23	198 743.98	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	947 078.30	952 919.66
			- Installations, matériels et outillages techniques	416 693.57	437 425.67
			- Autres immobilisations corporelles	183 594.56	174 161.87
Immobilisations financières	3 608.92	3 608.92	Amortissements des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres	364 446.75	463 206.06
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**1 664 432.84**	**1 672 371.16**	**TOTAL I**	**2 233 268.76**	**2 349 168.84**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**568 835.92**	**676 797.68**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire		
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation		
			Provisions pour risques et charges	84 636.45	84 636.45
			Fonds dédiés à l'exploitation		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	3 705.81	547.10
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	**0.00**	**0.00**	**TOTAL III**	**88 342.26**	**85 183.55**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**88 342.26**	**85 183.55**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**657 178.18**	**761 981.23**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours	7 471.91	11 700.78	Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	59 346.04	54 375.99
Créances sur organismes payeurs, usagers	149 234.05	369 402.10	Dettes sociales et fiscales	60 568.35	123 820.22
Créances diverses d'exploitation	100 284.53	90 859.35	Dettes diverses d'exploitation	297.80	
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	16 859.14	13 449.98	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	1 283.27	2 637.99	Comptes de liaison exploitation	76 395.33	90 496.84
TOTAL VI	**275 132.90**	**488 050.20**	**TOTAL V**	**196 607.52**	**268 693.05**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**78 525.38**	**219 357.15**	**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**		
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	578 652.80	542 624.08	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**578 652.80**	**542 624.08**	**TOTAL VII**		**0.00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**578 652.80**	**542 624.08**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**2 518 218.54**	**2 703 045.44**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**2 518 218.54**	**2 703 045.44**

6.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.
Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

Secteur Social

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	171 908.42 €	198 152.02 €	957 205.48 €	1 030 352.84 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	745 889.87 €	767 170.29 €	63 461.18 €	60 292.97 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	119 591.17 €	172 100.00 €	0.00 €	10 225.66 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 037 389.46 €	1 137 422.31 €	1 020 666.66 €	1 100 871.47 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	16 722.80 €	36 550.84 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE

Secteur Commercial

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	398 549.56 €	378 048.11 €	0.00 €	0.00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 241 877.30 €	1 283 921.45 €	1 795 386.84 €	1 877 033.56 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	123 877.04 €	129 067.89 €	1 000.00 €	12 763.20 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 764 303.90 €	1 791 037.45 €	1 796 386.84 €	1 889 796.76 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	32 082.94 €	98 759.31 €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE

6.3 Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements. (Cf. annexe)

ETABLISSEMENT	FINESS	DOT. ANNUELLE actualisée	Revalorisations salariales + révision taux d'actualisation	CNR 2022	DOTATION GLOBALE 2022
ESAT ADC	920711280	925 561.96	54 680.72	50 110.16	1 030 352.84

6.4 Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. (Cf. annexe).
Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

Secteur Social

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **82 - ESAT ATELIER DU CHATEAU- ARS-SOCIAL** Compte **1010000** au **9999990**
Norme : Fiscale N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
20221102	DESAUTEL BAES (10)	01/01/2023	1	L	5	30/11/2022	1 371.84		30/11/2022	Acquisition
20221203	DESAUTEL EXTINCTEUR (17)	01/01/2023	1	L	5	26/12/2022	1 453.66		26/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=2**			**2 825.50**			
Compte n° : 2182000 Matériel transport										
20221001	ALLIANCE ESBD RENAULT GRAND SCENIC	01/01/2023	1	L	5	24/10/2022	20 880.00		24/10/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=1**			**20 880.00**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
20221101	CEGI ALFA LOGICIEL GESCO 2 LICENCES +	01/01/2023	1	L	3	30/11/2022	1 728.00		30/11/2022	Acquisition
20221201	EISN EQUIPEMENT INFORMATIQUE	01/01/2023	1	L	1	21/12/2022	13 555.26		21/12/2022	Acquisition
20221202	EISN EQUIPEMENT INFORMATIQUE	01/01/2023	1	L	1	21/12/2022	1 952.16		21/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=3**			**17 235.42**			
TOTAL GENERAL							**40 940.92**			

Secteur Commercial

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **83 - ESAT ATELIER DU CHATEAU-COMMERCIAL** Compte **1010000** au **9999990**

Norme : Fiscale N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000	**Matériel outillage général**									
20220401	TRANSPALETTE	22/04/2022	1	L	5	22/04/2022	2 850.00		22/04/2022	Acquisition
20220501	SOUFFLEUR STIHL BR 450	16/05/2022	1	L	5	16/05/2022	551.11		16/05/2022	Acquisition
20220502	TONDEUSE HONDA HRH36K4 HXE PRO	16/05/2022	1	L	5	16/05/2022	1 647.62		16/05/2022	Acquisition
20220503	TONDEUSE HONDA HRH536K4 HXE PRO	16/05/2022	1	L	5	16/05/2022	1 647.62		16/05/2022	Acquisition
20220701	CAP VERT DEBROUSSAILLEUSES STIHL FS	25/07/2022	2	L	5	25/07/2022	973.23		25/07/2022	Acquisition
20221201	CAP VERT BATTERIE AR	13/12/2022	1	L	5	13/12/2022	1 306.99		13/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=6**			**8 976.57**			
Compte n° : 2182000	**Matériel transport**									
20220101	RENAULT TRAFIC COMMERCIAL GE-964-BW	12/01/2022	1	L	5	12/01/2022	20 060.33		12/01/2022	Acquisition
20220201	PLANCHER TRAFIC COMMERCIAL	03/02/2022	1	L	5	03/02/2022	325.00		03/02/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=2**			**20 385.33**			
Compte n° : 2183000	**Matériel bureau/informatique**									
20220301	ORDINATEUR DELL ROUTAGE	16/03/2022	1	L	3	16/03/2022	850.00		16/03/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=1**			**850.00**			
TOTAL GENERAL							**30 211.90**			

6.5 Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissements	Résultats	Affectation
Esat ADC social	-36 550.84€	➢ Réserve de compensation de déficits
Esat ADC commercial	98 759.31€	➢ Réserve d'investissement

7 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

7.1 Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

Nous avons lancer une nouvelle offre en cours de développement, un point relais colis. Le but étant de nous inscrire pleinement dans l'éco quartier dans une démarche inclusive et d'avoir une meilleure visibilité de notre structure.
L'Ésat étoffe en permanence des partenariats en fonction des demandes (usagers et/ou entreprises). Des mises à disposition ponctuelles de bénéficiaires de l'Ésat ont été réalisées sur l'année 2022, avec Ime Léonce Malécot dans le domaine de la restauration collective et avec la chocolaterie Cyril Lignac dans le domaine du conditionnement alimentaire. Ces expériences en milieux ordinaires nous ont amener à nous interroger sur la prise en charge de notre restauration collective en interne. Nous allons donc développer ces nouveaux savoir-faire acquis, avec un projet de restauration collective au sein de notre établissement.

7.2 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

- La Bientraitance, une charte au niveau nationale sera élaborée courant 2023. Une 1ère demi-journée de travail sera organisée en juin 2023 et sera partagée avec les équipes de L'Ile de France.
- Démarche d'amélioration de la qualité
    - le déploiement de l'outil Ageval, est actuellement en cours sur l'Ésat atelier du château.
    - Une auto-évaluation devrait se faire courant septembre 2023 et ce sur 10 mois.

8 CONCLUSION :

L'ÉSAT doit à la fois repenser l'offre de service proposée aux bénéficiaires, mais aussi moderniser son outil de travail.
Dans une société de plus en plus dématérialisée, il appartient aussi à l'ÉSAT de mettre en place les outils et les accompagnements pour permettre aux travailleurs d'être le plus autonome possible.
Il se doit d'accompagner les travailleurs vers cette autonomie en leur permettant soit d'utiliser les outils numériques ou à défaut les guider vers les ressources à mobiliser pour les aider au maintien ou à l'accès à ces droits.
Dans un contexte de crise économique, la perte de marchés n'est pas à exclure. L'ÉSAT à l'instar d'autres acteurs économiques devra faire face à des difficultés. Au regard de ces éléments et en visée du projet immobilier à développer, l'ÉSAT doit repenser ses activités supports et s'engager dans une démarche de modernisation de ses activités économiques et inclusifs.
L'ÉSAT devra arrêter des actions concrètes lui permettant de transformer et de faire évoluer son offre de service en la développant, la maîtrisant davantage et en l'inscrivant plus fortement dans la vie de la Cité, dans l'économie locale et la participation sociale.
L'atelier du château, continuera à mobiliser chacun et chacune afin de faire de l'ÉSAT un projet solide, engagée, partagé et inclusif.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022
ART R.314-50 du CASF

CAJ RUEIL 92

DOCUMENT 12/04/23

INDEX

INDEX....1
1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES....2
2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE....3
3 ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE....4
3.1 La vie de l'établissement ou du service....4
3.2 Activités et projets par service :....9
3.3 Services supports....12
4 LA POPULATION ACCUEILLIE....12
4.1 Variation des effectifs....13
4.2 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées....16
5 LES RESSOURCES HUMAINES....16
5.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre....16
5.2 Mouvements du personnel....16
5.3 Organisation et management....18
5.4 Le CODIR, ses nouvelles modalités de travail....18
5.5 Développement des Compétences....19
5.6 Qualité de vie au travail....22
6 BILAN FINANCIER ET COMPTABLE....23
6.1 Bilan financier....23
6.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits....24
6.3 Produits de la tarification....24
6.4 Tableau des investissements....25
6.5 Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation....25
7 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION....26
7.1 Partenariats & Coopération....26
7.2 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)....26
8 CONCLUSION :....26

1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel

2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire 92 depuis sa création en 05.1999

Adresse :16 rue Gallieni et 62 rue Voltaire 92500 Rueil Malmaison

Téléphone : 01 41 96 20 32 / 01 41 39 92 74

E mail : etab-rueil92.contact@laresidencesociale.org

N° FINESS : 920060720

Autorisation en cours (art L313-1) : 12.03.2020

Capacité autorisée, installée, financée : 30ETP

Nombre de jours d'activité :226

Type d'accueil : temps plein,séquentiel, en journée.

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directeur Adjoint :	M. Chistophe GEFFROY

3 ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le CAJ L'Horizon prend aujourd'hui un tournant important depuis sa création. A l'origine, sa vocation était de prendre en charge deux types de population, les jeunes adultes en situation de handicap, pour une préparation au monde du travail, et la seconde, accompagner une population vieillissante, en fin de carrière professionnelle, vers des structures plus adaptées aux problèmes de santé, de fatigabilité ou d'évolution de pathologie, que peuvent rencontrer ces personnes.

Le problème du vieillissement de la population dans nos établissements reste réel, et tend à s'accentuer au fil des années. La problématique de situations complexes, de personnes sans solution, s'est également amplifiée ces dernières années.

Avec pour objectif d'apporter un début de réponse à ces problématiques, le CAJ l'Horizon, par le biais d'une extension, s'est restructuré dans son fonctionnement. Il est désormais composé de deux services distincts, animés par deux équipes éducatives, avec des missions différentes.

La vocation du CAJ, est d'être un établissement passerelle, qui offre un accompagnement de Qualité, vers des structures adaptées à chacun.

Leurs fonctionnements seront basés sur des accueils séquentiels, pour mieux répondre aux besoins de chacun. Le service actuel, poursuivra ses missions d'accompagnement de jeunes adultes, vers le monde du travail, ou vers d'autres structures, si les désirs initiaux de l'usager, évoluent durant la prise en charge.

Le second service quant à lui, accueille des usagers en fin de carrière professionnelle, en situation complexe, sans solution, ou porteur du spectre autistique, pour une évaluation précise de leurs besoins, et également un accompagnement vers une structure adaptée aux besoins identifiés.

3.1 La vie de l'établissement ou du service

3.1.1 Faits marquants :

Le CAJ lieu de formation pour les stagiaires

Après avoir accueilli une stagiaire en 3ème année de formation d'éducatrice spécialisée, le CAJ L'Horizon Passerelle Travail a accueilli un nouveau stagiaire de 2ème année de formation d'éducateur spécialisé.

Nous avons aussi accueilli, sur les deux passerelles du CAJ et sur de courtes périodes, des stagiaires en reconversion professionnelle ou en stage de Direction.

Arrivées, départs et évolution de projets de vie au sein du CAJ l'Horizon

Le personnel

Après plusieurs années à la direction des établissements de Rueil-Malmaison, M. Daniel Fina a pris sa retraite en février 2022. En juin 2022, Mme Hanna Sakhara Cheffe de Service du foyer l'Horizon et du CAJ (l'Horizon Passerelle Travail et passerelle voltaire) a quitté ses fonctions. Enfin, Mme Muriel Jeanne Beaurain secrétaire des trois établissements de Rueil-Malmaison a pris sa retraite en décembre 2022.

Au CAJ passerelle Voltaire, la CESF de l'établissement, Mme Pauline Delonglée a pris les fonctions de Coordinatrice du Foyer l'Horizon en septembre 2022. Elle a été remplacée par un éducateur spécialisé M. Samuel Nécaille.

En novembre 2022, Mme Gabrielle Koma, monitrice éducatrice, a quitté son poste au CAJ et a été remplacée par un nouvel éducateur, Mr Valentin Alves.

Personnes accueillies

Au CAJ passerelle travail, en février 2022, nous avons fêté le départ d'une personne qui a été admise au sein du CAJ L'Horizon Passerelle Voltaire. Puis, en juillet et octobre 2022, nous avons fêté le départ de deux autres personnes qui ont été admises au sein de l'ESAT L'Atelier du Château. Nous avons accueilli 4 nouvelles personnes.

Au CAJ passerelle voltaire, après des stages positifs, 10 nouvelles personnes ont été admises au sein de l'établissement au cours de l'année.

Fêtes mutualisées

En juillet et décembre 2022 l'ensemble des établissements de Rueil-Malmaison (ESAT, foyer et CAJ) se sont réunis pour la fête de fin d'année.

En juillet, il a été organisé un barbecue au sein même de l'ESAT avec des jeux en plein-air et un karaoké. Cette fête a été organisée par un comité de pilotage comprenant un membre du personnel de l'ESAT et quelques travailleurs de l'ESAT.

La fête de fin d'année de décembre a été organisé par un comité de pilotage constitué d'un représentant de chaque établissements (un salarié et une personne accueillie). Les personnes accueillies ont choisi le thème du Cinéma. Ainsi, après plusieurs mois de préparation, nous avons pu partager un moment tous ensemble au sein de la salle l'Atrium à Rueil-Malmaison avec au programme : tours de magie le matin, repas amélioré, danse l'après-midi suivi d'un karaoké.

En mars 2022, le CAJ l'Horizon Passerelle Travail ainsi que le CAJ l'Horizon Passerelle Voltaire se sont réunis pour fêter le carnaval. Chacun a pu défiler dans son costume et certaines personnes accueillies ont pu montrer leur talent à travers la danse. En octobre 2022, nous avons partagé de nouveau un moment tous ensemble en fêtant Halloween. Un atelier cuisine pédagogique a permis de cuisiner différents gâteaux pour l'occasion avant de partager un temps de rencontre convivial.

Tous ces moments sont appréciés tant par les personnes accueillies que par les salariés. Ils permettent de se rencontrer et de se connaître davantage, se susciter échanges et partages.

Les sorties

Les sorties culturelles

Pour les deux passerelles nous avons bénéficier de visites guidées et adaptées aux personnes en situation de handicap à l'atelier Grognard de Rueil-Malmaison :

En février 2022, nous sommes allés voir l'exposition « La Légende de l'aigle » retraçant en lego, l'histoire de Napoléon Bonaparte.

Puis en juin 2022, nous sommes allés voir l'exposition intitulé « Lek et Sowat » sur le mouvement artistique du street art.

La passerelle Voltaire est aussi allée voir l'exposition « l'empire de la mode » en septembre 2022.

Une sortie cinéma a été proposée en soirée pour aller voir le film « Tempête ». Les places ont été offertes par le Lions Club de Rueil Malmaison qui organisait un événement caritatif autour de ce film. Cette sortie a été proposée aux personnes accueillies sur les deux CAJ. Les volontaires ont été accompagné par deux membres de l'équipe éducative. Ce fut un joli moment de partage.

Sur la passerelle Voltaire :

Nous sommes allés voir une représentation d'un spectacle en préparation de l'association « la Possible échappée » en janvier 2022 dans une salle de spectacle à Paris.

Au mois de juin 2022, nous avons organisé une sortie pique-nique suivi de la visite de « chocostory », retraçant l'histoire du chocolat et proposant une dégustation.

Au mois de juillet 2022, une sortie éducative a été organisée pour visiter le musée d'Orsay à Paris.

En juillet et en septembre 2022, deux sorties ont été organisées au Zoo de Vincennes.

Diverses sorties à Paris, au cinéma ou aux marchés de Noël ont eu lieu sur le CAJ voltaire.

Les sorties à thèmes sur la passerelle travail

Comme chaque année, les personnes accueillies au sein du CAJ L'Horizon Passerelle Travail décident d'un thème qui sera travaillé en tant que fil rouge dans différentes activités. Le thème du japon a ainsi été retenu. Ce thème a été clôturé en octobre 2022 avec un déjeuner dans un restaurant japonais suivi d'une sortie au jardin d'Albert Khan se situant à Boulogne-Billancourt.

Partenariat

Atelier sophrologie

Au cours de l'année 2022, un partenariat a été créé avec un sophrologue, M. Mickaël Lebon. Il intervient au sein du CAJ L'Horizon le mercredi après-midi pour animer des ateliers de sophrologie. Une semaine sur la passerelle Travail et une semaine sur la passerelle Voltaire

Intervention de la police nationale

Un partenariat a également été créé avec M. Dessens de la police nationale. Il est intervenu en novembre et décembre 2022 sur les risques et bénéfices des réseaux sociaux lors d'interventions en groupes mélangeant travailleurs de l'ESAT et personnes accueillies au CAJ. Une intervention plus adaptée pour certains est prévue sur la passerelle Voltaire début 2023.

Intervention du planning familial sur la passerelle Voltaire

Un partenariat a également été créé avec le planning familial de Rueil Malmaison. Une sexologue et une infirmière sont intervenues en juin 2022 pour parler de sexualité, de consentement et ce par petits groupes. D'autres interventions sont prévues sur 2023 sur la passerelle Voltaire mais aussi sur la passerelle Travail.

Activité Danse au CAJ l'Horizon « Passerelle Voltaire » :

Dans une démarche d'inclusion, des cours de danse sont proposés depuis le mois d'octobre 2022 avec l'association Mela'duende dans une salle municipale à Nanterre. Les cours sont animés par une professeure de danse formée au handicap. Le groupe est composé de sept personnes accompagnées, encadrées par deux éducateurs.

Cette activité permet de soutenir, d'entrainer et d'encourager la mise en mouvement du corps individuellement mais également en groupe.

Elle permet d'acquérir plus de conscience et d'aisance corporelle par le biais d'une activité physique et ludique permettant de s'exprimer corporellement. En effet, cette activité permet de prendre conscience de son organisation psychomotrice et d'apprendre à se mouvoir dans son environnement.

La danse permet également de stimuler l'imagination et amène à prendre du plaisir au travers de différentes sensations corporelles sur différents rythmes musicaux.

Elle permet aussi de développer davantage la confiance en soi et de créer des liens au sein du groupe.

Au travers de cette activité, les personnes peuvent développer leur sens de l'observation et l'écoute. La répétition des différents exercices permet de travailler la mémoire et permet à chacun d'évoluer dans sa pratique.

Chaque séance est différente et se compose de chorégraphies mais également d'improvisation. Les personnes sont amenées à danser avec un objet également (foulards, plastique).

Afin de concrétiser ces apprentissages, le groupe participera à une représentation en public au mois de juin 2023.

3.2 Activités et projets par service :

3.2.1 Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisés

Atelier cuisine préparation des repas du CAJ l'Horizon « passerelle travail » :

En septembre 2022, nous avons mis en place l'activité préparation des repas en cuisine pour l'ESAT et le CAJ passerelle travail. Les personnes accueillies au CAJ l'Horizon passerelle travail vérifient la livraison du bon nombre de repas, prennent la température des plats et gèrent la traçabilité, mettent en place les entrées, laitages et desserts dans les parties réfrigérées. Ils s'occupent aussi de la mise en place du nécessaire sur les tables, de la préparation du café et de couper le pain. Le tout en respectant les normes d'hygiène nécessaires à ce type d'activité. Cette activité permet de proposer un temps de travail quotidien aux personnes accueillies qui ont pour projet d'aller travailler, sans être uniquement dépendant des chantiers de conditionnement. Nous préparons les repas de la cantine avec 2 usagers accompagnés d'un éducateur chaque jour, en suivant un roulement.

Nous avons mis en place cette activité pour développer de nouvelles compétences pour les personnes accueillies. Cela leur permettra de découvrir un nouveau secteur où ils pourront travailler peut-être par la suite et susciter l'envie de faire des stages en ESAT dans des ateliers traiteurs ou services généraux.

Dans un second temps, nous comptons mettre en place en 2023 une formation HACCP pour les personnes accueillies et l'équipe éducative. Nous espérons aussi à plus ou moins long terme proposer des formations qualifiantes.

3.2.2 Partenariat entre le CAJ l'Horizon « passerelle travail » et l'ESAT du Château pour des immersions quotidiennes :

Depuis septembre 2022, un groupe de personnes accueillies au CAJ l'Horizon « Passerelle Travail » accompagné d'un éducateur va chaque jour en immersion travail à l'ESAT du Château.

Nous travaillons sur différents chantiers de conditionnement.

Les chaines de travail sont mixtes entre les travailleurs de l'ESAT et ceux du CAJ Passerelle Travail.

Cela permet aux personnes accueillies de s'adapter aux conditions réelles de travail, de pouvoir approfondir et développer leurs compétences et leur permet également de pouvoir utiliser de nouveaux outils (transpalette, codeuse, ...).

Ces immersions permettent de susciter l'envie d'effectuer des stages en ESAT afin d'avancer dans leur projet d'avenir et de se positionner comme futur travailleur.

De plus, les immersions à l'ESAT permettent d'apporter un soutien et une aide appréciable dans la réalisation des chantiers confiés à l'ESAT.

La participation aux réunions d'ateliers en présence des moniteurs d'ateliers, des travailleurs d'ESAT, des personnes du CAJ en immersion à l'ESAT ainsi que de la psychologue, sont des moments appréciés et des temps d'échanges valorisants et inclusifs.

3.2.3 Activité cuisine au CAJ l'Horizon « Passerelle Voltaire » :

Nous mettons en place des ateliers cuisine pédagogique toutes les semaines : une semaine une recette sucrée, une semaine la préparation du repas en entier. Un des objectifs est que les usagers acquièrent des compétences afin de gagner en autonomie dans les confections des repas. Un autre objectif est de maintenir leurs compétences d'une séance à l'autre et/ ou d'entretenir les acquis notamment pour les personnes vieillissantes. Ces séances ont lieues dans un cadre convivial et agréable, propice aux échanges et où règne la bonne humeur et le partage.

Ces ateliers ont aussi pour objectifs de découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs et d'apprendre à apprécier et profiter des temps de repas. L'activité comprend bien sûr le choix équilibré des menus, l'utilisation de produits de qualité et de saison, la réalisation de recettes adaptées, les courses et l'apprentissage de la gestion de l'argent. Cela permet aussi de travailler le l'hygiène et le nettoyage.

3.2.4 Activité Habilités sociales au CAJ l'Horizon « Passerelle Voltaire » :

Au cours de cette activité, un groupe de personnes accompagnées, encadrées par un ou deux éducateurs se rend à l'extérieur, notamment dans le centre-ville de Rueil-Malmaison, dans le but d'apprendre à être autonome dans les déplacements, se comporter de manière adaptée en public, s'adresser aux gens de façon adéquate, et se repérer dans l'espace. Ces sorties peuvent prendre la forme d'une chasse au trésor, pour donner un côté plus ludique à l'activité. Elles permettent également aux personnes accompagnées de bien identifier les différents acteurs de la ville, et de travailler sur l'ouverture aux autres et la socialisation. Des temps en intérieur au CAJ sont également mis en place régulièrement pour faire un récapitulatif de ce qui a été dit, fait ou vécu. Des mises en scènes théâtrales de différentes situations pouvant être rencontrées en extérieur (prendre le bus, acheter des articles dans un magasin ou une boulangerie, aller au restaurant) sont réalisées afin de faciliter la mémorisation et de revenir sur certaines situations vécues.

3.2.5 Services paramédical et thérapeutique :

Le CAJ l'Horizon compte parmi ces effectifs deux psychologues. L'une intervient une journée par semaine sur le CAJ « passerelle voltaire » et l'autre une journée par semaine sur le CAJ « passerelle travail ».

Elles proposent des entretiens individuels au besoin aux personnes accueillies à leur demande où lorsque des difficultés, un mal être persistant sont observés.

Elles mettent en place des groupes de paroles avec supports visuels adaptés pour que chacun puisse s'y inscrire et y donner du sens. Elle assurent aussi le suivi des dossiers médicaux et le liens avec les familles et les partenaires extérieurs pour ce qui concerne le soin (lien avec les CMP, les psychologues libéraux, les psychiatres…).

Elles participent aux réunions d'équipes et sont force de soutien de part leur éclairage spécifique.

La psychomotricienne est aussi la coordinatrice du CAJ l'Horizon. Sur le volet psychomoteur et thérapeutique, elle fait passer des bilans psychomoteurs et mets en place des activités psychomotrices en lien avec les besoins des personnes accueillies et leurs projets. Les ateliers mis en place visent à maintenir ou rétablir les mécanismes des fonctions motrices, perceptivo-motrices, mnésiques, sensorielles, verbales, comportementales… en fonction de l'évolution de l'individu dans son environnement.

La psychomotricité s'appuie sur le concept d'unité et de globalité de la personne ainsi que sur les influences réciproques que peuvent avoir l'activité corporelle et l'activité psychique, cette dernière incluant la dimension intellectuelle et la dimension affective.

La stimulation psychomotrice vise à travers un enrichissement sensoriel et proprioceptif à construire ou développer les liens entre corps et psyché. Elle vise à développer les compétences et les aptitudes de chaque personne accueillie.

Certaines personnes accueillies bénéficient en libéral de prise en charge en kinésithérapie et en orthophonie. La mise en place de ses séances n'est pas gérée par le CAJ.

3.2.6 Services infirmier et médical

Nous n'avons pas de service infirmier ni médical au CAJ. Les rdvs médicaux sont gérés par les familles. Néanmoins nous travaillons en lien avec ces services lorsque cela est nécessaire notamment par le biais d'écrits éducatifs ou de grilles d'observation.

3.3 Services supports

3.3.1 Service de restauration

Société Sogéres pour le CAJ passerelle travail. Commande des repas faits par le secrétariat mutualisé des établissements de Rueil Malmaison. Mise en place faite par le CAJ passerelle travail. Service des plats chauds réalisé par les éducateurs du CAJ passerelle travail et de l'ESAT ne temps de travail. Vaisselle et rangement sont assurés par une société extérieure.

Société Sagère pour le CAJ passerelle Voltaire. Commande des repas faits par l'équipe éducative. Mise en place, vaisselle et rangement fait par une personne des services généraux. Service fait par les éducateurs en temps de travail.

3.3.2 Service transports

Sur le CAJ l'Horizon, la plupart des personnes accueillies sont autonomes dans les transports pour se rendre à l'établissement et seules six personnes bénéficient des services de la PAM 78/92 par le biais de dérogations demandées au département et en lien avec leurs difficultés de mobilisation.

3.3.3 Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux sur le CAJ passerelle travail se fait par une société extérieure en fin de journée.

L'entretien des locaux sur le CAJ passerelle voltaire se fait par les services généraux tout au long de la journée.

4 LA POPULATION ACCUEILLIE

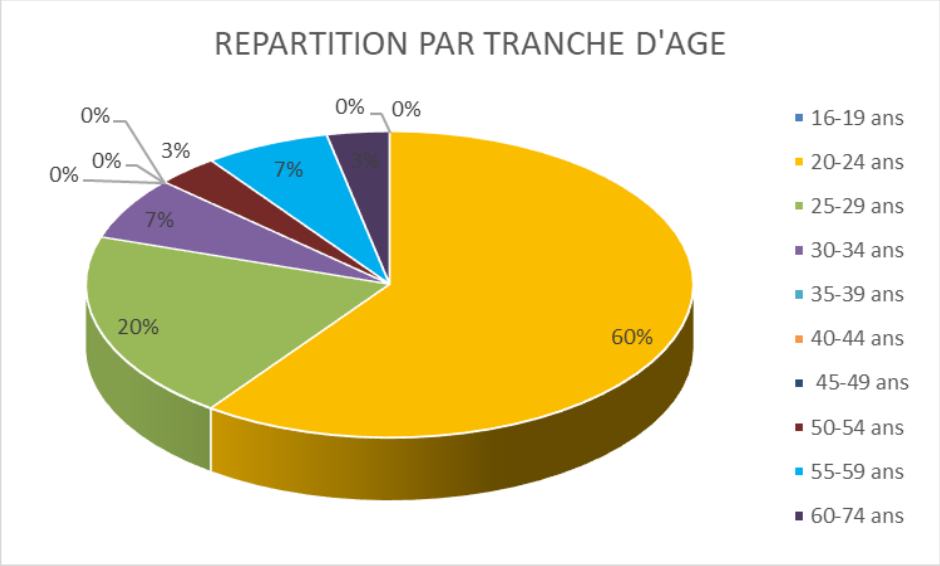

4.1 Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre N-1

-	**ACCUEIL PERMANENT**		
	Hommes	Femmes	**Total**
Nombre présents au 01/01/N-1	13	6	19
Nombre d'entrées en cours d'année	9	4	13
Nombre de sorties en cours d'année	1	1	2
Nombre présents au 31/12/N-1	21	9	30
	ACCUEIL TEMPS PLEIN		
Nombre accueillis sur l'année	14	8	22
	ACCUEIL SEQUENTIEL		
Nombre accueillis sur l'année	5	3	8
	ACCUEIL TEMPORAIRE (*)		
Nombre accueillis sur l'année	0	0	0
	ACCUEIL PAG (**)		
Nombre en situation PAG	4	1	5
	ACCUEIL STAGIAIRES		
Nombre de stagiaires	13	9	22

(*) 3 mois maximum

(**) Plan d'Accompagnement Global

Admissions et provenances au 31/12/N-1

Provenances	**Effectif global au 31/12/N-1**	**Admissions N-1**
Famille/candidature spontanée		
Entreprise adaptée		
Entreprise		
Établissement de santé		6
IME/EMPRO		
CAJ		
ESAT		4
Foyer Occupationnel		
Inconnue		2 PAG 1PCPE
Total		

Commentaires : proximité géographique des prises en charge, égalité de traitement dans les critères d'admission,

- Nombre de sorties et destinations sur l'année

Destinations / Années	**N-1**
Entreprise ordinaire	
Entreprise Adaptée	
Famille	
Habitat inclusif diffus	
Habitat inclusif partagé	
Réorientation FO	
Ets sociaux et médicaux-sociaux	
EHPAD	
EHPAD Section PHV	
M A S	
F A M	
C A J	
Famille d'accueil	
Sortie vers ESAT partenaire	
Sortie vers ESAT ADC LRS	2
Hospitalisation secteur Psy.	
Inconnu	
Décès	
T O T A L	2

4.2 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA AU 31/12/N-1	14
REUNIONS CVS	3
AUTRES REUNIONS / BENEFICIAIRES	7
AUTRES REUNIONS / AIDANTS	0

5 LES RESSOURCES HUMAINES

5.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre

Au 31 décembre 2022, le personnel du CAJ L'HORIZON était composé de 9 salariés représentant 10,09 équivalents temps plein (ETP) :

- 6 éducatifs (moniteur éducateur, éducateur spécialisé conseiller en éducation sociale et familiale)
- 2 paramédicaux (psychologue, psychomotricien)
- 1 administratif (comptable)

5.2 Mouvements du personnel

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	1
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	1
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	2
Taux d'ETP vacants	9.91%

L'Agence national de santé (ARS) a fait le constat des difficultés rencontrées par les recruteurs du secteur médicosocial lors de sa conférence portant sur les dispositifs de recrutement dans le domaine des métiers du soin et du lien le 14 octobre 2022 :

« Les métiers de l'accompagnement, de l'intervention sociale, de la petite enfance et du médico-social connaissent une crise importante. Avec un fort turnover, des départs à la retraite importants, une baisse d'attractivité des formations, le constat est le même pour tous ces secteurs : une forte tension et un manque important de main d'œuvre.

En Ile de France, la situation démographique des RHS est marquée par :

- *une demande de soins croissante liée à l'augmentation de la population et son vieillissement ;*
- *une pyramide des âges défavorable sur certains métiers ;*
- *un taux de fuite important (exemple 11% des IDE diplômés en Île-de-France exercent dans une autre région) ».*

Ce même diagnostic a pu être observé sur le terrain en matière de recrutement tout au long de l'année 2022 à travers différents constats :

- 2 démissions ;
- Manque d'expérience ou de compétences propres à nos métiers du médico-social des candidats rencontrés.

La stratégie de recrutement et de mobilités mise en place a consisté à valoriser l'expérience, le professionnalisme et le savoir-être des candidats internes et externes afin d'assurer un accompagnement de qualité à nos usagers ; et à faire évoluer l'organisation et les équipes par la promotion interne.

Cette politique s'accompagne, sur du moyen-long terme, par un accompagnement interne et des formations certifiantes ou qualifiantes à nos pratiques et à nos métiers, pour professionnaliser et stabiliser les équipes.

En matière de recrutement, la Direction de l'établissement bénéficie du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines pour :

- La diffusion d'annonces et la promotions des postes vacants au sein de l'établissement, en interne comme à l'externe sur des sites de diffusion d'offres d'emploi sur des plateformes professionnelles (exemple : LinkedIn, Pole Emploi, Indeed, Join) ;
- La participation à des forums et salons de recrutement ;
- La sélection des candidats et l'accompagnement des responsables ;
- La proposition, la gestion et le suivi de l'embauche et l'intégration du personnel.

Pour 2022, l'établissement n'a pas eu recours au recrutement de personnel de travail temporaire.

L'objectif pour 2023, dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2022, est de diminuer le turn-over sur l'établissement et de stabiliser les équipes. L'objectif principal étant d'améliorer l'accompagner de nos usagers.

5.3 Organisation et management

5.3.1 L'organisation du travail et les nouvelles orientations

En 2022, la direction territoriale Ile-de-France a souhaité structurer et renforcer l'organisation des établissements de Rueil-Malmaison. Cela s'est traduit par de nouvelles modalités de travail, un nouvel organigramme, des projets d'établissements et personnalisés structurés ou encore de nouveaux plannings.

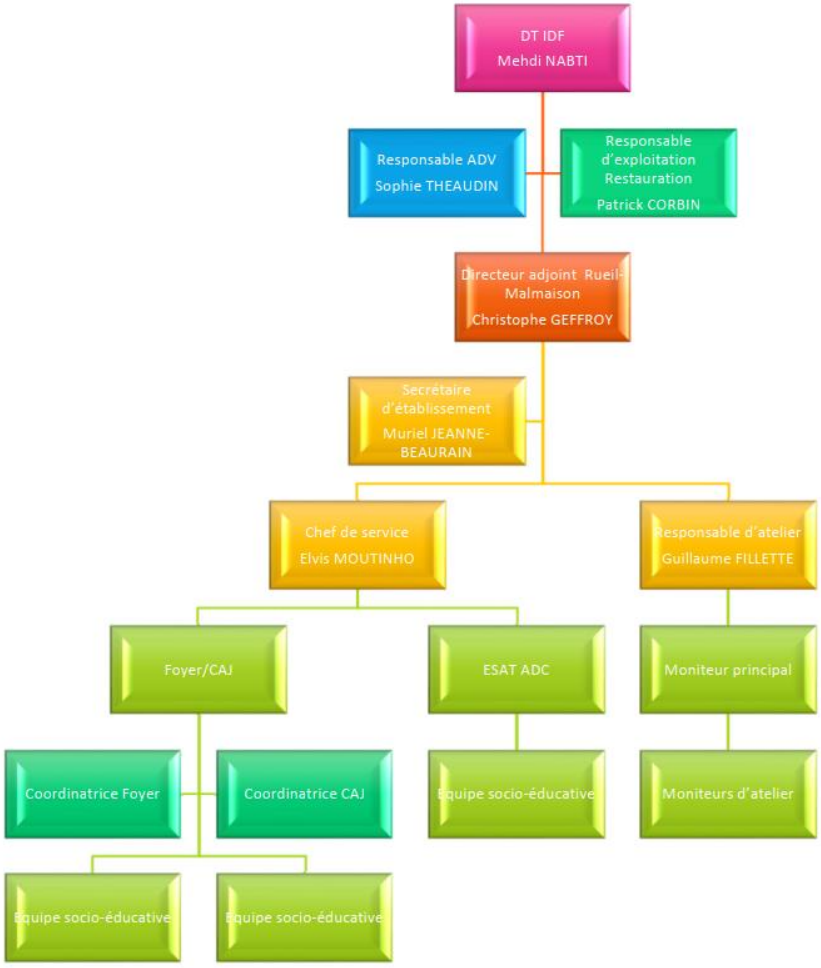

5.4 Le CODIR, ses nouvelles modalités de travail

De nouvelles modalités de travail ont été mises en place :

- Des réunions en équipe pluridisciplinaire (psychologue et éducatifs) ;
- Des réunions par service (éducatif, entretien, administratif) ;
- Un accompagnement et un soutien renforcés des responsables hiérarchiques au quotidien.

En juin 2022, l'organigramme et l'organisation du CAJ L'HORIZON et des établissements de Rueil-Malmaison ont évolué :

- Départ en retraite de l'ancien directeur ;
- Promotion du chef d'ateliers sur le poste de directeur adjoint des établissements de Rueil-Malmaison ;
- Promotion de l'éducateur spécialisé de l'ESAT ATELIER DU CHATEAU sur le poste de chef de service éducatif des établissements de Rueil-Malmaison ;
- Embauche d'une responsable de l'accompagnement des ressources humaines.

Cette réorganisation s'est accompagnée de nombreux changements dans l'organisation et la répartition du travail de chacun, la réflexion sur le temps de travail, et la mise en place de procédures et d'outils pour structurer les équipes.

Par exemple :

- Le service comptabilité est désormais organisé par établissement ;
- La secrétaire de l'établissement participe à toutes les réunions d'équipes et de service et rédige les comptes-rendus, ce qui lui permet d'être un véritable support à tous les services ;
- Le chef de service éducatif et les équipes éducatives œuvrent pour reprendre les missions en lien avec le suivi des dossiers des usagers ;
- De nouveaux plannings ont été pensés et seront mis en place en 2023 pour les équipes éducatives et les services généraux, pour faciliter la prise en charge des bénéficiaires.
- Des négociations sont en cours sur le temps de travail au niveau national qui concerneront à terme le personnel administratif et paramédical ;
- De nouvelles fiches de postes ont été élaborées pour accompagner le changement et préciser le rôle de chacun et le « qui fait quoi ».

5.5 Développement des Compétences

La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs. Son but est de faciliter leur intégration sociale pour une vie digne et heureuse, tout en respectant leurs différences.

En 2019, l'Association a revisité son projet associatif. L'objectif est de s'appuyer sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

Dans ce cadre l'Association investit dans la formation des professionnels et des bénévoles afin de consolider et développer leurs compétences, tout en mettant en œuvre de nouvelles modalités d'actions, pour allier encore davantage technicité et capacités relationnelles et humaines.

L'Association a défini pour l'ensemble des établissements les orientations de la formation professionnelles pour 2022, à savoir :

- L'accompagnement des professionnels, notamment par l'actualisation de leurs connaissances, leur adaptation aux évolutions et aux enjeux du secteur, et en leur permettant d'acquérir de nouveaux outils pour l'exercice de leur fonction ;
- La mise en place d'actions de formation collectives essentiellement axées sur l'autisme, en y associant une démarche de supervision (technique pédagogique permettant une meilleure appropriation des savoirs acquis en formation) et d'analyse des pratiques ;
- L'organisation de formations sur des thèmes ciblés tels que l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT, la bienveillance et la bientraitance, la vie affective et la sexualité de la personne en situation de handicap, ou bien encore la prévention et la gestion des troubles du comportement, les particularités sensorielles et les stratégies éducatives ;
- Dans la mesure du possible, l'accompagnement de professionnels dans un parcours diplômant ou certifiant ;
- La poursuite des formations relatives à la sécurité, sous forme de formation initiale ou de recyclage (formations SST, incendie, guide-fil et serre-fil, mais également des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité alimentaire (norme HACCP, par exemple), ou bien encore les habilitations électriques ;
- L'accompagnement des Professionnels sur les écrits professionnels, l'apprentissage de la langue française, l'illettrisme, ou bien encore les écrits FALC (facile à lire et à comprendre) ;
- Une sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme pour les professionnels exerçant des fonctions périphériques aux domaines socio-éducatifs (chauffeurs, surveillants de nuit, par exemple) ;
- La mise à jour sur les évolutions réglementaires fréquentes nécessite une actualisation régulière des connaissances pour les Professionnels exerçant des fonctions support (par exemple, des évolutions de la réglementation sociale/RH impactant les fonctions comptables, paie et RH).
- Et enfin, une réflexion autour de l'accompagnement de la communauté managériale.

La Résidence Sociale a également souhaité pour 2022 des actions de formation tournées vers des approches innovantes, telles que la médiation animale ou la permaculture

Concernant le CAJ L'HORIZON, ces orientations professionnelles ont été déployées à travers le plan de développement des compétences piloté par la direction de l'établissement.

En 2022, 89% (11 salariés présents sur la période) du personnel a bénéficié d'une formation.

Huit formations collectives ont été organisées dont ont pu bénéficier, au total, dix-sept salariés :

- Snoezelen
- Guide-fil et Serre-fil
- Incendie
- Analyse des Pratiques Professionnelles : soutien et accompagnement des équipes
- Moniteur d'Atelier
- Avancée en âge des travailleurs en ESAT : impact sur les pratiques professionnelles
- Acteur PRAP 2S
- Animateur retraite

Un partenariat a été mis en place avec Laurent DEGRAVE, psychologue clinicien depuis 2005, pour des analyse des pratiques professionnelles, soutien et accompagnement des équipes, régulation et supervision.

L'objectif est de permettre aux équipes un temps de réflexion et d'élaboration en lien avec les problématiques rencontrées dans l'accompagnement des usagers du service. Le groupe analyse des pratiques vise à soutenir, accompagner les équipes et à questionner ses pratiques professionnelles.

A partir d'une situation présentée par un participant les mécanismes psychiques en jeu dans la relation inter-individuelle sont mis en évidence. La séance se déroule en trois temps : le temps de récit, le temps des écoutants et le temps de l'élaboration ; et il n'y a pas de lien hiérarchique entre les participants du groupe. Le groupe est constitué de 8 personnes au maximum. Il est prévu 10 séances d'une durée d'une heure et 30 minutes entre septembre 2022 et juillet 2023.

Pour ce qui concerne l'accompagnement managérial au sein du CAJ L'HORIZON un soutien est assuré par les fonctions support et la direction territoriale et générale. Des réunions institutionnelles ont été mise ne place pour favoriser les rencontres et les échanges entre pairs (exemple : réunion du CODIR Ile-de-France, réunion COMEX, séminaire manageurs et fonctions supports …).

En matière de développement des compétences, la Direction de l'établissement bénéficie depuis fin 2022 du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines, qui reprend notamment pour 2023 la mise en œuvre et le suivi du plan de développement des compétences et les entretiens professionnels.

Avancée en âge des travailleurs en ESAT : impact sur les pratiques professionnelles

- Du 04/10 au 06/10/2022
- Laure OUGIER (CAJ)

5.6 Qualité de vie au travail

5.6.1 Prévention des risques professionnels et suivi médical

- Suivi de la médecine du travail pour 2022
- La direction est accompagnée par la direction RH et le référent prévention de l'association dans la mise à jour du Document Unique des Risques Professionnelles (DUERP) pour 2022/2023.

5.6.2 Télétravail

Actuellement, le télétravail est uniquement proposé au personnel administratif. Une politique d'ouverture à ce type de pratique est actuellement en cours pour permettre au profesionnel educatif de travailler à domicile sur leurs écrits profesionnels.

5.6.3 PRAP 2S

Les formations Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S) ont été déployées en 2022 sur l'ensemble des établissements de l'Association.

Cette formation est destinée initialement au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle réalisée en interne par Laurent HANOT, éducateur sportif au sein de notre EMP de Levallois-Perret et formateur, et elle a été pensée pour tous les personnels de l'Association.

Au total, 53 acteurs PRAP 2S ont été formés en Ile-de-France en 2022, dont 2 salariés du FOYER L'HORIZON. L'objectif pour 2023 est d'y inscrire l'ensemble personnel restant, toute fonction confondue.

6 BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

6.1 Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 86 - CITL L HORIZON - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Dotations, apports ou fonds associatifs	50 293.07	50 293.07
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	36 000.74	54 181.29
- Terrains			Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement	15 000.00	15 000.00
- Constructions	349 273.76	349 273.76	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		
- Installations techniques, matériels et outillages	9 015.57	14 505.57	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	121 193.43	123 033.40	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	338 888.43	340 130.27
			- Installations, matériels et outillages techniques	3 611.66	5 233.68
			- Autres immobilisations corporelles	110 640.66	114 457.48
Immobilisations financières			Amortissements des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**479 482.76**	**486 812.73**	**TOTAL I**	**554 434.56**	**579 295.79**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**74 951.80**	**92 483.06**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	60 000.00	60 000.00
Créances glissantes			Résultat excédentaire	157 498.74	53 586.87
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	197 692.54	320 185.28
			Provisions pour risques et charges	533.16	553.00
			Fonds dédiés à l'exploitation		2 112.00
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV			**TOTAL III**	**415 724.44**	**436 437.15**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**415 724.44**	**436 437.15**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**490 676.24**	**528 920.21**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	2 803.40	3 787.49
Créances sur organismes payeurs, usagers	22 856.08	44 321.62	Dettes sociales et fiscales	19 919.19	42 267.96
Créances diverses d'exploitation	2 671.27	24 045.64	Dettes diverses d'exploitation	50.00	50.00
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	2 060.76	3 866.66	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	0.00	4 603.13	Comptes de liaison exploitation	56 050.96	116 843.03
TOTAL VI	**27 588.11**	**76 837.05**	**TOTAL V**	**78 823.55**	**162 948.48**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**	**51 235.44**	**86 111.43**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	541 911.68	615 031.64	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**541 911.68**	**615 031.64**	**TOTAL VII**		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**541 911.68**	**615 031.64**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**1 048 982.55**	**1 178 681.42**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**1 048 982.55**	**1 178 681.42**

6.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.

Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	87 984.93 €	86 944.97 €	505 562.54 €	555 472.75 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	431 220.12 €	424 111.95 €	30 900.91 €	54 427.77 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	40 990.44 €	45 930.31 €	434.03 €	673.58 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	560 195.49 €	556 987.23 €	536 897.48 €	610 574.10 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	53 586.87 €	23 298.01 €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE

6.3 Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements. (Cf. annexe)

ETABLISSEMENT	FINESS	DOT. ANNUELLE actualisée	CD 92 - Tarification 2020 des non alto séquanais	CD 92 - Tarification 2022 des non alto séquanais	Revalorisations salariales + révision taux d'actualisation	DOTATION GLOBALE 2022
CAJ HORIZON	920060720	505 562.53	-49 599.49	60 504.56	39 005.15	555 472.75

6.4 Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **86 - CAJ L HORIZON**

Compte **1010000** au **9999990**

N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
20220801	APPAREILLAGE CLIMATISATION	25/08/2022	1	L	10	25/08/2022	5 490.00		25/08/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=1**			**5 490.00**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
20220401	ORDI PORTABLE COMPTABILITE DELL	04/04/2022	1	L	3	04/04/2022	1 198.80		04/04/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=1**			**1 198.80**			
Compte n° : 2184000 Mobilier										
20220201	6 CHAISES STANDARD	04/02/2022	1	L	5	04/02/2022	941.18		04/02/2022	Acquisition
20220701	DARTY RETROPROJECTUR XIAOMI	20/07/2022	1	L	3	20/07/2022	599.99		20/07/2022	Acquisition
Total * Compte 2184000 Mobilier				**Nb=2**			**1 541.17**			
TOTAL GENERAL							**8 229.97**			

6.5 Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation

Etablissements	Résultats	Affectation
CAJ	103 186.36€	➢ 42.7k€: Réserve d'investissement ➢ 60.5k€: Financement mesure d'exploitation

7 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

7.1 Partenariats & Coopération

- Planning famillial intervention autour de la sexualité
- Esat atelier du château immertions stage
- Police nationnal sensibilisation danger des reseaux sociaux, securité routiere.
- Ime, Impro,esat du secteur

7.2 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

- La Bientraitance, une charte au niveau nationale sera élaborée courant 2023. Une 1ère demi-journée de travail sera organisée en juin 2023 et sera partagée avec les équipes de L'Ile de France.
- Démarche d'amélioration de la qualité
  - le déploiement de l'outil Ageval, est actuellement en cours sur le CAJ.
  - Une auto-évaluation devrait se faire courant septembre 2023 et ce sur 10 mois.

8 CONCLUSION :

L'année 2022 constitue pour le CAJ « L'HORIZON » une année charnière.

La passerelle travail de l'établissement tend a plus se professionnaliser afin de mieux former les personnes accompagnées vers le milieu du travail. Ainsi en partenariat avec l'ESAT du Château, des immersions au sein des divers ateliers sont mises en place (conditionnement, cuisine/self) ou le seront prochainement (espaces verts et traiteur).

Le nouvel agrément nous a permis d'accueillir 15 ETP supplémentaires sur la nouvelle passerelle Voltaire crée en septembre 2021. Cette extension permet aujourd'hui de répondre aux besoins de nouvelles personnes ayant des projets autre que la mise au travail. Ainsi, sur cette extension, nous accueillons de jeunes adultes ayant besoin de développer leurs compétences et de formaliser un projet d'avenir. Ce même service accueille également des personnes en situation de handicap vieillissantes dont nous accompagnons la transition vers la retraite. Le service leur permet en lien avec les ESAT, de bénéficier d'un accompagnement spécifique maintenant leur acquis et d'une adaptation du temps de travail . Ces personnes peuvent être accueillies à temps plein ou en séquentiel en fonction de leurs besoins et des accompagnements médicaux ou paramédicaux dont ils peuvent bénéficier à l'extérieur.

Les nouvelles politiques publiques nous invitent aujourd'hui à penser, organiser, structurer différemment nos modalités d'accompagnement qui doivent résolument s'inscrire dans une logique de parcours, adaptée aux besoins spécifiques, complexes et variés du public.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022
ART R.314-50 du CASF

FOYER RUEIL ÉSAT 92

DOCUMENT 12/04/23

1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2
2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 3
3 ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 1
3.1 La vie de l'établissement ou du service 1
4 Activités et projets par service : 2
4.1 Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisés 2
5 LA POPULATION ACCUEILLIE 6
5.1 Variation des effectifs 6
5.2 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 8
5.3 Politique de prévention 9
6 LES RESSOURCES HUMAINES 9
6.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre 9
6.2 Mouvements du personnel 9
6.3 Organisation et management 11
7 BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 16
7.1 Bilan financier 16
7.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits 17
7.3 Produits de la tarification 17
7.4 Tableau des investissements 18
8 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 19
8.1 Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 19
8.2 Partenariats & Coopération 19
8.3 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 19
9 CONCLUSION : 20

1 PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs ».

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay

2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement Foyer d'hébergement l'Horizon, situé sur le territoire 92 depuis sa création en mai 1999.

Adresse :62 rue Voltaire Rueil Malmaison 92500

Téléphone : 01 41 39 92 70

E mail : foyer92.educ@laresidencesociale.org

N° FINESS : 920815347

Autorisation en cours (art L313-1) : 24 janvier 2017

Capacité autorisée, installée, financée :30 ETP

Nombre de jours d'activité :331

Type d'accueil : hébergement de nuit internat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directeur Adjoint :	M. Chistophe GEFFROY

3 ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

3.1 La vie de l'établissement ou du service

3.1.1 Faits marquants :

3.1.1.1 Inauguration Palais omnisport Alain Mimoun avril 2022:

En avril 2022, les résidents adhérents au RAC, le Rueil Athlétic Club "section Tennis de table" ont été invités à l'inauguration du palais omnisport Alain Mimoun. Celui-ci est situé dans l'éco-quartier à côté du foyer. Le partenariat entre le foyer et le RAC est un partenariat de longue date. Depuis 15 ans maintenant, une douzaine de résidents ont une licence de la fédération française de tennis de table et s'entrainent tous les jeudis soirs.

Á l'occasion de cet évenement, plusieurs démonstrations de pongistes professionnels ont été proposées ainsi que la venue de Jean philippe Gatien (vice champion du monde olympique et champion du monde de tennis de table) dont la salle inaugurée, porte son nom.

L'invitation des pongistes du foyer à cet évenement a montré leur pleine intégration dans la section tennis de table de Rueil Malmaison et plus largement, leur place dans le paysage sportif de la ville et du quartier.

Les résidents ont été ravis de cette manifestation qui a permis de mettre à l'honneur et de valoriser leur sport et leur particpation.

3.1.1.2 Organisation du 1er Café des Familles le samedi 19 novembre 2022 :

Le samedi 19 novembre 2022 a eu lieu le premier "Café des Familles", organisé à l'initiative de l'équipe éducative du foyer. Cet évenement a remporté un grand succés aussi bien auprès des familles que des résidents. Ils ont participé en nombre à cette rencontre.

Cet événement a été l'occasion de présenter le renouvellement récent de l'équipe éducative et l'équipe de direction. Il a également permis aux familles de se rencontrer entre elles et de créer du lien.

Les personnes accompagnées ont participé pleinement à l'organisation de cet évenement. Elles ont aidé à la mise en place du buffet petit-déjeuner, ainsi qu'à la confection de décorations florales. Décorations qui ont été offertes aux familles pour clôturer l'évenement.

L'ensemble des familles et des résidents ont pu nous remercier de cette initiative. Leur satisfaction a pu être confirmée via les résultats d'une enquête de satisfaction qui leur a été soumise quelques semaines après l'évenement.

Il a été décidé en collaboration, de renouveler ce café des familles deux fois par an. Il représente un espace de rencontre et de partage plus informel, aussi bien pour les familles entre elles, que pour les familles avec l'équipe.

4 ACTIVITES ET PROJETS PAR SERVICE :

4.1 Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisés

4.1.1 Course de "caisse à savon"

Cette année les résidents ont participé à la course de "caisse à savon", évènement organisé par la paroisse associative de Rueil Malmaison. Il s'agit d'un événement qui a lieu tous les ans au mois de mars, ouvert à tout public. Le principe est de participer à une course de caisse à savon. Les résidents accompagnés d'une éducatrice ont ainsi pu dans un premier temps, fabriquer "une caisse à savon" au cours d'un atelier dédié par la paroisse. Un bénévole de la paroisse les a aidé dans sa confection (sciage des planches, montage et vissage de la caisse). Une fois la caisse à savon montée, celle-ci a été personnalisée et peinte par un groupe de résidents au foyer. La confection de cette caisse à savon a été le fruit d'un travail collaboratif et partagé. Elle a permis de mettre en lumière les potentiels et capacités de bricolage de certains résidents et de les rassembler autour d'un but commun.

Dans un second temps, a eu lieu la course qui a rassemblé neuf équipes de toutes horizons (collègiens, lycéens, particuliers). L'équipe du foyer était composée de sept participants. Il s'agissait d'une course relai dans un temps imparti.

Cet événement a crée une effervécence collective au sein du groupe de résidents, mais également auprès de tous les participants et organisateurs de la course. Ce fût un temps de partage, d'inclusion et de reconnaisance durant lequel les résidents ont pu être valorisés et félicités de leur travail. Ce qui leur a valu le prix "coup de cœur" attribué par le jury. Les organisateurs ont souhaité saluer la participation à cet événement et l'engagement des résidents. Un temps de découverte mutuelle, qui a permis de tisser un lien et un partenariat entre acteurs de quartier. Le foyer a participé à deux autres évenements organisés par la paroisse avec une kermesse de quartier au mois de mai (aide à la mise en place) et l'aide au service au Café Joyeux éphémère de Rueil au mois d'avril.

4.1.2 Inclusion en club d'Aikido

Á la rentrée de septembre 2022, deux résidents ont été accompagnés dans un projet d'inscription à une activité sportive extérieure au foyer. Cet accompagnement part d'un besoin exprimé par ces deux résidents et leur volonté de découvrir des nouveaux sports aussi bien dans le milieu ordinaire que dans le milieu adapté.

Cet accompagnement s'est fait en plusieurs étapes: participation au forum associatif de la ville, rencontre avec les représentants des associations, présentation de leur projet et démarchage téléphonique, cours d'essai. Leur choix s'est porté sur l'Aikido, proposé par un club non adpaté de la ville.

Les deux personnes concernées ont été accompagnées à mener elles-mêmes chaque étape et à aller au bout de ce projet, malgré leurs craintes de ne pas être ingégrées et de se confronter à des adhérents et une organisation au départ "non adaptée".

Leur inscription à ce sport et leur inclusion dans un club du quartier sont aujourd'hui des réussites. Elles ont permis de les valoriser et de les aider à avoir confiance en leurs potentialités. De façon plus générale, ces projets individuels ont permis au foyer de tisser un nouveau lien avec une association sportive de la ville et d'encourager encore et toujours l'accès au droit commun des personnes en situation de handicap.

4.1.3 Projet éducatif apprentissage et entretien du linge

En novembre 2022, une enquête a été menée auprès des résidents portant sur l'entretien du linge et l'utilisation de la machine à laver. Leur linge personnel a toujours été entretenu par une agent de service, ayant des fonctions de lingère.

Cette enquête avait pour but de les sensibiliser sur leur autonomie et la gestion de leur linge et à terme, de permettre à ceux qui le souhaitaient, d'entretenir leur linge de manière autonome. Une vingtaine de personnes se sont montrées intéressées pour apprendre à utiliser la machine à laver.

Un projet éducatif s'est alors élaboré avec une mise en place en plusieurs étapes. Une première étape qui a consisté à tester leurs connaissances de base, une étape de démonstration collective, puis d'application et enfin une étape d'accompagnement individuel. Des supports visuels ont également été crées, affichés et mis à leur disposition comme "le guide d'entretien du linge" et "la notice simplifiée" de l'utilisatiion de la machine à laver.

Suite à ces actions, des résidents ayant pour projet de vivre en appartement autonome sur le long terme, entretiennent désormais de façon autonome leur linge. Cette action s'est pleinement inscrite dans leurs projets individualisés et leur quotidien au foyer.

4.1.4 Services paramédical et thérapeutique

En septembre 2022, le foyer a acceuilli sa nouvelle psycholologue. Le poste était vacant depuis le départ de la précedente psychologue au début de l'année 2022. Cette arrivée a permis aux résidents de pouvoir bénéficier de nouveau, d'un espace dédié de soutien psychologique, et également à l'équipe éducative de profiter d'un appui pluridisplinaire dans la réflexion et l'élaboration de l'accompagnement des résidents. Enfin, de relancer et repenser le partenariat avec les familles et avec les acteurs extérieurs (thérapeutes en libéral, CMP, planning familial, ect).

L'année 2022 a également été marqué par la poursuite du partenariat avec Mr Lebon, sophrologue. Il intervient sur le foyer tous les mardis, hors vancances scolaires. Il propose des séances collectives, dans lesquelles il met en place des accompagnements individuels spécifiques, adaptés aux besoins de chaque participant. Onze personnes accompagnées sur le foyer, participent de manière régulière aux séances. Pour certaines d'entre elles, la participation à la sophrologie fait partie de leurs projets personnalisés, comme moyen d'action pour atteindre des objectifs co-construits (gestion du stress et de certaines angoisses, bien être au quotidien, auto-apaisement). L'activité sophrologie telle qu'elle l'est proposée sur le foyer permet à de nombreux résidents d'avoir accés à une pratique thérapeutique, à laquelle ils ne pourraient pas avoir accés en libéral (séance individuelle onéreuse, acéssibilité et adaptation du professionnel au handicap, etc..).

L'année 2022 a par ailleurs été marquée par la fin de notre partenariat avec la Pharmacie Nouvelle, qui produisait les pilluliers sous blisters de certains résidents.

Nous avons du chercher une nouvelle pharmacie proposant la même prestation, afin de continuer la sécurisation de la délivrance des traitements par l'équipe éducative. La nouvelle pharmacie fait partie du réseau Médipac, qui utilise la plateforme Médissimo, assurant un meilleur suivi des ordonnances et de leur renouvellement.

Enfin le dernier trimestre de l'année 2022 a été marqué par la volonté de l'établissement et de l'équipe éducative de se positionner d'avantage en relai des familles pour l'accompagnement des résidents à leurs rendez-vous médicaux et paramédicaux. Ainsi que dans l'accompagnement des résidents sur le foyer en cas d'arrêt maladie. Jusqu'à présent, les familles réalisaient quasi systématiquement les RDV médicaux et l'usager rentrait systématiquement au domicile de la famille en cas de maladie. Le champ a été ouvert à cette possibilité d'accompagnement et certains résidents et familles s'en sont saisis dès cette fin d'année.

5 LA POPULATION ACCUEILLIE

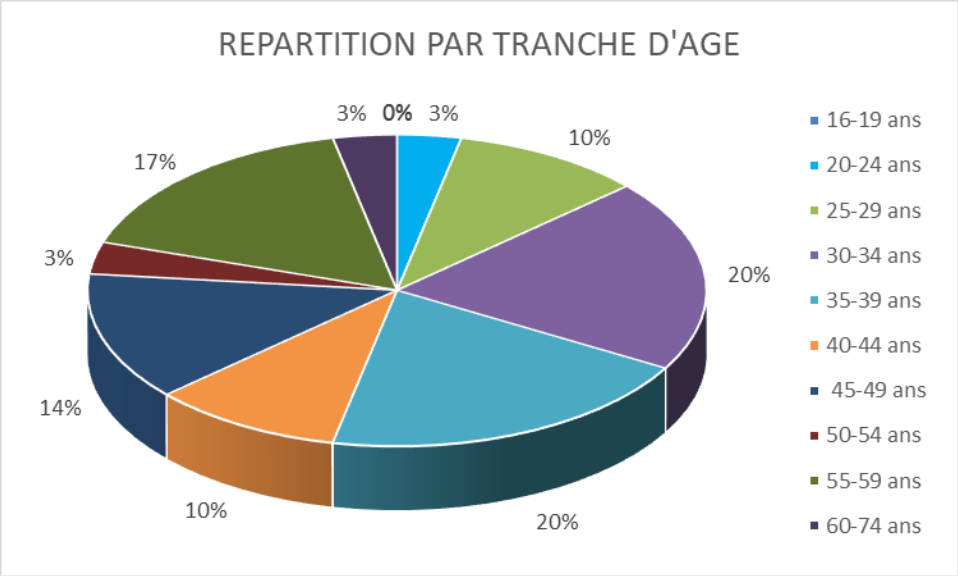

5.1 Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre N-1 : 30 personnes accueillies dont 30 E.T.P.

-	**ACCUEIL**	**PERMANENT**	
	Hommes	Femmes	**Total**
Nombres présents au 01/01/N-1			30
Nombre d'entrées en cours d'année	2	1	3
Nombre de sorties en cours d'année		3	
Nombres présents au 31/12/N-1			30
	ACCUEIL	**TEMPS PLEIN**	
Nombre accueillis sur l'année			30
	ACCUEIL	**SEQUENTIEL**	
Nombre accueillis sur l'année			0
	ACCUEIL	**TEMPORAIRE (*)**	
Nombre accueillis sur l'année			0
	ACCUEIL	**PAG (**)**	
Nombre en situation PAG			0
	ACCUEIL	**STAGIAIRES**	
Nombre de stagiaires			0

(*) 3 mois maximum

(**) Plan d'Accompagnement Global

Admissions et provenances au 31/12/N-1

Provenances	**Effectif global au 31/12/N-1**	**Admissions N-1**
Famille/candidature spontanée	3	
Entreprise adaptée		
Entreprise		
Établissement de santé		
IME/EMPRO		
CAJ		
ESAT		
Foyer Occupationnel		
Inconnue		
Total	3	

- Nombre de sorties et destinations sur l'année

Destinations / Années	**N-1**
Entreprise ordinaire	
Entreprise Adaptée	
Famille	
Habitat inclusif diffus	
Habitat inclusif partagé	
Logement autonome/indépendant	1
Réorientation FO	
Ets sociaux et médicaux-sociaux	
EHPAD	
EHPAD Section PHV	1
M A S	
F A M	
C A J	
FOYER DE VIE	1
Famille d'accueil	
Sortie vers ESAT partenaire	
Sortie vers ESAT LRS	
Hospitalisation secteur Psy.	
Inconnu	
Décès	
T O T A L	3

5.2 Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA AU 31/12/N-1	4
REUNIONS CVS	3
AUTRES REUNIONS / BENEFICIAIRES	- 1 Réunion des résidents en mai -1 Réunion parents/résidents par LRS (présentation de Mr Oger)
AUTRES REUNIONS / AIDANTS	Café des familles en novembre

En raison du manque d'effectif salarial (1/3 de l'équipe manquante jusqu'en mai/juin) et de la difficulté à recruter, peu de PPA Projet Personalisé d'Accompagnement ont été faits et actualisés sur l'année 2022.

En cette fin d'année 2022, la priorité donnée pour l'année 2023 est l'élaboration et la mise à jour des PPA et de leur process.

Le process et les outils du PPA vont faire l'objet pour cette prochaine année d'une co-création sous forme de groupes de pilotage réunissant les éducateurs, la psychogue, le chef de service et la coordinatrice. L'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées vont être au cœur des réflexions et du travail de refonte mené par l'équipe éducative et l'équipe de direction.

Suite au premier café des Familles organisé dans l'année, et toujours dans une volonté d'échange et de partenariat avec les personnes accompagnées et leurs familles, la direction et l'équipe éducative ont initié une enquête de satisfaction pour recueillir leurs avis. Elle portait sur l'organisation, les objectifs de cette rencontre et les pistes d'amélioration à envisager. Une vingtaine de familles et une quinzaine de résidents ont répondu à l'enquête. Les retours ont été positifs pour une grande majorité et ont mis en lumière une volonté commune de réitérer ce format de rencontre et les intérêts de ce dernier : renforcement, voire création du lien des familles entre elles et les familles avec l'équipe éducative, découverte des nouvelles activités et des réalisations des résidents, partage autour d'un temps de vie informel au sein du foyer. Les résidents ont apprécié être associés à l'organisation de cet évènement et leur participation a pu être valorisée par la confection de décorations florales, remises aux familles.

5.3 Politique de prévention

5.3.1 Sensibilisation Vie Affective et Sexuelle

Au cours du mois de juin, les éducateurs ont mis en place une action de sensibilisation autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Cette action s'est formalisée à travers des groupes de paroles mixtes, animés par une éducatrice. Des thèmes comme le consentement, l'amour et l'amitié ou encore le rapport à soi ont été abordés.

Une action ponctuelle a également été menée par une éducatrice. Cette dernière avait pour objectif d'apporter et de partir des savoirs théoriques sur le corps humain et ses différences, pour amener les résidents à une réfléxion et un échange commun sur leurs savoirs et leurs représentations de la sexualité.

6 LES RESSOURCES HUMAINES

6.1 L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre

Au 31 décembre 2022, le personnel du FOYER L'HORIZON était composé de 15 salariés représentant 15,64 équivalents temps plein (ETP) :

- Éducatifs (accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, conseiller en économie sociale et familiale)
- 1 paramédical (psychologue)
- 1 administratif (comptable)
- 4 agents d'entretien
- 2 surveillants de nuit qualifiés

6.2 Mouvements du personnel

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	5
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	5
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	0
Taux d'ETP vacants	6,39%

Les horaires de travail du foyer étaient peu attractifs et posaient une difficulté majeure de recrutement surtout pour ce type d'établissement

L'Agence Régional de Santé (ARS) a fait le constat des difficultés rencontrées par les recruteurs du secteur médico-social lors de sa conférence portant sur les dispositifs de recrutement dans le domaine des métiers du soin et du lien le 14 octobre 2022 :

« Les métiers de l'accompagnement, de l'intervention sociale, de la petite enfance et du médico-social connaissent une crise importante. Avec un fort turnover, des départs à la retraite

importants, une baisse d'attractivité des formations, le constat est le même pour tous ces secteurs : une forte tension et un manque important de main d'œuvre.

En Ile de France, la situation démographique des RHS est marquée par :

- une demande de soins croissante liée à l'augmentation de la population et son vieillissement ;
- une pyramide des âges défavorable sur certains métiers ;
- un taux de fuite important (exemple 11% des IDE diplômés en Île-de-France exercent dans une autre région) ».

Ce même diagnostic a pu être observé sur le terrain en matière de recrutement tout au long de l'année 2022 à travers différents constats :

- 2 démissions ; 1 départ à la retraite
- Manque d'expérience ou de compétences propres à nos métiers du médico-social des candidats rencontrés.

La stratégie de recrutement et de mobilités mise en place a consisté à valoriser l'expérience, le professionnalisme et le savoir-être des candidats internes et externes afin d'assurer un accompagnement de qualité à nos usagers ; et à faire évoluer l'organisation et les équipes par la promotion interne.

Cette politique s'accompagne, sur du moyen-long terme, par un accompagnement interne et des formations certifiantes ou qualifiantes à nos pratiques et à nos métiers, pour professionnaliser et stabiliser les équipes.

En matière de recrutement, la Direction de l'établissement bénéficie du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines pour :

- La diffusion d'annonces et la promotions des postes vacants au sein de l'établissement, en interne comme à l'externe sur des sites de diffusion d'offres d'emploi sur des plateformes professionnelles (exemple : LinkedIn, Pole Emploi, Indeed, Join) ;
- La participation à des forums et salons de recrutement ;
- La sélection des candidats et l'accompagnement des responsables ;
- La proposition, la gestion et le suivi de l'embauche et l'intégration du personnel.

Pour 2022, l'équipe éducative a été réduite à 50% sur plus d'un semestre, et a pu fonctionner avec le renfort des salariés de l'ESAT ATELIER DU CHATEAU.

L'établissement a eu recours au recrutement de personnel de travail temporaire pour le remplacement occasionnels des surveillants de nuits et d'un salarié en longue maladie.

L'objectif pour 2023, dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2022, est de diminuer le turn-over sur l'établissement et de stabiliser les équipes en ayant pourvu les postes vacants. L'objectif principal étant d'améliorer l'accompagnement de nos usagers.

6.3 Organisation et management

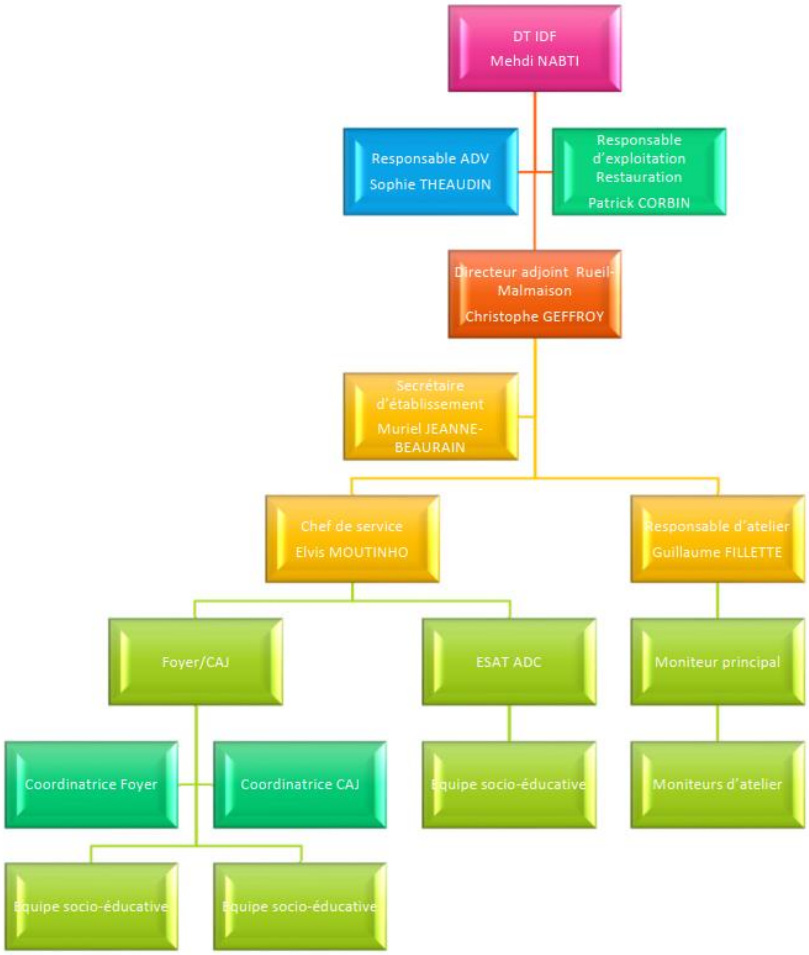

6.3.1 L'organisation du travail et les nouvelles orientations

En 2022, la direction territoriale Ile-de-France a souhaité structurer et renforcer l'organisation des établissements de Rueil-Malmaison. Cela s'est traduit par de nouvelles modalités de travail, un nouvel organigramme, des projets d'établissements et personnalisés structurés ou encore de nouveaux plannings.

6.3.2 Le CODIR, ses nouvelles modalités de travail (visio, présentiel, mixte, ...)

De nouvelles modalités de travail ont été mises en place :

- Des réunions en équipe pluridisciplinaire (psychologue et éducatifs) ;
- Des réunions par service (éducatif, entretien, administratif) ;
- Un accompagnement et un soutien renforcés des responsables hiérarchiques au quotidien.

Mobilité interne

En juin 2022, l'organigramme et l'organisation du FOYER l'HORIZON et des établissements de Rueil-Malmaison ont évolué :

- Départ en retraite de l'ancien directeur ;
- Promotion du chef d'atelier de l'ESAT L'Atelier du Château sur le poste de Directeur adjoint des établissements de Rueil-Malmaison ;
- Promotion de l'éducateur spécialisé de l'ESAT ATELIER DU CHATEAU sur le poste de chef de service éducatif des établissements de Rueil-Malmaison ;
- Embauche d'une responsable de l'accompagnement des ressources humaines pour les établissements de Rueil-Malmaison.

Cette réorganisation s'est accompagnée de nombreux changements dans l'organisation et la répartition du travail de chacun, la réflexion sur le temps de travail, et la mise en place de procédures et d'outils pour structurer les équipes.

Par exemple :

- Le service comptabilité est désormais organisé par établissement ;
- La secrétaire de l'établissement participe à toutes les réunions d'équipes et de service des établissements de Rueil-Malmaison et rédige les comptes-rendus, ce qui lui permet d'être un véritable support à tous les services ;
- Le chef de service éducatif et les équipes éducatives œuvrent pour reprendre les missions en lien avec le suivi des dossiers des usagers ;
- De nouveaux plannings ont été pensés et seront mis en place en 2023 pour les équipes éducatives et les services généraux, pour faciliter la prise en charge des bénéficiaires.
- Des négociations sont en cours sur le temps de travail au niveau national qui concerneront à terme le personnel administratif et paramédical ;
- De nouvelles fiches de postes ont été élaborées pour accompagner le changement et préciser le rôle de chacun et le « qui fait quoi ».

6.3.3 Développement des Compétences

La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs. Son but est de faciliter leur intégration sociale pour une vie digne et heureuse, tout en respectant leurs différences.

En 2019, l'Association a revisité son projet associatif. L'objectif est de s'appuyer sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

Dans ce cadre l'Association investit dans la formation des professionnels et des bénévoles afin de consolider et développer leurs compétences, tout en mettant en œuvre de nouvelles modalités d'actions, pour allier encore davantage technicité et capacités relationnelles et humaines.

L'Association a défini pour l'ensemble des établissements les orientations de la formation professionnelles pour 2022, à savoir :

L'accompagnement des professionnels, notamment par l'actualisation de leurs connaissances, leur adaptation aux évolutions et aux enjeux du secteur, et en leur permettant d'acquérir de nouveaux outils pour l'exercice de leur fonction ;

- La mise en place d'actions de formation collectives essentiellement axées sur l'autisme, en y associant une démarche de supervision (technique pédagogique permettant une meilleure appropriation des savoirs acquis en formation) et d'analyse des pratiques ;
- L'organisation de formations sur des thèmes ciblés tels que l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT, la bienveillance et la bientraitance, la vie affective et la sexualité de la personne en situation de handicap, ou bien encore la prévention et la gestion des troubles du comportement, les particularités sensorielles et les stratégies éducatives ;
- Dans la mesure du possible, l'accompagnement de professionnels dans un parcours diplômant ou certifiant ;

La poursuite des formations relatives à la sécurité, sous forme de formation initiale ou de recyclage (formations SST, incendie, guide-fil et serre-fil, mais également des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité alimentaire (norme HACCP, par exemple), ou bien encore les habilitations électriques ;

L'accompagnement des Professionnels sur les écrits professionnels, l'apprentissage de la langue française, l'illettrisme, ou bien encore les écrits FALC (facile à lire et à comprendre) ;

Une sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme pour les professionnels exerçant des fonctions périphériques aux domaines socio-éducatifs (chauffeurs, surveillants de nuit, par exemple) ;

La mise à jour sur les évolutions réglementaires fréquentes nécessite une actualisation régulière des connaissances pour les Professionnels exerçant des fonctions support (par exemple, des évolutions de la réglementation sociale/RH impactant les fonctions comptables, paie et RH).

Et enfin, une réflexion autour de l'accompagnement de la communauté managériale.

En 2022, 23% (9 salariés présents sur la période) du personnel a bénéficié d'une formation.

Six formations collectives ont été organisées dont ont pu bénéficier, au total, neuf salariés :

- Snoezelen
- Incendie
- Analyse des Pratiques Professionnelles : soutien et accompagnement des équipes
- Avancée en âge des travailleurs en ESAT : impact sur les pratiques professionnelles
- Devenir acteur PRAP 2S
- Animateur retraite

Un partenariat a été mis en place avec Laurent DEGRAVE, psychologue clinicien depuis 2005, pour des analyse des pratiques professionnelles, soutien et accompagnement des équipes, régulation et supervision.

L'objectif est de permettre aux équipes un temps de réflexion et d'élaboration en lien avec les problématiques rencontrées dans l'accompagnement des usagers du service. Le groupe analyse des pratiques vise à soutenir, accompagner les équipes et à questionner ses pratiques professionnelles.

A partir d'une situation présentée par un participant les mécanismes psychiques en jeu dans la relation inter-individuelle sont mis en évidence. La séance se déroule en trois temps : le temps de récit, le temps des écoutants et le temps de l'élaboration ; et il n'y a pas de lien hiérarchique entre les participants du groupe. Le groupe est constitué de 8 personnes au maximum. Il est prévu 10 séances d'une durée d'une heure et 30 minutes entre septembre 2022 et juillet 2023.

Pour ce qui concerne l'accompagnement managérial au sein de FOYER l'HORIZON, un soutien est assuré par les fonctions support et la direction territoriale et générale. Des réunions institutionnelles ont été mise en place pour favoriser les rencontres et les échanges entre pairs (exemple : réunion du CODIR Ile-de-France, réunion COMEX, séminaire manageurs et fonctions supports …).

En matière de développement des compétences, la Direction de l'établissement bénéficie depuis fin 2022 du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines, qui reprend notamment pour 2023 la mise en œuvre et le suivi du plan de développement des compétences et les entretiens professionnels.

6.3.4 Qualité de vie au travail

6.3.4.1 Prévention des risques professionnels et suivi médical

- Suivi de la médecine du travail pour 2022
- La direction est accompagnée par la direction RH et le référent prévention de l'association dans la mise à jour du Document Unique des Risques Professionnelles (DUERP) pour 2022/2023.

6.3.4.2 Télétravail

- Non existant pour l'équipe éducative sur 2022. Une réfléxion est actuellement en cours pour permettre aux professionnels de bénéficier de ce type d'aménagement du temps de travail notamment dans le cadre des écrits professionnels.

6.3.4.3 PRAP 2S

- Les formations Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S) ont été déployées en 2022 sur l'ensemble des établissements de l'Association.
- Cette formation est destinée initialement au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle réalisée en interne par Laurent HANOT, éducateur sportif au sein de notre EMP de Levallois-Perret et formateur, et elle a été pensée pour tous les personnels de l'Association.
- Au total, 53 acteurs PRAP 2S ont été formés en Ile-de-France en 2022, dont 6 salariés du FOYER L'HORIZON. L'objectif pour 2023 est d'y inscrire l'ensemble personnel restant, toute fonction confondue.

6.3.4.4 Autres :

- Actions QVT au niveau de l'établissement : mutualisation des professionnels de Rueil Malmaison (partage des pratiques, fêtes des salariés de fin d'année communes, cohésion des équipes)
- Accord QVT en 2023 : travail en cours avec le siège de la LRS

7 BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

7.1 Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 87 - FOYER L HORIZON - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	2021	2022	FINANCEMENTS	2021	2022
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	30 013.20	30 013.20	Dotations, apports ou fonds associatifs	885 114.35	885 114.35
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement		
- Terrains	535 254.60	535 254.60	Subventions d'investissements	47 453.80	37 963.16
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement	94 808.25	85 158.05
- Constructions	1 401 258.34	1 414 068.34	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investiement		
- Installations techniques, matériels et outillages	19 611.43	19 611.43	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	299 109.12	300 372.10	Emprunts et dettes financières	41 129.43	35 631.91
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	1 099 298.20	1 150 264.07
			- Installations, matériels et outillages techniques	6 046.40	13 776.29
			- Autres immobilisations corporelles	283 378.91	285 746.69
Immobilisations financières		2 113.80	Amortissements des immobilisations incorporelles	12 005.28	14 006.16
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	2 285 246.69	2 301 433.47	TOTAL I	2 469 234.62	2 507 660.68
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	183 987.93	206 227.21
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire	24 079.91		Réserves de compensation des déficits	35 727.37	11 647.46
Créances glissantes			Résultat excédentaire		1 369.73
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-1 545.38	-9 260.66
			Provisions pour risques et charges	1 280.57	1 328.00
			Fonds dédiés à l'exploitation		2 112.00
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	24 079.91		TOTAL III	35 462.56	7 196.53
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	11 382.65	7 196.53
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	195 370.58	213 423.74
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	54 847.19	49 153.56
Créances sur organismes payeurs, usagers	125 145.68	158 938.92	Dettes sociales et fiscales	80 581.09	97 946.43
Créances diverses d'exploitation	3 487.54	2 897.34	Dettes diverses d'exploitation	1 487.40	319.20
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		2 102.25
Charges constatées d'avance	10 323.63	7 748.55	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	28 654.74	78 566.32	Comptes de liaison exploitation	100 296.93	82 999.09
TOTAL VI	167 611.59	248 151.13	TOTAL V	237 212.61	232 520.53
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)		15 630.60	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	69 601.02	
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement	762.26	762.26	Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	264 209.34	197 030.88	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	264 971.60	197 793.14	TOTAL VII		0.00
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	264 971.60	197 793.14	TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	2 741 909.79	2 747 377.74	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	2 741 909.79	2 747 377.74

7.2 Tableau synthétique de la situation des charges et produits

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA. Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	120 137.12 €	133 063.22 €	931 327.01 €	984 105.45 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	661 443.62 €	721 560.50 €	88 520.22 €	110 169.34 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	257 791.31 €	286 610.61 €	20 184.00 €	48 329.27 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 039 372.05 €	1 141 234.33 €	1 040 031.23 €	1 142 604.06 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	659.18 €	1 369.73 €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE

7.3 Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements. (Cf. annexe)

ETABLISSEMENT	FINESS	DOT. ANNUELLE actualisée	Revalorisations salariales + révision taux d'actualisation	DOTATION GLOBALE 2022
FOYER HORIZON	920815347	931 526.42	52 579.03	984 105.45

7.4 Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **87 - FOYER L HORIZON**

Compte **1010000** au **9999990**

N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2145000 Constructions sol autrui Agencement										
20220801	APPAREILLAGES CLIMATISATION	25/08/2022	1	L	10	25/08/2022	12 810.00		25/08/2022	Acquisition
Total * Compte 2145000 Constructions sol autrui Agencement				**Nb=1**			**12 810.00**			
Compte n° : 2182000 Matériel transport										
20220901	ALLIANCE ESDB RENAULT TRAFIC VP ZEN	09/09/2022	1	L	5	09/09/2022	24 853.33		09/09/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=1**			**24 853.33**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
20221202	SERVEUR FOYER DELL EMC POWEREDGE	21/12/2022	1	L	3	21/12/2022	4 096.80		21/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=1**			**4 096.80**			
Compte n° : 2184000 Mobilier										
20220701	DARTY FOUR ENCASTRABLE WHIRLPOOL	20/07/2022	1	L	3	20/07/2022	649.99		20/07/2022	Acquisition
20220702	DARTY TV LED PHILIPS	20/07/2022	1	L	3	20/07/2022	399.99		20/07/2022	Acquisition
20221201	POTENCE POUR TABLE A REPASSAGE	06/12/2022	1	L	10	12/12/2022	1 332.00		12/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2184000 Mobilier				**Nb=3**			**2 381.98**			
TOTAL GENERAL							**44 142.11**			

Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissements	Résultats	Affectation
FOYER L'HORIZON	1 369.73€	➢ RAN Excédentaire

8 DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

8.1 Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

Projet d'habitats inclusifs en cours de développement au sein du nouvel éco quartier de Rueil Malmaison. Travail collaboratifs avec la ville de Rueil Malmasion et Hauts de Seine Habitat.

8.2 Partenariats & Coopération

- Planning famillial intervention autour de la sexualité
- Police nationnal sensibilisation danger des reseaux sociaux, securité routiere.
- Coopération avec Ehpad avec Emilie de Rodat section PHV
- Maison de l'autonomie
- CCAS de Rueil Malmaison

8.3 Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

8.3.1 La Bientraitance

une charte au niveau nationale sera élaborée courant 2023. Une 1ère demi-journée de travail sera organisée en juin 2023 et sera partagée avec les équipes de L'Ile de France.

8.3.2 Démarche d'amélioration de la qualité

le déploiement de l'outil Ageval, est actuellement en cours sur le Foyer. Une auto-évaluation devrait se faire courant septembre 2023 et ce sur 10 mois.

9 CONCLUSION :

L'année 2022 a été une année délicate pour le Foyer l'Horizon. Les départs successifs du Directeur, de la chef de service et d'une grande partie de l'équipe éducative ont créés un climat d'insécurité pour les personnes accompagnées tout comme pour leurs proches aidants. Le deuxième semestre de cette même année a été consacré, pour une grande partie, au recrutement et la stabilisation de cette même équipe. Une réflexion sur les plannings existants ainsi que la mise en place de RTT ont rendu plus attractifs les postes et ont donc permis de reconstituer une équipe solide sur cette fin d'année.

Aujourd'hui, beaucoup de travaux ont été entrepris et cette nouvelle équipe montre une réelle implication et motivation dans la mise en œuvre des objectifs qui ont été définis. En 2022, les temps d'échanges « équipe » ont été largement revus à la hausse. Des rétro plannings pour l'atteinte des objectifs des projets de service ont d'ailleurs été affichés dans les bureaux afin que chacun reste attentif aux échéances posées, notamment la remise en œuvre des Projets Personnalisés d'Accompagnement et la réactualisation des certains documents institutionnels.

D'autres pistes de travail sont également explorées telles que la mise en œuvre d'un planning des activités et des sorties possibles en week-end. Ceci pour favoriser l'anticipation et la participation aux manifestations recensées, mais aussi la recherche de partenariats pour favoriser l'inscription des résidents à des ateliers et animations, à l'extérieur de l'établissement.

L'ensemble de ces changements au sein de l'établissement ont été pensé, co-construits et mis en œuvre dans le seul but de remettre les droits fondamentaux des personnes accompagnées au centre des préoccupations afin de les rendre pleinement acteurs de leur devenir.

Comme cité dans les valeurs associatives : "*il est affirmé cette volonté de donner à ceux que l'on va aider les moyens d'agir sur leur propre destinée*".

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale Ile de France

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

Rapport d'Activité

ART R.314-50 du CASF

Externat Médico-Pédagogique de Levallois

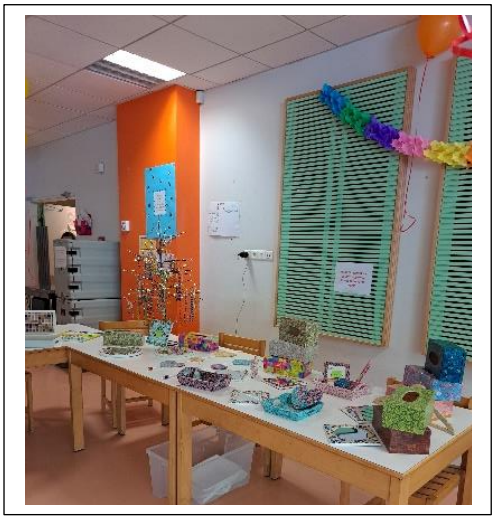

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT 4
PREAMBULE 5
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 6
A/ DECLINAISON DES MODALITES D'ACCUEIL 6
B/ Faits marquants : 7
C/ Activités et projets par service : 14
D/ Services supports 17
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 20
A/ Population – Optimiser l'activité 20
Variation des effectifs 20
B/ Parcours personnalisé 21
C/ Formations des enfants/jeunes accompagnés 22
III - LES RESSOURCES HUMAINES 22
A/ L'équipe au 31 décembre 2022 22
B/ Organisation et management 24
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 30
A/ Bilan financier 30
B/ Tableau synthétique de la situation des charges et produits 30
C/ Produits de la tarification 31
D/ Tableau des investissements 31
E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 31
V – PARTENARIATS ET COOPERATION 32
CONCLUSION : 33

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles

- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'Externat Médico-Pédagogique est situé sur le territoire des Hauts de seine à Levallois-Perret depuis sa création en 1958.

Adresse : 7 Avenue de l'Europe 92300 Levallois-Perret
Téléphone : 01.41.05.99.32
E-mail : emp92.contact@laresidencesociale.org
N° FINESS : 920690187
Capacité autorisée, installée, financée : 70 places
Nombre de jours d'activité : 210 jours
Type d'accueil : externat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directrice Adjointe :	Mme Cosette REDOUANE
E-mail : c.redouane@laresidencesociale.org	
Tél : 01.41.05.99.32	
Cheffe de service Pôle Ado/Adultes/TSA :	Mme Muriele RECHATIN
Cheffe de service Pôle Enfance :	Mme Vénus MULLER-PEAUCELLE

PREAMBULE

La Résidence Sociale, dans le respect de ses valeurs, est très vigilante au bien-être des enfants accueillis et soutient au quotidien tout projet favorisant l'épanouissement et le développement vers l'autonomie. L'Equipe de l'EMP quant à elle est attentive à la qualité du service proposé aux jeunes qu'elle accompagne et à la pérennisation des Moyens nécessaires.

Après 2 années de pandémie, 2022 a été une année singulière qui a requis une vive mobilisation de la part de la Direction et de l'Equipe pluridisciplinaire de l'EMP ainsi que des représentants des familles pour relancer la dynamique institutionnelle avec la mise en place de nouveaux projets malgré les difficultés de recrutement que connait notre secteur d'activité.

Ces difficultés inhérentes à la vie de tout Etablissement médico-social privé mais tributaire des prérogatives publiques ne doivent pas faire oublier les évènements marquants impulsés par la bienveillance des équipes qui ont émaillé le quotidien des enfants cette année.

L'année 2022 fut une année remarquable. L'équipe s'est mobilisée pour de nouvelles aventures telles que la réalisation d'une pièce de théâtre soutenu par La ville de Levallois qui a mis à notre disposition le Théâtre NALDINI pour la représentation finale.

Le travail en partenariat avec le département des Hauts de seine 92, la ville de levallois et l'Education Nationale a abouti à l'obtention du label Génération 2024

Les équipes ont également pu reprendre contact avec l'EHPAD des Marronniers de la ville de Levallois pour relancer les ateliers intergénérationnels autour du jardinage.

Depuis plusieurs années nous constatons une diminution du nombre de sorties des jeunes de l'EMP vers des structures de type EMPro, et de ce fait une augmentation en âge des jeunes accueillis à l'EMP Levallois.

Fort de ces constats, nous avons mis en place, des visites de structures adultes afin de faire évoluer les activités éducatives proposer aux jeunes les plus âgés de l'EMP.

Les partenaires sont : Les équipes du CAJ d'Asnières, du Foyer de vie BARBERIE et Foyer des Lierres à la Garenne Colombes.

Ces visites permettent des échanges constructifs et enrichissants. Une dynamique institutionnelle s'installe faisant évoluer les activités éducatives et techniques proposées aux jeunes de l'EMP pour les préparer à l'orientation et au monde du secteur adulte.

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

A/ DECLINAISON DES MODALITES D'ACCUEIL

L'Externat médico-Pédagogique accueille les jeunes à temps plein ou à temps partagé en fonction de leurs besoins et de leurs prises en charge extérieures (Education Nationale et/ou sanitaire).

L'organisation d'accueil :

- A l'année : 210 jours d'ouverture avec 1 semaine de vacances scolaires sur les deux semaines Education Nationale, et 4 semaines de congés d'été.

- A la semaine : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h, les mercredis de 9h à 13h30, ce qui représente un volume hebdomadaire de 32 h 30 (pour rappel l'Education Nationale propose un volume de 24 heures au plus d'enseignement).

- A la journée : l'accompagnement des jeunes diffère d'une section à l'autre. Les transports sont organisés par l'Etablissement avec une société de transport externe. Deux services de repas de ¾ d'heure chacun sont mis en place en salle de restauration ou dans la salle polyvalente (à l'étage). Les personnels éducatifs et paramédicaux accompagnent les enfants lors de ces repas.

- Les enfants/adolescents sont accueillis sur 4 sections :
  - La section « Initiation » (15 places) : Enfants de 3/8 ans sur 3 groupes de référence,
  - La section « Toi et Moi » (18 places) : enfants/Ado âgés de 9 à 16 ans répartie sur 3 groupes de référence,
  - La section « Découvertes » (12 places) accueille 12 enfants âgés de 9 à 12 ans sur 2 groupes de référence,
  - La section « Sortants » est composée de 4 groupes soit 22 places et accompagne des jeune âgés de 12 à 18 ans
  - Le groupe jeunes majeurs (18/20 ans) : 4 places dédiées

Il s'agit pour chaque enfant/adolescent de :

- Favoriser son bien-être et son développement
- Favoriser son épanouissement et la réalisation de toutes ses potentialités intellectuelles, affectives, relationnelles et corporelles en vue d'une intégration sociale et d'une autonomie quotidienne maximale (loi 2002-2)
- Le préparer à sa vie future d'adulte
- Compenser les conséquences de son handicap (loi 11 février 2005) en répondant à ses besoins de façon adaptée, individualisée et diversifiée et selon les trois dimensions éducative, pédagogique et thérapeutique (annexe XXIV)
- Apporter une surveillance médicale régulière et de contribuer à son éducation à la santé

- ❖ Accompagner et associer sa famille
- ❖ Lui garantir l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté (loi du 11 février 2005)

L'équipe est attentive et vigilante à offrir globalement pour chaque enfant un cadre d'accueil et d'accompagnement sécurisant et bientraitant, conditions indispensables pour que l'enfant puisse se développer dans de bonnes conditions, cheminer en confiance.
En vue d'accompagner l'enfant dans son développement, l'équipe met en œuvre son éthique, ses savoir-faire, ses moyens (intellectuels, techniques, humains) dans toutes ses actions.

B/ Faits marquants :

Janvier 2022

- ➢ Début des ateliers pour les jeunes élus au CVS de l'EMP :

L'EMP a mis en place une nouvelle organisation dans le fonctionnement du CVS. Le Président du CVS est un jeune. Des ateliers répartis dans l'année ont été proposés aux jeunes élus. Des intervenantes de l'association France Bénévolat accompagnées d'une éducatrice coordinatrice du CVS, ont accompagné les jeunes élus à mieux comprendre les missions de cette instance. Ces ateliers ont proposé des outils tels que des jeux, des pictogrammes et des supports écrits en FALC pour faciliter l'expression et la compréhension de chacun.

- ➢ Vœux associatifs
- ➢ Participation à la Semaine Olympique et Paralympique SOP 2022 – Rencontre avec la Section Sportive Tennis de Table du collège Louis Blériot de Levallois

- ➢ Poursuite de la formation "Engagement, autodétermination, qualité et éthique, bientraitance dans les ESSMS : mode d'emploi : comment initier une démarche éthique en établissement social ou médico-social". 12 Professionnels ont bénéficié de cette démarche formation
- ➢ Poursuite des ateliers théâtre avec l'association Ici Même et Là Aussi (IMLA)

Les ateliers théâtre ont eu lieu tous les jeudis rassemblant des jeunes des sections “grand “et TSA. Les objectifs principaux sont de proposer à ces jeunes d’explorer l’expression théâtrale en utilisant l’espace, le mouvement et une mise en scène. Ce travail aura pour fil conducteur le thème du conte de Cendrillon

Février 2022

- Poursuite des ateliers pour les jeunes élus au CVS de l’EMP.

La poursuite de ces ateliers a permis de cibler des outils de communication adaptés pour soutenir, lors du prochain CVS, la participation des jeunes. Ils pourront ainsi plus facilement être les porte- paroles de leurs camarades et utiliser des pictogrammes pour faciliter leur communication.

Mars 2022

- Carnaval

L’année 2022 a été ponctuée par des temps festifs qui rassemblent l’ensemble des jeunes et des professionnels. Dans les semaines qui précèdent, la thématique de la fête est le fil conducteur des réalisations et activités sur l’ensemble des groupes éducatifs de toutes les sections. De nombreuses productions dessins, éléments de décors et décorations décorent les espaces communs. Ces moments sont nécessaires dans la vie institutionnelle et permettent à toutes les sections de partager un moment festif

- Cycle Escrime

Après une ½ journée Découverte de l’escrime en avril 2021 qui avait permis à 32 jeunes de pratiquer cette activité, 8 jeunes ont pu bénéficier d’un cycle de 6 séances de Sabre par le Maitre d’arme Geoffrey LABOURIER du club BLR 92.

Ce cycle a pu être mis en place au sein de l’EMP de LRS grâce au partenariat entre le club BLR 92 et le dispositif Sport & Handicap du Conseil Départemental des Hauts de Seine.

- Réorganisation territoriale et changement de Direction :

Mr NABTI Mehdi est nommé directeur de l’établissement. Le service est réorganisé en 2 pôles avec la nomination d’un 2nd chef de service :

- Pole Ado/Adultes/TSA
- Pôle Enfance

Avril 2022

➢ Formation « Vie Affective et Sexuelle » (VAS)

Une formation VAS a été mise en place sur 8 séances. Elle a rassemblé une grande partie de l'équipe éducative et paramédicale. L'objectif étant de former les professionnels à ces questions et de pouvoir répondre aux situations rencontrées avec les jeunes d'âges différents. Une chartre " Vie Affective et Sexuelle" sera rédigée à l'issue de cette formation et pourra être une base de référence qui sera collectivement partagée.

➢ La Chasse aux œufs

La chasse aux œufs est un grand moment de partage très apprécié. Partage de rire, entraide et dégustations gloutonnes sont au Rendez-vous.

Mai 2022

➢ Présentation de la nouvelle organisation pour la rentrée :

L'équipe a été informée au cours d'une réunion générale de l'organisation qui sera mise en place à la rentrée de septembre 2022. L'EMP fonctionnera en 2 pôles éducatifs, chacun sous la responsabilité d'un chef de service.

Constitution des Pôles :

- Pôle Enfance

La section Initiation qui accueille sur 3 groupes de référence des enfants de 3 à 9 ans porteurs d'une déficience intellectuelle et / ou de troubles du spectre autistique.

La section Découverte qui accueille 2 groupes de jeunes de 9 à 12 ans porteurs d'une déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement.

- Pôle adolescent/ Jeunes adultes et TSA

La section Sortants constituée de 4 groupes de 11 à 18 ans

Le groupe Jeunes Majeurs accueille 4 jeunes adultes

La section Toi et Moi accueille 18 jeunes de 9 à 17 ans porteurs de troubles du spectre autistique répartis en 3 groupes de référence

➢ Rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD « Les Marronniers »

Un projet de partenariat avec l'EHPAD des Marronniers de Levallois a été mis en place. Les jeunes de l'atelier théâtre ont été conviés pour à une lecture du conte de Cendrillon à l'EHPAD des Marronniers,

thème de leur spectacle de fin d'année. Autour d'une grande table décorée sur le thème du château de Cendrillon, un buffet a été partagé pour le plaisir de tous.

Des dessins réalisés par les résidents ont été présentés aux jeunes. Une sélection a été retenue pour illustrer le livret du spectacle du mois de juin.

- Atelier jardinage

Nous avons recontacté l'EHPAD « Les Marronniers » pour la poursuite de nos ateliers intergénérationnels autour du jardinage. Le changement d'équipe à l'EHPAD a freiné nos rencontres avec les résidents. Dans cette attente, nous organisons un nouvel aménagement de la grande terrasse sur la section des grands, qui sera plus adapté et plus fonctionnel pour la reprise de nos ateliers.

- Rencontre avec le Foyer de vie « les Lierres » de La Garenne Colombes

Afin de Préparer les jeunes de la section « Jeunes Majeurs » à un « ailleurs », des rencontres sont programmées avec des structures du secteur adulte. De projets de partenariat sont évoqués pour mettre en place des rencontres régulières et ainsi préparer les jeunes adultes à leurs futurs stages.

Juin 2022

- Fête de la musique

A la « Ferme des Possibles » Les éducateurs n'ont pas hésité à se mettre en scène pour la plus grande joie des enfants. Ils se sont transformés en Rock Star pour un concert d'anthologie.

- Spectacle au théâtre NALDINI

Représentation exceptionnelle du spectacle de Cendrillon au théâtre NALDINI de Levallois. Ce spectacle résulte du travail de l'année d'un groupe de 10 jeunes accompagnés par un professionnel de l'association IMLA et de 2 éducatrices de l'EMP.

Pour cette belle représentation, les jeunes ont été largement applaudi par tous leurs camarades, leurs familles ainsi que quelques résidents de l'EHPAD les Marronniers de Levallois.

- Poursuite de la formation "Engagement, autodétermination, qualité et éthique, bientraitance dans les ESSMS : mode d'emploi : comment appréhender la démarche qualité en établissement social ou médico-social. Le développement du pouvoir d'agir".

Juillet 2022

- Journée Associative à la « Ferme des Possibles »
- Formation incendie pour toute l'équipe

Cette formation obligatoire permet d'entretenir et de développer des réflexes adaptés en cas de départ de feu. Les exercices d'évacuation réalisés régulièrement avec les jeunes permettent de constater que celles-ci s'effectuent de façon apaisée en toute sécurité.

- La Kermesse

Ce temps fort est très attendu des jeunes et leurs familles qui ont la joie de partager de grands moments de plaisir et convivialité avec l'ensemble des équipes. C'est aussi l'occasion de partager de succulentes spécialité culinaires apportées par les familles

Septembre 2022

- Rencontre avec l'équipe de la Dauphinelle

Une première rencontre est organisée avec l'IMPro de La DAUPHINELLE à Colombes. Une équipe de l'IMPro s'est déplacée pour nous présenter sa nouvelle organisation constituée de deux sections : insertion sociale et insertion professionnelle. D'autres rencontres sont prévues dans le courant de l'année scolaire afin que nos jeunes puissent visiter cette structure et découvrir les établissements qui font suite à l'EMP. Ces échanges permettent de créer des relations avec les établissements de notre secteur pour travailler l'orientation des jeunes.

- Embauche d'une coordinatrice BCaBA

La section Toi et Moi accueille 18 jeunes porteurs de troubles TSA sur 3 groupes encadrés par 6 professionnels. Elle s'est enrichie d'une nouvelle professionnelle « coordinatrice BCaBA ». Ses missions sont de contribuer au développement du projet d'accompagnement des jeunes de cette section porteurs d'autisme.

Elle coordonne le travail des équipes éducatives au regard des besoins des jeunes en s'appuyant sur les méthodes comportementales et développementales en références aux Recommandations de Bonnes Pratiques. Elle réalise les évaluations nécessaires à l'élaboration du Projet Personnalisé d'accompagnement des jeunes (PPA).

Elle met en place des sessions de formation régulières aux équipes : techniques ABA, Outils de communication, utilisation des renforçateurs….

Octobre 2022

- Réunion de Rentrée

Cette réunion de rentrée est un temps fort très attendu des familles. Elle permet à l'ensemble des équipes de présenter leurs missions et les projets de l'année qui débute.

Novembre 2022

- DUODAYS

Pour la seconde année, l'EMP participé aux DUODAYS. La Croix Rouge de Neuilly a accueilli 2 jeunes de la section des grands pour la confection de colis alimentaires au sein de leurs locaux. Cette expérience a permis à ces jeunes de s'impliquer dans un dispositif inclusif. Les retours ont été très positifs. Des jeunes valorisés par l'action menée et des professionnels impressionnés par leurs efficacités et capacités d'adaptation.

- Formation des cadres de direction au logiciel AGEVAL – Evaluation HAS

Cette formation inter- établissement de l'association de la Résidence Sociale a permis à l'équipe de direction de se familiariser sur un nouvel outil AGEVAL.

- Réunion d'information CNAV

Une réunion de préparation à la retraire a été proposée aux salariés qui le souhaite.

- Halloween

Au programme : déguisements, décoration parcours au sein de l'EMP et friandises. Toujours un plaisir de faire peur aux copains et aux adultes.

- Participation Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) avec la MDPH

L'EMP participe de façon régulière à des Groupes Opérationnels de Synthèses (GOS) organisés avec la MDPH du 92 et les établissements du secteur afin de pouvoir s'impliquer dans l'accueil de jeunes sans solution aux domiciles. En 2022, nous avons été sollicités 10 fois et nous avons pu intégrer 2 jeunes à temps plein dans le cadre de ce dispositif.

- Finalisation de la chartre Vie affective et sexuelle

Suite à la formation d'un grand nombre de professionnels sur cette thématique, une chartre a été formalisée. Elle a été présentée à l'ensemble de l'équipe pour validation puis en CVS.

- CVS

Après les ateliers CVS, les nouveaux élus des jeunes ont pu participer à leur 1 er CVS. Il a eu lieu en présence de Mr NABTI Mehdi le nouveau directeur de pôle de l'EMP, Mme REDOUANE directrice adjointe, Mme RECHATIN, Cheffe de service, les élus des jeunes et des familles. Un jeune a été élu Président du CVS.

- Rencontre avec l'association Levallois Entraide

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Mme TARABICHI et M. GHRISSI de l'association Levallois Entraide pour évoquer avec eux quelles actions nous pourrions effectuer en collaboration.

2 actions ont été retenues :

- Tri et Port de cartons de collecte avec la section Jeunes Majeurs
- Confection de cartes de vœux pour distribution de colis cadeaux pour les plus démunis. Les enfants de la section Découverte ont pu montrer leurs « âmes d'artiste »

Décembre 2022

- Exposition Harry Potter à la mairie de Levallois

Avec la collaboration du service de communication de la Mairie, des créneaux de visites ont été réservés pour permettre aux jeunes de l'établissement de profiter pleinement de cette l'exposition. Une grande majorité des enfants et des jeunes de l'EMP ont pu y participer.

- Tri et rangement des cartons de collecte

L'association Levallois Entraide a collecté des jouets. Les jeunes majeurs accompagné de leur éducateur ont aidé les bénévoles de l'association à déballer les cartons, ranger et classer les cadeaux.

L'année 2022 c'est aussi :

- **Une ouverture de l'EMP aux stagiaires**

Sur l'année 2022, nous avons eu l'occasion d'accueillir des étudiants en formation paramédicale mais également des élèves en cycle 4 et au lycée.

Les collégiens qui nous ont sollicitées pour un stage d'observation ont pu par cette immersion en milieu professionnel confirmer leur intérêt pour les métiers du médico-social.

Sur l'année nous avons également accueilli une stagiaire AES dans le cadre de son stage d'immersion de longue durée.

- **Poursuite de l'intégration de contrats d'apprentissage**

Dans la continuité de l'accueil de stagiaires, nous avons pu intégrer des apprenants moniteur éducateur et éducateur spécialisé sur les différentes sections.
Ces futurs professionnels participent activement au développement des activités des sections ainsi qu'à la mise en œuvre des projets d'accompagnement des enfants et des jeunes.

C/ Activités et projets par service :

1- Les projets intergénérationnels : Réalisation du livret de spectacle par des résidents des marronniers

Dans le cadre de nos échanges avec l'EHPAD des Marronniers de Levallois, les jeunes engagés dans le spectacle de fin d'année ont été invités dans leurs locaux pour une lecture par les résidents du conte Cendrillon base de travail du spectacle de fin d'année.

La salle était décorée sur le thème d'une salle de bal, pour le plaisir de tous suivi d'un buffet. Cette rencontre a permis aux jeunes de repartir avec des dessins réalisés par les résidents que viendront illustrer le futur livret d'accueil du spectacle.

2- Les Ateliers Théâtre l'EMP

Tous les jeudis un groupe d'adolescents de la section des grands et de la section accueillant des jeunes avec TSA ont participé à des ateliers théâtre avec une intervenante de l'association IMLA et 2 éducatrices de la section des grands.

Cette médiation Théâtrale a permis aux jeunes d'explorer et de développer leur possibilité d'expression verbale, corporelle, et théâtrale. Un magnifique travail a été réalisé sur une adaptation du conte de Cendrillon en mêlant jeux de scène et danses

Ce travail de l'année s'est achevé par un spectacle donné au théâtre NALDINI sur la ville de Levallois auquel était conviés les résidents de l'EHPAD des marronniers de levallois qui ont réalisés le livret du spectacle et les familles. Ce spectacle a montré l'évolution des jeunes à plusieurs niveaux : le développement corporel, le rapport à l'espace, la confiance pour se représenter en public et surtout l'esprit de troupe

2- Participation aux Duodays

La Croix Rouge de Neuilly a permis une nouvelle journée de découverte du travail sur cette antenne dans le cadre des journées du DUODAYS pour des jeunes de la section des Grands

Au programme : confection de colis alimentaires qui sont destinés aux plus démunis. Les jeunes ont été valorisés de s'engager dans cette action solidaire. Elle a permis de sensibiliser nos jeunes au monde du travail bénévole dans lequel eux aussi peuvent s'impliquer et être utile

Les retours de l'équipe de Bénévoles de la Croix Rouge ont été très positifs, souhaitant que les jeunes puissent revenir. Des projets en perspective. Bravo !

3- Projet autour de la musique

Une professionnelle a bénéficié de la formation enfance et musique en septembre 2022. Cette formation a permis la mise en évidence de l'importance de la musique comme lien social. Dans le prolongement de cette formation, cette professionnelle travaille sur l'élaboration d'un projet d'inclusion via la musique.

Ce projet a pour objectif de favoriser la rencontre entre les enfants de l'EMP et une école élémentaire de Levallois et de promouvoir l'inclusion de nos jeunes en milieu ordinaire.

Des réunions sont toujours en cours avec notamment la recherche de partenaires extérieurs (écoles et/ou centres de loisirs).

Nous espérons la concrétisation de ce projet pour 2023.

4- Labellisation Génération 2024

Le sport est un excellent moyen de participation sociale et d'intégration pour les jeunes de l'EMP.

Des activités sur des thématiques sportives comme : facteur d'intégration positive et de lien social ont permis aux jeunes de découvrir des pratiques sportives variées qui favorisent l'amélioration des fonctions sensorimotrices et cognitives (représentation du schéma corporel, maîtrise du corps, traitement des informations sensorielles, automatisation de certaines actions) ainsi que de la coordination et de la précision des gestes. Le tir à l'arc, la boxe, le VTT, le golf, le tennis de table, l'escrime, le parcours santé...

L'obtention du label, délivré par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, vient encourager et reconnaitre la volonté de développer la pratique sportive. Le dossier de candidature devait mettre en évidence la manière dont le cahier des charges est pris en compte dans les projets pédagogiques.

Pour les établissements médicaux-sociaux, nous devions répondre à plusieurs items des 2 premiers objectifs :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- Participer à la semaine olympique et paralympique

L'EMP a reçu sa labélisation en février 2022 :

Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et leurs permettre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant en participant aux nombreux événements proposés avant 2024.

D/ Services supports

Enseignement scolaire adapté :

Composition de l'Unité d'Enseignement : 3 enseignants

NOMBRE D'ENFANTS/JEUNES SCOLARISES	DUREE HEBDOMADAIRE
7	0h
57	1h - 3h
2	4h - 6h

Au 31/12/2022

Service éducatif et sociale :

L'équipe se compose de : 1 Assistante de service sociale (AS) à temps partiel (0.5 ETP) 1 Educateurs spécialisés, 3 moniteurs éducateurs, 1 éducatrice jeune enfant, 2 auxiliaires de puériculture, 2 Accompagnants Educatif et Social (AES). Plusieurs postent restent vacant au 31/12/2022 : 2 éducateurs spécialisés, 2 AES, 2 moniteurs éducateurs, Un AS à temps partiel.
Face à la pénurie dans le secteur médico-social, nous devons faire appel à l'interim afin de répondre aux besoins des jeunes ainsi qu'à leur sécurité.

Services paramédical et thérapeutique :

L'Equipe paramédicale se compose de : 2 psychologues à temps partiels, 1 orthophoniste et 2 psychomotriciennes à temps plein. Un poste d'orthophonie reste non pourvu à ce jour. Des conventions avec les orthophonistes libéraux sont signées pour permettrent le soin du plus grand nombre d'enfant selon les prescriptions médicales afférantes.

Services infirmier et médical :

L'infirmerie est un lieu où les enfants et les adolescents viennent tout d'abord se faire soigner, mais aussi s'apaiser ou se reposer.

En mai 2022, l'infirmière cadre de l'EMP a été nommée Cheffe de Service du Pôle Enfance.
Pour l'épauler dans ses fonctions sur la partie « bobologie », une auxiliaire de puériculture a été embauchée dès aout 2022.
Elle assure les soins de Bobologie et le suivi des traitements sous la responsabilité du chef de service Pôle Enfance/cadre infirmier.
L'infirmière cadre assure le suivi des dossiers médicaux notamment par des échanges réguliers avec les familles.
Elle aide à la coordination des soins à l'extérieur :

- Contact avec les CMP en collaboration avec les assistantes sociales pour suivi ou mise en place de suivi selon les évolutions des besoins des enfants
- Contact avec les médecins hospitaliers ou généralistes pour mise à jour des informations médicales des usagers
- Aide aux familles pour la prise de rendez-vous médicaux

L'infirmerie est ouverte de 9h00 à 16h00 pour assurer la gestion de la « Bobologie » (griffures, chutes, maux de tête, vomissements, diarrhées, crises d'épilepsie, d'épistaxis, la menstruation, et surtout plus d'écoute).

Le service infirmier fait le relais auprès des familles en ce qui concerne la vaccination, les consultations importantes, la prise de poids, l'alimentation, les traitements et la surveillance des leurs effets secondaires. Un calendrier des vaccinations obligatoire est remis aux parents.

Ce service accueille des étudiants tout au long de l'année pour la réalisation de leurs stages professionnels.

Pour 2022 :

- 3 étudiantes infirmières en 1e et 2e année de formation
- 5 auxiliaires de puéricultures

Des sessions d'éducation à la santé ont été organisées par les stagiaires auprès des jeunes.

L'infirmerie est dotée de deux registres, l'un pour la transmission des actes quotidiens et l'autre pour la déclaration des accidents de travail.

Cet hiver, nous avons de nouveau pu proposer la vaccination anti grippale aux salariés : 8 salariés ont pu en bénéficier.

Les professionnels			
Période	Accidents du travail	Accidents de travail bénin	Passages simples
Janvier-juillet	14	6	12
Aout - décembre	3	14	34
Année	17	20	46
Les jeunes			
Période	Passages à l'infirmerie		
Janvier-juillet	127		
Aout-décembre	161		

LA COVID-19

Le début de l'année 2022 a été marquée par la recontamination de **la Covid-19 des professionnels et des enfants** qui a nécessité des périodes de fermetures de certains groupes.

Nous avons géré :

- Le suivi des cas contact ;
- Le suivi de validation des passes sanitaires ;
- Le suivi des autotests ;
- Les stocks de produits nécessaires pour faire face à l'épidémie tels que : produits désinfectants, masques, solution hydroalcooliques, gants, surblouses, charlottes, tabliers, visières etc…

La vaccination anti-COVID a pu être proposée à 3 jeunes pour lesquels la vaccination en milieu ordinaire est difficile. Les doses de vaccins restantes sur les flacons ont pu être proposées aux salariés.

Services administratif et/ou accueil :

L'EMP est doté d'une secrétaire à temps plein et d'un agent d'accueil à temps partiel. Le secretariat étant situé au 2nd étage de l'EMP, la sécurité des jeunes et des équipes necessaitait la présence de cet agent d'accueil qui s'assure de la bonne fermetures des accès exterieurs.
Le service comptable est mutualisé avec le Siege de l'Association et les établissements de Rueil.

Service de restauration :

Depuis plusieurs années, l'EMP a fait le choix d'externaliser l'intégralité de la prestation du service de restauration. Ce service propose 3 menus : menu sans restriction, menu sans porc et menu végétarien.

Service transport :

Le service de transport est complétement externalisé. Les jeunes sont accompagnés par l'équipe de la société « Ulysse Transport ». Trois familles ont fait le choix d'accompagner leurs enfants par leurs propres moyens. Nous faisons également appel aux services de la PAM Paris pour un jeune accueilli sur la section TSA pour des raisons géographique.

Au total :

- 66 enfants transportés par la Société de Transport ;
- 10 chauffeurs ;
- 1 responsable de tournée qui coordonne les différentes tournées et assure la liaison avec les familles.

A ce jour, les moyens dont nous disposons ne permettent pas de répondre à tous les besoins. De plus, certains jeunes sont en grandes difficultés pour supporter la promiscuité avec leurs camarades (parfois 8 jeunes par véhicule). Cet inconfort entraine des troubles du comportement parfois majeur.

2 véhicules supplémentaires permettraient d'alléger le dispositif et rendre plus confortable ces trajets.

<u>Sécurité et Repérage :</u>

- Un formulaire d'autorisation rempli par les parents et mis en place par « Ulysse Transport » afin que les parents définissent les personnes autorisées à récupérer leur enfant à l'arrivée du chauffeur le soir. Une fois remplis ces formulaires sont confiés aux chauffeurs.
- Afin que les enfants puissent repérer les véhicules, un code couleur a été mis en place. Chaque véhicule a un autocollant de couleur collé sur le côté du véhicule.
- Chaque enfant dispose d'un siège auto ou d'un rehausseur si nécessaire, fourni par la société de Transports. Les ceintures de sécurité sont vérifiées par le chauffeur avant chaque départ.

Prestation entretien des locaux :

La prestation ménage est confié à la société 3D Multiservice.Trois de leurs agents interviennent sur les heures de fermeture de l'EMP.
Nous avons également un agent de service sur site (salariée de l'EMP). Elle intervient toute la journée afin que les lieux restent agréables quelque soient les petits aléas du quotidien.

Service technique et de maintenance :

L'EMP bénéficient d'un poste d'agent technique à temps plein. Il intervient pour tout problème matériel, fait les liens avec les différents prestataires techniques en charge des locaux et de la sécurité. Très actif dans la recherche de nouveaux prestataires, il est un élément essentiel au bon fonctionnement et à la sécurité de tous.

Il est présent durant les fermetures d'établissement afin que l'ensemble des travaux et interventions puissent se faire de manière sécure sans la présence du public.

Il est également très impliqué dans l'accompagnement de personne relevant du dispositif 1ere heure (Dispositif d'insertion par l'emploi à destination de personnes en situations de grandes précarité), et assure le tutorat de 2 personnes /an.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

Variation des effectifs

-	ACCUEIL PERMANENT		
	Garçons	Filles	**Total**
File active 2022	48	26	74
Nombre enfants présents au 31/12/2022	43	23	66
Nombre de sorties en cours d'année	5	5	10
Situations PAG*	2		2
Nombre de stagiaires	0	0	0

(*) Plan d'Accompagnement Global

En 2022, tous les enfants accueillis ont bénéficié d'un accueil à temps plein au sein de l'EMP.

Nous avons fait le choix de ne pas proposer de stage, privilégiant d'accueillir tous les jeunes susceptibles de relever de notre agrément.

Nous avons été sollicités pour 10 dossiers PAG, 2 ont été accueilli à temps plein et 1 famille n'a pas accepté notre proposition.

Admissions et provenances au 31/12/2022

Provenances	**Admissions 2022**
Famille/domicile	3
ULIS	
Ecole maternelle	7
Ecole primaire	
Autre EMMS	
Inconnue	
Total	10

Sur l'année 2022 : l'EMP a acté 10 admissions. 3 jeunes ont été accueillis sans n'avoir jamais bénéficié d'accueil collectif en amont.

Au vu des problématiques de transport rencontrés en région parisienne, nous privilégions l'accueil de jeunes domiciliés dans le nord des Hauts-de-Seine et paris 17e.

Nombre de sorties et destinations

Destinations / Années	2021	2022	Commentaires
Famille	2		1 départ à l'étranger et 1 déménagement sur un autre département
Famille d'accueil			
I M E		1	Déménagement sur un autre département
Internat	1		
EMPRO	8	6	
Sortie vers structure partenaire			
Sortie vers structure LRS			
Situation de rupture de parcours		1	Déménagement précipité en province
T O T A L	11	8	

L'orientation en EMPro reste très complexe au vu du manque de place sur le territoire et de moyens alloués à ces établissements pour accueillir les jeunes de l'EMP.

Le ratio d'encadrement de 1 pour 10 en EMpro ne permet pas à nos jeunes de montrer tout leur potentiel. Peu de stage leurs sont proposés. De plus, n'ayant pas acquis l'autonomie dans les transports en commun, critère souvent essentiel pour participer à un stage, leur orientation est mise en echec.

- Répartition par âge et sexe

AGES	Garçons	Filles	Total
4 – 8	5	5	10
8 – 12	21	8	29
12 – 16	15	7	22
16 – 18	3	5	8
18 – 20	5		5
TOTAUX	**48**	**25**	**74**

Au 31/12/2022 : 2 jeunes sont agés de 20 ans et sont en attente d'une orientation en milieu adulte (CAJ/Foyer de vie/MAS/FAM).

13 jeunes ont plus de 16 ans, ce qui complexifie leur orientation en EMPro.

B/ Parcours personnalisé

NATURE	NOMBRE
PPA AU 31/12/2022	79
REUNIONS CVS	2

L'ensemble des PPA a été réalisé, une réactualisation a été nécessaire pour 5 jeunes.

C/ Formations des enfants/jeunes accompagnés

Formation au CVS pour les jeunes élus

Depuis les dernières élections, le CVS est présidé par un jeune de l'EMP accompagné de 3 autres camarades (soit 1 titulaire et 2 suppléants). Pour mener à bien leurs missions de représentant des jeunes, une formation a été mise en place pour l'ensemble des élus.

Cette formation s'est organisée avec la mise en place de 3 ateliers. Ils ont été animés par une éducatrice coordinatrice CVS et de bénévoles de l'association France- Bénévolat. Ces ateliers ont permis aux jeunes élus de comprendre la finalité et les missions du CVS. Ils ont, ensemble, crée des outils de communication adaptés pour pouvoir plus facilement intervenir lors des séances du CVS.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe au 31 décembre 2022

- **Tableau des effectifs de l'année 2022**

Au 31 décembre 2022, le personnel l'Externat médico-pédagogique était composé de 40 salariés représentant 38,35 équivalents temps plein (ETP) :

- 23 éducatifs (accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, auxiliaire de puériculture, éducateur sportif, assistant social)
- 5 paramédicaux (psychologue, psychomotricien, orthophoniste)
- 3 administratifs (secrétaire, agent d'accueil, comptable,)
- 2 agents d'entretien
- 3 enseignants
- 3 cadres de direction (chef de service, chef de service et cadre infirmier, directrice adjointe)

- **Mouvements du personnel**

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	9
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	7
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	3
Taux d'ETP vacants	7,87%

L'Agence national de santé (ARS) a fait le constat des difficultés rencontrées par les recruteurs du secteur médico-social lors de sa conférence portant sur les dispositifs de recrutement dans le domaine des métiers du soin et du lien le 14 octobre 2022 :

« Les métiers de l'accompagnement, de l'intervention sociale, de la petite enfance et du médico-social connaissent une crise importante. Avec un fort turnover, des départs à la retraite importants, une baisse d'attractivité des formations, le constat est le même pour tous ces secteurs : une forte tension et un manque important de main d'œuvre.

En Ile de France, la situation démographique des RHS est marquée par :

– une demande de soins croissante liée à l'augmentation de la population et son vieillissement ;

– une pyramide des âges défavorable sur certains métiers ;

– un taux de fuite important (exemple 11% des IDE diplômés en Île-de-France exercent dans une autre région) ».

Ce même diagnostic a pu être observé sur le terrain en matière de recrutement tout au long de l'année 2022 à travers différents constats :

- Démission et projets départs à la retraite ;
- L'importance des critères de la proximité géographique des demandeurs d'emploi,
- Le manque d'expérience ou de compétences propres à nos métiers du médico-social des candidats rencontrés.

La stratégie de recrutement et de mobilités mise en place a consisté à valoriser l'expérience, le professionnalisme et le savoir-être des candidats internes et externes afin d'assurer un accompagnement de qualité à nos usagers ; et à faire évoluer l'organisation et les équipes par la promotion interne.

Cette politique s'accompagne, sur du moyen-long terme, par un accompagnement interne et des formations certifiantes ou qualifiantes à nos pratiques et à nos métiers, pour professionnaliser et stabiliser les équipes.

En matière de recrutement, la Direction de l'établissement bénéficie du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines pour :

- La diffusion d'annonces et la promotions des postes vacants au sein de l'établissement, en interne comme à l'externe sur des sites de diffusion d'offres d'emploi sur des plateformes professionnelles (exemple : LinkedIn, Pole Emploi, Indeed, Join) ;
- La participation à des forums et salons de recrutement ;
- La sélection des candidats et l'accompagnement des responsables ;
- La proposition, la gestion et le suivi de l'embauche et l'intégration du personnel.

En 2022, l'établissement a eu recours à du personnel de travail temporaire, environ 23 intérimaires totalisant 582 jours de présence auprès des enfants.

L'objectif pour 2023, dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2022, est de diminuer le turn-over sur l'établissement et de stabiliser les équipes. L'objectif principal étant d'améliorer l'accompagnement de nos usagers.

B/ Organisation et management

- L'organisation du travail et les nouvelles orientations

En 2022, la direction territoriale Ile-de-France a souhaité structurer et renforcer l'organisation et la gouvernance des établissements. Cela s'est traduit par de nouvelles modalités de travail, un nouvel organigramme, des projets d'établissements et personnalisés structurés ou encore de nouveaux plannings.

- Le CODIR, ces nouvelles modalités de travail

Des modalités de travail, renforcées ou nouvelles, ont été mises en place :

- Des réunions inter établissement : Rencontres des chefs de service, Directeurs Adjoints, Directeurs de pôle et Direction Générale autour de thématique RH ;
- Des actions communes de formation pour l'ensemble des Cadres Hiérarchiques (Ageval, Evaluation HAS…..)
- Un accompagnement et un soutien renforcés des responsables hiérarchiques par le service RH

- Mobilité interne et promotion

En juin 2022, l'organigramme et l'organisation de l'Externat médico-pédagogique ont évolué :

- Promotion interne l'ancienne directrice au siège en qualité de responsable qualité et du développement de l'offre et des ressources ;
- Promotion de l'infirmière sur un poste de chef de service éducatif ;
- Création d'un poste de responsable comptable et finance pour le 92 avec un temps dédié à l'Externat médico-pédagogique ;
- Embauche d'une responsable de l'accompagnement des ressources humaines avec un temps dédié à l'Externat médico-pédagogique.

Cette réorganisation s'est accompagnée de nombreux changements dans l'organisation et la répartition du travail de chacun, la réflexion sur le temps de travail, et la mise en place de procédures et d'outils pour structurer les équipes.

- La direction, les chefs de service éducatif, les fonctions administratives et les équipes éducatives et paramédicales œuvrent à optimiser la prise en charge des jeunes accueillis ;
- Des négociations sont en cours sur le temps de travail au niveau national pour l'ensemble du personnel
- De nouvelles fiches de postes ont été réactualisées pour accompagner le changement et préciser le rôle de chacun et le « qui fait quoi ».

a- Développement des Compétences

La Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs. Son but est de faciliter leur intégration sociale pour une vie digne et heureuse, tout en respectant leurs différences.

En 2019, l'Association a revisité son projet associatif. L'objectif est de s'appuyer sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

Dans ce cadre l'Association investit dans la formation des professionnels et des bénévoles afin de consolider et développer leurs compétences, tout en mettant en œuvre de nouvelles modalités d'actions, pour allier encore davantage technicité et capacités relationnelles et humaines.

L'Association a défini pour l'ensemble des établissements les orientations de la formation professionnelles pour 2022, à savoir :

- L'accompagnement des professionnels, notamment par l'actualisation de leurs connaissances, leur adaptation aux évolutions et aux enjeux du secteur, et en leur permettant d'acquérir de nouveaux outils pour l'exercice de leur fonction ;

- La mise en place d'actions de formation collectives essentiellement axées sur l'autisme, en y associant une démarche de supervision (technique pédagogique permettant une meilleure appropriation des savoirs acquis en formation) et d'analyse des pratiques ;

- L'organisation de formations sur des thèmes ciblés tels que l'accompagnement des personnes vieillissantes en ESAT, la bienveillance et la bientraitance, la vie affective et la sexualité de la personne en situation de handicap, ou bien encore la prévention et la gestion des troubles du comportement, les particularités sensorielles et les stratégies éducatives ;

- Dans la mesure du possible, l'accompagnement de professionnels dans un parcours diplômant ou certifiant ;

- La poursuite des formations relatives à la sécurité, sous forme de formation initiale ou de recyclage (formations SST, incendie, guide-fil et serre-fil, mais également des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité alimentaire (norme HACCP, par exemple), ou bien encore les habilitations électriques ;

- La Formation « Acteur PRAP 2S » à destination de l'ensemble des professionnels de LRS, à ce jour tous les salariés de l'EMP sont certifiés « acteur PRAP 2S »

- L'accompagnement des Professionnels sur les écrits professionnels, l'apprentissage de la langue française, l'illettrisme, ou bien encore les écrits FALC (facile à lire et à comprendre) ;

- La mise à jour sur les évolutions réglementaires fréquentes nécessite une actualisation régulière des connaissances pour les Professionnels exerçant des fonctions support (par exemple, des évolutions de la réglementation sociale/RH impactant les fonctions comptables, paie et RH).

- Et enfin, une réflexion autour de l'accompagnement de la communauté managériale.

La Résidence Sociale a également souhaité pour 2022 des actions de formation tournées vers des approches innovantes, telles que la médiation animale ou la permaculture.

Concernant l'Externat médico-pédagogique, ces orientations professionnelles ont été déployées à travers le plan de développement des compétences piloté par la direction de l'établissement.

En 2022, 73% (soit 30 salariés présents sur la période) du personnel a bénéficié d'une formation.

Sept formations collectives ont été organisées dont ont pu bénéficier, au total, trente-neuf salariés et trois intérimaires sur la période :

- HACCP Restauration
- Supervision
- Acteur PRAP 2S
- FALC
- Incendie
- La Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
- Qualité et nouvelle évaluation HAS

Des formations individuelles ont été mises en place pour treize salariés :

- Evaluation impact social
- Fonds Européens
- Congrès UNIOPSS
- Ingénieur certifié en performance
- Dirigeant économie
- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé
- Potager biologique
- Makaton
- Référent bucco-dentaire
- Internet et messagerie
- Enfant et musique
- Trouble sphère orale
- Licence professionnelle en gestion des établissements médico-sociaux
- Qualité et nouvelle évaluation HAS

Un partenariat est mis en place avec Laurent DEGRAVE, psychologue clinicien depuis 2005, pour des analyse des pratiques professionnelles, soutien et accompagnement des équipes, régulation et supervision.

L'objectif est de permettre aux équipes un temps de réflexion et d'élaboration en lien avec les problématiques rencontrées dans l'accompagnement des usagers de l'EMP. Le groupe d'analyse des pratiques vise à soutenir et accompagner les équipes dans questionner ses pratiques professionnelles.

A partir d'une situation présentée par un participant les mécanismes psychiques en jeu dans la relation inter-individuelle sont mis en évidence. La séance se déroule en trois temps : le temps de récit, le temps des écoutants et le temps de l'élaboration ; et il n'y a pas de lien hiérarchique entre les participants du groupe. Quatre groupes sont constitués de 8 à 10 personnes. Il est prévu 10 séances d'une durée d'une heure et 30 minutes entre septembre 2022 et juillet 2023.

Des séances sont également proposées par équipe de section à raison de 2 séances par ans afin de travailler la cohésion d'équipe

Un autre partenariat a été émis en place avec l'organisme FORMAVISION, organisme de formation et de supervision, qui propose une « supervision des pratiques » sur la section Toi et Moi (TSA) à raison de 2 journées par mois. Maud MARTINS Psychologue Comportementale, accompagne les professionnels dans la mise en œuvre des contenus abordés en formation théorique, et la mise en place des Recommandations de Bonnes Pratiques. Cela implique la démonstration de gestes techniques, l'observation active, l'appui organisationnel, les préconisations individualisées, l'animation d'une réunion de débriefing systématique.

Pour ce qui concerne l'accompagnement managérial au sein de l'Externat médico-pédagogique, un soutien est assuré par les fonctions support et la direction territoriale et générale. Des réunions institutionnelles ont été mise ne place pour favoriser les rencontres et les échanges entre pairs (exemple : réunion du CODIR Ile-de-France, réunion COMEX, séminaire manageurs et fonctions supports …).

En matière de développement des compétences, la Direction de l'établissement bénéficie depuis fin 2022 du support de la direction RH et de la responsable de l'accompagnement des ressources humaines, qui reprend notamment pour 2023 la mise en œuvre et le suivi du plan de développement des compétences.

b - Qualité de vie au travail

Prévention des risques professionnels et suivi médical

- Mise à jour de fiche entreprise en septembre 2022
- RDV Directrice Adjointe et médecin du travail en 2022 dans le cadre de l'accompagnement de professionnels fragilisés
- Le suivi des rendez-vous auprès du centre de santé au travail s'est fait de façon régulière en 2022 et cela se poursuivra en 2023.
- La direction est accompagnée par la direction RH et le référent prévention de l'association dans la mise à jour du Document Unique des Risques Professionnelles (DUERP) pour 2022/2023.
- Un référent harcèlement (salarié et CSE) a été désigné pour l'ensemble de l'association en 2022.

Le télétravail

A ce jour, le télétravail n'est pas mis en place au sein de l'EMP. L'ensemble de l'équipe de direction n'est actuellement pas en mesure de s'organiser pour y remédier. En effet, le turn-over des équipes nécessite la présence constante des cadres de direction sur le terrain.

Acteur PRAP 2S et MAC Acteur PRAP 2S

Les formations Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S) ont été déployées en 2022 sur l'ensemble des établissements de l'Association.

La formation Acteur PRAP 2S est destinée initialement au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle est réalisée en interne par Laurent HANOT, éducateur sportif au sein de notre EMP de Levallois-Perret et formateur, et elle a été pensée pour tous les personnels de l'Association.

La formation MAC Acteur PRAP 2S permet de réactiver les compétences des salariés déjà formés Acteur PRAP 2S les années précédentes.

Au total, cinquante-trois acteurs PRAP 2S et seize MAC acteurs PRAP 2S ont été formés en Ile-de-France.

En 2022, pour l'EMP :

- 9 nouveaux acteurs PRAP 2S
- 16 salariés formés acteurs PRAP 2S en 2020 ont effectué leur Mise à niveau des Compétences (MAC)

Présence d'une salle du personnel et équipements mis à disposition

Une salle du personnel avec un fauteuil de massage grandement utilisé est mise à disposition des salariés. Un coin cuisine leur permet également d'y déjeuner.

Temps de préparation (projets, activités, …)

Tous le personnel éducatif et paramédical bénéficie de temps de préparation (hors temps enfant), un minimum de 2h/semaine leur est dédiés. Ces temps peuvent être augmenté sous validation de leur hiérarchie pour les besoins de service (écrits complémentaires, appels aux familles, préparation d'atelier…)

Autres

L'équipe de direction s'organise pour être le plus disponible auprès des équipes. Les professionnels peuvent rencontrer leurs managers à tout moment de la journée ou prendre rendez-vous si nécessaire.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe de direction organise une petite collation gourmande avec remise d'un cadeau pour remercier l'ensemble des salariés de leur investissement tout au long de l'année

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

ORGANIGRAMME

Directeur de Pôle territoriale : Mehdi NABTI

Directrice Adjointe : Cosette REDOUANE

Pôle Médical, Paramédical et Sport Santé

Psychomotriciens 2 ETP
Orthophonistes 2 ETP
Psychologues 1 ETP
Aide-soignante 1 ETP
Educateur APSA 2 ETP

Pôle Educatif Enfance

Chef de Service Educatif
Venus MULLER-PEAUCELLE

27 places (Initiation, Découverte)

Educateurs spécialisés : 4 ETP
Moniteurs Educateurs : 2 ETP
Educateur jeunes enfant : 1 ETP
AES : 1,5 ETP

Pôle Educatif Ado/adultes

Chef de Service Educatif
Murièle RECHATIN

40 places (Grands Elargis, J. Majeurs, Section TSA)

Marlène NICOLAS

Coordinatrice projet TSA (certifié BCaBA)

Educateurs spécialisée : 9 ETP
Moniteurs Educateurs : 1 ETP
AES : 5 ETP

Unité d'Enseignement

3 enseignants

Pôle Administratif, Comptable

Assistante de service Social 1 ETP
Agent Administratif 1 ETP
Comptable
Agent d'accueil 0,80 ETP

Pôle Logistique

Service Hygiène, Maintenance
Service Restauration et ménage externalisés

Agent Technique Sup. 1 ETP
Agent de Service Int. 0,80 ETP

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

BIENS	2021	2022	FINANCEMENTS	2021	2022
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	10 123.36	10 123.36	Dotations, apports ou fonds associatifs	393 314.49	393 314.49
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	312 615.04	312 615.04
- Terrains			Subventions d'investissements	136 775.05	96 781.66
- Agencements de terrain	14 187.29	14 187.29	Réserve de compensation des charges d'amortissement	514 617.00	514 617.00
- Constructions	4 259 415.14	4 259 415.14	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		74 657.00
- Installations techniques, matériels et outillages	721 703.22	730 756.31	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	83 174.67	83 174.67
- Autres immobilisations corporelles	313 351.10	345 382.10	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	450 830.75	503 630.71	Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain	14 187.29	14 187.29
			- Constructions	2 053 419.49	2 116 447.99
			- Installations, matériels et outillages techniques	580 099.10	624 911.33
			- Autres immobilisations corporelles	243 960.49	262 873.93
Immobilisations financières	12.20	12.20	Amortissements des immobilisations incorporelles	10 123.36	10 123.36
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-558 262.02	-558 262.02
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement	2 205 995.66	2 142 967.16
TOTAL II	**5 769 623.06**	**5 863 507.11**	**TOTAL I**	**5 990 019.62**	**6 088 408.90**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**220 396.56**	**224 901.79**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	245 394.79	245 394.79
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	64 320.83	64 320.83
Créances glissantes			Résultat excédentaire	9 382.50	123 835.49
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	161 145.21	170 527.71
			Provisions pour risques et charges	147 504.72	122 938.00
			Fonds dédiés à l'exploitation	66 883.56	60 302.84
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV			**TOTAL III**	**694 631.61**	**787 319.66**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**694 631.61**	**787 319.66**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**915 028.17**	**1 012 221.45**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés	2 827.00	2 827.00	Fournisseurs	105 564.17	119 566.11
Créances sur organismes payeurs, usagers	236.66		Dettes sociales et fiscales	212 783.67	256 329.43
Créances diverses d'exploitation	25 950.82	25 790.00	Dettes diverses d'exploitation	91 870.25	91 901.31
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	30 038.02	33 578.35	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	6 256.60	25 235.22	Comptes de liaison exploitation	28 408.14	41 579.63
TOTAL VI	**65 309.10**	**87 430.57**	**TOTAL V**	**438 626.23**	**509 376.48**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**	**373 317.13**	**421 945.91**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations	12 559.15	19 396.99
Disponibilités	1 300 904.45	1 453 564.35	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**1 300 904.45**	**1 453 564.35**	**TOTAL VII**	**12 559.15**	**19 396.99**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**1 288 345.30**	**1 434 167.36**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV +VI+VIII)	**7 135 836.61**	**7 404 502.03**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**7 135 836.61**	**7 404 502.03**

B/ Tableau synthétique de la situation des charges et produits

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.

Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	603 107.47 €	581 779.53 €	2 903 151.47 €	3 066 237.42 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 003 815.60 €	2 029 280.96 €	2 410.00 €	59 497.67 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	364 231.40 €	606 083.36 €	111 991.18 €	215 244.25 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 971 154.47 €	3 217 143.85 €	3 017 552.65 €	3 340 979.34 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**46 398.18 €**	**123 835.49 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**

C/ Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements. (Cf. annexe)

ETABLISSEMENT	FINESS	DOT. ANNUELLE actualisée	CD 92 - Tarification 2020 des non alto séquanais	CD 92 - Tarification 2022 des non alto séquanais	Revalorisations salariales + révision taux d'actualisation	CNR 2022	DOTATION GLOBALE 2022
EMP	920690187	2 795 610.15			178 330.27	92 297.00	3 066 237.42

D/ Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. (Cf. annexe)
Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **30 - EMP**

Compte **1010000** au **9999990**
N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2153000	**Installations techniques**									
000837	REMPLACEMENT VENTILO-CONVECTEURS	01/01/2023	1	L	5	13/04/2022	9 053.09		13/04/2022	Acquisition
Total * Compte 2153000 Installations techniques				**Nb=1**			**9 053.09**			
Compte n° : 2183000	**Matériel bureau/informatique**									
000838	EISN FOURNITURE SERVEUR FORMAT	01/01/2023	1	L	3	21/12/2022	5 058.00		21/12/2022	Acquisition
000839	EISN ACQUISITION ORDI ET INSTALLATION	01/01/2023	1	L	3	21/12/2022	26 973.00		21/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=2**			**32 031.00**			
TOTAL GENERAL							**41 084.09**			

E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissements	Résultats	Affectation
EMP Europe	123 835.49€	➢ RAN Réserve d'investissement

V – PARTENARIATS ET COOPERATION

1. Le Partenariat

L'EMP a mis en place des partenariats formalisés avec le Conseil Départemental 92 pour le sport adapté ainsi qu'avec la ville de Levallois Perret dans le cadre de la mise à disposition du DOJO au Palais des Sports Marcel CERDAN.

Nous avons aussi des partenariats non formalisés avec les différents CMP et les hôpitaux proches de l'EMP ainsi qu'avec l'enseignante référente de la ville de Levallois.

2. La coopération inter Etablissements

Les objectifs principaux de cette coopération sont :

- La mutualisation des formations et des pratiques et techniques spécifiques à l'accompagnement des jeunes porteurs de TSA.
- La co-construction de projets spécifiques contribuant à la facilitation du parcours des personnes accueillis à l'EMP et plus particulièrement dans la réalisation du projet de sorties des adolescents.

A ce jour, nos partenaires :

- Les Etablissements de La Résidence Sociale dans le cadre de travail collaboratif entre Equipes de Direction (IME Chaptal, EMpro de la résidence sociale, ESAT Pleyel/ESAT Marville, ESAT/CAJ de Rueil),
- Dans le cadre du parcours des enfants accueillis et de leur orientation : l'IMPro La Dauphinelle, les IME/EMPro Léonce Malécot, les IME/EMPro Le Phare, l'EMpro Hoffer, l'IME APPEDIA de Châtenay Malabry, les CAJ d'Asnières sur seine et de la garenne-colombes
- Dans le cadre d'échanges intergénérationnels et la création de jardin partagé : l'EHPAD les MARRONNIERS de levallois.

3. La coopération avec les services médico-sociaux

Elle se traduit par des rencontres régulières avec les CAMSP :

- Le CAMSP de Neuilly/Courbevoie/Puteaux,
- Le CAMSP de Colombes.

Cette coopération est indispensable lors de l'accueil des enfants pour la co-construction du PPA.

4. La coopération avec les autres partenaires

Cette coopération favorise le développement et l'expansion de l'offre de service. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement socio-éducatif. Elle participe également au développement de l'inclusion sociale des jeunes accueillis. Elle permet enfin d'élargir le panel des activités proposées compte-tenu de l'étendue des besoins et des attentes des personnes accueillies à l'EMP.

De par sa situation en cœur de ville, l'Etablissement se trouve à proximité de différents lieux scolaires, culturels, sportifs et sociaux. Ces ressources environnementales accessibles à pied en moins de 10 minutes favorisent l'inclusion sociale. Cette coopération permet la mise en commun de services, la mise à disposition de matériel, locaux ou offres de service.

A ce jour l'EMP a conventionné avec :

- Le Conseil Départemental 92 dans le cadre du sport adapté,
- La ville de Levallois pour le prêt d'un DOJO au Palais des Sport Marcel Cerdan,
- Le LSC tennis de Table dans le cadre de séances les mardis et vendredis matin. Tous les vendredis le groupe « Jeunes majeurs » partage ce créneau avec le CAJ Barberi d'Asnières, favorisant ainsi les échanges et le lien avec une structure pouvant leur proposer des stages.

CONCLUSION :

Malgré les difficultés de recrutement qui traverse tout le secteur médico-social, les équipes de l'EMP ont tout mis en œuvre pour mener leurs missions au mieux et répondre aux besoins des jeunes et leurs familles.
Les équipes se sont engagées pour :

- Développer des activités inclusives par le sport, la musique et le bénévolat
- Renforcer et developper de nouveaux partenariats pour favoriser les orientations en EMPro et établissements adultes
- Permettre à l'EMP de se positionner comme lieux d'apprentissage pour les futures professionnels du secteur avec l'accueil de stagiaires et de contrats d'apprentissage.
- Accueillir et accompagner de nouveaux professionnels : auxiliaires de puericulture et animateur

Projections 2023 :

Toutes les actions menées en 2022 seront renforcées et pour certaines finalisées en 2023 :

- La coopération EMP et Ecoles dans le cadre du projet Musique
- La préparation de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)2023 et la reconduite de notre participation au dispositif Plein Air Handicap du Conseil Départemental 92
- La signature de convention avec le foyer de vie Les Lierre de La Garenne Colombes et le CAJ de Rueil
- La réécriture du projet d'établissement prévue initialement en 2022 : le changement de Direction, la mise en place d'une nouvelle organisation institutionnelle et le manque de personnel nous ont amené à différer ce projet.
- La réécriture de documents en FALC : Contrat de séjour, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, charte des droits er des libertés de la personne accueillie.
- La mise en place de réunion parents sur la thématique « Vie Affective et Sexuelle »

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022

ART R.314-50 du CASF

ESAT MARMILLE

Sommaire

1. La Résidence Sociale, organisme gestionnaire 4

2. Présentation de l'établissement 5

3. Le projet d'établissement : valeurs et objectifs 6

4. Les faits marquants de l'année écoulée 6

4.1. Ancrage territorial 6

4.2. L'ESAT Marville, lauréat de l'Appel à Agir In Seine-Saint-Denis 2022 8

4.3. Trophées des femmes en EA et en ESAT 8

4.4. Activités de soutien 8

4.5. Partenariats & inclusion 9

4.6. Professionnalisation des équipes 9

4.7. Qualité de vie au travail 9

5. Les usagers et l'action éducative 10

5.1. La population accueillie 10

5.1.1. Admissions et sorties 10

5.1.2. Accueil de stagiaires 10

5.1.3. Répartition par tranche d'âge 10

5.1.4. Répartition par sexe 11

5.1.5. Origine géographique 11

5.1.6. Provenance des usagers 12

5.1.7. Mesures de protection juridique 12

5.1.8. Répartition par activité 13

5.1.9. Répartition par type de handicap 13

5.1.10. Rémunération des travailleurs en % du S.M.I.C. 14

5.2. Projets personnalisés 14

5.3. Plan de formation des usagers 14

5.4. Expression des usagers : le Conseil de la Vie Sociale 15

5.5. Dynamique de parcours 15

6. Les ressources humaines....15
6.1. L'ESAT : cartographie 2022 du personnel....15
6.1.1. Organigramme....15
6.1.2. Les mouvements du personnel en 2022....16
6.1.3. Répartition du personnel par âge....16
6.1.4. Lieux d'habitation....16
6.1.5. Les postes occupés....17
6.1.6. Ancienneté....17
6.2. Organisation et management....18
6.2.1. Recrutements....18
6.2.2. Plan de formation & professionnalisation des salariés....18
6.2.3. Communication interne....19

7. Bilan financier et comptable....19
7.1. Bilan financier....19
7.1.1. Tableau synthétique de la situation des charges des 3 derniers exercices....20
7.1.2. Produits de la tarification sur les 3 derniers exercices....21
7.1.3. Tableau des investissements....21
7.1.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation....22
7.2. Bilan financier et comptable des activités commerciales....23
7.2.1. Bilan financier des activités commerciales....23
7.2.2. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices....24
7.2.3. Chiffres d'affaires par activités des 3 derniers exercices....25
7.2.4. Tableau des investissements des activités commerciales....26
7.2.5. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation des activités commerciales
7.3. Commentaires....27

Conclusion....28

1. La Résidence Sociale, organisme gestionnaire

L'Association *La Résidence Sociale* a été créée en 1913 et déclarée d'utilité publique en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Ces dernières sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe n°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe n°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Les établissements et services gérés par l'Association *La Résidence Sociale* sont les suivants, en plus de l'ESAT Marville :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe

- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

2. Présentation de l'établissement

Adresse : 24/28, rue du Bois Moussay 93240 Stains	
Téléphone : 01.48.29.36.33.	
e-mail : a.stankovic@laresidencesociale.org	
SIRET : 775 726 482 00174 / Code APE : 8810C	
Autorisation en cours : 88 places	
Nombre de jours d'activité : 252	
Type d'accueil : accueil de jour / semi-internat	
Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directrice Adjointe :	Mme Aurélie STANKOVIC

L'ESAT Marville a été créé en novembre 1993 pour une capacité d'accueil de 65 places. Cette capacité a été portée à 70 places en 1995, à 80 places en 1999, à 83 places en 2013 et à 88 places en 2016 :

- ❒ Arrêté n° 93-49 du 02/11/93 : 65 places ;
- ❒ Arrêté n° 95-360 du 11/09/95 : 70 places ;
- ❒ Arrêté n° 99-1475 du 28/07/99 : 80 places ;
- ❒ Arrêté n° 2013-69 du 02/04/13 : 83 places ;
- ❒ Arrêté n° 2016-419 du 01/12/16 : 88 places.

L'ESAT Marville propose des services dans les six domaines suivants :

- Entretien d'espaces verts et de plantes vertes / culture maraîchère
- Artisanat d'art
- Façonnage et conditionnement
- Blanchisserie
- Collecte et tri des déchets de bureau
- Prestations en entreprise

L'ESAT Marville a pour vocation de cultiver la dimension d'entreprise afin de mettre en avant les potentiels de chacun et de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies. Cette intégration se forge au quotidien et est ancrée dans l'environnement de vie et sur le territoire.

3. Le projet d'établissement : valeurs et objectifs

L'originalité d'un ESAT réside dans la coexistence dans un même espace d'une dimension de contrainte et d'une dimension d'aide ou, plus précisément, d'une dimension économique et d'une dimension sociale. Ces deux aspects de la fonction des ESAT font à la fois sa richesse et sa complexité. En effet, les ESAT doivent impérativement s'exercer dans le champ spécifique du travail et de la commercialisation de produits ou de services. Ils doivent permettre à des personnes aux capacités réduites de réaliser un véritable travail dans des conditions de délai et de qualité similaires à celles d'une entreprise. Les ESAT ont su, au fil du temps, apprivoiser et maîtriser ces deux exigences et ils sont désormais connus et reconnus pour la qualité des produits et des services qu'ils fournissent. Ils ont également démontré qu'ils pouvaient, dans ce contexte, donner aux personnes qu'ils accueillent, les moyens de leur progression en autonomie professionnelle et sociale. Le projet de cet établissement s'inscrit dans cette double dynamique tout en veillant, de façon permanente, au bon équilibre entre les deux composantes de sa mission. Les valeurs affirmées dans ce projet sont celles du respect des personnes accueillies, de leurs droits et de leurs capacités, actuelles ou à venir.

4. Les faits marquants de l'année écoulée

4.1. Ancrage territorial

Petite boutique de Stains

L'atelier d'art créatif, installé dans sa petite boutique de Stains, peine à attirer des clients mais se réinvente chaque jour pour se faire connaître du grand public et provoquer la rencontre avec celui-ci. Ainsi, 2022 a-t-elle été une année riche en expositions diverses, ateliers créatifs et nouveaux projets.

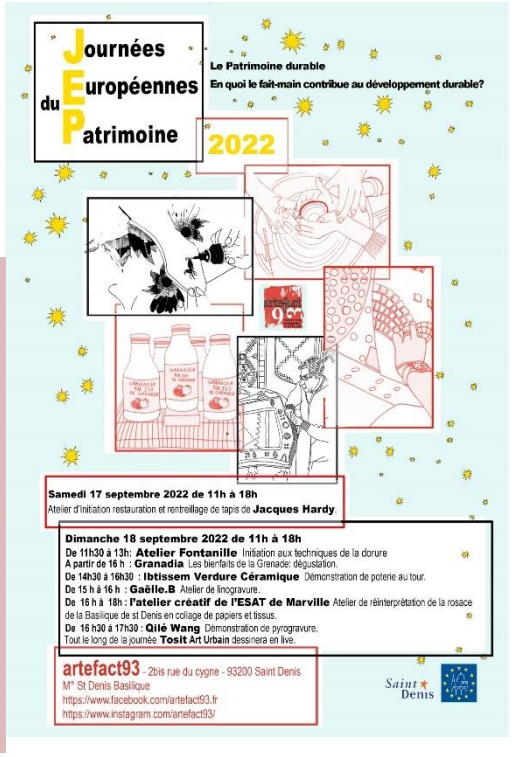

Les œuvres des usagers ont notamment été présentées dans le cadre de l'exposition des Valentina's, boutique éphémère, chez notre partenaire ARTEFACT 93 en février, au salon Handicapable de Pierrefitte-sur-Seine en mai, au salon Inclusiv'Day à Paris La Défense Arena en juin, aux journées européennes du patrimoine une nouvelle fois chez ARTEFACT 93 en septembre, lors des foires des savoir-faire solidaires des villes de Stains et de Saint-Denis en décembre, ou encore à l'occasion de ventes en entreprises telles que la Caisse d'Epargne, EDF…

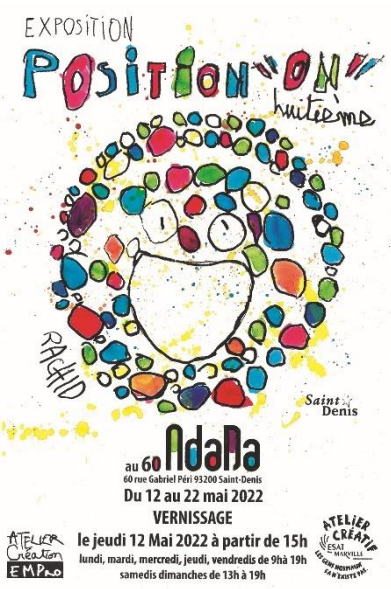

Aussi, comme chaque année à la fin mai, l'art créatif a exposé ses œuvres au 60 Adada de Saint-Denis, véritable lieu de rencontre et d'échange avec le public. Cette huitième édition a connu un franc succès et été l'occasion pour l'un des travailleurs, de s'essayer brillamment au métier de professeur d'arts plastiques pour un public d'enfants de primaire totalement conquis. De cette réussite a germé l'idée de mettre en place un atelier de dessin mensuel animé par ce travailleur au sein d'écoles.

La proximité géographique de la petite boutique avec la galerie « Tâches d'Art » a favorisé la rencontre entre l'équipe de l'atelier d'art créatif et le collectif EMPiREFLEX composé de divers artistes graphiques, journalistes et professionnels de la communication visuelle et audiovisuelle, qui œuvrent pour rendre l'art accessible à tous et développer la vie culturelle à Stains et aux alentours. Résultat de cette rencontre : un des talents de l'atelier d'art créatif a été mis en lumière lors de l'exposition « Les Attachants » à la galerie « Tâches d'Art » d'octobre à novembre 2022. D'autres suivront… C'est le début d'une belle collaboration.

La mitoyenneté de la petite boutique avec le studio théâtre de Stains a permis aux deux structures de tisser un véritable partenariat, qui a débuté en 2021 par la mise à contribution des usagers de l'atelier d'art créatif pour la confection du décor de la pièce de théâtre « J'espérons que je m'en sortira ». Afin de remercier l'équipe, le studio théâtre lui a proposé de participer à un stage de fabrication de marionnettes en janvier 2022, animé par un marionnettiste professionnel en résidence. Cet atelier a énormément plu aux usagers qui ont alors entrepris de créer chacun une marionnette à leur effigie.

Au regard du succès de l'atelier de marionnettes, l'ESAT Marville et le studio théâtre de Stains ont répondu conjointement à l'appel à projet « Culture et Santé en Ile-de-France » 2022, lancé par l'ARS et la DRAC et visant à développer et renforcer l'émergence d'une politique culturelle au sein des ESSMS. Le projet « Plongée dans ses pensées » a été retenu et subventionné à hauteur de près de 5000 euros pour les deux structures (2.200 € pour l'ESAT Marville).

4.2. L'ESAT Marville, lauréat de l'Appel à Agir In Seine-Saint-Denis 2022

L'ESAT Marville a candidaté à l'appel à projet et obtenu une subvention de 7000 euros de la part du département au titre de son projet « HANDITALENTS, un projet BD pour tordre le cou aux préjugés ! », en coopération avec l'illustre bédéiste Nicolas Poupon.

L'objectif de cette collaboration est de mettre en lumière le talent des artistes en situation de handicap de l'atelier d'art créatif par la réalisation et l'édition d'une bande dessinée.

4.3. Trophées des femmes en EA et en ESAT

En 2022, l'ESAT Marville a participé à la huitième édition des trophées des femmes en EA et en ESAT et présenté une ouvrière de production de la blanchisserie afin de valoriser sa trajectoire ainsi que son leadership au sein de l'équipe.

4.4. Activités de soutien

Activités de soutien à l'autonomie

Les habituelles activités de soutien à l'autonomie ont été renouvelées en 2022 à la demande des travailleurs. Ceux-ci bénéficient toujours d'ateliers de chant, de bien-être (socio-esthétique), d'écriture (soutien scolaire) et d'entraînements de football selon un rythme hebdomadaire. Est venue s'ajouter une nouvelle activité de pratique du yoga.

Le volume 2 des *raconteurs* a vu le jour sous la coordination Jean-Yves BOURGAIN, intervenant en soutien scolaire et ateliers d'écriture. Ce deuxième recueil a une nouvelle fois été illustré par les travailleurs de l'atelier d'art créatif et imprimé par des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Des sorties culturelles ont régulièrement été proposées aux usagers par l'éducateur spécialisé de l'ESAT Marville : Institut du Monde Arabe, zoo de Vincennes, Jardin des Plantes, Sacré Cœur, musée Cluny, Philharmonie de Paris, bateaux-mouches, …

Les joueurs de football de l'Association Marville Pleyel (AMP) ont participé, comme chaque année, au championnat de sport adapté qui s'est tenu en mai à Valence.

Projet santé et développement durable

Les actions d'éducation à la santé se sont poursuivies en 2022.

Le partenariat avec le CMS de Stains a permis de remettre en place des ateliers de prévention et dépistage bucco-dentaire auprès des usagers. Les usagers ont également participé aux ateliers solidaires organisés par *Novaedia*, visant à sensibiliser les personnes aux enjeux d'une alimentation saine et durable et à l'importance de pratiquer une activité physique. Ainsi quatre types d'ateliers ont-ils été mis en place, à savoir des ateliers cuisine, sport, écolo-économe et jardin.

Des groupes de parole sur la vie affective et la sexualité ont été mis en place par la psychologue clinicienne depuis septembre, attirant nombre de personnes accompagnées.

Parce que notre planète est précieuse, la direction s'est engagée dans une démarche de développement durable en partenariat avec *La Poste*. Ainsi des containers collecteurs de bouteilles et canettes, gobelets, papier et masques ont-ils été installés au sein de l'établissement de Stains, et les salariés et usagers, sensibilisés à cette démarche globale de tri et recyclage des déchets.

4.5. Partenariats & inclusion

L'ESAT Marville œuvre quotidiennement en faveur de l'intégration des publics dans la société et prouve chaque jour qu'un ESAT est lui-même inclusif.

Des détachements pérennes ont vu le jour avec les entreprises privées RNP (un usager est détaché à temps plein sur une prestation de conditionnement) ou Bio Doo (détachements ponctuels mais réguliers).

L'ESAT a également développé des partenariats avec les classes d'ULIS de différents lycées du territoire afin d'accueillir des jeunes en difficulté et en recherche de projet professionnel, en stage.

Dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'URIOPPS s'est rapproché de l'ESAT afin de leur présenter la démarche « Handicap et volontariat », l'idée étant d'identifier, de préparer, de sensibiliser et d'accompagner des usagers et accompagnants (parmi les professionnels) volontaires pour les intégrer au programme des JOP, pour des missions d'accueil, d'orientation et d'assistance des spectateurs et autres parties prenantes. Une vingtaine de travailleurs est intéressée.

4.6. Professionnalisation des équipes

Le plan de formation a une nouvelle fois été très riche, preuve de l'engagement de la direction en faveur de la professionnalisation des équipes de salariés et de travailleurs (cf. détail des formations dans paragraphes suivants).

4.7. Qualité de vie au travail

Différents travaux ont été menés au sein du bâtiment pour rendre les locaux plus accueillants et permettre aux personnels de travailler dans de meilleures conditions. La salle de pause des travailleurs a

notamment été équipée de canapés, mange-debout, chaises hautes, et tables basses afin de permettre aux usagers de se détendre dans un cadre agréable.

Des séances de massage ont été proposées aux salariés afin de leur permettre de lâcher-prise et de réduire leur stress professionnel.

Et pour conclure, après deux ans de répit forcé, la fête de fin d'année tant attendue a permis aux équipes de salariés et de travailleurs de se retrouver dans un cadre magnifique et de rompre avec le quotidien le temps d'une journée. Ce fut une réussite !

5. Les usagers et l'action éducative

5.1. La population accueillie

5.1.1. Admissions et sorties

Quatre nouvelles personnes ont été admises au sein de l'établissement en 2022, dont une en blanchisserie, une autre en espaces verts, et les deux dernières en ateliers de façonnage / conditionnement / détachements ponctuels en entreprise.

CAUSES	Démission	Changement ESAT	Fin de prise en charge
Nombre de personnes	0	2	1

Deux usagers ont quitté l'établissement pour rejoindre un autre ESAT, le dernier a été réorienté vers un établissement plus adapté à ses besoins d'accompagnement.

5.1.2. Accueil de stagiaires

L'ESAT Marville a accueilli 83 stagiaires en 2022, parmi lesquels 4 ont été admis.
Les stagiaires représentent toujours un vivier de candidats intéressant. Les stages sont très utiles dans la préparation des futures admissions et bien qu'ils mobilisent beaucoup de temps, il est important de les maintenir.

5.1.3. Répartition par tranche d'âge

Répartition par âge	Nombre
De 16 à 19 ans	0
De 20 à 24 ans	15
De 25 à 29 ans	14
De 30 à 34 ans	9
de 35 à 39 ans	9
De 40 à 44 ans	12
De 45 à 49 ans	18
De 50 à 54 ans	9
De 55 à 59 ans	7
De 60 à 74 ans	2
Total	**95**

Age moyen = 38 ans ¾

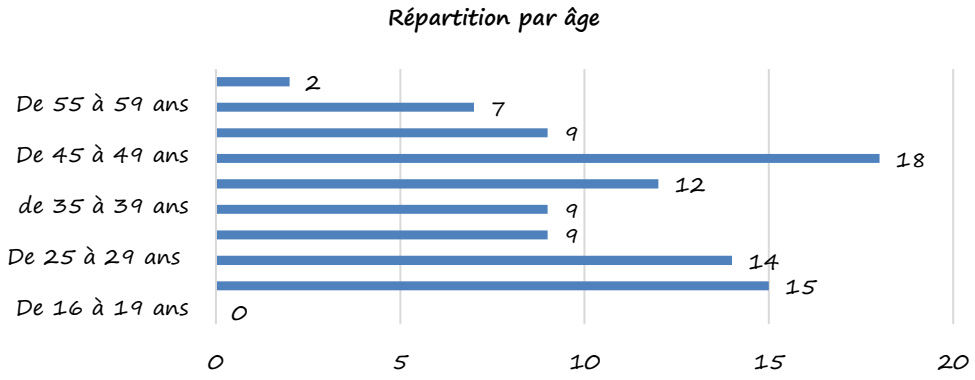

La population accueillie au sein de l'ESAT demeure relativement jeune.
Néanmoins, 21% des usagers ont plus de 50 ans au 31/12/2023 et 29% sont concernés par le vieillissement. On observe également que la catégorie des 45-49 ans est largement représentée.
Ce vieillissement est souvent accompagné d'une fatigabilité accrue des personnes, ce qui implique, dans certains cas, de procéder à des aménagements de temps ou de rythme de travail. 39% des personnes vieillissantes accompagnées par l'ESAT bénéficient de ce type d'aménagements.
Ce constat pose aussi la question d'une meilleure articulation entre l'ESAT et les structures proposant une activité occupationnelle, afin que les personnes concernées puissent par exemple, alterner entre des établissements proposant une prise en charge complémentaire et adaptée, dans une dynamique de parcours.
L'ancienneté moyenne des usagers est de 14 ans.

5.1.4. Répartition par sexe

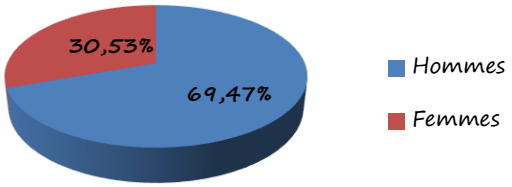

Au 31/12/2023, l'ESAT compte 95 usagers équivalant à 87 ETP, dont 66 hommes et 29 femmes.
L'ESAT Marville accueille une population d'usagers majoritairement masculine, ce qui s'explique sans doute par la présence d'une majorité d'hommes dans certains ateliers/activités tels que les espaces verts (100% d'hommes) et le tri des déchets (90% d'hommes).

5.1.5. Origine géographique

Les usagers accueillis à l'ESAT Marville proviennent en majorité (70%) du département de la Seine-Saint-Denis, dans lequel sont d'ailleurs situés l'ESAT ainsi que les sites accueillants les usagers en prestations extérieures de services. Ceci tend à montrer que le critère de la proximité du lieu de travail est important.

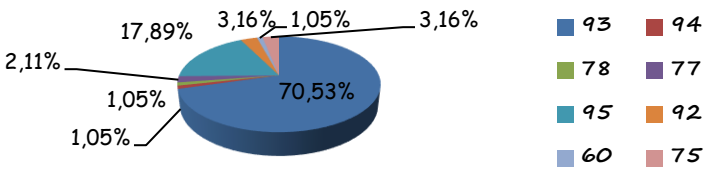

5.1.6. Provenance des usagers

Origine des candidatures	Nombre
ESAT	10
IMPro/EMPro/IME	70
Structure Orientation	6
Spontanée / Famille	9
Total	**95**

Presque 85% des personnes accueillies proviennent d'autres établissements sociaux et médico-sociaux, les stages passerelles fonctionnant particulièrement bien.

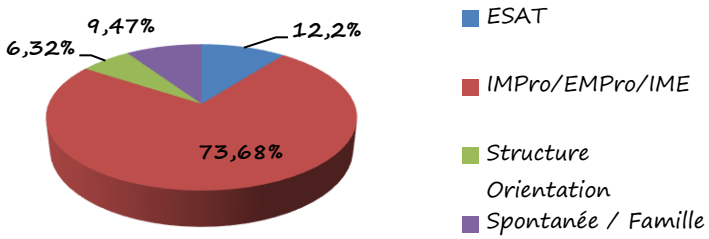

La majorité des personnes accueillies (62%) sont encore domiciliées chez leurs parents, ce qui s'explique sans doute par le manque d'autonomie dans la gestion du quotidien.

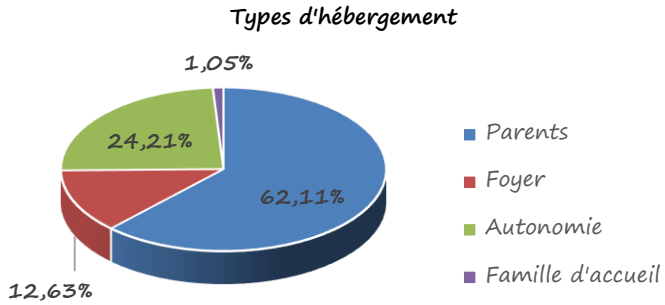

5.1.7. Mesures de protection juridique

Usagers sous mesure de protection	Nombre
Tutelle	15
Curatelle renforcée	12
Curatelle	5
Autres	2
TOTAL	**34**
Usagers sans mesure de protection	**61**
TOTAL	**95**

5.1.8. Répartition par activité

Activités		Nombre de travailleurs 95
Sous-traitance, prestations et services		**41**
Prestations en entreprises		
	Recyclage déchets	17
Prestations extérieures		
	Plantes vertes, Entretien espaces verts	13
	Prestations de services extérieurs	11
Activités à l'ESAT		**54**
Conditionnement et Façonnage		30
Blanchisserie		12
Ateliers Arts Créatifs		12

La répartition des travailleurs entre les activités réalisées au sein-même des locaux de l'ESAT Marville et en dehors, est relativement équilibrée (54 personnes *intra-muros* + 41 personnes en prestations extérieures). L'atelier de conditionnement et de façonnage est celui qui accueille le plus grand nombre d'usagers (31,5% de l'effectif total) avec toutefois une augmentation progressive au cours des années, des effectifs au sein des activités de blanchisserie et prestations de services extérieurs.

5.1.9. Répartition par type de handicap

Les données suivantes sont calquées sur les indicateurs du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social, commun à 20 catégories d'établissements et services médico-sociaux, proposé par l'ANAP (***A**gence **N**ationale d'**A**ppui à la **P**erformance des établissements de santé et médico-sociaux*).

L'ESAT accueille 53,7 % de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Le handicap psychique ainsi que les troubles du spectre autistique concernent 35 % des usagers accueillis (handicap principal + handicap associé), ce qui nécessite une adaptation des dispositifs d'accompagnement des publics accueillis**.** En effet, certains encadrants sont peu (voire pas) formés à la prise en charge particulière d'un tel public.

	Handicap principal	Handicap associé
Déficience intellectuelle	51	13
Autisme et autres TED	6	0
Troubles psychiques	22	8
Troubles du langage et des apprentissages	0	6
Déficience auditive	1	1
Déficience visuelle	1	3
Déficience motrice	3	2
Déficience métabolique	0	4
Cérébro-lésions	11	6
Polyhandicap	0	0
Troubles du Comportement et de la Communication	0	5
Autre type de déficience	0	1
Diagnostic en cours	0	0

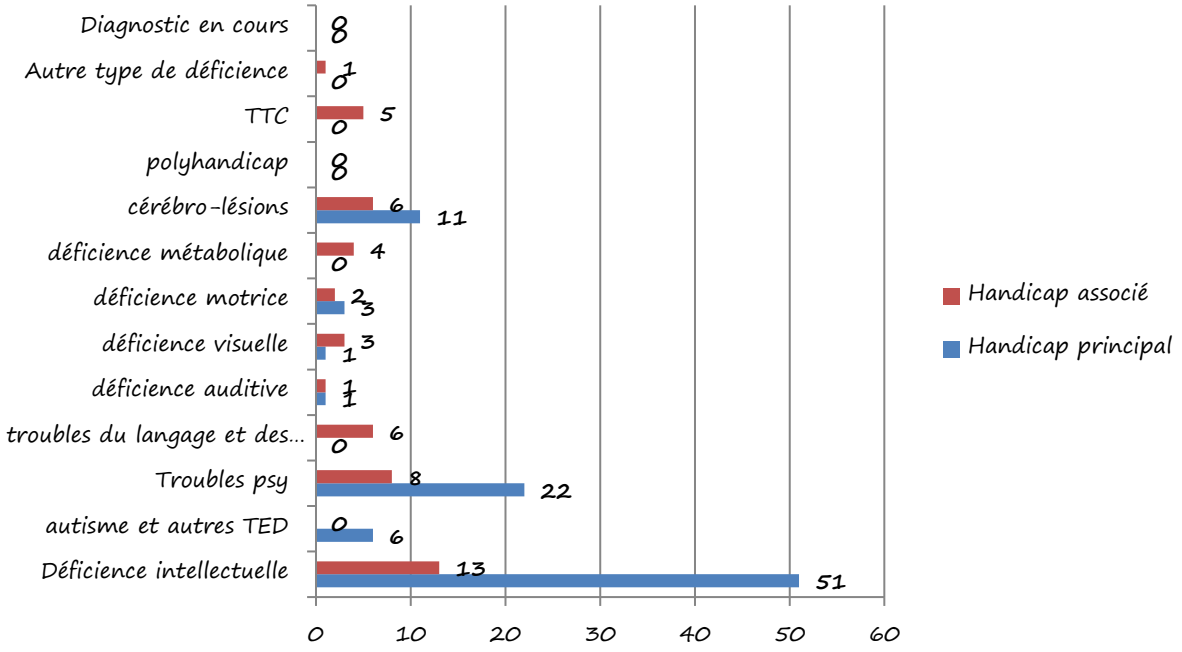

5.1.10. Rémunération des travailleurs en % du S.M.I.C.

Tranches rémunération	ESAT Marville
10 à 15% du SMIC	69,48 %
> 15 à 20% du SMIC	22,10 %
> à 20% du SMIC	8,42 %

5.2. Projets personnalisés

En 2022, 44 projets personnalisés ont été réactualisés, soit 46,3%. L'objectif de l'ESAT est d'actualiser les projets des usagers au moins une fois tous les deux ans, compte tenu de l'effectif important de personnes accueillies, et de la difficulté à réunir l'ensemble des professionnels en charge de l'accompagnement. En effet, les réunions de projets personnalisés supposent la présence et la disponibilité simultanées de l'équipe éducative, de la psychologue (0.22 ETP) et des moniteurs d'atelier, ce qui n'est pas chose aisée.

Des réunions familiales ont également eu lieu, l'ESAT souhaitant toujours davantage impliquer les familles, partenaires essentiels à l'élaboration d'un projet d'accompagnement adapté.

5.3. Plan de formation des usagers

Les travailleurs ont suivi différentes formations en 2022 dans une optique de progression professionnelle et de mise à jour de leurs compétences : gestes et postures adaptés à la manutention et stockage, création et entretien d'une pelouse, initiation couture, reconnaissance et entretien des plantes vertes, bienveillance de soi et de l'autre.

Trois candidats travaillant en culture maraîchère et agriculture urbaine ont obtenu leur attestation de compétences dans le cadre du dispositif RSFP.

5.4. Expression des usagers : le Conseil de la Vie Sociale

Le CVS s'est réuni trois fois au cours de l'année 2022. Les thèmes développés au cours des réunions couvrent l'ensemble du fonctionnement de l'ESAT. Les questions posées sont d'une grande pertinence et ont trait tout aussi bien aux conditions de travail qu'à l'organisation de l'ESAT (salaires, horaires de travail, repas, activités de soutien …).

5.5. Dynamique de parcours

Partant de l'idée d'un objectif commun d'accompagnement assuré par différents intervenants, l'ESAT Marville construit un partenariat important avec différents acteurs.
L'ESAT a pour partenaires les foyers d'hébergement, le **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale (*SAVS*), les **C**entres **M**édico-**P**sychologiques (*CMP*), les ESAT, **I**nstituts **M**édico-**E**ducatifs (*IME)*, **E**xternats **M**édico-**Pro**fessionnels (*EMPro*), les familles, la MDPH, les tuteurs et curateurs et tous les intervenants sociaux et médico-sociaux qui interviennent auprès de l'usager et qui se mettent en lien avec l'ESAT pour coordonner son parcours et lui proposer un accompagnement adapté et cohérent.

6. Les ressources humaines

6.1. L'ESAT : cartographie 2022 du personnel

6.1.1. Organigramme

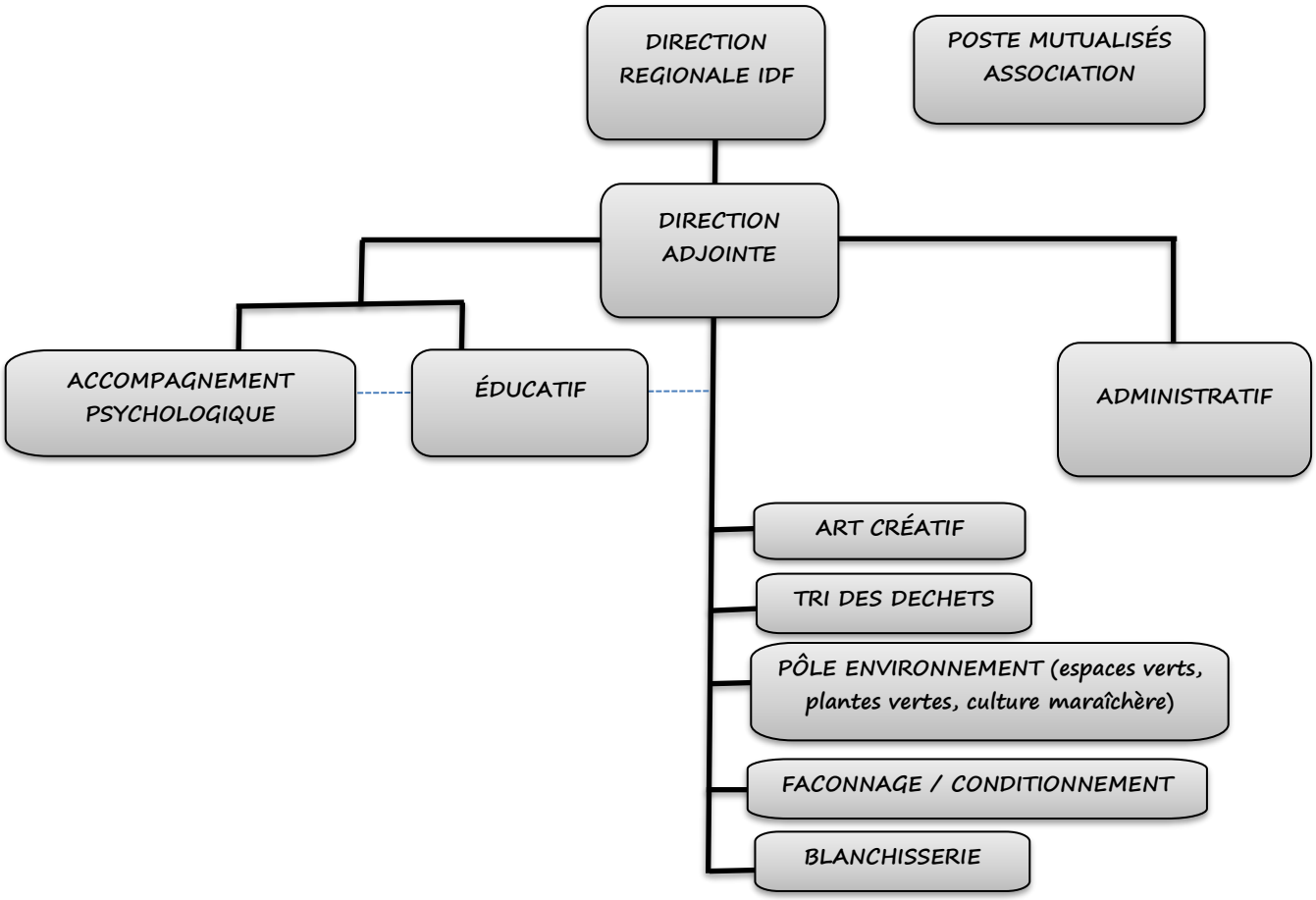

6.1.2. Les mouvements du personnel en 2022

(hors CDD et CAE)

	TOTAL
Nb de personnes entrées en cours d'année	7
Nb de personnes sorties en cours d'année	3
Nb de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	3
Taux d'ETP vacants	0,23 ETP

6.1.3. Répartition du personnel par âge

Tranches d'âge	Nombre	%
De 20 à 29 ans	3	20%
De 30 à 39 ans	1	6%
De 40 à 49 ans	2	13%
De 50 à 54 ans	4	27%
De 55 à 59 ans	4	27%
De 60 à 64 ans	1	7%
TOTAL :	**15**	**100%**

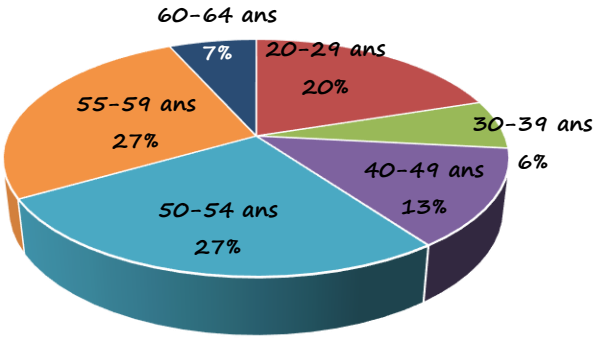

6.1.4. Lieux d'habitation

Essonne	1
Seine Saint Denis	9
Val de Marne	1
Yvelines	1
Val d'Oise	3
	15

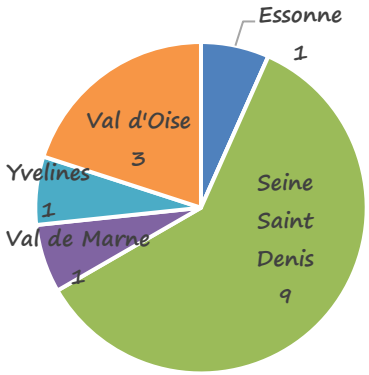

6.1.5. Les postes occupés

Administratif	3
Exploitation	1
Socio-éducatif	11
	15

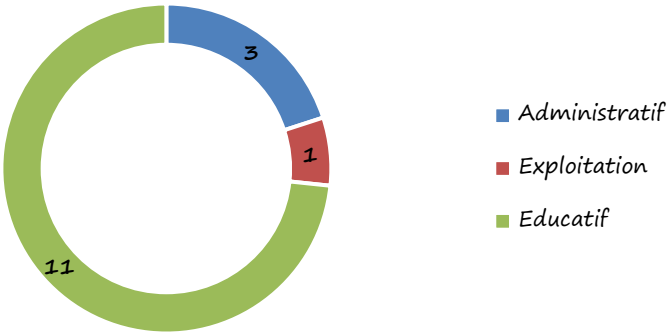

6.1.6. Ancienneté

Année d'ancienneté	Nombre de salariés
Moins d'un an	2
de 1 à 2 ans	2
de 3 à 5 ans	2
de 6 à 9 ans	2
de 10 à 12 ans	1
> à 12 ans	6
TOTAL	**15**

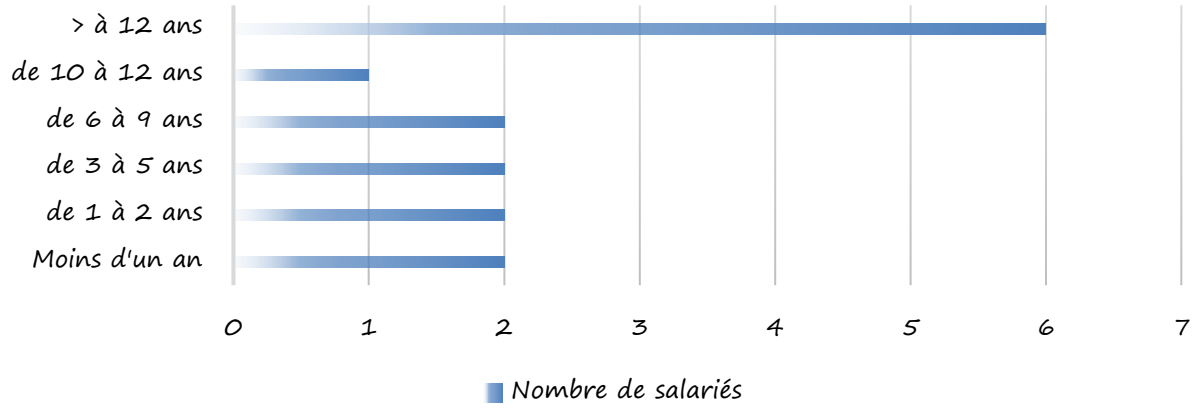

6.2. Organisation et management

La direction des ESAT a connu une nouvelle réorganisation avec la nomination du chef de service éducatif de l'ESAT Pleyel au poste de chef de service éducatif transversal aux ESAT Pleyel et Marville en mars 2022. Relai de la direction, le chef de service éducatif a sous sa responsabilité hiérarchique les deux éducateurs spécialisés des ESAT Pleyel et Marville, et a pour mission de coordonner l'ensemble des actions socio-éducatives directement engagées auprès des personnes accueillies en étroite collaboration avec les moniteurs d'atelier ainsi que la psychologue.

6.2.1. Recrutements

Côté accompagnement médico-psycho-social, une psychologue clinicienne a été recrutée fin mars et l'une des monitrices d'atelier de l'ESAT Marville a été promue au poste d'éducatrice spécialisée de l'ESAT Pleyel en septembre.

Concernant l'activité de production, une monitrice a été promue au poste de monitrice principale de l'équipe de restauration de Stains de l'ESAT Pleyel en janvier, rejointe en septembre, par un nouveau moniteur cuisine pour étoffer l'équipe et répondre à la reprise d'activité post-Covid.

6.2.2. Plan de formation & professionnalisation des salariés

Une salariée a bénéficié d'un accompagnement renforcé à l'obtention de son diplôme d'éducatrice technique spécialisée par voie de VAE. Un autre salarié a suivi une formation sur l'auto-détermination afin de développer le pouvoir d'agir des usagers qu'il encadre et relayer les connaissances nouvellement acquises auprès de ses collègues. Les membres du service éducatif ont suivi une formation sur le développement des partenariats et du réseau, l'idée étant d'éviter les ruptures de parcours et faciliter les réorientations.

Un nouveau moniteur s'est inscrit au dispositif RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) piloté par l'Afpa afin de devenir référent et permettre ainsi aux travailleurs du site de restauration de Stains de valoriser leurs compétences.

Une formation d'accompagnement à plus de bienveillance envers soi et les autres a été proposée à une dizaine de salariés en avril. Celle-ci ayant fait l'unanimité, elle sera reconduite en 2023.

Dans le prolongement de la formation collective sur les écrits professionnels mise en place en 2021, l'année 2022 a marqué l'amorce de la co-écriture des projets d'établissement des deux ESAT avec les salariés.

Tous les nouveaux salariés ont participé à une formation sur le rôle du moniteur d'atelier afin de favoriser leur intégration au sein de l'équipe.

La formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) menée à l'échelle nationale a enfin démarré en septembre 2022 afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. Une dizaine de salariés y a participé ; tous les salariés seront formés à terme.

6.2.3. Communication interne

La communication interne est relayée par des réunions du personnel ont lieu tous les mois, qui portent sur les informations internes et qui permettent de travailler sur diverses thématiques : les usagers et la place qui leur est donnée dans le fonctionnement de l'ESAT ; le travail en équipe et les qualités qu'il suppose : respect, cohésion, motivation, conciliation, communication, l'éthique, les RBPP…

7. Bilan financier et comptable

7.1. Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 66 - ESAT MARVILLE - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	6 332,12	6 332,12	6 332,12	Dotations, apports ou fonds associatifs			
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	25 000,00	50 000,00	50 000,00
- Terrains				Subventions d'investissements			
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investisement			
- Installations techniques, matériels et outillages	4 799,29	4 799,29	66 425,81	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	5 543,49	5 543,49	5 543,49
- Autres immobilisations corporelles	206 038,04	221 652,00	243 794,40	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	3 329,11	3 910,87	3 073,36
				- Autres immobilisations corporelles	125 751,51	145 036,50	167 077,89
Immobilisations financières				Amortissements des immobilisations incorporelles	5 867,72	6 332,12	6 332,12
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-69 976,24	-69 976,24	-69 976,24
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres			
Comptes de liaison investissement				Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**217 169,45**	**232 783,41**	**316 552,33**	**TOTAL I**	**95 515,59**	**140 846,74**	**162 050,62**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (	**121 653,86**	**91 936,67**	**154 501,71**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**			
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	114 336,76	114 336,76	114 336,76
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits	32 399,70	32 399,70	32 399,70
Créances glissantes				Résultat excédentaire	38 997,21	105,56	3 678,59
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-20 130,32	-6 133,11	-6 027,55
				Provisions pour risques et charges	74 000,00	74 000,00	95 400,00
				Fonds dédiés à l'exploitation	10 772,25	12 476,09	19 098,59
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**250 375,60**	**227 185,00**	**258 886,09**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**250 375,60**	**227 185,00**	**258 886,09**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**128 721,74**	**135 248,33**	**104 384,38**
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours				Avances reçues			
Avances et acomptes versés		1 086,55		Fournisseurs	27 935,29	24 388,22	15 242,16
Créances sur organismes payeurs, usagers				Dettes sociales et fiscales	98 780,63	109 769,21	136 066,46
Créances diverses d'exploitation	17 710,10	16 230,34	4 575,08	Dettes diverses d'exploitation			
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	207,05	1 174,11	4 932,95	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation		0,00	327,11	Comptes de liaison exploitation	29 322,32	71 430,53	56 155,56
TOTAL VI	**17 917,15**	**18 491,00**	**9 835,14**	**TOTAL V**	**156 038,24**	**205 587,96**	**207 464,18**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V**	**138 121,09**	**187 096,96**	**197 629,04**
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	266 842,83	322 345,29	302 013,42	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**266 842,83**	**322 345,29**	**302 013,42**	**TOTAL VII**			**0,00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**266 842,83**	**322 345,29**	**302 013,42**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**501 929,43**	**573 619,70**	**628 400,89**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**501 929,43**	**573 619,70**	**628 400,89**

7.1.1. Tableau synthétique de la situation des charges des 3 derniers exercices

Charges d'Exploitation (Réel accepté N-2 , Réel accepté N-1, Réalisé comptable N)
Dossier : 66 - ESAT MARVILLE BUDGET SOCIAL - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	65 515,41	58 557,97	62 971,73	4 413,76	7,54%
SERVICES EXTERIEURS					
6111 - Sous-traitance : prestations à caractère médical					
6112 - Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	11 694,77	12 561,72	22 564,33	10 002,61	79,63%
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service			421,82	421,82	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241 - Transports de biens		264,00	180,00	-84,00	
6242 - Transports d'usagers	7 385,58	7 969,95	9 232,40	1 262,45	15,84%
625 - Déplacements, missions et réceptions	1 325,91	3 634,45	720,57	-2 913,88	-80,17%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	11 572,75	9 201,92	9 753,72	551,80	6,00%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	53 151,11	69 664,31	83 945,77	14 281,46	20,50%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	32 494,34	33 287,53	35 568,75	2 281,22	6,85%
TOTAL GROUPE I	**183 139,87**	**195 141,85**	**225 359,09**	**30 217,24**	**15,48%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
621 - Personnel extérieur à l'établissement		187,30	21 600,00	21 412,70	11432,30%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			76,77	76,77	
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des	14 510,69	18 080,33	16 581,65	-1 498,68	-8,29%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	13 949,22	14 745,94	15 068,48	322,54	2,19%
641 - Rémunération du personnel non médical	500 150,06	536 054,37	549 997,14	13 942,77	2,60%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	193 723,05	205 246,65	204 630,92	-615,73	-0,30%
647 - Autres charges sociales	13 160,29	21 622,36	20 081,65	-1 540,71	-7,13%
648 - Autres charges de personnel	25 251,96	2 699,40	16 320,23	13 620,83	504,59%
TOTAL GROUPE II	**760 745,27**	**798 636,35**	**844 356,84**	**45 720,49**	**5,72%**
dont					
Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
6132 - Locations immobilières	66 818,76	68 612,40	72 010,08	3 397,68	4,95%
6135 - Locations mobilières	2 506,00	8 366,50	9 741,84	1 375,34	16,44%
614 - Charges locatives et de copropriété	7 904,10	5 743,44	5 771,12	27,68	0,48%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers	232,91	10 609,20	8 166,26	-2 442,94	-23,03%
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	19 642,62	14 488,85	4 222,11	-10 266,74	-70,86%
6156 - Maintenance	37 874,36	38 396,46	27 459,85	-10 936,61	-28,48%
616 - Primes d'assurances	3 777,44	3 461,33	2 835,58	-625,75	-18,08%
617 - Etudes et recherches		360,00		-360,00	-100,00%
618 - Divers	2 892,06	2 585,05	2 969,48	384,43	14,87%
623 - Information, publications, relations publiques	1 075,73	242,40	252,00	9,60	3,96%
627 - Services bancaires et assimilés	70,72	80,60	81,80	1,20	1,49%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			3,11	3,11	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	36 924,91	36 886,00	39 082,00	2 196,00	5,95%
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19,35	102,44	20,16	-82,28	-80,32%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	24 820,90	20 331,15	22 623,21	2 292,06	11,27%
6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	74 000,00		21 400,00	21 400,00	
68921- Reports en fonds reportés (ESSMS privés)					
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics d'entités gestionnaires	10 772,25	1 078,04	8 080,00	7 001,96	
6894 - Engagements à réaliser sur subventions d'exploitation (ESSMS privés)		1 500,00	1 500,00	0,00	0,00%
TOTAL GROUPE III	**289 332,11**	**212 843,86**	**226 218,60**	**13 374,74**	**6,28%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**1 233 217,25**	**1 206 622,06**	**1 295 934,53**	**89 312,47**	**7,40%**

7.1.2. Produits de la tarification sur les 3 derniers exercices

ESAT MARVILLE- FINESS 930000021						Autres financements			
Année	Base pérenne	Taux d'actualisat°	Montant en € de l'actualisat°	CTI (mesures nouvelles)	DOTATION GLOBALE	CNR 2020	CNR 2021	CNR 2022	
2020	1 130 073,02 €	0,80%	9 040,58 €		**1 139 113,59 €**	41 265,93 €			
2021	1 139 113,59 €	0,80%	9 112,91 €	6 021,49 €	**1 154 247,99 €**		1 078,04 €		
2022	1 154 248,01 €	2,35%	27 124,83 €	46 689,51 €	**1 228 062,36 €**			8 080,00 €	

7.1.3. Tableau des investissements

ecesi V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **66 - ESAT MARVILLE BUDGET SOCIAL**

Compte **1010000** au **9999990**

N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
2022001	table inox équipement blanchisserie	01/01/2023	1	L	12	04/02/2022	3 773.76		04/02/2022	Acquisition
2022002	soudeuse équipement blanchisserie	01/01/2023	1	L	12	04/02/2022	5 006.40		04/02/2022	Acquisition
2022006	sècheuse repasseuse équipement blanchisserie	01/01/2023	1	L	12	30/06/2022	52 299.54		30/06/2022	Acquisition
2022007	extincteurs eau pulvérisée 6litres x7	01/01/2023	7	L	10	14/09/2022	834.12		14/09/2022	Acquisition
2022008	extincteurs eau pulvérisée 9litres x2	01/01/2023	2	L	10	14/09/2022	344.52		14/09/2022	Acquisition
2022009	extincteurs eau pulvérisée 6litres classeF x2	01/01/2023	2	L	10	14/09/2022	323.10		14/09/2022	Acquisition
2022010	échange standard CO2 2kgs x2	01/01/2023	2	L	10	14/09/2022	256.80		14/09/2022	Acquisition
2022011	extincteur CO2 6kgs x1	01/01/2023	1	L	10	17/10/2022	207.61		17/10/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=8**			**63 045.85**			
Compte n° : 2181000 Installations agencements divers										
2022003	Aménagement blanchisserie	01/01/2023	1	L	10	03/01/2022	6 969.60		03/01/2022	Acquisition
2022004	Aménagement atelier 1 de la blanchisserie	01/01/2023	1	L	10	03/01/2022	8 392.80		03/01/2022	Acquisition
2022005	Blanchisserie installation calandre	01/01/2023	1	L	10	20/06/2022	6 780.00		20/06/2022	Acquisition
Total * Compte 2181000 Installations agencements divers				**Nb=3**			**22 142.40**			
TOTAL GENERAL							**85 188.25**			

23/02/2023 17:22:14 Page n°1

7.1.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	192 920,00 €	183 139,87 €	1 160 863,60 €	1 180 379,52 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	802 445,31 €	760 745,27 €	48 260,00 €	36 180,35 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	199 460,81 €	289 332,11 €	0,00 €	55 654,59 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 194 826,12 €	1 233 217,25 €	1 209 123,60 €	1 272 214,46 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**14 297,48 €**	**38 997,21 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 209 123,60 €	1 272 214,46 €	1 209 123,60 €	1 272 214,46 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	189 900,00 €	195 141,85 €	1 148 226,52 €	1 155 326,02 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	781 423,96 €	798 636,35 €	46 400,00 €	50 479,58 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	200 506,87 €	212 843,86 €	0,00 €	922,02 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 171 830,83 €	1 206 622,06 €	1 194 626,52 €	1 206 727,62 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**22 795,69 €**	**105,56 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 194 626,52 €	1 206 727,62 €	1 194 626,52 €	1 206 727,62 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	214 350,00 €	225 359,09 €	1 199 200,98 €	1 236 142,35 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	826 095,28 €	844 356,84 €	55 300,00 €	60 504,34 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	201 162,23 €	226 218,60 €	0,00 €	2 966,43 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 241 607,51 €	1 295 934,53 €	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**12 893,47 €**	**3 678,59 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers exercices comptables

ESAT MARVILLE			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**38 997,21 €**		106852 - Excédent affectés à l'investissement **(25 000 €)**
			115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1 **(13 997,21€)**
2021	**105,56 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2022	**3 678,59 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1

7.2. Bilan financier et comptable des activités commerciales

7.2.1. Bilan financier des activités commerciales

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 65 - ESAT MARVILLE COMMERCIAL - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	6 477,77	6 477,77	6 477,77	Dotations, apports ou fonds associatifs	104 018,62	104 018,62	104 018,62
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	315 298,76	642 599,34	642 599,34
- Terrains				Subventions d'investissements	20 000,00	41 160,39	36 670,39
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investissement			
- Installations, matériels et outillages	279 358,54	292 515,54	305 528,24	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisations corporelles	198 300,71	247 450,71	262 935,81	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	258 768,35	265 428,47	271 368,75
				- Autres immobilisations corporelles	183 155,78	194 438,88	180 258,16
Immobilisations financières	8 500,00	11 800,00	3 800,00	Amortissements des immobilisations incorporelles	6 477,77	6 477,77	6 477,77
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification			
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres	1 014 394,51	791 670,53	935 003,94
Comptes de liaison investissement	553 000,00	553 000,00	553 000,00	Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**1 045 637,02**	**1 111 244,02**	**1 131 741,82**	**TOTAL I**	**1 902 113,79**	**2 045 794,00**	**2 176 396,97**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSIT**	**856 476,77**	**934 549,98**	**1 044 655,15**
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR			
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits			
Créances glissantes				Résultat excédentaire			
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation			
				Provisions pour risques et charges			
				Fonds dédiés à l'exploitation	2 505,90		
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**2 505,90**	**0,00**	**0,00**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**2 505,90**	**0,00**	**0,00**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**858 982,67**	**934 549,98**	**1 044 655,15**
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours				Avances reçues		530,05	312,00
Avances et acomptes versés	3 652,86	5 597,77	6 021,73	Fournisseurs	41 309,09	40 079,78	43 676,08
Créances sur organismes payeurs, usagers	351 538,87	257 275,31	303 638,44	Dettes sociales et fiscales	244 832,08	240 356,19	231 876,94
Créances diverses d'exploitation	12 174,07	13 542,45	17 344,16	Dettes diverses d'exploitation			
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	211,03	396,67	11 454,80	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation	15 208,57	35 273,73	32 251,81	Comptes de liaison exploitation		18 600,46	26 450,39
TOTAL VI	**382 785,40**	**312 085,93**	**370 710,94**	**TOTAL V**	**286 141,17**	**299 566,48**	**302 315,41**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**96 644,23**	**12 519,45**	**68 395,53**	**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**			
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	762 338,44	922 030,53	976 259,62	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**762 338,44**	**922 030,53**	**976 259,62**	**TOTAL VII**			**0,00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**762 338,44**	**922 030,53**	**976 259,62**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**2 190 760,86**	**2 345 360,48**	**2 478 712,38**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**2 190 760,86**	**2 345 360,48**	**2 478 712,38**

7.2.2. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices

CA Charges d'Exploitation du Compte Administratif (Réel accepté N-1 = Réalisé comptable N-1)
Dossier : 65 - ESATMARVILLE "activités commerciales" - La Résidence Sociale

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	80 623,66	75 876,53	69 016,57	-6 859,96	-9,04%
607 - Achats de marchandises		63,80	157,75	93,95	
SERVICES EXTERIEURS					
6112 - Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	225,00	3 380,00	6 725,00	3 345,00	98,96%
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service			185,90	185,90	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241 - Transports de biens	15 955,56	12 469,80	9 950,00	-2 519,80	-20,21%
625 - Déplacements, missions et réceptions	3 074,71	3 428,94	4 536,95	1 108,01	32,31%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	1 652,75	2 308,55	6 950,42	4 641,87	201,07%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	24 009,63	34 750,40	33 657,26	-1 093,14	-3,15%
TOTAL GROUPE I	**125 541,31**	**132 278,02**	**131 179,85**	**-1 098,17**	**-0,83%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		101,35	420,00	318,65	314,41%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	41,44				
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	14 016,87	14 281,03	14 633,61	352,58	2,47%
641 - Rémunération du personnel non médical	4 104,00				
643 - Rémunération du personnel handicapé	1 017 102,26	1 039 652,64	1 075 069,31	35 416,67	3,41%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 653,40				
646 - Personnes handicapées	406 054,98	418 385,54	422 490,47	4 104,93	0,98%
647 - Autres charges sociales	35 390,06	36 156,46	49 811,17	13 654,71	37,77%
648 - Autres charges de personnel	2 400,00				
TOTAL GROUPE II	**1 480 763,01**	**1 508 577,02**	**1 562 424,56**	**53 847,54**	**3,57%**
dont Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
612 - Redevances de crédit bail					
6132 - Locations immobilières	30 929,52	45 114,23	46 538,40	1 424,17	3,16%
6135 - Locations mobilières	4 299,27	5 339,52	7 888,64	2 549,12	47,74%
614 - Charges locatives et de copropriété	1 464,00	3 246,00	3 228,00	-18,00	-0,55%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers			1 225,12	1 225,12	
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	8 798,86	12 836,33	9 565,33	-3 271,00	-25,48%
6156 - Maintenance	11 205,97	6 756,25	6 924,36	168,11	2,49%
616 - Primes d'assurances	10 268,38	10 325,58	10 896,41	570,83	5,53%
617 - Etudes et recherches					
618 - Divers	634,67	634,67	654,67	20,00	3,15%
623 - Information, publications, relations publiques	5 232,03	1 722,69	564,94	-1 157,75	-67,21%
627 - Services bancaires et assimilés	849,83	829,54	832,22	2,68	0,32%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			419,87	419,87	
637 - Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	24 696,21	22 345,00	22 280,00	-65,00	-0,29%
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières	102,06	548,73	362,89	-185,84	-33,87%
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20,09	495,02	16,07	-478,95	-96,75%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	23 108,47	17 943,22	20 524,46	2 581,24	14,39%
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	8 385,19				
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics d'entités gest	2 505,90				
TOTAL GROUPE III	**132 500,45**	**128 136,78**	**131 921,38**	**3 784,60**	**2,95%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**1 738 804,77**	**1 768 991,82**	**1 825 525,79**	**56 533,97**	**3,20%**

7.2.3. Chiffres d'affaires par activités des 3 derniers exercices

ESAT MARVILLE - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2020								
	39 TH	10 TH	5 TH	5 TH	3 TH	18 TH	8 TH	88 TH
MOIS	**2/30./01**	**2/40./01**	**2/50./01**	**2/60./01**	**2/65./01**	**2/70./04**	**2/80./01**	**C.A.**
	Façonnage	**Blanchisserie**	**Plantes vertes**	**Espaces verts**	**FDP**	**détachement**	**Arts créatifs**	**Année 2020**
JANVIER	13 487,55	5 407,10	7 277,05	3 994,52	-	26 729,84	68,58	56 964,64
FEVRIER	13 986,48	5 444,40	11 040,55	3 994,52	152,00	26 729,84	2 027,68	63 375,47
MARS	13 052,50	1 419,20	9 753,55	11 730,27	53,00	26 729,84	-	62 738,36
AVRIL	7 250,00	-	9 193,52	667,02	42,00	26 729,84	-	43 882,38
MAI	13 336,00	5 624,40	8 413,52	9 570,20	201,00	26 729,84	868,00	64 742,96
JUIN	8 660,56	2 715,39	8 536,02	11 401,85	1 345,98	26 729,84	37,50	59 427,14
JUILLET	13 663,00	4 022,34	10 060,70	6 444,52	1 159,72	26 729,84	-	62 080,12
AOÛT	2 120,74	6 968,70	9 208,62	8 290,18	1 053,79	26 729,84	-	54 371,87
SEPTEMBRE	12 705,55	7 607,74	10 395,50	11 921,85	1 409,56	26 729,84	15,00	70 785,04
OCTOBRE	8 756,20	2 115,22	10 616,62	4 428,60	113,75	26 729,84	102,00	52 862,23
NOVEMBRE	11 054,35	5 331,83	9 443,24	9 526,10	-	22 865,31	2 416,67	60 637,50
DÉCEMBRE	13 767,00	5 200,15	9 485,55	16 653,86	-	26 891,31	2 832,78	74 830,65
	131 839,93	**51 856,47**	**113 424,44**	**98 623,49**	**5 530,80**	**317 055,02**	**8 368,21**	**726 698,36**

ESAT MARVILLE - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2021								
	36,5 TH	11,5 TH	4 TH	6 TH	4 TH	17 TH	9 TH	88 TH
MOIS	**2/30./01**	**2/40./01**	**2/50./01**	**2/60./01**	**2/65./01**	**2/70./04**	**2/80./01**	**C.A.**
	Façonnage	**Blanchisserie**	**Plantes vertes**	**Espaces verts**	**FDP**	**détachement**	**Arts créatifs**	**Année 2021**
JANVIER	14 406,00	5 589,86	7 909,13	3 778,59	-	27 100,00	642,75	59 426,33
FEVRIER	9 357,35	3 245,76	7 959,13	10 044,92	-	27 100,00	-	57 707,16
MARS	12 563,50	4 279,44	8 409,13	4 153,59	-	31 178,62	222,20	60 806,48
AVRIL	11 538,20	3 632,09	7 959,13	5 730,25	-	27 100,00	172,17	56 131,84
MAI	18 941,00	3 575,63	7 959,13	10 913,58	-	27 100,00	-	68 489,34
JUIN	17 631,44	5 328,59	7 959,13	6 628,36	-	27 100,00	3 982,18	68 629,70
JUILLET	12 071,50	4 689,20	7 959,13	7 273,52	-	27 100,00	337,70	59 431,05
AOÛT	10 763,80	8 453,23	7 959,13	9 722,78	-	27 100,00	56,00	64 054,94
SEPTEMBRE	11 201,27	7 259,33	7 959,13	9 647,24	423,85	27 100,00	410,21	64 001,03
OCTOBRE	15 032,65	6 540,14	10 111,73	10 950,24	-	27 100,00	219,89	69 954,65
NOVEMBRE	15 764,80	6 493,39	9 962,45	10 228,84	-	27 100,00	309,93	69 859,41
DÉCEMBRE	11 027,93	8 232,82	8 075,13	18 714,24	4 000,00	27 100,00	4 587,42	81 737,54
	160 299,44	**67 319,48**	**100 181,48**	**107 786,15**	**4 423,85**	**329 278,62**	**10 940,45**	**780 229,47**

ESAT MARVILLE - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2022								
	34 TH	12 TH	5 TH	4 TH	5 TH	17 TH	11 TH	88 TH
MOIS	**2/30./01**	**2/40./01**	**2/50./01**	**2/60./01**	**2/65./01**	**2/70./04**	**2/80./01**	**C.A.**
	Façonnage	**Blanchisserie**	**Plantes vertes**	**Espaces verts**	**FDP**	**détachement**	**Arts créatifs**	**Année 2022**
JANVIER	15 849,62	5 643,52	11 074,63	4 782,70	-	27 100,00	101,14	64 551,61
FEVRIER	26 297,87	5 631,07	9 497,13	15 183,50	-	27 100,00	165,13	83 874,70
MARS	14 997,00	7 633,24	9 177,13	8 392,29	-	27 100,00	131,87	67 431,53
AVRIL	14 676,58	7 625,52	8 082,13	9 062,29	-	27 100,00	223,20	66 769,72
MAI	11 170,29	5 674,21	7 576,30	13 149,17	-	27 100,00	3 178,90	67 848,87
JUIN	10 882,85	8 725,50	10 915,30	9 820,49	-	27 100,00	168,43	67 612,57
JUILLET	7 188,94	9 723,10	7 411,59	15 385,33	-	27 100,00	526,85	67 335,81
AOÛT	11 803,48	9 025,21	7 411,58	13 251,73	-	27 100,00	-	68 592,00
SEPTEMBRE	10 428,29	7 703,04	8 291,58	12 726,23	-	27 100,00	94,16	66 343,30
OCTOBRE	8 873,43	7 357,69	8 320,58	15 974,23	-	27 100,00	242,22	67 868,15
NOVEMBRE	9 847,44	6 304,67	8 731,58	16 615,83	-	27 100,00	615,01	69 214,53
DÉCEMBRE	16 925,01	10 488,90	9 023,58	32 255,23		27 100,00	962,70	96 755,42
cumul CA 2022	**158 940,80**	**91 535,67**	**105 513,11**	**166 599,02**	**-**	**325 200,00**	**6 409,61**	**854 198,21**
cumul CA 2021	160 299,44	67 319,48	100 181,48	107 786,15	4 423,85	329 278,62	10 940,45	780 229,47
écart 2022/2021 en €	**- 1 358,64**	**24 216,19**	**5 331,63**	**58 812,87**	- 4 423,85	- 4 078,62	- 4 530,84	**73 968,74**
écart 2022/2021 en %	**-0,85%**	**35,97%**	**5,32%**	**54,56%**	**0,00%**	**-1,24%**	**-41,41%**	**9,48%**

7.2.4. Tableau des investissements des activités commerciales

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **65 - CAT MARVILLE Résidence Sociale** Compte **1010000** au **9999990**
Norme : Fiscale N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
2022001	tondeuse RASION EASY2 Marque PELLENC	24/02/2022	1	L	5	24/02/2022	1 575.20		24/02/2022	Acquisition
2022002	Batterie 1500 Marque PELLENC	24/02/2022	1	L	5	24/02/2022	1 636.80		24/02/2022	Acquisition
2022003	débroussailleuse excelion Marque PELLENC	24/02/2022	1	L	5	24/02/2022	426.80		24/02/2022	Acquisition
2022004	Batterie alfa520 x 2	24/02/2022	2	L	5	24/02/2022	968.00		24/02/2022	Acquisition
2022005	tailleuse haie HELION2 Marque PELLENC	24/02/2022	1	L	5	24/02/2022	818.40		24/02/2022	Acquisition
2022006	souffleur PB770	24/02/2022	1	L	5	24/02/2022	465.00		24/02/2022	Acquisition
2022007	taille haie HELION2 Marque PELLENC	03/05/2022	1	L	5	03/05/2022	665.00		03/05/2022	Acquisition
2022008	Batterie alfa 260 + Chargeur	03/05/2022	1	L	5	03/05/2022	450.00		03/05/2022	Acquisition
2022010	escabeau télescopique	18/08/2022	1	L	5	18/08/2022	1 026.00		18/08/2022	Acquisition
2022011	tondeuse RASION EASY2 Marque PELLENC	15/11/2022	1	L	5	15/11/2022	1 683.00		15/11/2022	Acquisition
2022012	tondeuse RASION EASY2 Marque PELLENC	15/11/2022	1	L	5	15/11/2022	1 683.00		15/11/2022	Acquisition
2022013	batterie 1200-2 + chargeur Marque PELLENC	15/11/2022	1	L	5	15/11/2022	1 615.50		15/11/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=12**			**13 012.70**			
Compte n° : 2182000 Matériel transport										
2022009	IVECO camion benne GH303MZ	07/07/2022	1	L	5	07/07/2022	44 250.00		07/07/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=1**			**44 250.00**			
TOTAL GENERAL							**57 262.70**			

23/02/2023 16:51:19 Page n°1

7.2.5. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation des activités commerciales

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	154 810,00 €	125 541,31 €	0,00 €	0,00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 531 565,00 €	1 480 763,01 €	1 811 602,00 €	1 971 046,08 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	215 426,74 €	132 500,45 €	94 410,00 €	95 059,27 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 901 801,74 €	1 738 804,77 €	1 906 012,00 €	2 066 105,35 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**4 210,26 €**	**327 300,58 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 906 012,00 €	2 066 105,35 €	1 906 012,00 €	2 066 105,35 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	135 640,00 €	132 278,02 €	0,00 €	0,00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 544 615,00 €	1 508 577,02 €	1 808 532,00 €	1 867 049,86 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	118 909,56 €	128 136,78 €	0,00 €	6 518,56 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 799 164,56 €	1 768 991,82 €	1 808 532,00 €	1 873 568,42 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**9 367,44 €**	**104 576,60 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 808 532,00 €	1 873 568,42 €	1 808 532,00 €	1 873 568,42 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	214 350,00 €	225 359,09 €	1 199 200,98 €	1 236 142,35 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	826 095,28 €	844 356,84 €	55 300,00 €	60 504,34 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	201 162,23 €	226 218,60 €	0,00 €	2 966,43 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 241 607,51 €	1 295 934,53 €	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**12 893,47 €**	**3 678,59 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	1 254 500,98 €	1 299 613,12 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers exercices comptables

ESAT MARVILLE "activités commerciales"			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**327 300,58 €**		106880 - Réserves diverses gestion propre "projets associatifs"
2021	**104 576,60 €**		110000 - Report à Nouveau excédentaire
2022	**143 333,41 €**		110000 - Report à Nouveau excédentaire

7.3. Commentaires

L'année 2022 a été marquée par un redressement du chiffre d'affaires global, les activités de blanchisserie (+35%) et espaces verts (+ 54%) se démarquant particulièrement par rapport à 2021. Comparativement aux années pré-Covid, le chiffre d'affaires de la blanchisserie a presque doublé, ce qu'il convient de mettre en perspective avec le doublement de l'effectif de l'équipe. Le chiffre d'affaires de l'activité d'entretien des plantes vertes a baissé : des contrats ont été résiliés en partie du fait de l'accroissement du télétravail et des coupes budgétaires réalisées sur une prestation purement cosmétique. Le chiffre d'affaires de l'activité de culture maraîchère sur le terrain de la Ferme des Possibles est nul, traduction de la fin de la prise en charge de l'activité d'exploitation agricole par l'ESAT. Les autres activités se maintiennent.

Malgré l'augmentation du chiffre d'affaires de la blanchisserie, l'activité demeure déficitaire, les recettes ne parvenant pas à absorber les dépenses. Les ateliers de façonnage et de conditionnement sont également déficitaires et le chiffre d'affaires est assuré par les prestations de détachement (mairie de Saint-Denis, RNP, Bio Doo, ESAT APTE). Les ateliers d'art créatif et de culture maraîchère sont également déficitaires, les résultats positifs ne concernant que les espaces verts, plantes vertes et la prestation de tri des déchets à EDF.

Conclusion

Le travail de fond entamé depuis plus de vingt ans porte ses fruits tant sur le plan commercial qu'en termes d'accompagnement, les sollicitations permanentes et les réussites individuelles ou collectives en sont les marqueurs.

Notre action porte sur la sécurisation et l'amélioration de ce dispositif :

- ✓ Toujours plus d'activités de soutien ;
- ✓ Maintenir un haut volume de formation tant à destination des usagers que des salariés, et développer l'offre vers des thèmes innovants ;
- ✓ Rechercher des détachements en entreprise afin d'aller vers davantage d'inclusion ;
- ✓ Développer des synergies avec d'autres ESAT et structures médico-sociales ;
- ✓ Développer les partenariats en général.

Il convient de remercier l'ensemble des collaborateurs, tous les salariés ainsi que les usagers du travail accompli durant l'année 2022.
Le travail quotidien réalisé par les équipes, la volonté pour chacun d'agir en professionnel, contribuent au bon fonctionnement de l'ensemble.

De nombreux projets nous attendent en 2023, dont la formalisation d'une démarche d'amélioration continue qui sera *a priori* facilitée par la prise en main du logiciel AGEVAL et la réalisation d'une auto-évaluation selon le référentiel commun aux ESSMS de la HAS qui porte quatre valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. En menant cette auto-évaluation, nous avons pour ambition de répondre aux trois enjeux de la démarche, à savoir :

- permettre à la personne d'être actrice de son parcours ;
- renforcer la dynamique qualité au sein de l'ESAT ;
- promouvoir une démarche porteuse de sens pour l'ESAT et ses professionnels.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022

ART R.314-50 du CASF

ESAT PLEYEL

SOMMAIRE

1. La Résidence Sociale, organisme gestionnaire....4

2. Présentation de l'établissement....5

3. Le projet d'établissement : valeurs et objectifs....6

4. Les faits marquants de l'année écoulée....6

4.1. Trophées des femmes en EA et en ESAT....6

4.2. Activités de soutien....6

4.3. Partenariats & inclusion....7

4.4. Professionnalisation des équipes....8

4.5. Qualité de vie au travail....8

5. Les usagers et l'action éducative....8

5.1. La population accueillie....8

5.1.1. Admissions et sorties....8

5.1.2. Accueil de stagiaires....8

5.1.3. Répartition par tranche d'âge....9

5.1.4. Répartition par sexe....9

5.1.5. Origine géographique....10

5.1.6. Provenance des usagers....10

5.1.7. Mesures de protection juridique....11

5.1.8. Répartition par activité....11

5.1.9. Répartition par type de handicap....11

5.1.10. Rémunération des travailleurs en % du S.M.I.C....12

5.2. Projets personnalisés....12

5.3. Plan de formation des usagers....13

5.4. Expression des usagers : le Conseil de la Vie Sociale....13

5.5. Dynamique de parcours....13

6. Les ressources humaines....13

6.1. L'ESAT : cartographie 2022 du personnel....13

6.1.1. Organigramme 13
6.1.2. Les mouvements du personnel en 2022 14
6.1.3. Répartition du personnel par âge 14
6.1.4 Lieux d'habitation 14
6.1.5. Les postes occupés 15
6.1.6. Ancienneté 15
6.2. Organisation et management 16
6.2.1. Recrutements 16
6.2.3. Plan de formation & professionnalisation des salariés 16
6.2.4. Communication interne 17

7. Bilan financier et comptable 17
7.1 Bilan financier 17
7.1.1. Tableau synthétique de la situation des charges des 3 derniers exercices 18
7.1.2. Produits de la tarification sur les 3 derniers exercices 19
7.1.3. Tableau des investissements 2022 19
7.1.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation 20
7.2. Bilan financier et comptable des activités commerciales 21
7.2.1. Bilan financier des activités commerciales 21
7.2.2. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices 22
7.2.3. Chiffres d'affaires par activités des 3 derniers exercices 23
7.2.4. Tableau des investissements 2022 des activités commerciales 24
7.2.5. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation des activités commerciales 25
7.3. Commentaires 25

Conclusion 26

1. La Résidence Sociale, organisme gestionnaire

L'Association *La Résidence Sociale* a été créée en 1913 et déclarée d'utilité publique en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Ces dernières sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personnes accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe n°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe n°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Les établissements et services gérés par l'Association *La Résidence Sociale* sont les suivants, en plus de l'ESAT Pleyel :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe

- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Marville
- LRS CAJ l'Horizon

2. Présentation de l'établissement

Adresse : 29, rue d'Amiens 93240 Stains	
Téléphone : 01.49.40.09.19.	
e-mail : a.stankovic@laresidencesociale.org	
SIRET : 775 726 482 00265 / Code APE : 8810C	
Autorisation en cours : 70 places	
Nombre de jours d'activité : 253	
Type d'accueil : accueil de jour / semi-internat	
Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Mehdi NABTI
Directrice Adjointe :	Mme Aurélie STANKOVIC

L'ESAT Pleyel a été créé le 1er septembre 1997 pour une capacité d'accueil initialement prévue pour 50 travailleurs handicapés qui a été portée ensuite à 70 :

- Arrêté n° 97-2085 du 1er septembre 1997 : 24 places
- Arrêté n° 98-664 du 13 mai 1998 : 50 places
- Arrêté n° 07-1726 du 25 mai 2007 : 55 places
- Arrêté n° 08-0845 du 7 avril 2008 : 61 places
- Arrêté n° 09-0608 du 4 mars 2009 65 places
- Arrêté n° 2016-420 du 28 novembre 2016 : 70 places

L'ESAT Pleyel organise sa prise en charge autour de deux secteurs d'activités : la restauration et le nettoyage. Il a pour vocation de cultiver la dimension d'entreprise afin de mettre en avant les potentiels de chacun et de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies. Cette intégration se forge au quotidien et est ancrée dans l'environnement de vie et sur le territoire.

3. Le projet d'établissement : valeurs et objectifs

Pour répondre à sa vocation, un ESAT doit donner à ses travailleurs les moyens d'une insertion sociale et professionnelle : trouver le juste équilibre entre l'exigence du travail et la fonction d'accompagnement vers l'autonomie. Adaptabilité et réactivité nous permettent de satisfaire à notre obligation de résultat dans un secteur d'activité où les exigences de qualité sont très fortes et les sanctions sont immédiates, tout en respectant les personnes que nous employons et en les aidant à surmonter leurs difficultés.

Une prise en charge individualisée et adaptée :

Savoir apprécier les capacités des personnes handicapées avant de considérer leur déficiences, évaluer le potentiel d'autonomie plutôt que leur besoin d'assistance, la réussite de notre projet d'établissement est le résultat de la bonne application de ce principe de travail.

Un service de qualité :

L'ESAT Pleyel met en place toutes les bonnes conditions de réalisation et de prestation de service pour ses clients. Nous nous engageons à apporter des améliorations constantes à nos méthodes de travail pour proposer des services de qualité.

4. Les faits marquants de l'année écoulée

4.1. Trophées des femmes en EA et en ESAT

En 2022, l'ESAT Pleyel a participé à la huitième édition des trophées des femmes en EA et en ESAT et présenté une ouvrière de production du site de restauration de Stains, désormais retraitée, afin de lui rendre hommage et lui montrer toute sa reconnaissance pour la qualité de son travail durant vingt ans.

4.2. Activités de soutien

Activités de soutien à l'autonomie

Les habituelles activités de soutien à l'autonomie ont été renouvelées en 2022 à la demande des travailleurs. Ceux-ci bénéficient toujours d'ateliers de chant, de bien-être (socio-esthétique), d'écriture (soutien scolaire) et d'entraînements de football selon un rythme hebdomadaire. Est venue s'ajouter une nouvelle activité de pratique du yoga.

Le volume 2 des *raconteurs* a vu le jour sous la coordination Jean-Yves BOURGAIN, intervenant en soutien scolaire et ateliers d'écriture. Ce deuxième recueil a une nouvelle fois été illustré par les travailleurs de l'atelier d'art créatif et imprimé par des jeunes pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

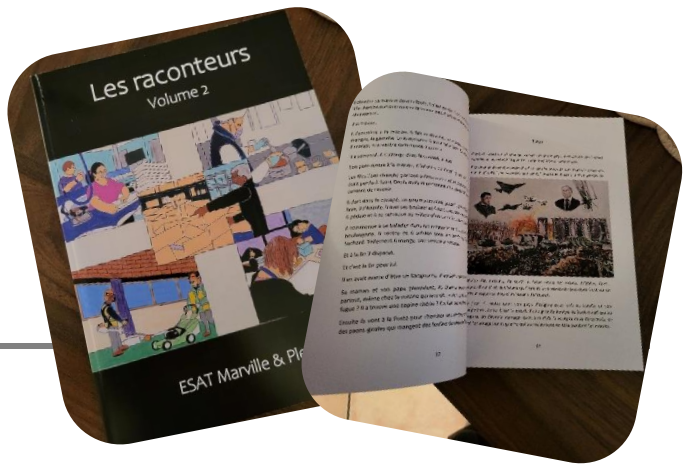

Des sorties culturelles ont régulièrement été proposées aux usagers par l'éducateur spécialisé de l'ESAT Marville : Institut du Monde Arabe, zoo de Vincennes, Jardin des Plantes, Sacré Cœur, musée Cluny, Philharmonie de Paris, bateaux-mouches, …

Les joueurs de football de l'Association Marville Pleyel (AMP) ont participé, comme chaque année, au championnat de sport adapté qui s'est tenu en mai à Valence.

Projet santé et développement durable

Les actions d'éducation à la santé se sont poursuivies en 2022.

Le partenariat avec le CMS de Stains a permis de remettre en place des ateliers de prévention et dépistage bucco-dentaire auprès des usagers. Les usagers ont également participé aux ateliers solidaires organisés par *Novaedia*, visant à sensibiliser les personnes aux enjeux d'une alimentation saine et durable et à l'importance de pratiquer une activité physique. Ainsi quatre types d'ateliers ont-ils été mis en place, à savoir des ateliers cuisine, sport, écolo-économe et jardin.

Des groupes de parole sur la vie affective et la sexualité ont été mis en place par la psychologue clinicienne depuis septembre, attirant nombre de personnes accompagnées.

Parce que notre planète est précieuse, la direction s'est engagée dans une démarche de développement durable en partenariat avec *La Poste*. Ainsi des containers collecteurs de bouteilles et canettes, gobelets, papier et masques ont-ils été installés au sein de l'établissement de Stains, et les salariés et usagers, sensibilisés à cette démarche globale de tri et recyclage des déchets.

4.3. Partenariats & inclusion

L'ESAT Pleyel œuvre quotidiennement en faveur de l'intégration des publics dans la société et prouve chaque jour qu'un ESAT est lui-même inclusif.

La collaboration de l'ESAT Pleyel avec l'entreprise *Fleur de Mets* s'est poursuivie en 2022. Les détachements de travailleurs pour assurer le service de cocktails et de buffets sont de plus en plus nombreux et davantage d'usagers sont intéressés par ces immersions en milieu ordinaire qui leur offrent l'occasion de côtoyer des lieux prestigieux et surtout, de valoriser leurs compétences.

Un autre détachement pérenne a vu le jour avec l'entreprise privée CONVIVIO (contrat conclu pour un usager de l'ESAT Pleyel en restauration).

L'ESAT a également développé des partenariats avec les classes d'ULIS de différents lycées du territoire afin d'accueillir des jeunes en difficulté et en recherche de projet professionnel, en stage.

Dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'URIOPPS s'est rapproché de l'ESAT afin de leur présenter la démarche « Handicap et volontariat », l'idée étant d'identifier, de préparer, de sensibiliser et d'accompagner des usagers et accompagnants (parmi les professionnels) volontaires pour les intégrer au programme des JOP, pour des

missions d'accueil, d'orientation et d'assistance des spectateurs et autres parties prenantes. Une vingtaine de travailleurs est intéressée.

4.4. Professionnalisation des équipes

Le plan de formation a une nouvelle fois été très riche, preuve de l'engagement de la direction en faveur de la professionnalisation des équipes de salariés et de travailleurs (cf. détail des formations dans paragraphes suivants).

4.5. Qualité de vie au travail

Différents travaux ont été menés au sein du bâtiment pour rendre les locaux plus accueillants et permettre aux personnels de travailler dans de meilleures conditions. La salle de pause des travailleurs a notamment été équipée de canapés, mange-debout, chaises hautes, et tables basses afin de permettre aux usagers de se détendre dans un cadre agréable.

Le restaurant *L'Atelier* s'est refait une beauté en début d'année pour le plus grand plaisir des clients.

Des séances de massage ont été proposées aux salariés afin de leur permettre de lâcher-prise et de réduire leur stress professionnel.

Et pour conclure, après deux ans de répit forcé, la fête de fin d'année tant attendue a permis aux équipes de salariés et de travailleurs de se retrouver dans un cadre magnifique et de rompre avec le quotidien le temps d'une journée. Ce fut une réussite !

5. Les usagers et l'action éducative

5.1. La population accueillie

5.1.1. Admissions et sorties

Cinq nouvelles personnes ont été admises au sein de l'établissement en 2022, toutes en restauration : quatre d'entre elles ont rejoint l'équipe de Stains, la dernière a intégré l'équipe en prestation de service au restaurant collectif d'entreprise Cap Ampère.

CAUSES	Démission	Changement ESAT	Fin de prise en charge
Nombre de personnes	5	2	1

Huit usagers ont quitté l'établissement en 2022 : cinq ont démissionné dont 3 pour un poste en milieu ordinaire, deux ont trouvé un poste au sein d'un autre ESAT, le dernier a atteint l'âge légal de départ à la retraite.

5.1.2. Accueil de stagiaires

L'ESAT Pleyel a accueilli 30 stagiaires en 2022, parmi lesquels 5 ont été admis.
Les stagiaires représentent toujours un vivier de candidats intéressant. Les stages sont très utiles dans la préparation des futures admissions et bien qu'ils mobilisent beaucoup de temps, il est important de les maintenir.

5.1.3. Répartition par tranche d'âge

Répartition par âge	Nombre
De 16 à 19 ans	0
De 20 à 24 ans	8
De 25 à 29 ans	15
De 30 à 34 ans	16
de 35 à 39 ans	9
De 40 à 44 ans	7
De 45 à 49 ans	8
De 50 à 54 ans	5
De 55 à 59 ans	0
De 60 à 74 ans	0
Total	**68**

Age moyen = 34 ans ½

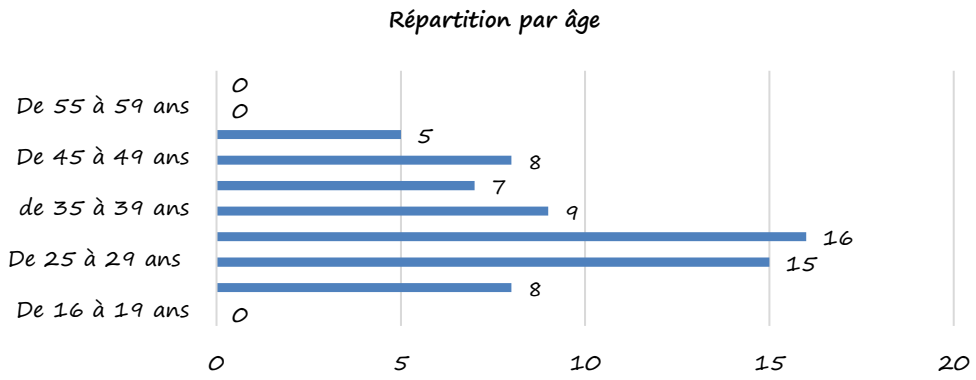

La population accueillie au sein de l'ESAT est relativement jeune.
Néanmoins, 14 % des personnes accueillies sont concernées par des problématiques de vieillissement.
Ce vieillissement est souvent accompagné d'une fatigabilité accrue des personnes, ce qui implique, dans certains cas, de procéder à des aménagements de temps ou de rythme de travail. 30% des personnes vieillissantes bénéficient de ce type d'aménagements.
Ce constat pose aussi la question d'une meilleure articulation entre l'ESAT et les structures proposant une activité occupationnelle, afin que les personnes concernées puissent par exemple, alterner entre des établissements proposant une prise en charge complémentaire et adaptée, dans une dynamique de parcours.
L'ancienneté moyenne des usagers est de 11 ans ¾.

5.1.4. Répartition par sexe

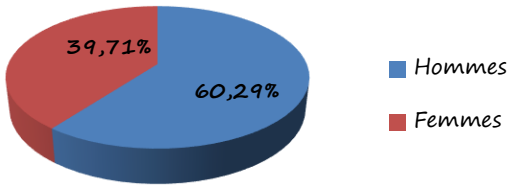

Au 31/12/2023, l'ESAT compte 68 usagers équivalant à 67 ETP, dont 41 hommes et 27 femmes.

La gent masculine est donc davantage représentée au sein des effectifs, sans pour autant qu'il y ait un déséquilibre manifeste.

5.1.5. Origine géographique

Les usagers accueillis à l'ESAT Pleyel proviennent en majorité (70%) du département de la Seine-Saint-Denis, dans lequel sont d'ailleurs situés l'ESAT ainsi que les sites accueillants les usagers en prestations extérieures de services. Ceci tend à montrer que le critère de la proximité du lieu de travail est important.

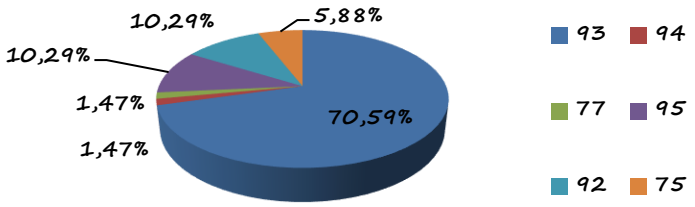

5.1.6. Provenance des usagers

Origine des candidatures	Nombre
ESAT	10
IMPro/EMPro/IME	43
Structure Orientation	9
Spontanée / Famille	6
Total	**68**

78% des personnes accueillies proviennent d'autres établissements sociaux et médico-sociaux, les stages passerelles fonctionnant particulièrement bien.

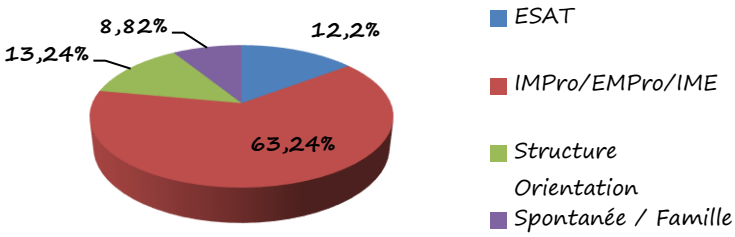

Plus de la moitié des personnes accueillies (54%) sont encore domiciliées chez leurs parents, ce qui s'explique sans doute par un besoin d'accompagnement des proches dans la gestion des actes de la vie quotidienne. On observe toutefois une augmentation du pourcentage de personnes vivant en autonomie depuis quelques années.

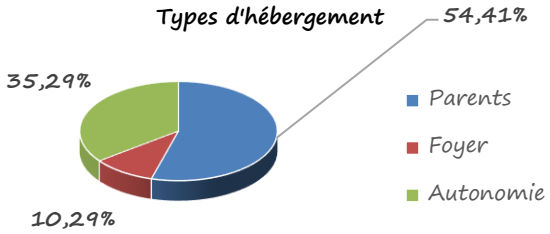

5.1.7. Mesures de protection juridique

Usagers sous mesure de protection	Nombre
Tutelle	3
Curatelle renforcée	16
Curatelle	1
Autres	0
TOTAL	**20**
Usagers sans mesure de protection	**48**
TOTAL	**68**

5.1.8. Répartition par activité

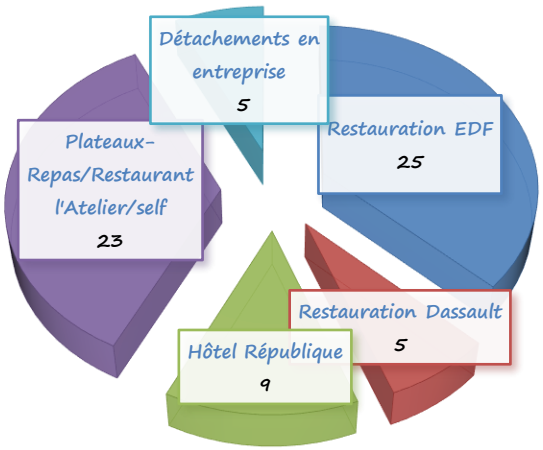

Le cœur de métier de l'ESAT Pleyel est la restauration : 84% des usagers travaillent dans le secteur (dont 3 personnes en détachement extérieur). Les activités d'hôtellerie accueillent 16% des personnes accompagnées : 10 usagers sont spécialisés dans le nettoyage des locaux et un dernier occupe des fonctions d'agent d'accueil.

5.1.9. Répartition par type de handicap

Les données suivantes sont calquées sur les indicateurs du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social, commun à 20 catégories d'établissements et services médico-sociaux, proposé par l'ANAP (***A**gence **N**ationale d'**A**ppui à la **P**erformance des établissements de santé et médico-sociaux*).

L'ESAT accueille 68 % de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Le handicap psychique, troubles du comportement inclus, ainsi que les troubles du spectre autistique concernent 25 % des usagers accueillis (handicap principal), ce qui nécessite une adaptation des dispositifs d'accompagnement des publics accueillis**.** En effet, certains encadrants sont peu (voire pas) formés à la prise en charge particulière d'un tel public.

	Handicap principal	Handicap associé
Déficience intellectuelle	46	14
Autisme et autres TED	6	0
Troubles psychiques	10	2
Troubles du langage et des apprentissages	0	6
Déficience auditive	1	3
Déficience visuelle	0	2
Déficience motrice	2	3
Déficience métabolique	0	3
Cérébro-lésions	2	1
Polyhandicap	0	0
Troubles du Comportement et de la Communication	1	6
Autre type de déficience	0	0
Diagnostic en cours	0	0

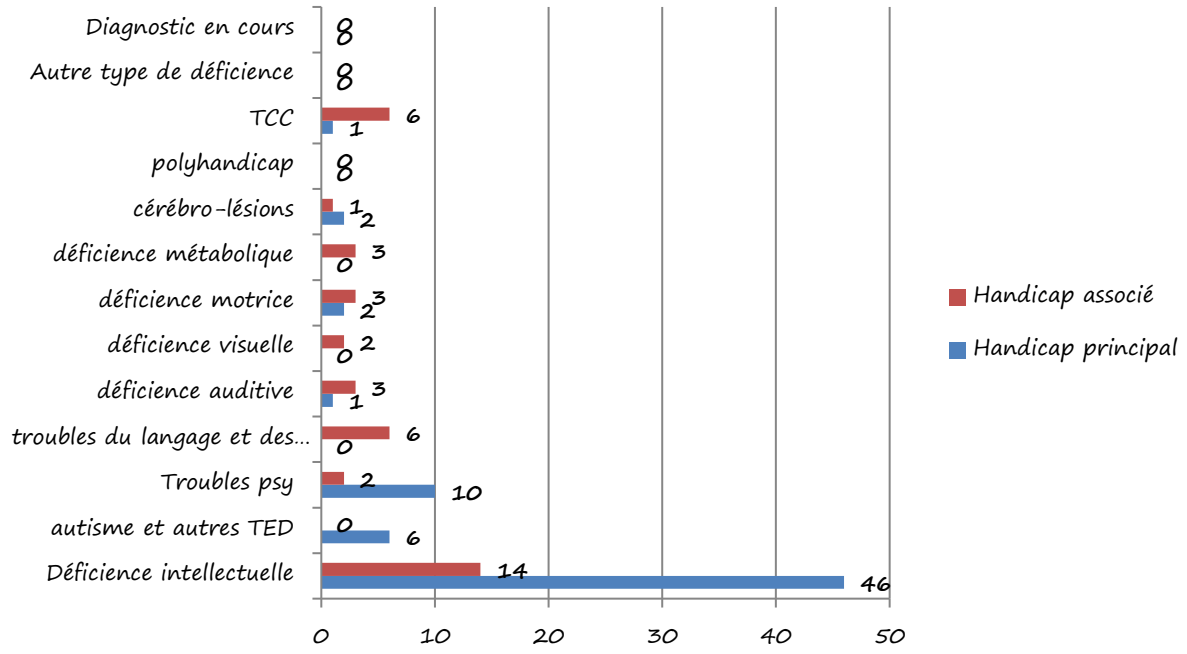

5.1.10. Rémunération des travailleurs en % du S.M.I.C.

Tranches rémunération	ESAT Marville
10 à 15% du SMIC	70,59 %
> 15 à 20% du SMIC	22,06 %
> à 20% du SMIC	7,35 %

5.2. Projets personnalisés

En 2022, 32 projets personnalisés ont été réactualisés, soit 47 %. L'objectif de l'ESAT est d'actualiser les projets des usagers au moins une fois tous les deux ans, compte tenu de l'effectif important de personnes accueillies, et de la difficulté à réunir l'ensemble des professionnels en charge de l'accompagnement. En effet, les réunions de projets personnalisés supposent la présence et la disponibilité simultanées de l'équipe éducative, de la psychologue (0.22 ETP) et des moniteurs d'atelier, ce qui n'est pas chose aisée.

Des réunions familiales ont également eu lieu, l'ESAT souhaitant toujours davantage impliquer les familles, partenaires essentiels à l'élaboration d'un projet d'accompagnement adapté.

5.3. Plan de formation des usagers

Les travailleurs ont suivi différentes formations en 2022 dans une optique de progression professionnelle et de mise à jour de leurs compétences.

Trois candidats en restauration ont obtenu leur attestation de compétences dans le cadre du dispositif RSFP.

5.4. Expression des usagers : le Conseil de la Vie Sociale

Le CVS s'est réuni trois fois au cours de l'année 2022. Les thèmes développés au cours des réunions couvrent l'ensemble du fonctionnement de l'ESAT. Les questions posées sont d'une grande pertinence et ont trait tout aussi bien aux conditions de travail qu'à l'organisation de l'ESAT (salaires, horaires de travail, repas, activités de soutien …).

5.5. Dynamique de parcours

Partant de l'idée d'un objectif commun d'accompagnement assuré par différents intervenants, l'ESAT Pleyel construit un partenariat important avec différents acteurs.
L'ESAT a pour partenaires les foyers d'hébergement, le **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale (*SAVS*), les **C**entres **M**édico-**P**sychologiques (*CMP*), les ESAT, **I**nstituts **M**édico-**E**ducatifs (*IME)*, **E**xternats **M**édico-**Pro**fessionnels (*EMPro*), les familles, la MDPH, les tuteurs et curateurs et tous les intervenants sociaux et médico-sociaux qui interviennent auprès de l'usager et qui se mettent en lien avec l'ESAT pour coordonner son parcours et lui proposer un accompagnement adapté et cohérent.

6. Les ressources humaines

6.1. L'ESAT : cartographie 2022 du personnel

6.1.1. Organigramme

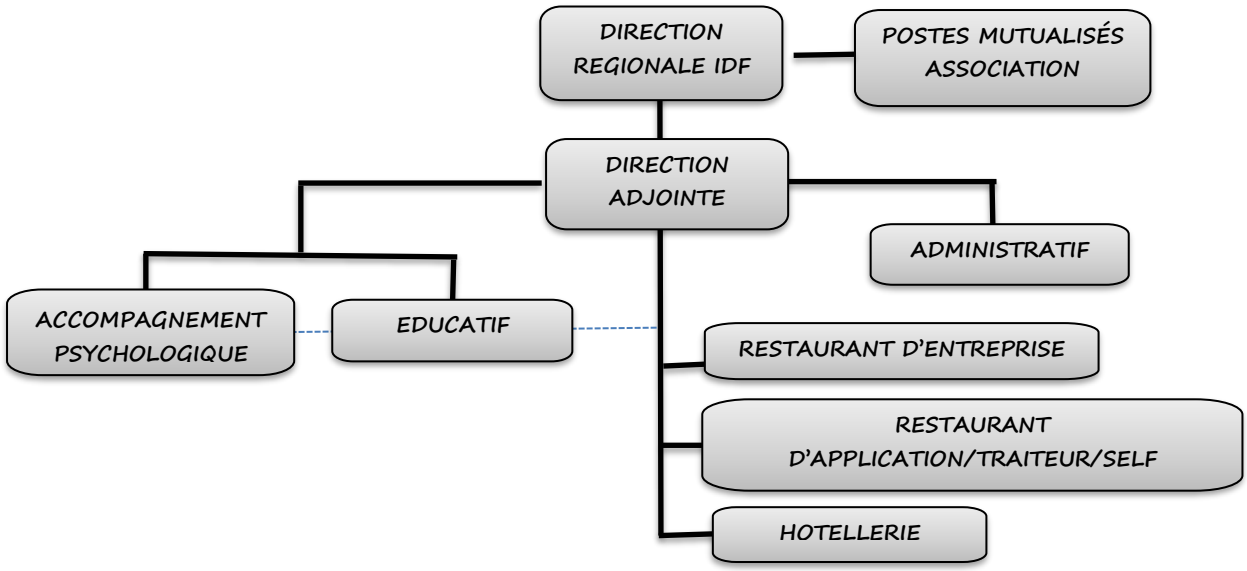

6.1.2. Les mouvements du personnel en 2022

(hors CDD et CAE)

	TOTAL
Nb de personnes entrées en cours d'année	6
Nb de personnes sorties en cours d'année	0
Nb de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	3
Taux d'ETP vacants	0,18 ETP

6.1.3. Répartition du personnel par âge

Tranches d'âge	Nombre	%
De 20 à 29 ans	2	12%
De 30 à 39 ans	3	18%
De 40 à 49 ans	6	35%
De 50 à 54 ans	4	23%
De 55 à 59 ans	1	6%
De 60 à 64 ans	1	6%
TOTAL :	**17**	**100%**

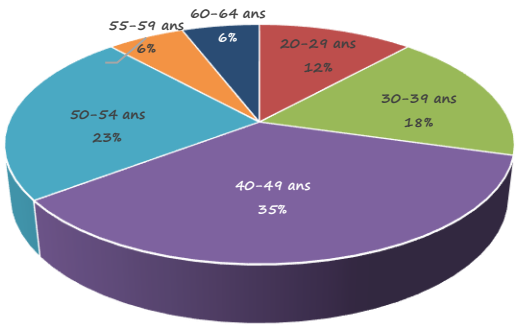

6.1.4 Lieux d'habitation

Oise	1
Seine et Marne	2
Seine Saint Denis	4
Val de Marne	2
Val d'Oise	8
	17

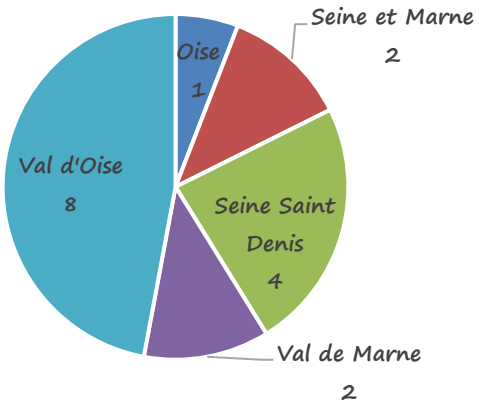

6.1.5. Les postes occupés

Direction	2
Administratif	4
Paramédical	1
Socio-éducatif	10
	17

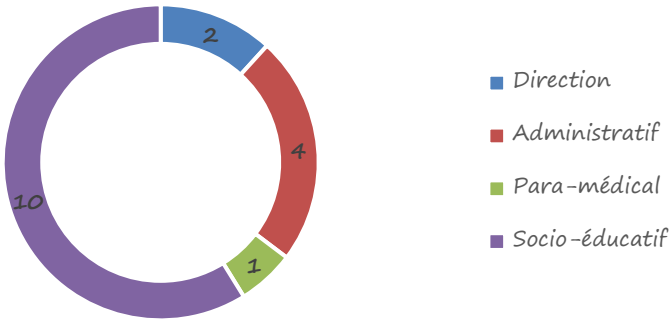

6.1.6. Ancienneté

Année d'ancienneté	**Nombre de salariés**
Moins d'un an	1
de 1 à 2 ans	2
de 3 à 5 ans	0
de 6 à 9 ans	2
de 10 à 12 ans	4
> à 12 ans	8
TOTAL	**17**

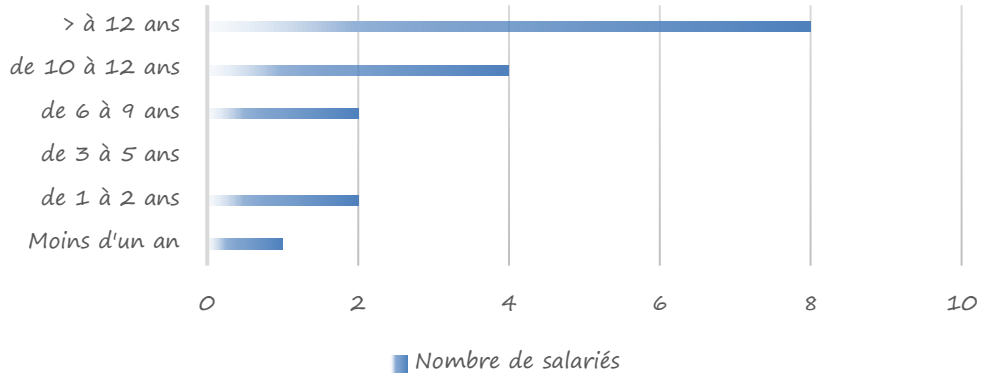

6.2. Organisation et management

La direction des ESAT a connu une nouvelle réorganisation avec la nomination du chef de service éducatif de l'ESAT Pleyel au poste de chef de service éducatif transversal aux ESAT Pleyel et Marville en mars 2022. Relai de la direction, le chef de service éducatif a sous sa responsabilité hiérarchique les deux éducateurs spécialisés des ESAT Pleyel et Marville, et a pour mission de coordonner l'ensemble des actions socio-éducatives directement engagées auprès des personnes accueillies en étroite collaboration avec les moniteurs d'atelier ainsi que la psychologue.

6.2.1. Recrutements

Côté accompagnement médico-psycho-social, une psychologue clinicienne a été recrutée fin mars et l'une des monitrices d'atelier de l'ESAT Marville a été promue au poste d'éducatrice spécialisée de l'ESAT Pleyel en septembre.

Concernant l'activité de production, une monitrice a été promue au poste de monitrice principale de l'équipe de restauration de Stains de l'ESAT Pleyel en janvier, rejointe en septembre, par un nouveau moniteur cuisine pour étoffer l'équipe et répondre à la reprise d'activité post-Covid.

6.2.3. Plan de formation & professionnalisation des salariés

Une salariée a bénéficié d'un accompagnement renforcé à l'obtention de son diplôme d'éducatrice technique spécialisée par voie de VAE. Un autre salarié a suivi une formation sur l'auto-détermination afin de développer le pouvoir d'agir des usagers qu'il encadre et relayer les connaissances nouvellement acquises auprès de ses collègues. Les membres du service éducatif ont suivi une formation sur le développement des partenariats et du réseau, l'idée étant d'éviter les ruptures de parcours et faciliter les réorientations.

Un nouveau moniteur s'est inscrit au dispositif RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) piloté par l'Afpa afin de devenir référent et permettre ainsi aux travailleurs du site de restauration de Stains de valoriser leurs compétences.

Une formation d'accompagnement à plus de bienveillance envers soi et les autres a été proposée à une dizaine de salariés en avril. Celle-ci ayant fait l'unanimité, elle sera reconduite en 2023.

Dans le prolongement de la formation collective sur les écrits professionnels mise en place en 2021, l'année 2022 a marqué l'amorce de la co-écriture des projets d'établissement des deux ESAT avec les salariés.

Tous les nouveaux salariés ont participé à une formation sur le rôle du moniteur d'atelier afin de favoriser leur intégration au sein de l'équipe.

La formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) menée à l'échelle nationale a enfin démarré en septembre 2022 afin d'améliorer les conditions de travail des salariés. Une dizaine de salariés y a participé ; tous les salariés seront formés à terme.

6.2.4. Communication interne

La communication interne est relayée par des réunions du personnel ont lieu tous les mois, qui portent sur les informations internes et qui permettent de travailler sur diverses thématiques : les usagers et la place qui leur est donnée dans le fonctionnement de l'ESAT ; le travail en équipe et les qualités qu'il suppose : respect, cohésion, motivation, conciliation, communication, l'éthique, les RBPP …

7. Bilan financier et comptable

7.1 Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 61 - ESAT PLEYEL - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	24 899,14	22 299,14	28 571,54	Dotations, apports ou fonds associatifs			
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
- Terrains				Subventions d'investissements			
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investisement			
- Installations techniques, matériels et outillages	7 001,00	7 001,00	44 291,84	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	2 800,03	4 800,03	4 800,03
- Autres immobilisations corporelles	156 001,58	183 080,89	188 098,69	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	4 500,20	5 750,60	7 001,00
				- Autres immobilisations corporelles	92 190,03	101 474,45	125 481,18
Immobilisations financières	13 298,40	13 298,40	13 298,40	Amortissements des immobilisations incorporelles	20 151,94	19 925,54	22 299,14
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-96 839,30	-96 839,30	-96 839,30
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres			
Comptes de liaison investissement				Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**201 200,12**	**225 679,43**	**274 260,47**	**TOTAL I**	**42 802,90**	**55 111,32**	**82 742,05**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (	**158 397,22**	**170 568,11**	**191 518,42**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**			
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	68 602,06	68 602,06	68 602,06
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits	35 592,85	35 592,85	35 592,85
Créances glissantes				Résultat excédentaire	27 281,79	14 631,05	3 054,62
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-75 859,38	-48 577,59	-33 946,54
				Provisions pour risques et charges	22 700,00	35 700,00	76 900,00
				Fonds dédiés à l'exploitation	6 970,75	2 834,75	17 247,05
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**85 288,07**	**108 783,12**	**167 450,04**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**85 288,07**	**108 783,12**	**167 450,04**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF	**73 109,15**	**61 784,99**	**24 068,38**	**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**			
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours				Avances reçues			
Avances et acomptes versés		750,00		Fournisseurs	9 857,29	81 841,39	54 777,70
Créances sur organismes payeurs, usagers				Dettes sociales et fiscales	105 053,45	104 043,51	146 500,49
Créances diverses d'exploitation	3 994,03	2 493,71	3 093,25	Dettes diverses d'exploitation			
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	154,04	775,64	4 452,78	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation		44 541,40	40 436,99	Comptes de liaison exploitation	26 097,04	42 863,66	30 927,01
TOTAL VI	**4 148,07**	**48 560,75**	**47 983,02**	**TOTAL V**	**141 007,78**	**228 748,56**	**232 205,20**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V**	**136 859,71**	**180 187,81**	**184 222,18**
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			4 890,60
Disponibilités	63 750,56	118 402,82	165 044,40	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**63 750,56**	**118 402,82**	**165 044,40**	**TOTAL VII**			**4 890,60**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**63 750,56**	**118 402,82**	**160 153,80**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**269 098,75**	**392 643,00**	**487 287,89**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**269 098,75**	**392 643,00**	**487 287,89**

7.1.1. Tableau synthétique de la situation des charges des 3 derniers exercices

Charges d'Exploitation (Réel accepté N-2 , Réel accepté N-1, Réalisé comptable N)
Dossier : 61 - ESAT PLEYEL SOCIAL

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	28 726,68	16 738,67	15 529,57	-1 209,10	-7,22%
SERVICES EXTERIEURS					
6111 - Sous-traitance : prestations à caractère médical					
6112 - Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	6 124,32	9 951,03	12 870,75	2 919,72	29,34%
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service			428,01	428,01	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6242 - Transports d'usagers	9 930,40	8 640,30	9 117,36	477,06	5,52%
625 - Déplacements, missions et réceptions	4 648,85	3 821,85	795,62	-3 026,23	-79,18%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	15 009,51	9 235,84	6 546,11	-2 689,73	-29,12%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	3 221,86	3 716,08	1 909,91	-1 806,17	-48,60%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	4 049,70				
TOTAL GROUPE I	**71 711,32**	**52 103,77**	**47 197,33**	**-4 906,44**	**-9,42%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
621 - Personnel extérieur à l'établissement		8 369,61		-8 369,61	-100,00%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	324,00		3 175,74	3 175,74	
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	14 285,81	13 829,11	11 846,20	-1 982,91	-14,34%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	12 050,99	11 927,49	12 579,45	651,96	5,47%
641 - Rémunération du personnel non médical	432 411,05	432 825,64	474 906,97	42 081,33	9,72%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	181 590,53	177 365,41	175 536,71	-1 828,70	-1,03%
647 - Autres charges sociales	12 196,09	12 166,54	19 987,22	7 820,68	64,28%
648 - Autres charges de personnel	24 695,97	1 085,04	17 484,34	16 399,30	1511,40%
TOTAL GROUPE II	**677 554,44**	**657 568,84**	**715 516,63**	**57 947,79**	**8,81%**
dont Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
612 - Redevances de crédit bail					
6132 - Locations immobilières	43 200,00	43 200,00	43 200,00	0,00	0,00%
6135 - Locations mobilières	2 506,00	8 366,56	9 741,96	1 375,40	16,44%
614 - Charges locatives et de copropriété	3 571,20	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		1 620,00		-1 620,00	-100,00%
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	3 706,39	3 570,76	2 647,04	-923,72	-25,87%
6156 - Maintenance	23 790,23	22 987,57	9 810,68	-13 176,89	-57,32%
616 - Primes d'assurances	3 577,70	3 228,55	4 690,58	1 462,03	45,28%
618 - Divers	2 996,95	2 947,97	3 294,87	346,90	11,77%
623 - Information, publications, relations publiques	769,64				
627 - Services bancaires et assimilés	65,28	81,00	79,20	-1,80	-2,22%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	4 536,00	5 047,87	3,11	-5 044,76	-99,94%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	26 908,11	27 243,00	27 838,00	595,00	2,18%
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40,46	3,45	21,81	18,36	532,17%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporell	25 822,92	26 214,92	27 630,73	1 415,81	5,40%
6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	22 700,00	13 000,00	41 200,00	28 200,00	216,92%
687461 - Dotations aux provisions réglementées : réserves des PV nettes d'actif immob.		2 000,00		-2 000,00	-100,00%
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics d'entités gestionnaires	6 970,75	824,20	15 869,80	15 045,60	1825,48%
TOTAL GROUPE III	**171 161,63**	**170 335,85**	**196 027,78**	**25 691,93**	**15,08%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**920 427,39**	**880 008,46**	**958 741,74**	**78 733,28**	**8,95%**

7.1.2. Produits de la tarification sur les 3 derniers exercices

ESAT PLEYEL - FINESS 930003405						Autres financements			
Année	Base pérenne	Taux d'actualisat°	Montant en € de l'actualisat°	CTI (mesures nouvelles)	DOTATION GLOBALE	CNR 2020	CNR 2021	CNR 2022	reprise CNR Prime COVID
2020	863 985,82 €	0,80%	6 911,89 €		**870 897,71 €**	55 972,31 €			
2021	870 897,71 €	0,80%	6 967,18 €	4 603,67 €	**882 468,56 €**		824,20 €		-750,00 €
2022	882 468,55 €	2,35%	20 738,01 €	35 696,01 €	**938 902,56 €**			19 255,00 €	

7.1.3. Tableau des investissements 2022

© CEGI

V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **61 - ESAT PLEYEL SOCIAL**

Compte **1010000** au **9999990**

N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2050000 Brevets, Licences, droits et valeur										
2022004	caisse enregistreuse: logiciel &mise en svce	01/01/2023	1	L	3	31/01/2022	6 272.40		31/01/2022	Acquisition
Total * Compte 2050000 Brevets, Licences, droits et valeur				**Nb=1**			**6 272.40**			
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
2022001	caisse enregistreuse : Ipad x2	01/01/2023	2	L	3	31/01/2022	1 729.44		31/01/2022	Acquisition
2022002	caisse enregistreuse : Imprimante Epson x2	01/01/2023	2	L	3	31/01/2022	549.60		31/01/2022	Acquisition
2022003	caisse enregistreuse : routeur+serveur+tiroir+cabl	01/01/2023	1	L	3	31/01/2022	771.60		31/01/2022	Acquisition
2022005	vitrine réfrigérée - instal et intervention	01/01/2023	1	L	6	17/03/2022	15 864.00		17/03/2022	Acquisition
2022007	Lave verres (bar du restaurant)	01/01/2023	1	L	5	23/05/2022	1 761.60		23/05/2022	Acquisition
2022008	sauteuse basculante	01/01/2023	1	L	5	21/09/2022	11 724.00		21/09/2022	Acquisition
2022010	armoire maintien t%	01/01/2023	1	L	5	30/12/2022	4 890.60		30/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=7**			**37 290.84**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
2022006	matériel telecom pour visio conférence	01/01/2023	1	L	5	06/04/2022	3 804.00		06/04/2022	Acquisition
2022009	ordinateur portable	01/01/2023	1	L	3	10/10/2022	1 213.80		10/10/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=2**			**5 017.80**			
TOTAL GENERAL							**48 581.04**			

7.1.4. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	58 800,00 €	71 711,32 €	895 647,71 €	926 870,03 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	691 669,06 €	677 554,44 €	6 100,00 €	4 664,33 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	129 131,03 €	171 161,63 €	0,00 €	16 174,82 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	879 600,09 €	920 427,39 €	901 747,71 €	947 709,18 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**22 147,62 €**	**27 281,79 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	901 747,71 €	947 709,18 €	901 747,71 €	947 709,18 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	58 350,00 €	52 103,77 €	877 114,89 €	882 542,75 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	655 953,35 €	657 568,84 €	5 100,00 €	5 010,78 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	151 187,99 €	170 335,85 €	0,00 €	7 085,98 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	865 491,34 €	880 008,46 €	882 214,89 €	894 639,51 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**16 723,55 €**	**14 631,05 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	882 214,89 €	894 639,51 €	882 214,89 €	894 639,51 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	47 500,00 €	47 197,33 €	916 836,90 €	958 157,63 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	682 012,31 €	715 516,63 €	3 250,00 €	2 177,25 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	154 868,38 €	196 027,78 €	0,00 €	1 461,48 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	884 380,69 €	958 741,74 €	920 086,90 €	961 796,36 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**35 706,21 €**	**3 054,62 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	920 086,90 €	961 796,36 €	920 086,90 €	961 796,36 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers exercices comptables

ESAT PLEYEL			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**27 281,79 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2021	**14 631,05 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2022	**3 054,62 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1

7.2. Bilan financier et comptable des activités commerciales

7.2.1. Bilan financier des activités commerciales

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 60 - ESAT PLEYEL COMMERCIAL - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	6 884,21	6 884,21	6 884,21	Dotations, apports ou fonds associatifs	48 254,76	48 254,76	48 254,76
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	1 317 379,35	1 593 376,23	1 593 376,23
- Terrains				Subventions d'investissements			
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investissement			
- Installations techniques, matériels et outillages	26 132,90	32 369,90	32 369,90	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00	0,00	0,00
- Autres immobilisations corporelles	64 188,10	66 105,60	119 235,74	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	22 868,06	25 046,91	27 434,80
				- Autres immobilisations corporelles	37 680,15	45 151,30	59 184,62
Immobilisations financières	2 000,00	2 000,00	2 000,00	Amortissements des immobilisations incorporelles	6 884,21	6 884,21	6 884,21
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification			
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres	1 182 250,81	1 032 585,25	1 451 359,19
Comptes de liaison investissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**100 205,21**	**108 359,71**	**161 489,85**	**TOTAL I**	**2 615 317,34**	**2 751 298,66**	**3 186 493,81**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSIT**	**2 515 112,13**	**2 642 938,95**	**3 025 003,96**

Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR			
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits			
Créances glissantes				Résultat excédentaire			
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation			
				Provisions pour risques et charges			
				Fonds dédiés à l'exploitation			
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	396,87		
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**396,87**	**0,00**	**0,00**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**396,87**	**0,00**	**0,00**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**2 515 509,00**	**2 642 938,95**	**3 025 003,96**

Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks et en-cours				Avances reçues	4 649,75	8 955,17	14 490,08
Avances et acomptes versés	1 311,43	217 152,57		Fournisseurs	61 697,32	71 035,02	143 708,10
Créances sur organismes payeurs, usagers	519 703,24	623 755,23	764 967,74	Dettes sociales et fiscales	156 264,88	151 418,49	144 247,85
Créances diverses d'exploitation	11 298,47	19 607,03	20 645,81	Dettes diverses d'exploitation	990,38	1 065,95	1 078,63
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	607,91	617,91	8 659,47	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation	284 811,56	298 165,51	286 637,78	Comptes de liaison exploitation		28 728,04	30 982,88
TOTAL VI	**817 732,61**	**1 159 298,25**	**1 080 910,80**	**TOTAL V**	**223 602,33**	**261 202,67**	**334 507,54**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**594 130,28**	**898 095,58**	**746 403,26**	**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**			

Liquidités				Financements à court terme			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	1 921 378,72	1 744 843,37	2 278 600,70	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**1 921 378,72**	**1 744 843,37**	**2 278 600,70**	**TOTAL VII**			**0,00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**1 921 378,72**	**1 744 843,37**	**2 278 600,70**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**2 839 316,54**	**3 012 501,33**	**3 521 001,35**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**2 839 316,54**	**3 012 501,33**	**3 521 001,35**

7.2.2. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices

Charges d'Exploitation (Réel accepté N-2 , Réel accepté N-1, Réalisé comptable N)
Dossier : 60 - ESAT PLEYEL "activités commerciales" - la Résidence Sociale

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
601 - Achats stockés de matières premières et de fournitures	148 432,71	163 363,91	200 605,49	37 241,58	22,80%
602 - Achats stockés - autres approvisionnements	40 439,16	51 726,90	58 995,62	7 268,72	14,05%
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	47 912,51	49 860,75	46 552,81	-3 307,94	-6,63%
607 - Achats de marchandises	12 893,21	16 072,02	15 635,09	-436,93	-2,72%
SERVICES EXTERIEURS					
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service	290 163,62	338 914,40	999 620,84	660 706,44	194,95%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241 - Transports de biens	15 690,41	29 545,00	35 570,00	6 025,00	20,39%
625 - Déplacements, missions et réceptions	2 355,91	682,39	3 307,30	2 624,91	384,66%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	6 204,15	6 637,25	9 155,20	2 517,95	37,94%
6281 - Prestations de blanchissage à l'extérieur	2 666,10	4 512,70	5 460,80	948,10	21,01%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	4 318,58	5 850,45	8 193,80	2 343,35	40,05%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	4 357,02	3 967,92	4 145,13	177,21	4,47%
TOTAL GROUPE I	**575 433,38**	**671 133,69**	**1 387 242,08**	**716 108,39**	**106,70%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	5 747,88				
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		52,74	6 247,97	6 195,23	11746,74%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)		108,38	197,51	89,13	82,24%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	11 797,00	11 176,94	11 651,92	474,98	4,25%
641 - Rémunération du personnel non médical	10 556,60				
643 - Rémunération du personnel handicapé	836 242,23	812 068,71	854 071,03	42 002,32	5,17%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 511,53				
646 - Personnes handicapées	334 610,11	324 688,32	334 673,53	9 985,21	3,08%
647 - Autres charges sociales	26 435,23	27 992,92	38 422,18	10 429,26	37,26%
648 - Autres charges de personnel	1 400,00		4 750,00	4 750,00	
TOTAL GROUPE II	**1 231 300,58**	**1 176 088,01**	**1 250 014,14**	**73 926,13**	**6,29%**
dont Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
6132 - Locations immobilières	9 184,04	9 346,04	9 659,24	313,20	3,35%
6135 - Locations mobilières	32 494,08	28 285,74	30 973,59	2 687,85	9,50%
614 - Charges locatives et de copropriété	5 350,59	3 080,76	3 128,11	47,35	1,54%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		5 197,11	17 340,00	12 142,89	233,65%
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	8 059,57	9 187,37	4 137,95	-5 049,42	-54,96%
6156 - Maintenance	10 188,74	8 298,71	9 247,83	949,12	11,44%
616 - Primes d'assurances	5 400,40	5 769,75	5 653,45	-116,30	-2,02%
617 - Etudes et recherches	624,50	624,50	796,00	171,50	27,46%
618 - Divers	6 246,28	7 170,16	9 641,30	2 471,14	34,46%
623 - Information, publications, relations publiques	5 746,61	3 724,20	3 810,48	86,28	2,32%
627 - Services bancaires et assimilés	2 744,26	2 938,39	2 436,60	-501,79	-17,08%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
654 - Pertes sur créances irrécouvrables	198,00	299,00		-299,00	-100,00%
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	64 640,67	22 556,00	24 608,00	2 052,00	9,10%
657 - Subventions		500,00		-500,00	-100,00%
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 576,29	23 469,42	2 011,28	-21 458,14	-91,43%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	16 771,81	9 650,00	16 421,21	6 771,21	70,17%
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	114 557,05				
TOTAL GROUPE III	**299 782,89**	**140 097,15**	**139 865,04**	**-232,11**	**-0,17%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**2 106 516,85**	**1 987 318,85**	**2 777 121,26**	**789 802,41**	**39,74%**

7.2.3. Chiffres d'affaires par activités des 3 derniers exercices

ESAT PLEYEL - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2020									
Nbre de TH	13	26	5	9,5	8,5	5	3		70
MOIS	2104 REPUBLIQUE	2203 CCAS	2207 DASSAULT	2212 REST STAINS	2213 SELF	2308 PLAT REPAS	2314 NOVAEDIA (*)	2410 DETACH	C.A. Année 2020
JANVIER	16 025,05	26 027,85	10 003,20	15 636,98	11 939,70	21 864,56	106 186,35		**207 683,69**
FEVRIER	16 025,05	26 027,85	9 753,12	14 021,49	11 911,38	18 760,08	74 404,45		**170 903,42**
MARS	16 025,05	26 027,85	5 001,60	9 965,04	6 261,96	7 013,68	39 907,70		**110 202,88**
AVRIL	16 025,05	26 027,85	3 126,00	-	-	- 129,50	270,99		**45 320,39**
MAI	16 025,05	26 027,85	3 126,00	445,66	2 013,12	17 301,87	1 106,99		**66 046,54**
JUIN	16 025,05	26 027,85	- 4 689,00	15 016,08	5 620,32	27 339,43	4 887,00		**90 226,73**
JUILLET	16 025,05	26 027,85	-	19 094,29	4 920,48	19 011,80	6 860,00		**91 939,47**
AOUT	16 025,05	26 027,85	500,16	3 475,28	4 685,11	802,05	2 485,00		**54 000,50**
SEPTEMBRE	16 025,05	26 027,85	11 003,52	20 990,53	12 489,80	23 882,09	38 276,50		**148 695,34**
OCTOBRE	16 025,05	26 027,85	10 878,48	12 774,25	11 746,63	15 647,81	23 622,30		**116 722,37**
NOVEMBRE	16 025,05	26 027,85	9 878,16	2 720,65	11 135,77	14 296,70	3 130,00		**83 214,18**
DECEMBRE	16 025,05	-	8 002,56	20 249,40	32 217,20	20 588,74	1 487,40		**98 570,35**
TOTAL	**192 300,60**	**286 306,35**	**66 583,80**	**134 389,65**	**114 941,47**	**186 379,31**	**302 624,68**	**-**	**1 283 525,86**

ESAT PLEYEL - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2021									
Nbre de TH	12	26	5	8	8	8	3		70
MOIS	2104 REPUBLIQUE	2203 CCAS	2207 DASSAULT	2212 REST STAINS	2213 SELF	2308 PLAT REPAS	2314 NOVAEDIA (*)	2410 DETACH	C.A. Année 2021
JANVIER	16 183,70	26 285,53	10 067,20	2 660,06	9 260,84	22 234,26	8 004,06	1 950,00	**96 645,65**
FEVRIER	16 183,70	26 285,53	10 067,20	1 687,84	8 216,64	6 393,30	7 432,90	1 950,00	**78 217,11**
MARS	16 183,70	- 28 914,08	11 577,28	5 007,03	9 815,04	8 028,70	10 927,49	1 950,00	**34 575,16**
AVRIL	16 183,70	7 885,66	10 570,56	4 057,11	7 788,96	1 890,40	5 740,40	1 950,00	**56 066,79**
MAI	16 183,70	7 885,66	9 060,48	3 714,31	7 395,12	12 508,40	10 122,32	1 950,00	**68 819,99**
JUIN	16 183,70	13 142,77	11 073,92	9 934,29	10 695,42	18 457,85	23 650,67	1 950,00	**105 088,62**
JUILLET	16 183,70	13 142,77	7 927,92	9 828,59	7 547,76	24 378,23	24 594,40	1 950,00	**105 553,37**
AOUT	16 183,70	13 142,77	6 040,32	2 602,03	4 528,37	1 811,10	4 280,00	1 950,00	**50 538,29**
SEPTEMBRE	16 183,70	26 285,53	11 073,92	9 373,07	11 616,70	40 958,68	80 176,00	2 100,00	**197 767,60**
OCTOBRE	16 183,70	26 285,53	10 570,56	8 894,04	12 255,60	27 261,50	52 814,00	1 700,00	**155 964,93**
NOVEMBRE	16 183,70	26 285,53	9 563,84	7 616,75	28 727,65	29 960,89	86 874,66	1 125,00	**206 338,02**
DECEMBRE	16 183,70	26 285,53	8 053,76	14 036,40	8 907,77	32 501,50	28 271,70	- 17 550,00	**116 690,36**
TOTAL	**194 204,40**	**183 998,73**	**115 646,96**	**79 411,52**	**126 755,87**	**226 384,81**	**342 888,60**	**2 975,00**	**1 272 265,89**
							analytique 1/0/0 refacturation		***3 158,30***
									1 275 424,19

ESAT PLEYEL - CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2022									
Nbre de TH	12	24	5	7	10	6	3	3	70
MOIS	2104 REPUBLIQUE	2203 CCAS	2207 DASSAULT	2212 REST STAINS	2213 SELF	2308 PLAT REPAS	2314 NOVAEDIA (*)	2410 DETACH	C.A. Année 2022
JANVIER	16 688,63	27 105,64	10 731,84	7 469,88	12 827,22	8 599,14	24 095,00	1 285,38	**108 802,73**
FEVRIER	16 688,63	27 105,64	10 220,80	7 954,64	12 373,95	7 864,00	42 100,65	1 822,50	**126 130,81**
MARS	16 688,63	27 105,64	11 753,92	9 923,83	14 146,68	22 814,91	65 657,15	2 226,50	**170 317,26**
AVRIL	16 688,63	27 105,64	10 220,80	10 365,27	10 046,61	19 586,50	70 118,30	2 681,00	**166 812,75**
MAI	16 688,63	27 105,64	10 220,80	10 900,83	11 515,17	34 406,45	84 561,10	1 671,00	**197 069,62**
JUIN	16 688,63	27 105,64	10 731,84	12 302,43	13 412,97	54 457,13	152 838,42	3 362,75	**290 899,81**
JUILLET	-	-	-	7 801,71	-	12 221,55	63 655,90	-	**83 679,16**
AOUT	33 377,26	54 211,28	13 798,08	2 256,98	27 332,01	1 076,70	36 838,69	3 606,31	**172 497,31**
SEPTEMBRE	16 688,63	27 105,64	11 242,88	12 404,54	13 135,47	29 424,65	114 953,62	3 722,66	**228 678,09**
OCTOBRE	16 688,63	27 105,64	10 731,84	10 126,44	12 147,66	35 389,14	111 050,50	3 305,48	**226 545,33**
NOVEMBRE	16 688,63	27 105,64	10 220,80	9 368,04	4 999,49	39 449,16	88 876,45	1 671,00	**198 379,21**
DECEMEDRE	16 688,63	27 105,64	8 687,68	6 497,94	5 176,44	33 454,09	218 383,57	27 547,26	**343 541,25**
	200 263,56	**325 267,68**	**118 561,28**	**107 372,53**	**137 113,67**	**298 743,42**	**1 073 129,35**	**52 901,84**	**2 313 353,33**
							analytique 1/0/0 - refacturation		***503,65***
									2 313 856,98
écart 2021/2022	**6 059,16**	**141 268,95**	**2 914,32**	**27 961,01**	**10 357,80**	**72 358,61**	**730 240,75**	**49 926,84**	**1 041 087,44**
%	**3,12%**	**76,78%**	**2,52%**	**35,21%**	**8,17%**	**31,96%**	**212,97%**	**1678,21%**	**81,83%**

7.2.4. Tableau des investissements 2022 des activités commerciales

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **60 - ESAT PLEYEL la Résidence Sociale** Compte **1010000** au **9999990**

Norme : Fiscale N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2181000 Installations agencements divers										
2022001	Réfection salle de restaurant et sanitaire	03/01/2022	1	L	10	03/01/2022	5 537.00		03/01/2022	Acquisition
2022002	Décoration restaurant L'ATELIER	22/01/2022	1	L	10	22/01/2022	8 100.00		22/01/2022	Acquisition
2022003	agencement bar - salle restaurant	04/04/2022	1	L	10	04/04/2022	7 450.00		04/04/2022	Acquisition
Total * Compte 2181000 Installations agencements divers				**Nb=3**			**21 087.00**			
Compte n° : 2182000 Matériel transport										
2022004	TOYOTA Yaris	16/05/2022	1	L	5	16/05/2022	17 006.24		16/05/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=1**			**17 006.24**			
Compte n° : 2184000 Mobilier										
2022005	mobilier salle restaurant	06/04/2022	1	L	5	06/04/2022	15 036.90		06/04/2022	Acquisition
Total * Compte 2184000 Mobilier				**Nb=1**			**15 036.90**			
TOTAL GENERAL							**53 130.14**			

7.2.5. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation des activités commerciales

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	1 361 590,00 €	575 433,38 €	0,00 €	0,00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 254 092,13 €	1 231 300,58 €	2 936 845,51 €	2 294 748,28 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	296 811,94 €	299 782,89 €	67 000,00 €	87 765,45 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 912 494,07 €	2 106 516,85 €	3 003 845,51 €	2 382 513,73 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**91 351,44 €**	**275 996,88 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 003 845,51 €	2 382 513,73 €	3 003 845,51 €	2 382 513,73 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	261 420,00 €	671 133,69 €	0,00 €	0,00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 205 026,00 €	1 176 088,01 €	1 515 870,40 €	2 103 845,76 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	115 510,67 €	140 097,15 €	0,00 €	9 804,41 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 581 956,67 €	1 987 318,85 €	1 515 870,40 €	2 113 650,17 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**- €**	**126 331,32 €**	**66 086,27 €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 581 956,67 €	2 113 650,17 €	1 581 956,67 €	2 113 650,17 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	326 200,00 €	1 387 242,08 €	0,00 €	0,00 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 220 622,00 €	1 250 014,14 €	1 737 054,00 €	3 188 076,01 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	127 512,16 €	139 865,04 €	0,00 €	7 819,19 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 674 334,16 €	2 777 121,26 €	1 737 054,00 €	3 195 895,20 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**62 719,84 €**	**418 773,94 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 737 054,00 €	3 195 895,20 €	1 737 054,00 €	3 195 895,20 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers exercices comptables

ESAT PLEYEL "activités commerciales"			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**275 996,88 €**		106880 - Réserves diverses gestion propre "projets associatifs"
2021	**126 331,32 €**		110000 - Report à Nouveau excédentaire
2022	**418 773,94 €**		110000 - Report à Nouveau excédentaire

7.3. Commentaires

Les chiffres d'affaires des activités d'hôtellerie et de restauration collective (EDF Cap Ampère / Dassault) se maintiennent en 2022. Les chiffre d'affaires du site du restaurant *L'Atelier*, du self et des plateaux-repas enregistrent une légère augmentation (+ 32 à 35% par activité) du fait de la reprise des activités de bouche occasionnée par la fin des restrictions sanitaires liées au Covid-19, la baisse du recours au télétravail des clients et la réouverture du restaurant. Le chiffre d'affaires des détachements d'usagers augmente ; celui de Novaedia « explose », l'activité quasiment à l'arrêt depuis deux ans ayant repris.

Globalement, le chiffre d'affaires a donc nettement augmenté par rapport à 2021 (+34% sans Novaedia) grâce aux contrats de prestation de service hors murs et à la reprise des activités de bouche sur le site de restauration de Stains. Comparativement à la période d'avant-Covid, le restaurant et les plateaux repas, dans une moindre mesure, peinent toutefois à revenir à leur situation d'antan. En effet, en dépit de l'augmentation du chiffre d'affaires global des activités, ce dernier ne parvient pas à absorber les charges (perte de 44.000 € sur le résultat). Le résultat global final, toutes activités confondues, est positif et très satisfaisant puisqu'il s'élève à 418.000 €.

Conclusion

Le travail de fond entamé depuis plus de vingt ans porte ses fruits tant sur le plan commercial qu'en termes d'accompagnement, les sollicitations permanentes et les réussites individuelles ou collectives en sont les marqueurs.

Notre action porte sur la sécurisation et l'amélioration de ce dispositif :

- ✓ Toujours plus d'activités de soutien ;
- ✓ Maintenir un haut volume de formation tant à destination des usagers que des salariés, et développer l'offre vers des thèmes innovants ;
- ✓ Rechercher des détachements en entreprise afin d'aller vers davantage d'inclusion ;
- ✓ Développer des synergies avec d'autres ESAT et structures médico-sociales ;
- ✓ Développer les partenariats en général.

Il convient de remercier l'ensemble des collaborateurs, tous les salariés ainsi que les usagers du travail accompli durant l'année 2022.
Le travail quotidien réalisé par les équipes, la volonté pour chacun d'agir en professionnel, contribuent au bon fonctionnement de l'ensemble.

De nombreux projets nous attendent en 2023, dont la formalisation d'une démarche d'amélioration continue qui sera *a priori* facilitée par la prise en main du logiciel AGEVAL et la réalisation d'une auto-évaluation selon le référentiel commun aux ESSMS de la HAS qui porte quatre valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. En menant cette auto-évaluation, nous avons pour ambition de répondre aux trois enjeux de la démarche, à savoir :

- permettre à la personne d'être actrice de son parcours ;
- renforcer la dynamique qualité au sein de l'ESAT ;
- promouvoir une démarche porteuse de sens pour l'ESAT et ses professionnels.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

Rapport d'Activité 2022

ART R.314-50 du CASF

EMPRO

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 4

III. ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 5

A. Faits marquants : 5

B. Activités et projets par service : 7

C. Services supports 12

IV. LA POPULATION ACCUEILLIE 14

A. Population – Optimiser l'activité 14

B. Parcours personnalisés / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés 17

C. Politique de prévention 17

D. Formations des enfants/jeunes accompagnés 19

E. Inclusion en milieu ordinaire de travail 20

V. LES RESSOURCES HUMAINES 21

A. L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre 21

B. Organisation et management 23

VI. BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 25

A. Bilan financier 25

B. Tableau synthétique de la situation des charges 26

C. Produits de la tarification 27

D. Tableau des investissements 2022 27

E. Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation 28

VII. CONCLUSION : 29

I. PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe n° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;
- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;
- Principe n°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;
- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon

- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Empro situé sur le territoire de la Seine Saint Denis depuis sa création en 1972.

Adresse :26 rue du Bois Moussay – 93240 STAINS
Téléphone : 01 48 21 82 54
E mail : empro93.secretariat@laresidencesociale.org
N° FINESS : 930690276
Autorisation en cours (art L313-1) :
Capacité autorisée, installée, financée : 34 jeunes
Nombre de jours d'activité : 210 jours
Type d'accueil : externat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M Mehdi NABTI
Directeur Adjoint :	Mme Chantal DE MIRANDA
Cheffe de service (avec subdélégation) :	Mme Charlotte ICHARD

III. ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

L'EMPro est un établissement du secteur médico-social situé à Stains dans la ZAC du Bois Moussay. Ouvert depuis 1972 et sur le site de Stains depuis 2012, il accueille des personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, de 14 à 20 ans.

Les objectifs principaux de l'accueil sont la formation et l'inclusion dans un milieu professionnel protégé (ESAT) et l'autonomie globale dans la vie quotidienne. Pour ce faire, des ateliers y sont proposés tout au long de la semaine dans les domaines professionnels, éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques.

Un suivi individuel des jeunes y est également proposé par un système de référence psycho-éducative et permet ainsi de personnaliser les parcours de chacun.

Cet accompagnement est également complémentaire avec des suivis individuels en dehors de l'établissement (orthophonie, psychomotricité, psychologie, médical) avec lesquels il est important de faire le lien pour proposer la prise en charge la plus cohérente et la plus adaptée.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A. Faits marquants :

En 2022, en plus des ateliers et temps forts habituels, nous avons pu mettre en place des projets nouveaux. Cela nous a permis d'ouvrir des perspectives de travail et de remettre en question nos pratiques.

- Chantiers éducatifs

Les chantiers éducatifs sont des actions de bénévolat réalisées par des jeunes de l'EMPRO auprès de structures associatives. L'EMPRO mène ces chantiers pour le moment de manière ponctuelle en fonction d'opportunités et de contacts associatifs. Une dizaine de jeunes y pratiquent du bricolage, du jardinage, de la préparation de repas ou bien encore la remise en état de locaux.

Les jeunes mettent en pratique leurs aptitudes techniques apprises à l'EMPro dans un environnement nouveau. Ils vont à la rencontre de nouvelles personnes extérieures au monde du handicap et du médico-social, cela permet de travailler sur la communication, le partage et l'inclusion. Cette socialisation va permettre de valoriser la personne à travers ses compétences.

Ces chantiers éducatifs font suite à plusieurs actions menées dans différentes activités au sein de l'EMPro :

- L'activité "Solidarité" mène des actions de bénévolats dans différentes associations (distribution de repas, tri de vêtements, nettoyage, etc.). Cela permet de travailler sur l'estime de soi et l'utilité sociétale à travers le bénévolat.
- L'activité "Boite à outils" va permettre de s'initier au bricolage à travers des services au sein de l'EMPRO (peinture, pose de cadres, montage de meubles, etc.). Hormis

l'acquisition de compétences techniques, c'est aussi de pouvoir agir dans son quotidien et de gagner en autonomie.

Sur l'année 2022, l'expérience de chantier éducatif a montré que ce type de projet pouvait être à renouvelé auprès de différentes associations notamment auprès de partenaires de l'EMPRO.
Ces chantiers éducatifs sont une vraie plus-value pour l'EMPro et pour ses jeunes. Par ses objectifs sur l'estime de soi et sur l'inclusion sociale.

Maraude dans le cadre de l'activité solidarité

Chantier Solidaire ATD Quart Monde (boite à outils)

- <u>Accueil stagiaire Silence des Justes</u>

L'habilitation de l'EMPRO pour l'accueil de jeunes atteints du spectre autistique, nous a permis d'établir des ponts avec l'association le Silence des Justes : un projet d'immersion sur l'atelier Arts plastiques pour une jeune fille accueillie sur l'antenne de Saint Denis. Les objectifs de cette démarche étaient de proposer un environnement nouveau et d'évaluer les capacités d'adaptation de cette jeune fille. Le lien partenarial établi avec le Silence des Justes nous permet d'ouvrir des perspectives afin de faire évoluer nos pratiques, notamment auprès de jeunes autistes.

B. Activités et projets par service :

Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

L'accompagnement des jeunes à l'EMPro se constitue au travers d'ateliers et d'activités adaptés aux problématiques et besoins spécifiques de chacun.
L'EMPro propose 16 ateliers éducatifs, 8 ateliers pédagogiques, 6 ateliers préprofessionnels et 3 ateliers thérapeutiques.

a) Activités éducatives

En 2022, nous avons consolidé l'accompagnement éducatif en développant des ateliers déjà existants mais aussi en créant de nouvelles activités. Dans les paragraphes suivants, nous vous développerons 5 de ces activités, soit pour leur caractère nouveau, soit à la suite de modification du projet initial qui a permis de lancer une nouvelle dynamique au sein de l'atelier.

- **Atelier Slam :**

L'atelier Slam a débuté en septembre 2021 au sein de l'EMPRO : 12 jeunes sont accueillis de façon régulière.

Beaucoup de jeunes de l'EMPRO éprouvent des difficultés à s'exprimer clairement et distinctement et ont du mal à prendre la parole en public. En plus de l'adolescence qui cristallise les gènes, hontes et peurs du regard d'autrui, le handicap peut parfois causer des troubles de l'expression orale. Les niveaux de lecture et d'expression écrite des participants à l'atelier sont inégaux.

Les objectifs de cet atelier se résument autour de trois grandes thématiques :

Sur le plan créatif : travailler l'imagination, dépasser les blocages pour l'inspiration et l'expression de soi, éveiller son regard poétique, jouer avec les mots pour découvrir les trésors que recèlent le langage.

Sur le plan scolaire : travailler la lecture à voix haute, enrichir son vocabulaire, comprendre la formation des mots, les déclinaisons, la polysémie et l'articulation entre les sonorités et les significations.

Sur le plan oral : prendre confiance en soi face à un public, s'exprimer d'une voix claire, varier les intonations, prendre conscience du rythme de la parole, du volume de la voix et du langage non-verbal. Travailler son positionnement, sa posture, son interprétation mais aussi la prononciation, l'élocution et la respiration, le regard et la gestion des silences.

Projets :

- Production de t-shirts avec des morceaux de textes des jeunes ;
- Réalisation de clips, première partie du concert SAGE RAGE le 19/02/2022 ;
- Préparation d'un spectacle de fin d'année ;
- Projet collaboratif avec l'atelier réseaux sociaux sur la production de clips.

Les textes ont été compilés dans un recueil intitulé *CHASSEURS DE NUIT – Textes Vrais et Faux* et imprimé à l'imprimerie d'insertion EPIGRAPH (accompagnement de jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse de Seine-Saint-Denis).

- **Piscine**

Cette activité a été mise en place en septembre 2022 afin de permettre aux jeunes peu à l'aise dans l'eau ou aquaphobe, de se familiariser avec l'élément. Elle a lieu tous les jeudis matin à la piscine Canyon d'Epinay sur Seine : 4 jeunes y sont inscrits à l'année.

Suivant les pathologies, l'eau est différemment appréhendée d'où un certain processus à respecter : les étapes de l'atelier :

- Initiation aquatique
- Travail sur la flottaison du corps. Plusieurs séances prévues dans le petit bain et ensuite quand les jeunes semblent maitriser et ressentir l'effet de la respiration sur leur flottaison passage au grand bain. Le travail autour de la confiance en soi est primordial et cela se fait par différentes étapes.
- Si une meilleure notion du corps et du schéma corporel sont acquises, nous pouvons essayer d'ajouter la propulsion et les changements de station (sur le ventre puis sur le dos).

Avec cette activité les jeunes ont une meilleure notion de leur corps et reprennent confiance en eux ; ce qui leur permet de réaliser des performances dont ils ne se croyaient pas capables.

Le travail autour des ressentis corporels est également important selon les pathologies. Cela permet de travailler l'estime de soi, notamment après avoir dépassé ses peurs.

- <u>Mutualisation foyer 3 rivières</u>

Dans le cadre de l'atelier préprofessionnel : Entretien des Locaux, une journée d'immersion en milieu professionnel, une fois tous les 15 jours est prévue.
Les jeunes concernés par cette activité sont au nombre de quatre. Cette activité se déroule au foyer d'hébergement de la résidence « les trois rivières » à Stains. Les jeunes y font l'entretien de 4 chambres d'accueil temporaire meublées avec salle de douche.
L'objectif de cette activité est de leur transmettre les techniques et pratiques d'entretien, tout en respectant le protocole mis en place par le responsable du foyer.

L'activité demande une certaine aptitude physique mais les jeunes s'y investissent et sont motivés. Cet atelier semble être une excellente préparation au milieu professionnel pour les jeunes. De plus, le fait que ce dernier se fasse dans un foyer accueillant des travailleurs ESAT permet d'ouvrir des perspectives concernant l'insertion sociale des jeunes.

- **Vers la Nature :**

« L'atelier projet Nature » a commencé en septembre 2021. Six jeunes sont pris en charge lors de cette activité qui se déroule les jeudis de 13h à 15h55.

Les objectifs de l'activité étaient

- Rencontres entre les jeunes et les professionnels l'IME Chaptal et l'EMPRO de Stains,
- Le travail commun autour de l'environnement en partenariat avec la ville d'Epinay-sur-Seine et l'intervenante Anne sur le Projet Nature (projet scientifique) basé sur l'expérimentation.
- Découverte de l'environnement et notamment de la Réserve Écologique d'Epinay-sur-Seine.
- Se confronter au handicap.
- Partager et travailler ensemble dans l'entraide et la coopération.

Beaucoup de paramètres organisationnels font qu'il est difficile de se rencontrer entre établissements. Un padlet de l'activité a été alimenté par les jeunes au cours des séances de

travail. Une journée de restitution sur la « réserve écologique » le mardi 28 juin organisé par la ville a été l'occasion pour les jeunes de présenter leur travail.

Les perspectives de l'atelier pourraient être de changer le thème abordé. En gardant l'objectif de travail en commun des deux établissements. Cela nous a permis de découvrir d'autres pratiques et approches professionnelles. L'atelier a été reconduit sous le nom de Vers La Nature à la rentrée de septembre 2022. Les objectifs sont restés les mêmes mais les modalités d'action sont légèrement différentes et s'orientent aujourd'hui plus autour de l'observation naturaliste.

- **Vie quotidienne autonomie :**

L'atelier Vie Quotidienne a toujours été un pilier fondamental de l'accompagnement des jeunes à l'EMPRO. Prévu sur 2 journées par semaine, concernant 2 groupes de 5 à 6 jeunes environ, cet atelier permet de travailler sur les bases de l'autonomie dans la vie quotidienne : hygiène, cuisine, petites courses...

L'atelier du lundi est axé sur l'accompagnement « des jeunes sortants ». Un accompagnement spécifique autour du rythme de vie, de l'hygiène et de l'acquisition d'une autonomie totale dans les gestes du quotidien (cuisine, courses, entretien de son espace personnel).
Ce cycle de travail devait être ponctué de 3 sessions de séjours autonomie (avec une graduation des objectifs) dans l'appartement de la Régie de Stains que nous occupons. En 2022 un séjour a pu avoir lieu et concernait 4 jeunes (3 filles et 1 garçon).
Ce séjour nous a permis d'identifier pour certains jeunes, leurs réelles difficultés, notamment au niveau de l'hygiène et du sommeil.
Le projet a accueilli un nouveau groupe à la rentrée de septembre 2022 avec des objectifs similaires. Un séjour autonomie sera proposé également sur la fin de l'année scolaire 2023.

b) Enseignement scolaire adapté

Composition de l'Unité d'Enseignement :

- nombre de Professeurs des Ecoles certifiés : 1
- nombre de Maîtres Auxiliaires : 2

NOMBRE D'ENFANTS/JEUNES SCOLARISES	DUREE HEBDOMADAIRE
0	0h
34	1h – 3h
0	4h-6h
0	7h – 10h
0	11h - …

Commentaires : Inciter la formation des maitres auxilliares pour l'année à venir (plan de formation)

	Filles	Garçons	TOTAL
INDIVIDUEL			
GROUPE CLASSE	6	28	34
SUR SITE	6	27	33
EN EXTERIEUR : ULIS (*), UEM (**), UEEA (***), UEMA (****)…		1 (ULIS)	

(*) Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
(**) Unité d'Enseignement en Maternelle)
(***) Unité d'Enseignement en Elementaire Autisme
(****) Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

C) Service paramédical et thérapeutique :

Le pôle paramédical est toujours constitué de deux psychologues à temps plein. Ces deux professionnelles de différents courants interviennent en complémentarité de l'équipe pédagogique et éducative. Elles proposent des accompagnements individualisés pour les jeunes dont elles sont référentes, elles rencontrent les familles, elles peuvent être l'interface avec les partenaires de soin.

Leur prisme d'analyse permet à l'équipe de mieux comprendre les pathologies des jeunes et leurs besoins spécifiques. Des temps d'ateliers collectifs sont également proposés par ces deux professionnelles :

- <u>Habilités sociales</u>

L'atelier habilités sociales a débuté en septembre 2018 au sein de l'EMPRO.
Début 2022 il y avait 3 groupes d'habilités sociales de 3 ou 4 jeunes. Les ateliers duraient 30 minutes et étaient co-encadrés par une psychologue et un éducateur ou l'assistante sociale.
A partir de septembre 2022, nous avons gardé le même format mais nous sommes passés à 2 groupes (le premier d'une durée d'1 heure et le deuxième de 30 minutes).

La création de ces groupes est née des constats du manque des prérequis sociaux de nos jeunes observables durant les ateliers et temps informels au sein de l'EMPro : salutations, entrée en relation avec l'Autre, le savoir vivre et le savoir être en collectivité, leurs capacités à gérer et réguler des relations au sein d'un groupe de pairs.

Il nous semblait important et essentiel de constituer de petits groupes thérapeutiques afin d'aborder ces notions, au travers de récits individuels en s'appuyant sur des supports sous forme de jeux, mises en scène et discussions.

Les objectifs de cet atelier se résument autour de trois grandes thématiques :

- Développer le domaine de la communication
- Apprendre à entrer et maintenir une interaction
- Comprendre et acquérir les codes sociaux (même basiques) pour adapter des comportements appropriés en collectivité.

Pour pouvoir travailler ces objectifs nous utilisons des supports pratiques : jeux de société utilisant pictogrammes émotionnels, questions ouvertes sur des thèmes de la vie, exercices pratiques de mises en situation… Nous nous appuyons également sur ces supports pratiques pour aborder les notions concernant les codes sociaux mais aussi sur les différentes émotions : comment les analyser et les comprendre.

Après plusieurs années de recul, il nous parait indispensable de reconduire ces groupes et cela à l'ensemble des jeunes.

d) Service infirmier et médical

Il n'existe pas de service médical au sein de l'EMPRO. Auparavant, un partenariat avec le centre de santé de la ville de Stains avait permis de maintenir un suivi médical auprès des jeunes de l'EMPRO.
Sur l'année 2022 des difficultés ont été rencontrées sur ce point, notamment lors des séjours. Nous avons fait appels à des infirmiers libéraux pour l'administration des médicaments. Ces constats nous ont poussés à demander le soutien du médecin de l'IME Chaptal sur des situations spécifiques.

La majorité des jeunes accueillis ont des suivis médicaux et paramédicaux extérieurs. Cela peut être des soins orthophoniques, une prise en charge au CMP, un suivi médical spécifique avec un spécialiste (psychiatre, neurologue...). Les psychologues sont les référentes des parcours santé des jeunes au sein de l'EMPro. Elles sont en lien avec les différents intervenants qui suivent les jeunes. Cela permet de garder une veille active sur les besoins spécifiques des jeunes dans ce domaine et d'adapter au plus près la prise en charge au sein de l'EMPro.

C. Services supports

Services administratif et/ou accueil

Le service administratif et accueil de l'EMPRO est constitué en interne d'une secrétaire médico-sociale. Elle est en lien avec le service support (comptabilité et ressources humaines) dédié au niveau du siège du pôle territoriale, mais aussi avec la cheffe de service au quotidien sur l'Empro.

Service de restauration

La restauration collective de l'EMPRO est assurée par l'ESAT Pleyel. Les jeunes déjeunent tous les midis dans le réfectoire de l'ESAT, entre 11h30 et 12h15.

Service transports

Nous demandons aux jeunes accueillis à l'EMPRO d'être autonomes dans les transports. Ils prennent donc pour 100% d'entre eux les transports en communs. Des ateliers d'orientation permettent de travailler l'autonomie, et la gestion de nouveau trajet (notamment pour les stages ou suivi thérapeutique). Ces ateliers ont lieu toutes les semaines le vendredi matin.

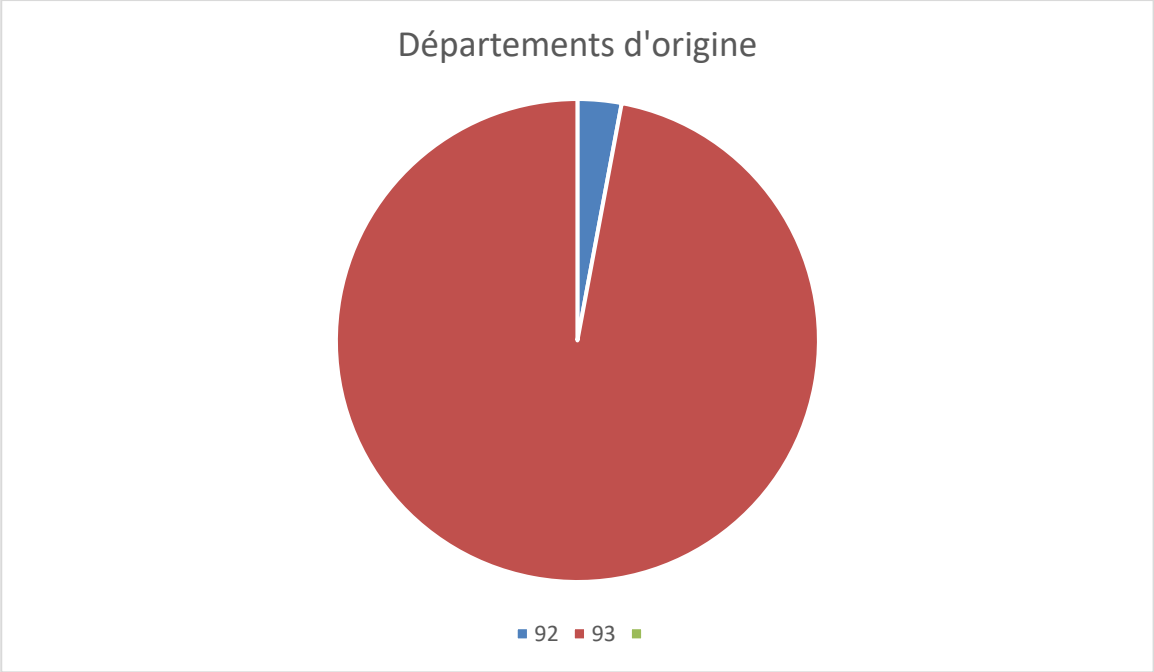

La quasi totalité des jeunes sont originaires du 93 dont 8,8% de Stains. Lors des demandes d'admissions on observe depuis deux ans que les demandes proviennent de familles qui sont beaucoup trop éloignées par rapport à notre établissement et dont l'autonomie n'est pas totale.

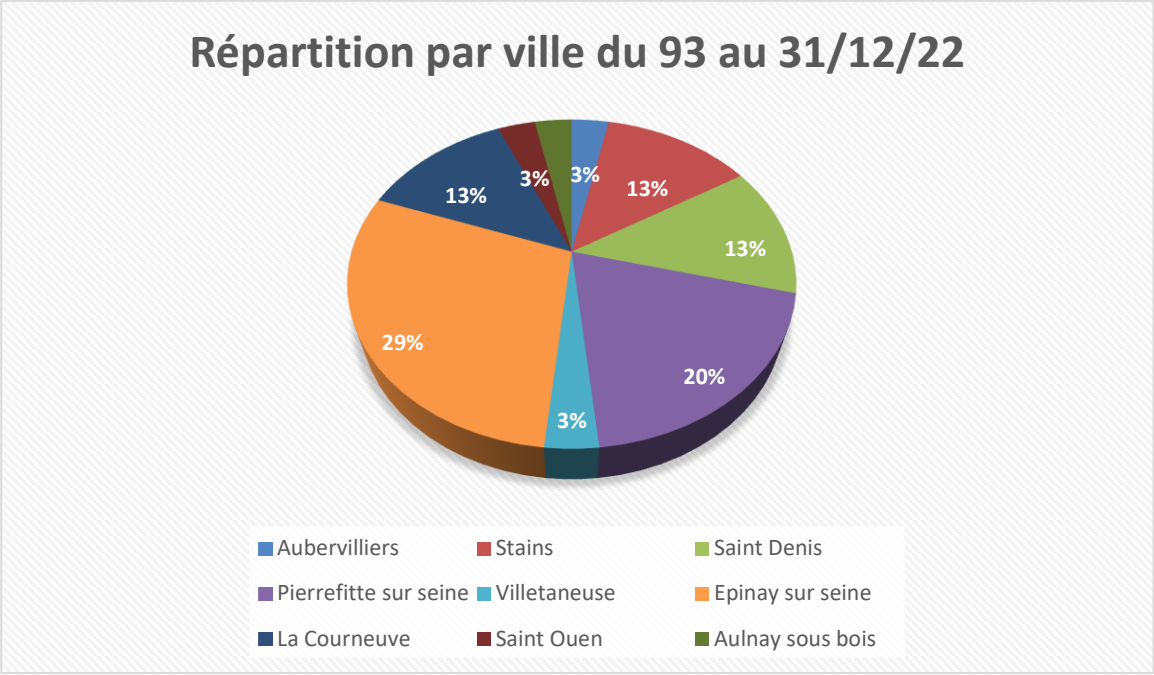

Prestation entretien des locaux

Outre l'atelier préprofessionnel Entretien des locaux, qui assure l'entretien de l'établissement une fois par semaine, nous faisons appel à un prestataire privé pour cette mission.

IV. LA POPULATION ACCUEILLIE

A. Population – Optimiser l'activité

L'EMPro est habilité pour accueillir 34 jeunes à temps plein, 210 jours par an. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h. Les jeunes y sont accueillis les lundi, mardis et jeudis de 8h45 à 15h55, et les mercredis et vendredis de 8h45 à 13h.
Une fois par mois, nous accueillons les jeunes de 8h45 à 13h le samedi matin.
La période d'ouverture est similaire à celle des établissements scolaires classiques (de septembre à juillet) à l'exception des « petites vacances » sur lesquelles l'EMPro reste ouvert une semaine sur deux.

L'accueil d'un jeune à l'EMPro passe par une procédure institutionnalisée :

- Réception du dossier
- Rencontre avec la famille et le jeune
- Proposition d'un stage de 15 jours
- Bilan de stage équipe et compte rendu de la décision

En 2022, 4 jeunes ont été admis.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre N-1 : 31 enfants/jeunes accompagnées dont 31 E.T.P.

-	**ACCUEIL**	**PERMANENT**	
	Garçons	Filles	**Total**
Nombre présents au 01/01/N-1	23	11	**34**
Nombre d'entrées en cours d'année	4	0	**4**
Nombre de sorties en cours d'année	2	6	**8**
Nombres présents au 31/12/N-1	26	5	**31**
	ACCUEIL	**TEMPS PLEIN**	
Nombre accueillis sur l'année	26	5	**31**
	ACCUEIL	**STAGIAIRES**	
Nombre de stagiaires	7		**7**

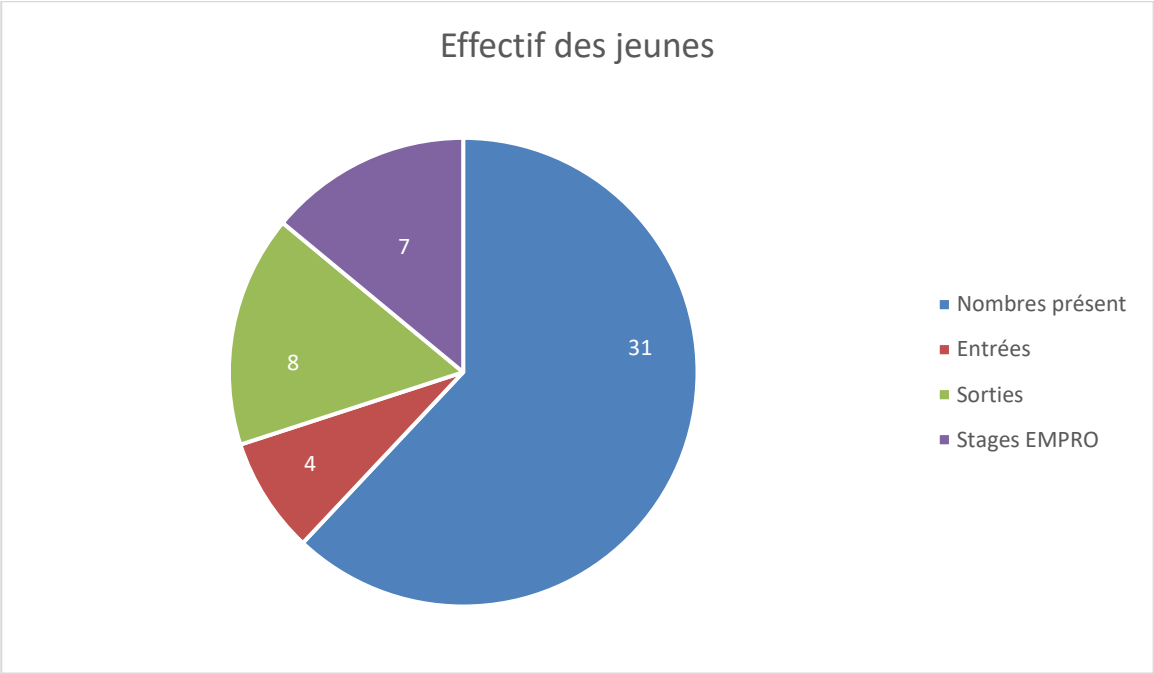

Admissions et provenances au 31/12/N-1

Provenances	**Effectif global au 31/12/N-1**	**Admissions N-1**
Famille/domicile	1	
Établissement de santé	2	
ULIS	12	2
UEEA	1	1
Collège / Lycée	1	
IME	14	1
Total	**31**	**4**

Les candidatures qui n'ont pas abouti ont été refusé pour les motifs suivants : Hors agrément, hors bassin de référence, dossiers incomplets ou plateau technique non adapté

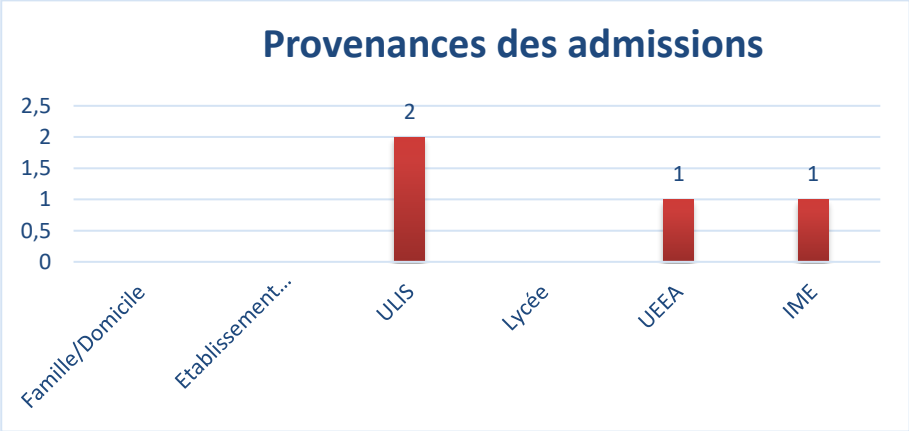

- Nombre de sorties et destinations

Destinations / Années	**N-3**	**N-2**	**Année de référence**
Famille	1	0	2
SAS	2		2

CATTP		1	
Sortie vers structure partenaire	1	5	2
Sortie vers structure LRS			2
Milieu ordinaire		1	
T O T A L	**4**	**7**	**8**

Commentaires :
Le partenariat avec les strucutures passerelles ou occupationnelles telles que SAS ou SAJ s'est renforcé cette année au vu de l'évolution du public .

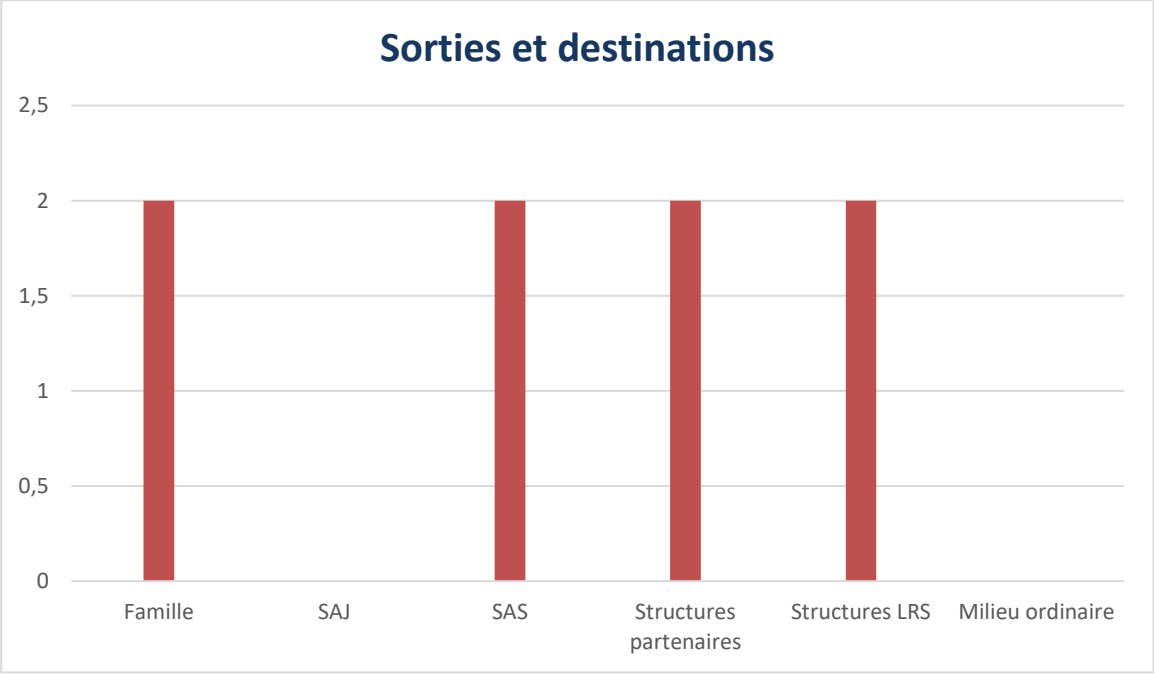

- Répartition par âge et sexe

AGES	Garçons	Filles	Total	%
0 – 3				
4 – 8				
8 – 12				
12 – 16	9		**9**	29,03%
16 – 18	11	2	**13**	41,94%
18 – 20	5	4	**9**	29,03%
20 & +				
TOTAUX	**25**	**6**	**31**	**100%**

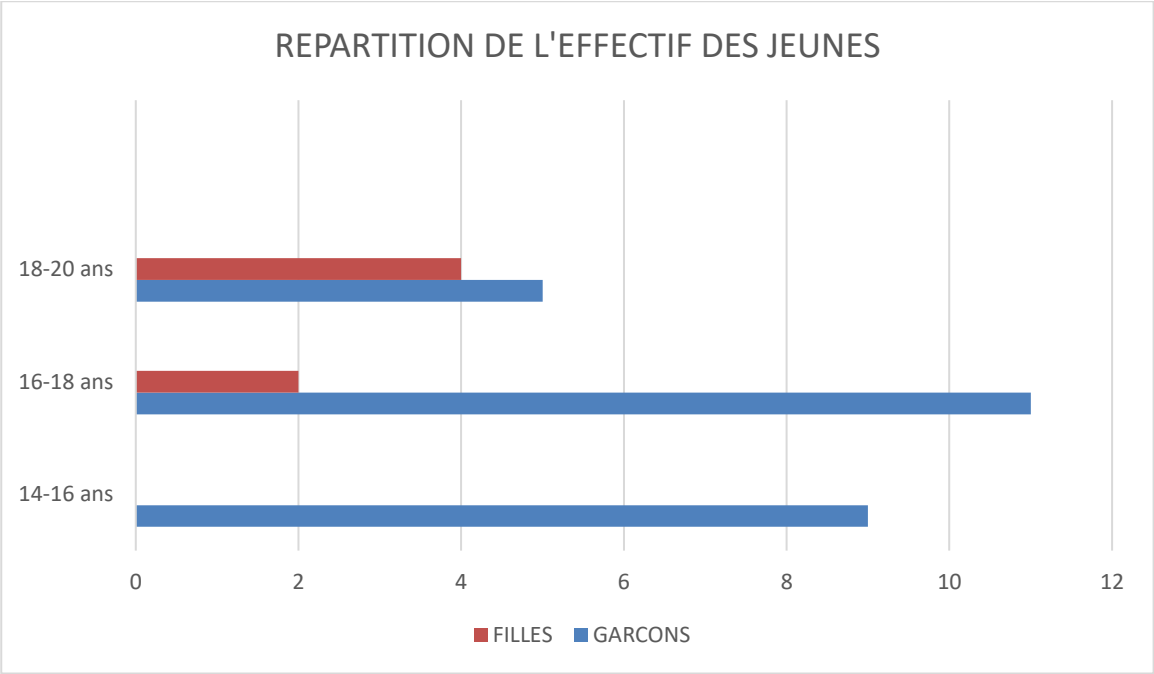

Commentaires : Au vu des dossiers reçus et des nouvelles admissions, nous avons de moins de moins de filles.
Cette année la question de l'âge de sortie se pose, car entre les sorties difficiles par manque de place en structures ou l'évolution du public, de plus en plus de jeunes arrivent à 20 ans sans solution ou sur liste d'attente extérieure.
La réflexion de l'accueil au-delà de 20 ans avec amendement creton se pose : un protocole est en cours d'écriture et un travail reflexif est en cours avec les assistantes sociales et la direction.

B. Parcours personnalisés / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés

NATURE	NOMBRE
PAI AU 31/12/N-1	31
REUNIONS CVS	0
AUTRES REUNIONS / ENFANTS/JEUNES	10
AUTRES REUNIONS / AIDANTS	4

En ce qui concerne le CVS nous devons tout reprendre à zero car depuis le COVID, le renouvellement du bureau et la nouvelle réglementation nous ne sommes pas à jour.
Le CVS a jour et effectif sera notre priorité pour ce dernier trimestre 2023.

C. Politique de prévention

- **Intervention bucco-dentaire :**

Plusieurs fois par an, des interventions autour de la santé bucco-dentaire ont lieu, par un professionnel de santé extérieur. Ces actions ont pour objectif un dépistage et évaluation des

besoins des jeunes. En 2022, 11 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif. Pour 4 d'entre-deux des soins devaient être engagés et ont pu être soutenu auprès des familles.

- **Vie intime et affective :**

Affectivité et sexualité font partie intégrante de la vie de chacun, que l'on soit enfant ou adulte, valide ou en situation de handicap. C'est dans cette perspective que l'accompagnement à la vie sexuelle et affective s'inscrit bien dans la mission d'un EMPro.
C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place cette- activité tous les jeudis de 10h15.à 11h30 en décembre 2022 avec 7 jeunes (5 garçons et 2 filles).
Les objectifs de cet atelier sont donc de les guider, les aider à se construire et s'épanouir dans ce domaine. Selon la réglementation, tous les enfants et jeunes ont le droit d'accéder à une éducation sexuelle adaptée à leur âge et à leur niveau de développement.
L'Education Nationale intègre ces questions dans ses programmes. Il est plus complexe pour les professionnels et pour les parents d'aborder ces questions avec des enfants et adolescents lorsqu'ils sont porteurs d'un handicap. C'est en ce sens que cet atelier nous semble particulièrement adapté et pertinent au sein de l'EMPro.

- **Sensibilisation autour des réseaux sociaux :**

En 2022, l'atelier « Sensibilisation aux usages des réseaux sociaux et de l'Internet » a touché 17 jeunes de l'EMPRO. L'un d'entre eux a suivi deux cycles différents. En effet, tout au long de l'année, l'activité se divise en quatre cycles de six séances, comportant entre quatre et cinq participants. Les séances ont lieu le vendredi matin de 9h à 11h30. Les objectifs de l'atelier consistent à :

- Responsabiliser les participants ;
- Connaître ses droits et les appliquer ;
- Prendre conscience des bénéfices de l'internet ainsi que de ses dangers et apprendre à s'en protéger
- Découvrir les comportements adaptés sur Internet.

L'atelier aspire à offrir un cadre à tous les jeunes de l'EMPRO à partir duquel ils peuvent suivre leur volonté de sociabilité numérique tout en évitant de prendre des risques inconsidérés.

- **Socio-esthétique :**

Aurélie socio esthéticienne intervient au sein de l'EMPRO depuis 2018. Il existe un groupe filles et un groupe garçons créés en 2021.

La socio-esthétique s'inscrit dans une démarche de prévention et d'éducation pour la santé physique et psychique des personnes. En effet, en travaillant sur le rapport au corps et sur la manière de prendre soin de soi au quotidien, la socio-esthétique à un rôle préventif sur de nombreux sujets ; hygiène, rapport au corps, sommeil, stress… L'activité se passe dans une salle dédiée à la Ferme des Possibles. Les lundis après-midi pour les garçons et les mardis matin pour les filles.

Journée Make UP PARIS

L'estime de soi et la confiance en soi : Essentiellement axée sur les soins du visage et du corps cette activité apporte une réponse personnalisée, en leur permettant de retrouver une image positive d'eux-mêmes. En 2022, en plus des séances dites « classique » nous avons mis en place des séances shooting photo pour la création d'un calendrier personnalisé et un défilé de mode pour la fête de fin d'année. Grace à toutes ces actions, les jeunes ont appris à réapprivoiser leur reflet et leur image.

Effet de groupe : Lieu d'écoute et d'apprentissage. Les jeunes profitent de ce temps en collectif pour se poser, ressentir leur peau, apprendre ou réapprendre les règles d'hygiène tout en travaillant sur l'autonomie et la motricité fine grâce eux différents soins. Cela a permis de travailler sur la perception du schéma corporel.

L'hygiène : L'atelier est propice aux échanges autour des questions plus générales de l'hygiène corporelle, cela permet d'aborder des sujets qu'ils n'osent pas parler à la maison.

L'autonomie : Durant l'année nous avons beaucoup insisté sur l'autonomie des gestes du quotidien à reproduire à la maison.

Pour mettre en pratique tout cela durant l'année, nous avons organisé plusieurs sorties en boutique pour que les jeunes apprennent à se repérer dans les rayons, qu'ils sachent quoi acheter selon leur besoin et budget. Pour qu'ils puissent continuer à la maison, durant toute l'année un cahier récapitulant les étapes des différents soins a été fait pour leur permettre de continuer ces rituels beauté.

D. Formations des enfants/jeunes accompagnés

- **Formation professionnelle :**

Les jeunes de l'EMPRO bénéficient de temps d'atelier préprofessionnels dans les domaines suivants : Blanchisserie, restauration collective, service en salle, entretien des locaux, espace vert, conditionnement.
Ces ateliers sont faits en partenariat avec les ESAT Marville et Pleyel. Cela se concrétise par une utilisation des locaux et du matériel de l'ESAT. Les jeunes de l'EMPRO sont en contact direct avec les travailleurs de l'ESAT et les moniteurs. Cela favorise une transition plus aisée vers le milieu professionnel en familiarisant les jeunes avec les attentes et les configurations d'un ESAT.

Ces ateliers variés sont une opportunité pour découvrir et expérimenter différents corps de métiers et de choisir par la suite leur projet professionnel.
Des évaluations sont faites individuellement pour chaque jeune dans les ateliers préprofessionnels. La fréquence de ces évaluations est au moins annuelle mais peut également être en cours de cycle au besoin.

Les sorties des jeunes s'effectuent majoritairement vers le milieu protégé, type ESAT ou SAS. Nous favorisons leur inclusion et la construction d'un projet professionnel qu'ils ont choisi en proposant des stages régulièrement à partir de 16 ans.

Cette année, 54 stages ont été demandés et 47 effectués : 31 de ces stages ont eu lieu dans les ESAT de la Résidence Sociale, 16 dans des ESAT Partenaires.

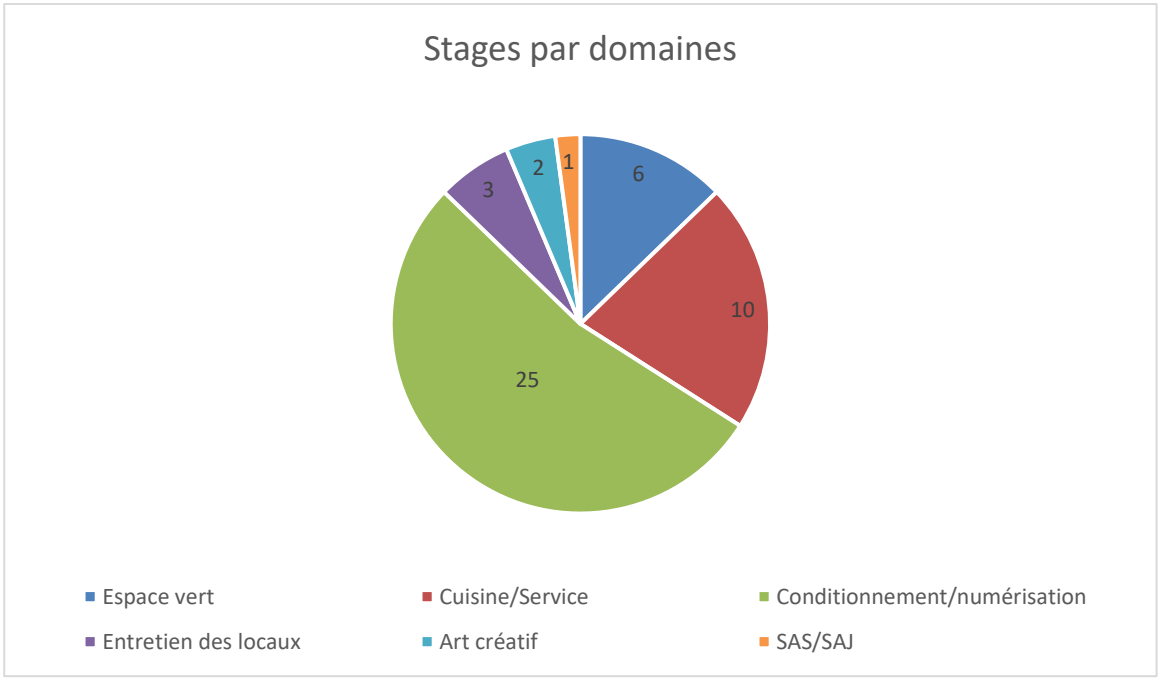

Certains chiffres ne coorespondent pas forcément à la demande des jeunes mais plus à une offre des ESAT qui peut être en inadéquation avec leurs souhaits (Cycle de stages espace vert court- Les ESAT n'ont pas tous les métiers énoncés – les places de stages en ESAT ou SAS sont comptées)

E. Inclusion en milieu ordinaire de travail

Les stages dans le milieu ordinaire sont rares mais possibles. En 2022 aucun jeune n'a pu en bénéficier. Cependant, cette orientation nous semble pertinente pour certain profil. Nous avons donc pris des contacts, notamment avec la communauté d'agglomération Plaine Commune pour tenter d'établir un partenariat nous permettant d'aller dans ce sens. Cela devrait se concrétiser en 2023 pour au moins 2 jeunes.

L'inclusion des jeunes passe également par l'implication de l'EMPro lors des événements locaux et associatifs. Nous avons par exemple pu proposer une prestation de restauration (cuisine et service) lors du forum du handicap de la ville de Stains qui a eu lieu le 4 juin 2022.

Nous avons également pu intervenir auprès de deux associations Stanoises : le Secours Populaire, lors de distributions alimentaires hebdomadaires, et D'Âmes de Cœur lors d'une maraude (préparation et distribution de repas chauds auprès de sans-abris).

Repas du forum handicap préparé par l'EMPRO pour la ville de Stains

V. LES RESSOURCES HUMAINES

A. L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre

L'équipe pluridisciplinaire de l'EMPro au 31 Décembre 2022 était constituée de :

- 1 directrice adjointe (0.5 ETP)
- 1 cheffe de service (1 ETP)
- 3 enseignants spécialisés (3 ETP)
- 1 Assistante de Service Sociale (0.5 ETP)
- 3 monitrices d'ateliers (1.80 ETP)
- 2 psychologues (2 ETP)
- 3 éducateurs spécialisés (3ETP dont une avec mission de coordination)
- 1 secrétaire médico-sociale (1ETP)
- 1 psychomotricienne en contrat de professionnalisation

Un poste d'éducateur a été gelé pour pouvoir faire appel à des intervenants extérieurs sur des thématiques spécifiques : Arts plastiques, socio-esthétique, Slam, sensibilisation réseaux-sociaux. Ces 4 professionnels, interviennent 1 à 2 demi-journées par semaine et apportent une plus-value notable dans la prise en charge proposée à l'EMPro.

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**1**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**2**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**0**
Taux d'ETP vacants	**1**

Commentaires : A la fin de l'année scolaire 2021/2022, un enseignant spécialisé a souhaité mettre fin à son CDI. Il a été remplacé en septembre 2022.

Également à la fin de l'année scolaire, l'éducateur sportif en poste depuis 20 ans sur un poste à 0,25 ETP a quitté l'EMPRO. Son poste n'a pas été remplacé malgré les démarches engagées en ce sens.

Répartition du personnel par âge

Tranches d'âge	Nombre	en %
Moins de 20 ans	0	0%
De 20 à 29 ans	1	6%
De 30 à 39 ans	7	41%
De 40 à 49 ans	2	12%
De 50 à 54 ans	4	23%
De 55 à 59 ans	0	0%
De 60 à 64 ans	2	12%
Plus de 65 ans	1	6%
TOTAL :	17	100%

Ancienneté

Année d'ancienneté	Nombre de salariés
Moins d'un an	1
de 1 à 2 ans	3
de 3 à 5 ans	4
de 6 à 9 ans	3
de 10 à 12 ans	2
> à 12 ans	4
TOTAL	17

B. Organisation et management

L'équipe de direction comprend un poste de direction adjointe (1 ETP), actuellement occupé par une directrice adjointe à mi-temps (également sur l'IME Chaptal) et un poste de chef de service (1 ETP) occupé également. La directrice adjointe étant peu présente sur l'EMPro au vu des besoins dans l'autre établissement sous sa dirigeance, la cadre intermédiaire s'est vu confier des missions de direction sous la forme de subdélégation. De plus, pour soutenir d'avantage cette configuration nouvelle, une mission de coordination d'équipe a été octroyée à une éducatrice spécialisée de l'EMPro (actuellement en formation CAFERUIS).
Peu de télétravail sur l'Empro. Une journée par mois pour la cheffe de service et ponctuellement des demandes de la part des psychologues.
En ce qui concerne le CODIR, il y a eu des séances en présentielle et en visio même s'il est préférable de garder les temps de présentiels pour une communication plus fluide et des échanges constructifs. Revoir les temps de CODIR qui sont peu nombreux.

a) Développement des Compétences

Les entretiens professionnels :
La totalité des entretiens professionnels individuels ont été tenus en 2022. Les professionnels le désirant ont également pu faire la demande auprès de la cheffe de service pour faire un point sur leur évolution de carrière, demande éventuelle de formation ou besoin dans leur quotidien professionnel.

Formation des professionnels :
Cette année, au sein de l'EMPRO, 2 professionnelles ont bénéficié d'une formation longue (CAFERUIS, VAE ETS), validées par le plan de formation de l'association. Le financement de formations courtes a été octroyé pour 2 professionnels, et représente 5 jours de formation au total, et 2 formations collectives.

	Fonction	Nombre	Intitulé	Date
1	Educatrice spécialisée	1	CAFERIUS	Septembre 2022 à Mars 2024
2	Monitrice d'atelier (Spécialisée espace vert)	1	Technique de vannerie	Du 23 au 25 mars 2022
3	Monitrice éducatrice	1	Accompagnement VAE renforcée	Janvier à décembre 2022
4	Psychologue	1	BRIEFF	30 juin au 1er juillet 2022
5	Collectif	14	Analyse des pratiques	Janvier à décembre 2022
6	Collectif	4	PRAPS 2S	Septembre et Novembre 2022

b) Qualité de vie au travail

Prévention des risques professionnels et suivi médical : les visites médicales réglementaires ont été prévues et honorées par les salariés.

Télétravail : le télétravail est peu utilisé au sein de l'EMPRO. Le secrétariat et l'équipe de cadre a pu l'utiliser de façon très ponctuelle au cours de l'année.

PRAP 2S : 4 professionnels ont bénéficié de cette formation sur l'année 2022. L'objectif est que l'ensemble de l'équipe y participe avant la fin de l'année 2023.

Présence d'une salle du personnel et équipements mis à disposition : les psychologues bénéficient d'un bureau commun, avec une répartition du temps d'occupation pour les entretiens individuels. L'assistante sociale bénéficie également d'un bureau individuel afin de recevoir les familles et de les accompagner dans leurs démarches parfois confidentielles. Le reste de l'équipe occupe une salle du personnel. Cette dernière est équipée de casiers individuels et nominatifs, d'un bureau et de différents supports organisationnels : affichages obligatoires, planning de l'institution...

Des ordinateurs portables ont été mis à disposition du personnel (1 chacun pour les : psychologues, cheffe de service, direction, psychomotricienne et assistante de service sociale// 5 pour le reste de l'équipe). En 2022, plusieurs ordinateurs ont disparu, ce qui a considérablement impacté le travail de chacun. De nouveaux ordinateurs ont été achetés pour pallier ce manque, avec un dispositif de suivi renforcé pour les utilisateurs.

Analyse des pratiques : des temps d'analyse réguliers (une fois par mois) ont été mis en place pour l'équipe éducative et professionnelle. Sur leur demande, en septembre 2022, les psychologues ont été intégré dans le dispositif

Temps de préparation (projets, activités, …) : les éducateurs spécialisés, éducateurs techniques et moniteurs d'atelier disposent d'un temps dédié aux préparations d'ateliers à hauteur d'une heure par semaine.
Le travail en binôme a été favorisé sur les ateliers pour permettre ponctuellement à l'un des deux encadrants de se détacher du temps pour la préparation de ses ateliers.

L'ensemble de l'équipe s'accorde pour dire que ce temps est insuffisant. Il nous faudra donc réfléchir à des propositions pour répondre à ce besoin verbalisé.

Temps de réunion : l'équipe pluridisciplinaire de l'EMPro se réunit chaque mercredi après-midi de 13h15 à 16h30.

VI. BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A. Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 40 - IME LE CHAPTAL - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	23 257,41	23 257,41	23 257,41	Dotations, apports ou fonds associatifs	54 392,74	54 392,74	54 392,74
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	205 318,29	205 318,29	205 318,29
- Terrains				Subventions d'investissements	5 155,20	4 296,00	3 436,80
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investisement	77 644,00	66 552,01	55 460,00
- Installations techniques, matériels et outillages	40 552,00	51 184,00	43 483,98	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	20 520,93	22 520,93	22 520,93
- Autres immobilisations corporelles	499 584,11	508 062,38	515 746,29	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	22 529,36	25 327,80	22 130,70
				- Autres immobilisations corporelles	309 312,89	300 674,99	341 768,91
Immobilisations financières			600,00	Amortissements des immobilisations incorporelles	19 669,41	20 865,41	22 061,41
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 986,34	-1 986,34	-1 986,34
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres			
Comptes de liaison investissement				Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**563 393,52**	**582 503,79**	**583 087,68**	**TOTAL I**	**712 556,48**	**697 961,83**	**725 103,44**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSIT**	**149 162,96**	**115 458,04**	**142 015,76**
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	224 969,76	224 969,76	224 969,76
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits	147 620,59	147 620,59	147 620,59
Créances glissantes				Résultat excédentaire	893,09	1 163,08	3 147,72
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-32 210,11	-31 317,02	-30 153,94
				Provisions pour risques et charges	291 480,00	230 000,00	245 000,00
				Fonds dédiés à l'exploitation	4 524,93	6 096,85	38 814,01
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**637 278,26**	**578 533,26**	**629 398,14**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**637 278,26**	**578 533,26**	**629 398,14**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**786 441,22**	**693 991,30**	**771 413,90**
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours				Avances reçues			
Avances et acomptes versés	413,19	918,50	1 030,00	Fournisseurs	57 656,40	45 069,79	60 219,20
Créances sur organismes payeurs, usagers	25,55			Dettes sociales et fiscales	194 397,43	201 783,62	217 783,79
Créances diverses d'exploitation	1 870,70	2 061,43	3 821,78	Dettes diverses d'exploitation	46 690,46	46 690,46	46 690,46
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 367,52	1 717,09	8 068,68	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation	32 584,20	5 246,31	11 383,68	Comptes de liaison exploitation		25 470,35	25 567,04
TOTAL VI	**36 261,16**	**9 943,33**	**24 304,14**	**TOTAL V**	**298 744,29**	**319 014,22**	**350 260,49**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI**	**262 483,13**	**309 070,89**	**325 956,35**
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	1 048 924,35	1 003 062,19	1 097 370,25	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**1 048 924,35**	**1 003 062,19**	**1 097 370,25**	**TOTAL VII**			**0,00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**1 048 924,35**	**1 003 062,19**	**1 097 370,25**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**1 648 579,03**	**1 595 509,31**	**1 704 762,07**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**1 648 579,03**	**1 595 509,31**	**1 704 762,07**

B. Tableau synthétique de la situation des charges

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.
Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

Charges d'Exploitation (Réel accepté N-2 , Réel accepté N-1, Réalisé comptable N)
Dossier : 50 - EMPRO - La Résidence Sociale

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	56 873,53	54 163,88	62 967,99	8 804,11	16,25%
SERVICES EXTERIEURS					
6111 - Sous-traitance : prestations à caractère médical					
6112 - Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	12 069,80	10 378,39	23 418,78	13 040,39	125,65%
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service			428,01	428,01	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6242 - Transports d'usagers	1 937,60	1 843,50	2 368,75	525,25	28,49%
625 - Déplacements, missions et réceptions	2 422,83	1 770,19	1 843,66	73,47	4,15%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	12 475,99	9 811,38	7 454,36	-2 357,02	-24,02%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	25 312,88	35 495,77	34 165,07	-1 330,70	-3,75%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	21 449,59	22 048,15	23 562,72	1 514,57	6,87%
6288 - Autres prestations		1 296,00	1 686,00	390,00	30,09%
TOTAL GROUPE I	**132 542,22**	**136 807,26**	**157 895,34**	**21 088,08**	**15,41%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	8 941,20	35 705,00	34 935,00	-770,00	-2,16%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		4 540,00	3 371,98	-1 168,02	-25,73%
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	43 683,04	43 870,41	48 599,24	4 728,83	10,78%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	14 322,71	13 577,02	13 789,39	212,37	1,56%
641 - Rémunération du personnel non médical	501 356,81	493 096,39	511 249,98	18 153,59	3,68%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	214 202,79	201 468,14	199 007,58	-2 460,56	-1,22%
647 - Autres charges sociales	11 870,09	17 225,73	22 349,25	5 123,52	29,74%
648 - Autres charges de personnel	34 055,65	11 510,55	20 357,16	8 846,61	76,86%
TOTAL GROUPE II	**828 432,29**	**820 993,24**	**853 659,58**	**32 666,34**	**3,98%**
dont Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
6132 - Locations immobilières	117 593,90	129 751,34	135 414,14	5 662,80	4,36%
6135 - Locations mobilières	5 270,00	11 130,51	13 238,62	2 108,11	18,94%
614 - Charges locatives et de copropriété	10 433,63	11 890,32	11 914,76	24,44	0,21%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		4 557,50	5 344,80	787,30	17,27%
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	9 820,12	3 838,72	4 420,30	581,58	15,15%
6156 - Maintenance	30 460,27	27 280,89	14 164,33	-13 116,56	-48,08%
616 - Primes d'assurances	8 796,16	8 167,43	8 410,56	243,13	2,98%
617 - Etudes et recherches		360,00		-360,00	-100,00%
618 - Divers	1 627,01	6 465,75	1 266,00	-5 199,75	-80,42%
627 - Services bancaires et assimilés	149,15	188,16	170,71	-17,45	-9,27%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)		2 663,87	369,00	-2 294,87	-86,15%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	38 766,47	38 427,00	40 577,00	2 150,00	5,60%
658 - Charges diverses de gestion courante			11,00	11,00	
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	112,46	30,96	2 396,93	2 365,97	7642,02%
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		9 470,96		-9 470,96	-100,00%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	41 098,00	41 782,90	43 517,68	1 734,78	4,15%
6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	59 300,00	22 934,24	43 100,00	20 165,76	87,93%
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics d'entités gestionnaires	4 089,93	1 146,27	10 300,00	9 153,73	798,57%
6894 - Engagements à réaliser sur subventions d'exploitation (ESSMS privés)		4 600,00		-4 600,00	-100,00%
6895 - Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes		5 719,56	1 127,60	-4 591,96	-80,29%
TOTAL GROUPE III	**327 517,10**	**330 406,38**	**335 743,43**	**5 337,05**	**1,62%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**1 288 491,61**	**1 288 206,88**	**1 347 298,35**	**59 091,47**	**4,59%**

C. Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements.

EMPRO - FINESS 930690276						Autres financements			
Année	Base pérenne	Taux d'actualisat°	Montant en € de l'actualisat°	CTI (mesures nouvelles)	DOTATION GLOBALE	CNR 2020	CNR 2021	CNR 2022	
2020	1 201 597,29 €	0,80%	9 612,78 €		**1 211 210,07 €**	33 214,20 €			
2021	1 211 210,07 €	0,80%	9 689,68 €	6 402,60 €	**1 227 302,35 €**		1 146,27 €		
2022	1 227 302,35 €	2,35%	28 841,61 €	55 452,98 €	**1 311 596,92 €**			10 300,00 €	

D. Tableau des investissements 2022

Un Plan Pluriannuel d'Investissement 2022/2026 (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation.

© CEGI V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **50 - EMPRO - La Résidence Sociale** Compte **1010000** au **9999990**
Norme : Fiscale N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
2022003	tondeuse STIHL RM650VS	01/01/2023	1	L	3	21/09/2022	1 019.15		21/09/2022	Acquisition
2022004	débroussailleuse STIHL FS240	01/01/2023	1	L	3	21/09/2022	738.65		21/09/2022	Acquisition
2022005	débroussailleuse STIHL FSA130	01/01/2023	1	L	3	21/09/2022	483.23		21/09/2022	Acquisition
2022007	vélo d'appartement	01/01/2023	2	L	3	15/11/2022	937.24		15/11/2022	Acquisition
2022008	elliptique	01/01/2023	2	L	3	15/11/2022	733.04		15/11/2022	Acquisition
2022009	rameur Domyos	01/01/2023	1	L	3	15/11/2022	509.45		15/11/2022	Acquisition
2022010	tapis de marche w500	01/01/2023	2	L	3	15/11/2022	814.72		15/11/2022	Acquisition
2022014	balance 6kg	01/01/2023	1	L	3	07/12/2022	765.00		07/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=8**			**6 000.48**			
Compte n° : 2182000 Matériel transport										
2022006	Renault trafic	01/01/2023	1	L	5	30/09/2022	24 945.00		30/09/2022	Acquisition
Total * Compte 2182000 Matériel transport				**Nb=1**			**24 945.00**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
2022011	bornes WIFI x2	01/01/2023	2	L	3	30/11/2022	787.68		30/11/2022	Acquisition
2022012	ordinateurs pour le personnel x 3	01/01/2023	3	L	3	30/11/2022	2 976.00		30/11/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=2**			**3 763.68**			
Compte n° : 2184000 Mobilier										
2022001	fauteuil massage professionnel	01/01/2023	1	L	3	10/03/2022	4 191.60		10/03/2022	Acquisition
2022002	table massage professionnelle	01/01/2023	1	L	3	01/06/2022	478.33		01/06/2022	Acquisition
2022013	petits meubles	01/01/2023	1	L	3	07/12/2022	2 353.15		07/12/2022	Acquisition
Total * Compte 2184000 Mobilier				**Nb=3**			**7 023.08**			
TOTAL GENERAL							**41 732.24**			

21/02/2023 16:51:16 Page n°1

E. Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	127 165,00 €	132 542,22 €	1 234 016,07 €	1 244 424,27 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	881 515,12 €	828 432,29 €	10 347,52 €	11 325,82 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	253 254,47 €	327 517,10 €	17 804,00 €	43 889,30 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 261 934,59 €	1 288 491,61 €	1 262 167,59 €	1 299 639,39 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**233,00 €**	**11 147,78 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 262 167,59 €	1 299 639,39 €	1 262 167,59 €	1 299 639,39 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	127 350,00 €	136 807,26 €	1 220 899,75 €	1 228 448,62 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	828 967,25 €	820 993,24 €	3 900,00 €	26 724,71 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	269 269,47 €	330 406,38 €	2 904,00 €	18 357,20 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissable
TOTAL DES CHARGES	1 225 586,72 €	1 288 206,88 €	1 227 703,75 €	1 273 530,53 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**2 117,03 €**	**- €**	**- €**	**14 676,35 €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 227 703,75 €	1 288 206,88 €	1 227 703,75 €	1 288 206,88 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	153 900,00 €	157 895,34 €	1 280 376,89 €	1 321 896,92 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	853 189,56 €	853 659,58 €	2 000,00 €	10 394,66 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	282 004,49 €	335 743,43 €	19 400,00 €	38 689,69 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 289 094,05 €	1 347 298,35 €	1 301 776,89 €	1 370 981,27 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**12 682,84 €**	**23 682,92 €**	**- €**	**- €**	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 301 776,89 €	1 370 981,27 €	1 301 776,89 €	1 370 981,27 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers excercices comptables

EMPRO			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**1 147,78 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2021		**-14 676,35 €**	106856 - Réserve de compensation des déficits (reprise **14 676,35 €**)
2022	**23 682,92 €**		106852 - Excédent affectés à l'investissement **(20 000 €)**
			115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1 **(3 682,92 €)**

VII. CONCLUSION :

En 2022, dans la continuité du départ de l'ancien directeur adjoint en juillet 2021, L'équipe de l'EMPro s'est vu fragilisée par la nouvelle configuration de l'équipe de direction. La création d'une mission de coordination en septembre dernier est venue répondre en partie au problématique rencontré par l'équipe dans sa globalité. Il nous semble important en 2023 de pouvoir stabiliser une équipe de cadre (Direction adjointe/ chef de service) pour permettre de consolider la structure de l'EMPro et mener de nouveaux projets à bien.

Malgré cela, force est de constater que l'EMPro dispose d'une équipe de professionnels dynamiques et porteurs de projets innovants et pertinents dans la prise en charge des jeunes accueillis. La volonté de renforcer et d'améliorer la prise en charge, notamment autour des formations et des investissements autour des outils de CAA a été grandement profitable pour l'ensemble des jeunes.

L'année 2022 a été particulièrement riche de projets nouveaux, notamment les chantiers éducatifs, la vie quotidienne autonomie. L'équipe a souhaité ouvrir la prise en charge avec l'objectif prioritaire de l'inclusion dans la vie socio-professionnelle, en ouvrant des possibles au-delà de la sphère du travail.
L'autonomie, dans sa définition la plus large est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'établissement. La transversalité dans tous les ateliers, qu'elle soit professionnelle, éducative ou pédagogique, a été également un des axes de travail pour cette année, dans une volonté de renforcer la cohérence et les apprentissages.
L'inscription dans le territoire avec la création de nouveaux liens partenariaux a permis la mise en place d'actions innovantes avec des acteurs locaux et/ou issus de l'accompagnement médicosocial.
De plus, l'information et la formation en interne par une psychologue de l'équipe, a été l'occasion d'améliorer des dispositifs adaptés de CAA tout au long de l'année avec particulièrement la création pour et par les jeunes du PODD dans tous les ateliers : création de supports séquençages et l'aménagement spécifique de l'EMPro : pictogrammes dans tous les endroits stratégiques.

En 2023, afin de rester dans cette dynamique constructive et porteuse, il apparait pertinent pour l'EMPro de maintenir les caps suivants :

- Continuer de rythmer l'année par des temps forts, identifiés par les jeunes et permettant le renouvellement constant de la dynamique d'établissement.
- Pérenniser et développer les partenariats qui nous permettent d'avancer sur les questions d'inclusion et d'ouverture vers l'extérieur (dans tous les domaines : professionnel, culturel, social…)
- Poursuivre et renforcer la formation des salariés en CAA dans le but d'optimiser d'avantage nos prises en charge et d'équiper l'établissement en fonction des besoins spécifiques des jeunes.
- Continuer d'inclure les familles dans la prise en charge en maintenant les instances déjà présentes (réunions et cafés des parents) et en actionnant plus spécifiquement le dispositif du CVS.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Régionale IDF

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

Rapport d'Activité 2022
ART R.314-50 du CASF

IME CHAPTAL

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5

Cadre et repères institutionnels et juridiques 6

Eléments du projet d'établissement 8

III. LA VIE DE L'ETABLISSEMENT 10

A. Faits marquants 2022 : 10

B. Pôle socio-educatif 12

C. Pôle pedagogique 16

D. Pôle medical et paramedical 18

E. Pôle transports 26

F. Les réunions 27

IV. LA POPULATION ACCUEILLIE 29

A. Population 29

B. Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés 30

C. Politique de prévention 30

D. LES RESSOURCES HUMAINES 31

E. BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 37

A. Bilan financier 37

B. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices 38

C. Produits de la tarification sur 3 exercices 39

D. Tableau des investissements 2022 39

E. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation 40

F. Bilan du Plan de retour à l'équilibre / ERRD 2022 41

I. PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions.

- **Principe n° 1 :** initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- **Principe N°2 :** privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- **Principe n°3 :** promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- **Principe N°4 :** construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

II. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'établissement est créé grâce à la détermination et l'engagement de Madame Aurivel, enseignante sur Epinay-sur-Seine, de l'Association de parents Les Enfants Inadaptés et Leurs Amis et de la municipalité d'Epinay-sur-Seine.

L'établissement a ouvert en septembre 1969, avenue Delattre de Tassigny.

Les locaux étant devenus vétustes et présentant un danger pour les enfants, M le Député Maire d'Epinay a décidé, par arrêté du 14 octobre 1981, leur évacuation et leur fermeture.

Afin de permettre l'accueil des enfants, la municipalité a procédé à l'aménagement d'un bâtiment désaffecté situé rue de Quetigny, près de la mairie, en attendant que puisse être réalisée la reconstruction de l'IME. La ville d'Epinay-sur-Seine a fait construire, rue Chaptal Prolongée, un bâtiment en rez-de-chaussée, qui a ouvert ses portes le 1er octobre 1990.

Adresse : 1 rue Chaptal prolongée – 93800 Epinay sur Seine
Téléphone : 01 48 29 71 19
E mail : ime93.secretariat@laresidencesociale.org
N° FINESS : 930816921G

L'établissement fonctionne 210 jours par an, du lundi au vendredi, en semi-internat et certains samedis :

- ✓ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 16h00.
- ✓ Mercredi : de 9h00 à 12h30.
- ✓ 1 samedi/mois : de 9h00 à 12h30

Les vacances scolaires sont organisées au plus près de celles de l'Education Nationale, afin de faciliter la vie des familles qui ont d'autres enfants scolarisés.

Agréments

L'Arrêté préfectoral n°68-1603 du 13 novembre 1968 autorise l'Association, Les Enfants Inadaptés et Leurs Amis à ouvrir l'Institut Médico-Educatif, avenue Delattre de Tassigny, à Epinay-sur-Seine, pour une capacité d'accueil de 45 enfants, âgés de 6 à 14 ans, relevant de la déficience intellectuelle.

- ✓ Arrêté du décret 76-838 du 26 août 1976 : 45 enfants, de 3 à 14 ans au lieu de 6 à 14 ans, relevant de la déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés.

- ✓ Circulaire 86-13 du 6 mars 1986 : 45 enfants, de 3 à 14 ans, dont 41 enfants relevant de la déficience intellectuelle, avec ou sans troubles psychiques et 4 enfants polyhandicapés.
- ✓ Arrêté n° 09-3554 du 18 décembre 2009 : 38 enfants, de 3 à 14 ans (50% relevant de la déficience intellectuelle et 50% avec Troubles Envahissants du Développement).

Conventions

- ✓ Caisse Régionale d'Assurance Maladie avec effet au 15/09/1969.
- ✓ Ministère de l'Education Nationale, depuis l'ouverture de l'établissement pour mise à disposition de professeurs des écoles.
- ✓ Direction de l'Action Sanitaire et Sociale avec effet au 01/01/1980, pour l'accueil des enfants et des adultes handicapés du département de la Seine Saint Denis, bénéficiaire de l'Aide Sociale, dans les conditions prévues à l'annexe 24 du décret du 9 mars 1956.

Depuis 2009, l'agrément a changé, l'IME a une capacité d'accueil de 38 enfants âgés de 3 à 14 ans, relevant de la déficience intellectuelle (50%) et de Troubles Envahissants du Développement (50%).

Après plusieurs semaines de rencontres, l'Association LA RESIDENCE SOCIALE, dans le cadre de sa politique de rapprochement avec des associations du secteur du handicap, en accord avec l'Association « Les enfants handicapés et leurs amis » décide que l'activité de l'IME CHAPTAL sera transférée au sein de LA RESIDENCE SOCIALE. Le transfert a pris effet le 1er juillet 2012.

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Medhi NABTI
Directeur Adjoint :	Mme Chantal DE MIRANDA

Cadre et repères institutionnels et juridiques

Ce cadre s'appuie sur trois Principes, qui se reflètent dans trois Lois fondatrices :

- ✓ Les Annexes XXIV (décret octobre 1989)
- ✓ La Loi 2002-2
- ✓ La Loi du 11 février 2005

Les Annexes XXIV : (Art **2)**

L'accompagnement médico-éducatif tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne, sociale et professionnelle.

Il tend à assurer l'intégration dans les différents domaines de la vie, la formation générale et professionnelle.

La prise en charge peut concerner les enfants ou adolescents selon leur niveau et acquisitions aux stades de l'éducation précoce, de la formation préélémentaire, élémentaire, secondaire et technique.

Elle comporte :

- ✓ L'accompagnement des familles.
- ✓ Les soins et les rééducations.
- ✓ La surveillance médicale.
- ✓ Des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation.

Un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique précise pour chaque enfant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour assurer cette prise en charge : le PAI, Projet d'Accueil Individualisé.

Dans le cadre de la Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les droits des usagers ont été clairement énoncés :

Cette Loi place « L'usager » et/ou son représentant légal au cœur de son projet, pour l'IME il est contractualisé via un contrat de séjour et l'établissement du PAI, qui comporte les éléments du Projet Pédagogique, Educatif et Thérapeutique.

Il est signé par l'usager, sa famille et le directeur de l'établissement, à l'admission dans l'établissement, il fait l'objet d'un avenant précisant les modalités adaptées de l'accompagnement pour chaque jeune dans les six mois, et actualisé tous les ans dans les mêmes conditions.

La Loi du 2 janvier 2002 a prévu 8 outils :

- ✓ La Charte des droits et des libertés de la personne accueillie
- ✓ Le Livret d'accueil
- ✓ Le Règlement de fonctionnement
- ✓ Le Contrat de séjour
- ✓ Le Projet d'accompagnement personnalisé

- ✓ Le Conseil de la Vie Sociale
- ✓ Les personnes qualifiées
- ✓ Le projet d'établissement

Eléments du projet d'établissement

Les valeurs de l'institution sont une résultante des valeurs fondatrices de l'association et des textes de loi encadrant l'action sociale et médico-sociale.

La charte des droits et des libertés de la personne accueillie (arrêté du 6 septembre 2003, article L311-4 du Code l'Action Sociale et des Familles), réaffirme les valeurs de la citoyenneté en termes de droits et de devoirs à l'égard de la personne en situation de handicap.

Elle constitue une garantie relative à l'application des droits fondamentaux de la personne accueillie et se décline en termes de :

- ✓ Non-discrimination
- ✓ Participation
- ✓ Information
- ✓ Libre choix
- ✓ Protection et sécurité
- ✓ Respect de la dignité et de l'intimité

L'IME organise la prise en charge des enfants accueillis sur 4 pôles d'interventions :

- ✓ **Le pôle éducatif** avec 12 éducateurs, 3 contrats d'apprentissage et 2 assistantes sociales à 50%.
- ✓ **Le pôle pédagogique** avec 2 professeurs des écoles, détachés de l'Education Nationale.
- ✓ **Le pôle médical et paramédical** avec 1 médecin généraliste, 1 infirmière, 1 psychomotricienne, 2 psychologues, 1 ostéopathe.
- ✓ **Le pôle transports** avec 5 chauffeurs et 2 accompagnateurs.

Tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire ont des objectifs communs, avec des moyens adaptés à chaque enfant, déterminés en équipe et élaborés dans le Projet d'Accueil Individualisé afin :

- ✓ D'aider et accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne,
- ✓ De permettre à l'enfant de grandir et de s'épanouir au travers de différents apprentissages, de différentes médiations,

- ✓ D’accéder à un « mieux – être » dans sa tête et dans son corps.

L’interdisciplinarité est indispensable quant à l’élaboration du projet personnalisé de l’usager.

C’est à partir d’observations notifiées par les différents professionnels durant la période d’adaptation de l’usager, que l’on peut établir le projet.

L’élaboration du projet personnalisé d’un usager repose sur un regroupement pluridisciplinaire dont les échanges sont à favoriser et à préserver comme une valeur première des différentes prises en charge.

Le travail en partenariat avec les familles est indispensable.

Le projet est revu, lors d’une réunion Projet d’Accueil Individualisé, permettant de remettre à jour l’évolution de l’usager et par conséquent réadapter son projet et les outils mis en place.

III. LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

A. Faits marquants 2022 :

Janvier 2022 :

L'établissement a fermé 4 jours au cours du mois de janvier du fait du covid.

Février 2022 *:*

Le groupe des P'tits Loups a réalisé son premier **transfert**, autour du travail de **séparation**, à la ferme d'Ecancourt à Jouy le Moutier, d'une durée de 3 jours. L'ensemble du groupe est parti avec 3 éducatrices spécialisées et un apprenti éducateur spécialisé.

Mars 2022 :

6 jeunes du groupe Horizon sont partis en **séjour** à Auderville pour travailler autour de l'**autonomie**.

Le **carnaval** a également eu lieu ce mois-ci à l'IME : déguisement, maquillage et goûter festif ont ponctué cette journée.

Avril 2022 :

Pour fêter le Printemps, nous avons organisé une **chasse aux œufs** dans les cours de l'IME à laquelle tous les enfants ont participé.

Par ailleurs, l'établissement a participé à **l'expérimentation SERAPHIN-PH**. Deux périodes de recueil de données ont mobilisé l'ensemble des professionnels.

Mai 2022 :

Le dernier **séjour** à Auderville pour les 6 jeunes du groupe Horizon a eu lieu.

Le second **transfert** du groupe des P'tits Loups s'est déroulé à la ferme de Prunay à Seillac, durant 5 jours.

Juin 2022 :

Pour fêter la fin d'année scolaire, tout l'IME est parti en sortie à la mer de sable. L'équipe et les enfants ont partagé une journée ensoleillée : pique-nique et attractions au programme.

La **kermesse**, organisée par l'association AEHLA, a également eu lieu, après deux années d'annulation du fait du contexte sanitaire. Elle a rencontré un vif succès avec la présence de nombreux enfants et leur famille.

La réunion de fin d'année a eu lieu un samedi matin. Nous avons déploré le peu de familles présentes pour ce bilan de fin d'année.

La classe d'un des instituteurs spécialisés a été repeinte, et le mobilier changé.

Juillet 2022 :

L'ensemble des professionnels de l'établissement a participé à la **journée institutionnelle** de l'association à la ferme des possibles à Stains.

Des travaux ont été réalisés durant la période de fermeture estivale : installation de faux plafonds, d'isolation et de panneaux LED.

Septembre 2022 :

La réunion de rentrée s'est déroulée un samedi matin, avec un nombre record de familles présentes.

L'ensemble du groupe Pokémon est parti en **transfert** en Normandie pour 5 jours, un séjour tourné autour de la nature : mer et ferme.

La salle du personnel a également été rafraichie, et complètement réaménagée (espace détente avec canapés et fauteuil massant) grâce à l'enveloppe de 5000 euros de l'association.

Octobre 2022 :

Le 1er séjour du groupe Horizon, pour l'année 2022-2023, a eu lieu à Auderville : 6 jeunes sont partis avec 3 éducatrices.

Novembre 2022 :

Halloween s'est invitée à l'IME : les enfants ont profité d'une journée festive.

Décembre 2022 :

Comme chaque année, la mairie d'Epinay sur seine est venue distribuer à l'ensemble des enfants un livre.

Pour fêter la fin d'année, l'IME a profité d'un après-midi spectacle au cirque Bouglione.

Nous avons également partagé un repas de fête avec l'ensemble des enfants et des professionnels juste avant les vacances de fin d'année.

L'association AEHLA a organisé une fête de Noël à l'espace culturel d'Epinay sur seine : spectacle, goûter et distribution de cadeaux.

Des travaux de peinture ont été réalisés dans l'ensemble des couloirs et dans 5 salles (bureaux et salles d'activité). Les sanitaires du groupe Horizon ont également été rénovés.

Décembre signa le départ à la retraite de Mme Feltes, assistante sociale à l'IME depuis 1988.

B. Pôle socio-éducatif

Activites exterieures

Des séances de pratique du poney au centre équestre le Haras de La Fontaine Cypierre à Gonesse.

Ils accueillent 1 fois par semaine, 2 groupes de 4 jeunes. Tout leur personnel est formé à l'équithérapie. Parmi les nombreux objectifs assignés à cette activité, on notera : dépasser ses peurs, se responsabiliser en brossant et soignant les animaux, prendre des risques en montant sur l'animal, prendre du plaisir lors des balades dans le manège, dans les bois.

L**a ferme pédagogique :** 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours pour 1 groupes de 6 enfants. Les enfants apprécient beaucoup ce temps où ils peuvent découvrir les animaux de la ferme.

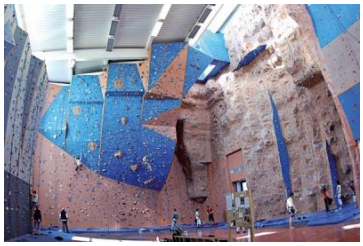

Des séances d'escalade 1 fois par semaine. Elles ont lieu à l'espace CANYON à Epinay où un mur d'escalade fonctionne en partenariat avec un professionnel diplômé. Quatre jeunes ont pu pratiquer cette activité, accompagnés par 1 Enseignant et une Psychomotricienne.

3 séances de piscine par semaine à la piscine le CANYON d'Epinay : 12 enfants du groupe des grands le groupe des grands, 3 enfants du groupe des moyens grands et 4 enfants du groupe des moyens-petits.

Le sport : activités sportives pour 5 enfants, encadrés par 2 éducatrices dans une salle attribuée par la mairie.

Activité transport : elle a été mise en place pour des jeunes « sortants » de l'IME avec pour objectif l'autonomie dans les transports qui est une compétence qui peut induire l'intégration des jeunes en EMPro. L'activité est encadrée par un contrat d'apprentissage le jeudi et une monitrice éducatrice le vendredi.

Bibliothèque : De janvier à juin 2022, un groupe de 6 jeunes sont allés chaque vendredi après-midi à la bibliothèque d'Epinay sur seine. Depuis septembre 2022, un jeune bénéficie d'une séance en individuel avec un instituteur spécialisé.

<u>Activites intra-muros</u>

Les activités réalisées au sein de l'établissement sont nombreuses et variées : les jeux de société, le yoga, les travaux manuels, les jeux moteurs, la pâtisserie, les émotions, les apprentissages cognitifs, l'atelier des 5 sens, la salle snoezelen, newsletter, marionnettes et déguisements, habilités sociales et autonomie, l'informatique, la danse, les ateliers histoires-contes, la relaxation, les jeux d'imitation, les activités ludiques, langage et imagier, hygiène et beauté……

Cuisine éducative : Les éducateurs des groupes de références ont élaboré et écrit un projet « cuisine » correspondant à leur groupe d'accueil : élaboration du menu, courses, confection du repas, dégustation.

Même si les objectifs de cette médiation diffèrent selon les groupes d'âge, les finalités restent les mêmes, à savoir : « le vivre ensemble », partage d'un moment convivial, découverte de nouvelles saveurs….

Activités avec intervenant

L'activité « Terre » menée par une professionnelle et une éducatrice un vendredi après-midi sur 2, l'autre vendredi les 5 enfants sont encadrés par 1 éducatrice spécialisée et 1 contrat d'apprentissage ES. Pour cette année encore, le thème est « Alice au pays des merveilles ».

Un atelier d'initiation au théâtre, avec 1 groupe de 6 enfants encadré par 1 éducatrice et un contrat d'apprentissage ES et 1 intervenante artistique, à raison d'1 séance par semaine.

Groupe « JE GRANDIS »

Médiation mise en place et encadrée par l'infirmière et la psychomotricienne la psychomotricienne. Avec pour objectif d'ouvrir un espace de parole concernant la sexualité. Le groupe évolue depuis sa création selon les besoins et demandes….

Depuis 2019, les 2 professionnelles ont choisi de prendre moins d'enfants mais avec plus de régularité ; ce qui n'exclut pas des rencontres individuelles lorsqu'un jeune a des questions ou lorsque qu'il préoccupe les éducateurs, par son attitude.

Des nouveaux projets depuis septembre 2022

Musicothérapie

La musicothérapie permet, par l'utilisation efficace de la musique et des éléments musicaux, de promouvoir, maintenir, restaurer la santé psychique, physique et émotionnelle. La musique a des qualités non verbales, créatives, émotionnelles et structurelles.

Le musicothérapeute intervient une matinée par semaine, lors de séances individuelles ou de groupe.

Zoothérapie

Nous avons introduit à l'IME de la zoothérapie depuis septembre 2022, cette médiation est proposée à des jeunes chez qui l'on cherche à éveiller des réactions visant à maintenir ou à améliorer le potentiel cognitif, physique, psychosocial ou affectif. Les séances de zoothérapie se déroulent à l'IME, dans la salle de psychomotricité. Elles sont menées par un binôme : intervenant-chien unique et la psychomotricienne, afin d'établir une relation privilégiée entre les participants à l'atelier, mais également avec les personnels de l'établissement. La personne qui intervient est une psychologue, formée en zoothérapie et sa chienne, une golden retriever, spécialement éduquée pour intervenir auprès de jeunes en situation de handicap.

De septembre à décembre 2022, 3 enfants ont pu bénéficier de zoothérapie.

Service social

Le poste est un équivalent temps plein depuis septembre 2017. Il est occupé par deux assistantes sociales à mi-temps, dont l'une d'elle sera en retraite au 1er janvier 2023.

Chaque jeune inscrit à l'IME Chaptal a une référence sociale, s'articulant avec la coréférence clinique et éducative. La répartition se fait équitablement et se définit lors de la procédure d'admission.

Les assistantes sociales contribuent au parcours institutionnel pour chaque enfant accueilli, en cohésion avec l'équipe pluri professionnelle et plus particulièrement avec la coréférence précitée.

En 2022, elles ont tenté de poursuivre leurs axes de travail autour de :

- La procédure d'admission : réception et lecture des demandes d'admission en commission ainsi que le suivi et les réponses apportées aux demandes d'admission (courriers de réponse, actualisation de la plateforme Via Trajectoire et lien avec les partenaires).
- L'accompagnement des familles par le biais d'entretien (au nombre de 48 entretiens et de l'accompagnement physique à un rdv extérieur pour une assistante sociale à mi-temps).
- La procédure d'orientation pour les jeunes en âge de rejoindre un ESMS pour adolescents permettant ainsi à l'orientation de 3 jeunes en EMPRO.
- Le partenariat avec les services extérieurs : secteur sanitaire (CMP, Centre de Jour), médico-social, social (UDAF93) et l'Education Nationale (RESS)
- 1 réunion des assistants sociaux spécialisés du département
- 10 séances dans le cadre du projet 12-14 ans de 3 visites collectives d'EMPRO et de l'accompagnement de 2 jeunes âgés de 15 ans et plus en atelier « Espaces Verts » avec l'EMPRO de Stains lors de 6 séances.
- Des temps de formation : qualité, PRAP2S, mesure de protection et orientation
- Participation à 1 journée du CREAI autour des jeunes sans solution.
- 2 suivis de majeurs ayant bénéficié d'un accueil à l'IME Chaptal jusqu'à 14 ans.
- Accueil d'une stagiaire en 1ère année de formation Assistant de Service Social.

C. Pôle pedagogique

Composition de l'unité d'enseignement :

- 2 enseignants spécialisés.

Les 2 à temps plein de janvier à juillet, 1 temps plein et 1 mi-temps de septembre à décembre.

- L'un des deux enseignants est coordonnateur pédagogique.

De janvier 2022 à juillet 2022 :

2 types de scolarisation : en UE interne ; au sein de l'éducation nationale (école maternelle, Ulis école, Ulis collège).

- ***UE interne : 27 enfants scolarisés.***

Nombre d'enfants scolarisés	Durée hebdomadaire
0	0 h
19	1h-3h
6	4h-6h
2	7h-11h

- ***En temps partagé***

5 enfants sont scolarisés en Ulis collège

5 enfants en Ulis école

1 enfant en maternelle

Nombre d'enfants scolarisés	Durée hebdomadaire
	0 h
	1h-3h
1	4h-6h
	7h-11h
10	11h et plus

De plus, les enseignants ont participé à des activités en collaboration avec des professionnels de l'établissement : 6 médiations dont 4 avec des éducateurs et 2 avec la psychomotricienne. Une de ces médiations est également organisée en partenariat avec l'IMPRO de Stains.

De septembre à décembre 2022 :

2 types de scolarisation : en UE interne, en temps partagé avec l'éducation nationale (école maternelle, Ulis école, Ulis collège).

- **UE interne : 26 enfants scolarisés.**

Nombre d'enfants scolarisés	Durée hebdomadaire
21	1h-3h
5	4h-6h
0	7h-11h

- **En temps partagé :**

3 enfants sont scolarisés en Ulis collège

5 enfants en Ulis école

3 enfants en maternelle

Nombre d'enfants scolarisés	Durée hebdomadaire
	1h-3h
	4h-6h
1	7h-11h
10	11h et plus

De plus, les enseignants ont participé à des activités en collaboration avec des professionnels de l'établissement : 4 médiations dont 3 avec des éducateurs : Projet nature, Newsletter et Jardinage, et 2 avec la psychomotricienne : Escalade et Structuration de l'espace. La médiation Projet nature est également organisée en partenariat avec l'IMPRO de Stains.

D. Pôle médical et paramédical

- 1 temps plein psychomotricienne
- 2 psychologues à temps partiel (50% et 80%)
- 1 médecin tous les mardis et jeudis
- 1 infirmière à 80%
- 1 ostéopathe intervient 7 heures tous les mardis

Psychomotricienne

De janvier 2022 à juin 2022 :

Accueil et formation d'une stagiaire un jour par semaine

Par semaine :

- Un groupe en commun avec l'enseignant spécialisé (4 enfants sont concernés)
- Un groupe en commun avec l'enseignant spécialisé (3 enfants sont concernés)
- 21 prises en charge individuelles (16 enfants sont concernés)
- 2 créneaux de 2 enfants (4 enfants sont concernés)
- 2 créneaux de 4 enfants (4 enfants sont concernés)
- 1 créneau de 3 enfants (3 enfants sont concernés)
- 1 créneau de 7 enfants (7 enfants sont concernés)
- 1 accompagnement au repas pour un groupe de 4 enfants avec l'enseignant
- 3 accompagnements au repas pour 1 enfant (1 enfant concerné)

Par mois :

- 4 groupes en commun avec l'infirmière (24 enfants sont concernés)

Total : 37 enfants suivis

De septembre 2022 à décembre 2022 :

Accueil et formation d'une stagiaire un jour par semaine

Par semaine :

- Un groupe en commun avec l'enseignant spécialisé (4 enfants)
- 1 créneau de 2 enfants avec intervenant extérieur
- 1 prise en charge d'1 enfant avec intervenant extérieur
- 16 prises en charge individuelles (15 enfants sont concernés)
- 2 créneaux de 2 enfants (4 enfants sont concernés)
- 2 créneaux de 5 enfants (5 enfants sont concernés)
- 2 créneaux de 2 enfants (4 enfants sont concernés)
- 1 créneau de 4 enfants (4 enfants sont concernés)
- 1 créneau de 3 enfants (3 enfants sont concernés)

- 1 créneau de 7 enfants (7 enfants sont concernés)
- 1 accompagnement au repas pour un groupe de 4 enfants avec l'enseignant
- 1 accompagnement au repas pour un groupe de 5 enfants avec une éducatrice
- 3 accompagnements au repas pour 1 enfant (1 enfant concerné)

Par mois :

- 4 groupes (20 enfants sont concernés)

Total : 32 enfants suivis

Psychologues

La psychologue à 50% a été embauchée au 1er septembre 2022.

Références cliniques	17 enfants
Prises en charge individuelles	5 enfants
Groupe thérapeutique : Pensées en image, mené conjointement avec l'autre psychologue	5 enfants
Rendez-vous famille	17 entretiens
Procédure d'admission	1 admission
Réunion d'équipe	Synthèses pluridisciplinaires Présynthèses Réunions paramédicales (hebdomadaires) Réunions de cadres (mensuelles) Réunions d'équipe (hebdomadaires)
Partenariat	Psychologue scolaire Orthophoniste Centre de jour CMP

La deuxième psychologue est à 80 %

Références cliniques	20 enfants
Prises en charges individuelles	10 enfants
Groupes Thérapeutiques	Pensées en image, mené conjointement avec l'autre psychologue, 5 enfants Contes et comptines, mené avec une éducatrice spécialisée, 5 enfants
Rendez-vous famille	59 + 1 VAD
Café des Parents (mensuel)	Janvier – Février – Avril- Mai – Octobre – Novembre
Procédure d'admission	5 enfants
Réunions d'équipe	Réunion de Projet d'Accompagnement Individualisé Commission d'admission et d'orientation (bimensuelle) Paramédicale (hebdomadaire) Cadre (mensuelle) Equipe (hebdomadaire) Temps d'échange clinique
Partenariat	Psychologues scolaires
	Orthophonistes
	Centre de jour Zéphyr
	CMP d'Epinay, CMP Pierrefitte, CMP Saint Denis

Le médecin

Le médecin effectue 15 heures par semaine.

- **Visites médicales**

Le médecin a effectué 38 visites systématiques annuelles pour les enfants en annexe 24 ter simple de l'IME. Il a effectué 6 visites d'admission d'enfants entrants et 3 visites d'enfants sortants.

Il y a eu 11 visites médicales supplémentaires en présence des parents afin d'aider au suivi médical, d'effectuer la coordination avec le médecin traitant et les différents spécialistes.

Les motifs principaux sont :

- La survenue de nouvelles pathologies
- Le bilan de situations médicales complexes
- L'orientation lors de déséquilibre de pathologies telles que l'épilepsie, la drépanocytose

- L'adaptation du projet de l'enfant en cas de troubles du comportement : alimentaire, comportement problèmes.

- **Protocoles d'urgences et PAI**

Le médecin a renouvelé et mis à jour les protocoles généraux d'urgence : allergie, asthme, crise d'épilepsie, traumatisme, arrêt cardio-respiratoire, drépanocytose, asphyxie, choc anaphylactique utiles aux équipes paramédicales et éducatives réunis dans des classeurs disponibles dans les différentes salles d'activité ainsi que dans la salle de soins. Les familles font renouveler annuellement par leur médecin traitant ou référent spécialisé les éventuels traitements justifiés par la pathologie de l'enfant.

Le médecin a établi 5 nouveaux protocoles d'accueil individualisé et a renouvelé les protocoles existants.

- **Elaboration et mises à jour des conduites à tenir au sein de l'établissement concernant la Pandémie COVID 19 en accord avec les recommandations nationales.**

Mise à jour des fiches de liaison d'urgence : la mise à jour est annuelle ou plus dès que nécessaire.

- **Organisation des hospitalisations et visites médicales au retour dans l'établissement**

En partenariat avec les parents, les équipes spécialisées, le médecin organise les hospitalisations avec l'aide de l'infirmière. Le médecin examine les enfants à leur retour d'hospitalisation, met à jour le protocole de soins, informe les équipes d'éventuelles contre-indications ou adaptation de l'emploi du temps. Ceci a concerné 4 enfants.

- **Prise en compte des pathologies médicales dans l'élaboration des emplois du temps**

7 enfants présentent des pathologies qui nécessitent une surveillance particulière, des mesures préventives et des contre- indications à certaines activités. Je transmets à l'infirmière et aux équipes les consignes nécessaires, les éventuelles contre-indications qui sont consignées dans le dossier médical.

- **Avis médical**

Je réponds aux sollicitations des différents membres de l'équipe dès qu'un enfant présente un symptôme qui attire leur attention. Je m'assure de son caractère urgent ou non, j'en informe les

parents afin que l'enfant soit dirigé éventuellement vers le médecin traitant ou vers un médecin spécialisé.

- **Mise en place d'un travail pluri professionnel au sein de l'établissement**

- **Participation du médecin aux réunions paramédicales, aux réunions PAI et réunions d'équipe.**

La contribution du médecin aux réunions permet d'intégrer la dimension médicale et développementale au projet de l'enfant. Cela permet au médecin d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant et de son environnement.

- **Convention avec l'hôpital Ville Evrard en vue de soins dentaires**

L'établissement a signé un partenariat sous forme d'une convention avec l'hôpital Ville Evrard qui a ouvert des consultations dédiées aux personnes en situation de handicap et accueillis dans des établissements médico-sociaux. Cela a concerné un enfant en 2022.

L'infirmière

- **Soins quotidiens**

L'infirmière a effectué 890 interventions : petites plaies, hématomes, distribution de médicaments, ablation de fils, soin d'épistaxis, vaccination antigrippale, autotests Covid 19 et tests salivaires.
Tous ces soins sont répertoriés sur un cahier de transmission, les familles sont informées, soit par écrit sur le cahier de liaison, soit par téléphone. Un fichier Covid pour les jeunes ainsi que pour les adultes a été mis en place.
Nous retrouvons cette année 453 interventions de plus qu'en 2019, ce qui peut s'expliquer par le nombre important d'autotests Covid 19 ainsi que de nombreux tests salivaires pour les jeunes n'accédant pas aux autotests nasaux. Également une séance de vaccination antigrippale.
Ces soins ont augmenté le nombre d'interventions.

- **Visites médicales**

L'infirmière met en place un agenda de rendez-vous en appelant chaque famille pour convenir d'une date. L'infirmière prépare au préalable les fiches de consultation de suivi des jeunes concernés.

- **Protocole d'urgence et pharmacie d'urgence**

L'infirmière assure la gestion de la pharmacie de l'IME, commandes et péremptions. Elle prépare et vérifie les trousses de secours qui sont présentes dans chaque véhicule. Elle gère les commandes liées à la pharmacie.

L'infirmière a mis en place 6 trousses individualisées où sont rangées l'ordonnance, le traitement au nom de l'enfant.
Un tableau récapitule les jeunes en sorties extérieures de l'IME afin que les éducateurs puissent emmener les trousses individuelles. L'infirmière applique les protocoles en cas d'urgence.

- **Vaccination**

La vaccination peut également être faite par l'infirmière sur prescription médicale. L'infirmière assure le suivi des vaccinations.

- **Dossiers médicaux**

Amélioration des fiches informatisées types pour faciliter la consultation.
L'infirmière veille à la bonne tenue des dossiers médicaux ; en s'assurant de la mise à jour des prescriptions médicales, en classant toute information médicale concernant le jeune.

- **Prévention bucco-dentaire**

En relation avec le CCAS de la ville d'Epinay sur seine, nous avons bénéficié de 4 séances d'un vrai dépistage dentaire avec la présence d'un chirurgien-dentiste qui a pu voir tous les jeunes sauf 2.

- **Animation santé sur la ville de STAINS**, nous avons emmené un groupe de jeunes très intéressés par les stands sur :

  - L'alimentation
  - L'hygiène bucco-dentaire
  - Les addictions aux écrans
  - La sexualité

- **Surveillance staturo-pondérale des jeunes**

L'infirmière pèse et mesure 1 fois par mois les enfants ;
L'infirmière tente de sensibiliser les parents à une éducation hygiéno-diététique et au bénéfice du sport. Les jeunes étant sensibilisés lors des repas également par les éducatrices.
Une réunion avec la psychologue pour les parents dont les enfants ont un surpoids est mise en place depuis janvier 2018, elle a lieu environ tous les 2 mois.

- **Education des jeunes filles réglées**
- **Transferts**

L'infirmière lors d'un départ en transfert prépare la fiche individuelle, les autorisations d'opérer, les attestations de sécurité sociale, les ordonnances et délégations pour donner le traitement, lorsque l'infirmière n'est pas présente. Les groupes partent avec ce dossier qui comprend également tous les protocoles d'urgence

- **Accident du travail** : 1 accident de travail déclaré

L'infirmière participe à toutes les réunions de synthèses cliniques des jeunes, à la réunion para médicale, à la réunion d'équipe et aux réunions institutionnelles.

<u>L'ostéopathe</u>

L'intervenante intervient 7h par semaine.
Elle prend en charge 19 enfants essentiellement avec troubles envahissants du développement : certains toutes les semaines, d'autres 1 semaine sur 2.

L'ostéopathie est fondée sur quatre grands principes :

- La globalité du corps : le corps est un tout indivisible, une dysfonction dans une partie de ce corps entraîne des dysfonctions de l'ensemble de ce corps,
- L'auto guérison : le corps possède en lui les ressources nécessaires à son bon fonctionnement,

- La règle de l'artère : les liquides (sang, lymphe, LCR) doivent circuler librement pour permettre au corps de fonctionner correctement,
- La structure gouverne la fonction : c'est-à-dire qu'une atteinte de la structure du corps (par exemple, un cal osseux au niveau de l'épaule) va entraîner une atteinte de la fonction (dans notre exemple, entraînera une perte de mobilité de l'épaule).

Auprès des enfants handicapés, elle a pu dégager trois grands intérêts d'une approche ostéopathique :

- Permettre à l'enfant d'exprimer des émotions : les enfants porteurs d'handicap ont souvent un accès au langage très limité ; il leur est alors difficile d'exprimer ce qu'ils ressentent. Le corps étant le support des émotions, de l'échange avec l'autre, l'ostéopathe, grâce au toucher doux et adapté, permet alors à l'enfant de s'exprimer autrement, d'entrer en relation avec l'autre, sans passer par le langage. L'ostéopathe n'est alors pas seulement là pour permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions, mais également pour lui permettre de gérer ses émotions (par exemple, en cas de crise anxieuse, l'ostéopathe peut aider l'enfant à trouver à travers son corps les moyens de se calmer).
- Se réapproprier son corps : les enfants handicapés ont très souvent un rapport altéré à leur propre corps. A travers cette prise en charge du corps, l'ostéopathe aide l'enfant à comprendre son corps, comment il fonctionne, quelles en sont les limites.
- Libérer les tensions qui empêchent ce corps de fonctionner correctement : grâce à des techniques ostéopathiques douces et adaptées à l'enfant, l'ostéopathe permet à l'enfant d'être au maximum de ses capacités physiques pour faire face à son handicap.

E. Pôle transports

Les chauffeurs et les accompagnateurs sont sollicités lors des sorties extérieures pour la prise en charge des groupes d'enfants - poney, royal kids, sports adaptés -, selon un emploi du temps défini sur l'année.

Le nouveau fonctionnement avec les chauffeurs « salariés » nous a permis d'envisager et d'organiser plus sereinement les temps partagés IME / ULIS.

F. Les réunions

Tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire ont des temps de réflexion et d'échange.

La réunion paramédicale a lieu tous les JEUDIS de 14h30 à 15h30.

La réunion Projet d'Accueil Individualisé : tous les mardis de 16h00 à 17h15 avec le médecin, l'infirmière, l'assistante sociale référente, la psychologue référente, le groupe éducatif de référence, la directrice adjointe et les professionnels concernés par le projet de l'enfant.

Temps de préparation et écrits ou temps de réflexion sur les pratiques avec une des 2 psychologues : tous les mardis de 16h à 17h15 pour les professionnels qui ne sont pas concernés par la réunion PAI.

La réunion d'équipe pluridisciplinaire : tous les mardis de 17h15 à 18h00.

La réunion éducative : 1 lundi sur 2 de 16h00 à 18H00

Le temps de préparation des éducateurs : 1 lundi sur 2 de 16h00 à 18H00

La réunion cadre : 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 10h30.

Permanences des délégués : tous les mardis et jeudis de 13h00 à 13h30.

Réunion des services généraux : 1 fois par mois fixé par la Direction.

Et trois réunions institutionnelles par an, le samedi en dehors des jours d'ouverture.

Réunion d'admissions, d'orientations et de prolongations : tous les mardis de 9h00 à 10h30 avec un représentant de chaque pôle d'intervention :

1 psychologue, 1 professeur des écoles, 1 éducatrice, 2 assistantes sociales et la directrice adjointe.

- Etude des dossiers d'admissions, de prolongations et d'orientations
- Prises de rendez-vous avec les familles au vu d'une proposition de stage avec la psychologue et la directrice adjointe
- Programmation et organisation des stages d'observations : présentation du jeune en réunion, stage, bilan de stage en réunion, retour du bilan de stage à la famille avec la psychologue, le référent éducatif désigné pour le stage et la directrice adjointe.

Rencontres avec les familles

Les familles sont reçues par les professionnels à leur demande et/ou à la demande de certains professionnels dans le cadre :

- Des admissions
- Des dossiers de prolongations
- Des dossiers d'orientations
- Avec le référent clinique de leurs enfants
- Avec le référent éducatif de leurs enfants
- Pour la remise du Projet d'Accueil Individualisé
- Pour les visites médicales annuelles
- Pour les réunions de préparations transferts…

Une réunion « café des parents » a été mise en place par la psychologue et une éducatrice spécialisée, 1 samedi par mois, sur les samedis d'ouverture. Durée : entre 1 h et 1h30.

IV. LA POPULATION ACCUEILLIE

A. Population

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre N-1 : 38 enfants

Nombre de sorties et destinations

4 sorties : 2 orientations à l'EMpro de Stains et 2 orientations à l'EMpro de St Ouen.

Répartition par secteur

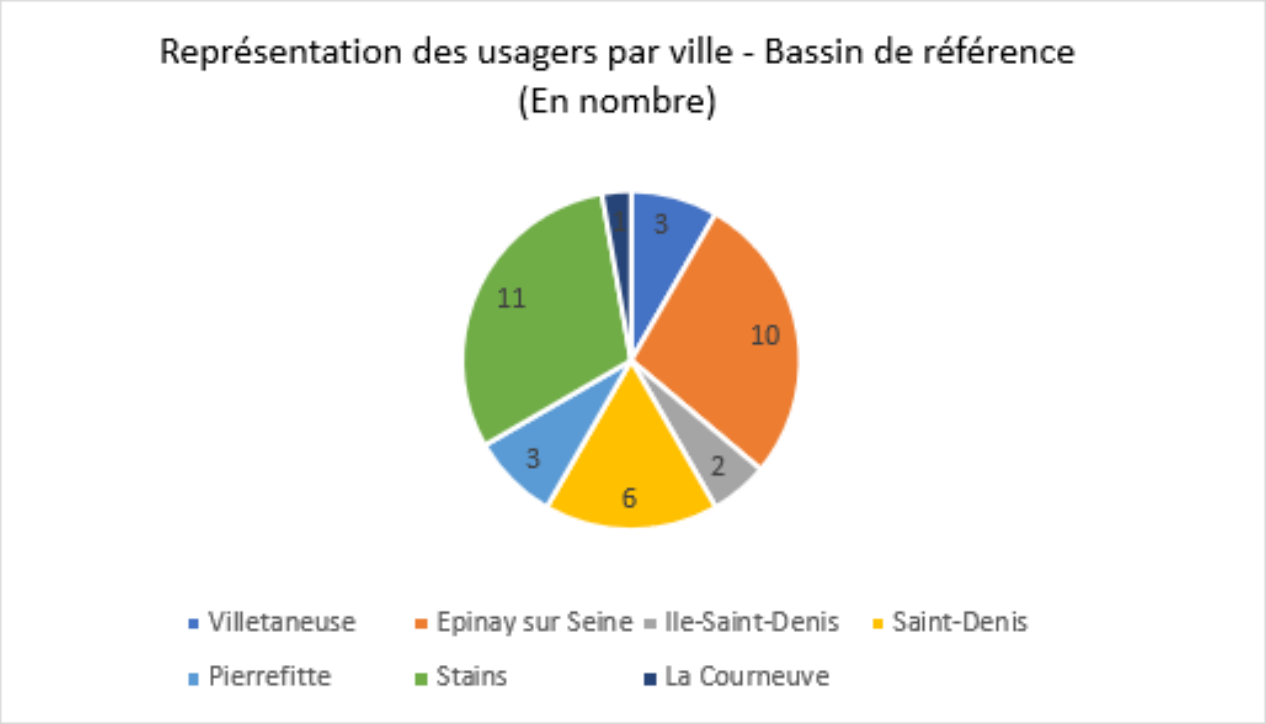

Répartition par âge et sexe

	3 à 4 ans	5 à 6 ans	7 à 10 ans	11 à 15 ans
Garçons	0	0	4	14
Filles	0	2	9	9

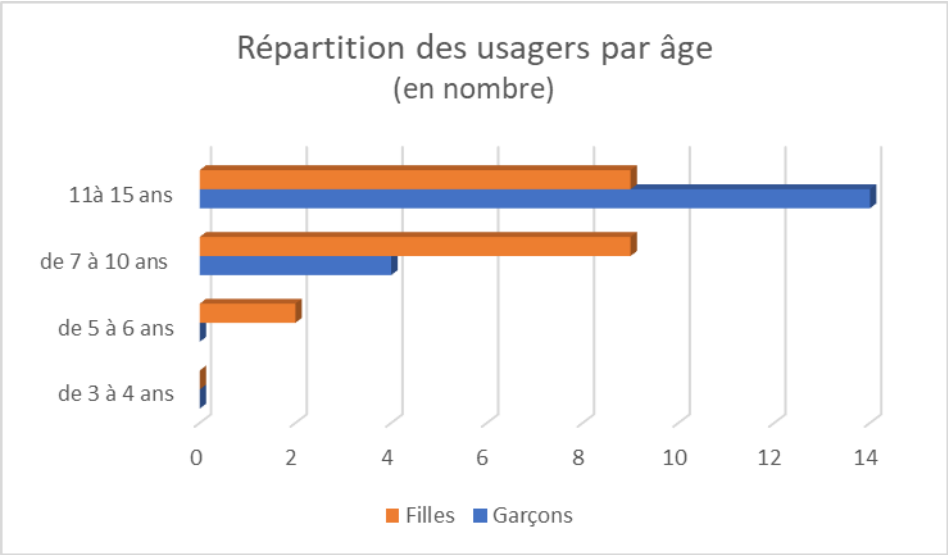

B. Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés

NATURE	NOMBRE
PPA AU 31/12/N-1	32
REUNIONS CVS	3
CAFE DES PARENTS	1/mois

Le café des parents est organisé sur les samedis d'ouverture (1 fois/mois).
Il est animé par 1 éducatrice spécialisée et 1 psychologue.

C. Politique de prévention

Ce type de réunion d'information est organisé ponctuellement lors d'actions menées en partenariat avec le service santé d'Epinay sur Seine.

D. LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de l'année N-1 au 31 décembre

45 personnes - 4 CDD = 41

- DIAS FURTADO Evelyne (contrat d'apprentissage en CDD)
- GARNUNG Marine (contrat d'apprentissage en CDD)
- TEILLET Brigitte - CDD
- LECOMTE Pauline - CDD

Nom	Prénom	Profession	Contrat	Tps travaillé
AMNIAI	Khadija	Enseignant spécialisé	Enseignant	Temps partiel
ANTUNES	Catherine	Chauffeur	CDI	Temps partiel
AVRIL	Audrey	Psychomotricien	CDI	Temps plein
BECHAREF	Dalila	Aide Médico Psychologique	CDI	Temps plein
BEC-RUIZ	Emma	Educateur Spécialisé	CDI	Temps plein
BRETON	Cyril	Enseignant spécialisé	Enseignant	Temps partiel
COLLOT	Rachida	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein
DARREL	Alexandra	Psychologue	CDI	Temps partiel
DE MIRANDA	Chantal	Directrice Adjointe	CDI	Temps plein
DEVAMBEZ	Christiane	Chauffeur	CDI	Temps partiel
DIAS FURTADO	Liliane	Contrat d'apprentissage ES	CDD	Temps plein
EDIMO	Olivia	Assistante de Direction	CDI	Temps plein
EL AMCHAOUI	Fatima	Agent de service	CDI	Temps plein
FELTES	Marie. F	Assistante Sociale	CDI	Temps partiel
GARNUNG	Marine	Contrat d'apprentissage ES	CDD	Temps plein
GIANNOTTI	Florence	Médecin Généraliste	CDI	Temps partiel
GUILLAUME	Joseline	Agent de service	CDI	Temps plein
HAJLAOUI	Imen	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein
JACQUET	Nathalie	Aide Médico Psychologique	CDI	Temps partiel

JEAN	Catherine	Monitrice éducatrice	CDI	Temps partiel
KARABI	Lotfi	Chauffeur	CDI	Temp partiel
KARABI	Hadda	Accompagnateur chauffeur	CDI	Temps partiel
KOUAME	Lucie	Aide Médico Psychologique	CDI	Temps plein
MANSERI	Yassine	Chauffeur	CDI	Temps plein
MARIE	Patrick	Agent Technique	CDI	Temps plein
MARTIN	Sylvie	Responsable comptable pôle LRS93	CDI	Temps plein
MOTYL	Rodrigue	Infirmier	CDI	Temp partiel
NACIH	Sophia	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein
NGIMBI MBUNGU	Willy	Aide-soignant	CDD	Temps partiel
OUKACI	Amal	Accompagnateur chauffeur	CDD	Temps partiel
RAIMBEAUX	Adeline	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein
RIBEIRO CARTAXO	Sarah	Assistante Sociale	CDI	Temps partiel
SACKO	Abdoulaye	Agent de service	CDI	Temps plein
SANZ	Enric	Educateur spécialisé	CDD	Temps plein
TABCHICHE	Karim	Chauffeur	CDI	Temps plein
TAINE	Audrey	Secrétaire de Direction	CDI	Temps plein
TEILLET	Brigitte	Infirmière	CDI	Temps partiel
TREIL	Elisabeth	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein
TSHISHIKU	Shekinah	Contrat d'apprentissage ES	CDD	Temps plein
UZAN MAXANT	Pascale	Educatrice spécialisée	CDI	Temps plein

Commentaires :

2 créations de postes : 1 poste de responsable qualité, 1 poste de responsable RH (postes mutualisés association).

Le départ du chef de service a engendré la promotion d'une éducatrice spécialisée (en formation CAFERUIS) avec lettre mission au 01/04/2022.

Formation de reconversion de la secrétaire pour le poste d'éducatrice spécialisée cité ci-dessus, ce qui a engendré l'embauche d'une nouvelle personne au poste de secrétaire de direction.

1 démission d'une éducatrice spécialisée et 1 démission d'une monitrice éducatrice ont été remplacées.

En prévision du départ en retraite de l'infirmière, un infirmier a été recruté en CDI à temps partiel au 01/04/2022. Ce salarié a démissionné de son poste. L'infirmière a pris sa retraite au 30/09/2022.

Note :

- L'infirmière, partie en retraite, a été réembauchée en CDD à temps partiel (0,65 ETP).

- Une thérapeute a été embauchée en CDD à temps partiel au 01/09/2022 (poste vacant de psychologue depuis le 26/11/2021). Cette dernière a été recrutée à la suite d'un stage de psychologue dans l'établissement.

- 2 contrats d'apprentissage sont également présents. Un poste d'éducatrice spécialisée en contrat d'apprentissage n'a pas été renouvelé en 2022. Le poste sera supprimé en 2023.

- Création d'un poste de directeur territorial Ile de France (92/93), suppression du poste de secrétaire de pôle pour la création d'un poste de référente ressources humaines (création d'un service RH au sein de l'association).

- Mutualisation du poste de directrice adjointe sur les 2 établissements d'enfants.

Mouvements du personnel

	Total
Nombre de personnes entrées en cours d'année	6
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	4
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	0
Taux d'ETP vacants	2,7357 ETP

POSTES VACANTS au 31/12/2022 : 2.7357 ETP

- Poste Educateur spécialisé en apprentissage : 1
- Poste Chef de service : 1

- Poste de Psychologue : 0,50
- Poste d'A.M.P. : 0,10 *(temps partiel avenant du 01/09/2004- Nathalie JACQUET)*
- Poste de Moniteur Educateur : 0,1357 ETP *(temps partiel contrat du 01/09/2020 à 0.50 ETP – Catherine JEAN – retraite progressive + CDD Educateur spécialisé à 0.3643 ETP)*

ETP retenu EPRD 2022 : 34.3136 ETP

Taux de postes vacants : (2.7357/34.3136) x 100 = 7.97 %

Commentaires :

La direction n'a pas souhaité renouveler un contrat d'apprentissage (pas assez de présence en établissement d'accueil).

Le poste de chef de service est vacant en attendant une promotion d'une éducatrice spécialisée en cours de formation CAFERUIS + Master 1 EPDIS.

Le poste de psychologue est vacant en attendant que la thérapeute valide son diplôme.

2 postes éducatifs sont à temps partiel souhaité dont l'une est en retraite progressive.

Répartition du personnel par âge

Tranches d'âge	Nombre	en %
Moins de 20 ans	0	0%
De 20 à 29 ans	5	14%
De 30 à 39 ans	9	25%
De 40 à 49 ans	9	25%
De 50 à 54 ans	2	5%
De 55 à 59 ans	2	6%
De 60 à 64 ans	6	17%
Plus de 65 ans	3	8%
TOTAL :	36	100%

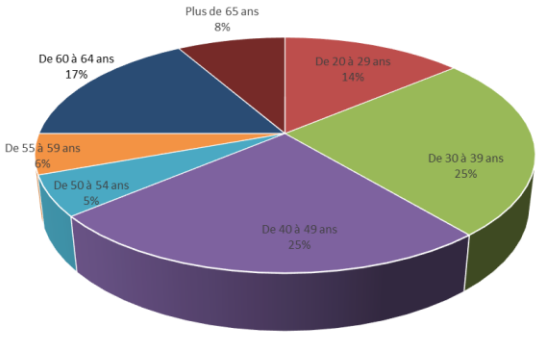

Lieux d'habitation	
Paris	1
Seine Saint Denis	18
Oise	2
Haut de Seine	3
Val d'Oise	12
	36

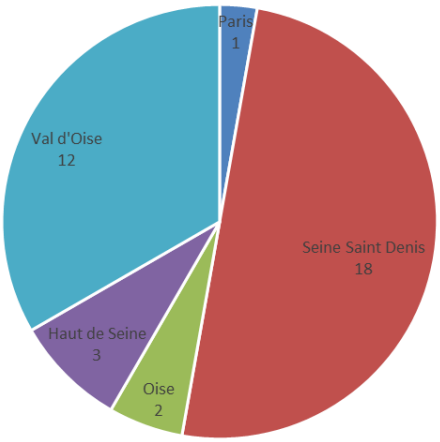

Les postes occupés	
Direction	1
Administratif	2
Enseignement	1
Médical	4
Paramédical	4
Technique	11
Socio-éducatif	13
	36

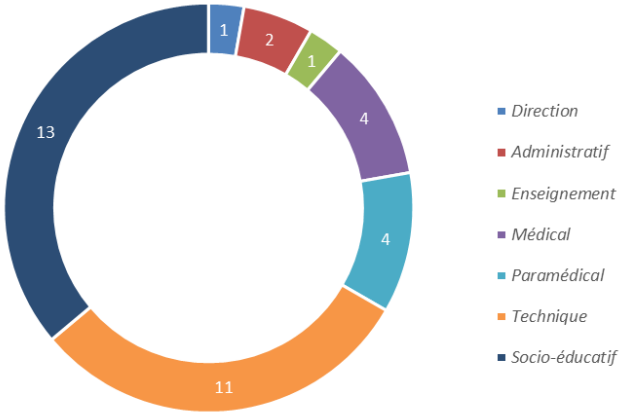

Ancienneté	
Année d'ancienneté	**Nombre de salariés**
Moins d'un an	1
de 1 à 2 ans	13
de 3 à 5 ans	3
de 6 à 9 ans	6
de 10 à 12 ans	1
> à 12 ans	12
TOTAL	**36**

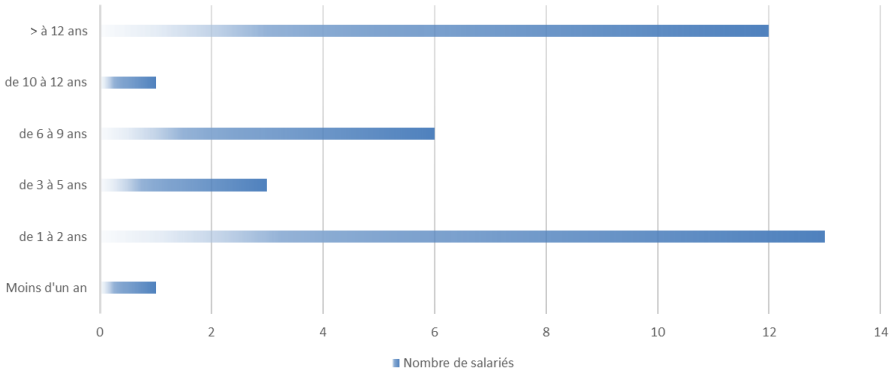

Professionnalisation des équipes :

Pas de formation spécifique, mais des réunions de travail sur des situations cliniques avec apports théoriques sur les TSA.

Toutefois, il y a eu 18 salariés qui ont participé à la formation PRAP.

Qualité de vie au travail :

Différents travaux ont été effectués au sein de l'IME afin de rendre les locaux plus accueillants et permettre aux professionnels de travailler dans de meilleures conditions.

La salle du personnel a été complétement aménagée grâce à une enveloppe octroyée par la Résidence Sociale et complétée par la prime Séraphin.

La salle a été équipée de canapés, d'armoires, d'un fauteuil massant et relaxant, de plantes…… qui permet aux professionnels de se détendre dans un cadre agréable.

Des séances de massage ont été proposées aux salariés afin de leur permettre de lâcher-prise et de réduire leur stress professionnel, à raison d'une fois par mois.

E. BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A. Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier (année N-2, année N-1, année N)
Dossier : 40 - IME LE CHAPTAL - La Résidence Sociale

BIENS	.2020.	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2020.	.2021.	.2022.
Biens stables				**Financements stables**			
Immobilisations incorporelles brutes	23 257,41	23 257,41	23 257,41	Dotations, apports ou fonds associatifs	54 392,74	54 392,74	54 392,74
Immobilisations corporelles brutes				Excédents affectés à l'investissement	205 318,29	205 318,29	205 318,29
- Terrains				Subventions d'investissements	5 155,20	4 296,00	3 436,80
- Agencements de terrain				Réserve de compensation des charges d'amortissement			
- Constructions				Provisions pour renouvellement des immobilisations			
				Fonds dédiés à l'investisement	77 644,00	66 552,01	55 460,00
- Installations techniques, matériels et outillages	40 552,00	51 184,00	43 483,98	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	20 520,93	22 520,93	22 520,93
- Autres immobilisations corporelles	499 584,11	508 062,38	515 746,29	Emprunts et dettes financières			
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours				Dépots et cautionnements reçus			
Immobilisations en cours - Part investissement PPP				Amortissements des immobilisations			
				- Agencements de terrain			
				- Constructions			
				- Installations, matériels et outillages techniques	22 529,36	25 327,80	22 130,70
				- Autres immobilisations corporelles	309 312,89	300 674,99	341 768,91
Immobilisations financières			600,00	Amortissements des immobilisations incorporelles	19 669,41	20 865,41	22 061,41
Amortissements comptables excédentaires différés				Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-1 986,34	-1 986,34	-1 986,34
Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00	0,00
Autres				Autres			
Comptes de liaison investissement				Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**563 393,52**	**582 503,79**	**583 087,68**	**TOTAL I**	**712 556,48**	**697 961,83**	**725 103,44**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSIT**	**149 162,96**	**115 458,04**	**142 015,76**
Actifs stables d'exploitation				**Financements stables d'exploitation**			
Report à nouveau déficitaire				Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	224 969,76	224 969,76	224 969,76
Résultat déficitaire				Réserves de compensation des déficits	147 620,59	147 620,59	147 620,59
Créances glissantes				Résultat excédentaire	893,09	1 163,08	3 147,72
Droits acquis par les salariés non provisionnés				Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	-32 210,11	-31 317,02	-30 153,94
				Provisions pour risques et charges	291 480,00	230 000,00	245 000,00
				Fonds dédiés à l'exploitation	4 524,93	6 096,85	38 814,01
				Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV				**TOTAL III**	**637 278,26**	**578 533,26**	**629 398,14**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF**	**637 278,26**	**578 533,26**	**629 398,14**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**786 441,22**	**693 991,30**	**771 413,90**
Valeurs d'exploitation				**Dettes d'exploitation**			
Stocks et en-cours				Avances reçues			
Avances et acomptes versés	413,19	918,50	1 030,00	Fournisseurs	57 656,40	45 069,79	60 219,20
Créances sur organismes payeurs, usagers	25,55			Dettes sociales et fiscales	194 397,43	201 783,62	217 783,79
Créances diverses d'exploitation	1 870,70	2 061,43	3 821,78	Dettes diverses d'exploitation	46 690,46	46 690,46	46 690,46
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)				Produits constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 367,52	1 717,09	8 068,68	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Dépenses pour congés payés				Fonds déposés par les résidents			
Autres				Autres			
Comptes de liaison exploitation	32 584,20	5 246,31	11 383,68	Comptes de liaison exploitation		25 470,35	25 567,04
TOTAL VI	**36 261,16**	**9 943,33**	**24 304,14**	**TOTAL V**	**298 744,29**	**319 014,22**	**350 260,49**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V**	**262 483,13**	**309 070,89**	**325 956,35**
Liquidités				**Financements à court terme**			
Valeurs mobilières de placement				Fournisseurs d'immobilisations			
Disponibilités	1 048 924,35	1 003 062,19	1 097 370,25	Fonds des majeurs protégés			
Autres				Concours bancaires courants			
				Ligne de trésorerie			
				Intérêts courus non échus			
				Autres			
Comptes de liaison trésorerie				Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**1 048 924,35**	**1 003 062,19**	**1 097 370,25**	**TOTAL VII**			**0,00**
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**1 048 924,35**	**1 003 062,19**	**1 097 370,25**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**1 648 579,03**	**1 595 509,31**	**1 704 762,07**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**1 648 579,03**	**1 595 509,31**	**1 704 762,07**

B. Tableau synthétique de la situation des charges sur 3 exercices

Charges d'Exploitation (Réel accepté N-2 , Réel accepté N-1, Réalisé comptable N)
Dossier : 40 - IME LE CHAPTAL-La Résidence Sociale

CHARGES	Réel Accepté 2020	Réel Accepté 2021	Dépenses Réalisées 2022	Ecart en Montant 2021/2022	Ecart en % 2021/2022
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE					
ACHATS					
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	59 227,73	77 172,34	91 677,58	14 505,24	18,80%
SERVICES EXTERIEURS					
6111 - Sous-traitance : prestations à caractère médical					
6112 - Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	7 888,20	12 286,18	30 536,84	18 250,66	148,55%
6118 - Sous-traitance : autres prestations de service			945,32	945,32	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
6241 - Transports de biens	49,00				
6242 - Transports d'usagers	207 000,00	161 000,00			
625 - Déplacements, missions et réceptions	473,82	465,35	1 422,56	957,21	205,70%
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	7 981,90	7 808,35	5 478,41	-2 329,94	-29,84%
6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur	39 046,46	53 086,46	49 885,94	-3 200,52	-6,03%
6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur	28 080,00	21 060,00	26 910,00	5 850,00	27,78%
6288 - Autres prestations		709,00	789,90	80,90	11,41%
TOTAL GROUPE I	**349 747,11**	**333 587,68**	**207 646,55**	**-125 941,13**	**-37,75%**
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL					
621 - Personnel extérieur à l'établissement	3 175,00	6 911,50	11 733,00	4 821,50	69,76%
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		4 800,00	57,54	-4 742,46	
631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	68 519,47	69 542,56	82 787,58	13 245,02	19,05%
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	21 804,19	22 288,46	25 305,05	3 016,59	13,53%
641 - Rémunération du personnel non médical	773 176,13	832 801,54	915 793,47	82 991,93	9,97%
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	284 049,42	299 102,45	308 504,32	9 401,87	3,14%
647 - Autres charges sociales	24 230,00	26 844,29	27 106,96	262,67	0,98%
648 - Autres charges de personnel	47 905,12	12 860,50	31 480,87	18 620,37	144,79%
TOTAL GROUPE II	**1 222 859,33**	**1 275 151,30**	**1 402 768,79**	**127 617,49**	**10,01%**
dont					
Montant des provisionnements pour congés à payer					
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE					
6132 - Locations immobilières	68 714,96	69 742,62	70 788,81	1 046,19	1,50%
6135 - Locations mobilières	6 586,08	13 151,54	13 493,16	341,62	2,60%
614 - Charges locatives et de copropriété	17 640,57	17 995,05	18 516,39	521,34	2,90%
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		7 260,21	41 220,98	33 960,77	467,77%
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 000,88	2 889,41	12 330,01	9 440,60	326,73%
6156 - Maintenance	24 562,17	22 022,35	10 147,88	-11 874,47	-53,92%
616 - Primes d'assurances	10 426,57	8 358,65	8 582,94	224,29	2,68%
618 - Divers	2 164,00	2 270,81	2 038,40	-232,41	-10,23%
623 - Information, publications, relations publiques			203,89	203,89	
627 - Services bancaires et assimilés	157,53	185,20	372,00	186,80	100,86%
635 - Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)		3 422,63			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
655 - Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (établissements privés)	59 020,51	59 404,00	60 184,00	780,00	1,31%
CHARGES FINANCIERES					
66 - Charges financières					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2,87	60,87	283,05	222,18	365,01%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS					
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	37 606,87	39 346,53	50 086,48		
6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	96 000,00	49 700,00	59 600,00	9 900,00	19,92%
6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	45,21				
687461 - Dotations aux provisions réglementées : réserves des PV nettes d'actif immob.		2 000,00		-2 000,00	
68922 - Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics d'entités gestionnaires	4 524,93	1 646,04	36 050,00		
TOTAL GROUPE III	**329 453,15**	**299 455,91**	**383 897,99**	**84 442,08**	**28,20%**
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	**1 902 059,59**	**1 908 194,89**	**1 994 313,33**	**86 118,44**	**4,51%**

C. Produits de la tarification sur 3 exercices

IME CHAPTAL - FINESS 930816921						Autres financements			
Année	Base pérenne	Taux d'actualisat°	Montant en € de l'actualisat°	CTI (mesures nouvelles)	DOTATION GLOBALE	CNR 2020	CNR 2021	CNR 2022	enquête SERAFIN PH
2020	1 725 494,29 €	0,80%	13 803,95 €		**1 739 298,24 €**	58 972,56 €			
2021	1 739 298,25 €	0,80%	13 914,39 €	9 194,13 €	**1 762 406,77 €**		1 646,04 €		
2022	1 762 406,77 €	2,35%	41 416,56 €	79 630,51 €	**1 883 453,84 €**			38 046,80 €	10 000,00 €

D. Tableau des investissements 2022

ciegi V.22330

LISTE DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Entrée du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Dossier : **40 - IME LE CHAPTAL-La Résidence Sociale**

Compte **1010000** au **9999990**

N° Immo à

N°	Libellé	Amortissement Début	Qté	Mode	Durée	Date Acq	Mtt à amortir	Ajusté	Date d'entrée	Type d'entrée
Compte n° : 2154000 Matériel outillage général										
2022018	sèche linge	01/01/2023	1	L	3	02/05/2022	269.98		02/05/2022	Acquisition
Total * Compte 2154000 Matériel outillage général				**Nb=1**			**269.98**			
Compte n° : 2183000 Matériel bureau/informatique										
2022014	Clavister Netwall	01/01/2023	1	L	3	27/09/2022	430.80		27/09/2022	Acquisition
Total * Compte 2183000 Matériel bureau/informatique				**Nb=1**			**430.80**			
Compte n° : 2184000 Mobilier										
2022001	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	19/05/2022	607.90		19/05/2022	Acquisition
2022002	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	22/04/2022	537.95		22/04/2022	Acquisition
2022003	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	12/04/2022	187.98		12/04/2022	Acquisition
2022004	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	02/05/2022	227.95		02/05/2022	Acquisition
2022005	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	02/05/2022	347.98		02/05/2022	Acquisition
2022006	petits meubles - Aménagement salle	01/01/2023	1	L	3	06/05/2022	159.00		06/05/2022	Acquisition
2022007	petits meubles - Aménagement salle Pokémon	01/01/2023	1	L	3	27/06/2022	307.00		27/06/2022	Acquisition
2022008	petits meubles - Aménagement salle scolaire	01/01/2023	1	L	3	07/07/2022	264.98		07/07/2022	Acquisition
2022009	petits meubles - Aménagement salle scolaire	01/01/2023	1	L	3	06/07/2022	44.99		06/07/2022	Acquisition
2022010	petits meubles - Aménagement salle Horizon	01/01/2023	1	L	3	15/09/2022	209.96		15/09/2022	Acquisition
2022011	armoire - Aménagement grpe Horizon	01/01/2023	1	L	3	08/09/2022	681.69		08/09/2022	Acquisition
2022012	bureau &chaise - Aménagement bureau psycho	01/01/2023	1	L	3	08/09/2022	596.16		08/09/2022	Acquisition
2022013	petits meubles - Aménagement salle personnel	01/01/2023	1	L	3	16/09/2022	199.97		16/09/2022	Acquisition
2022015	petits meubles - Aménagemt /assistante sociale	01/01/2023	1	L	3	03/10/2022	674.28		03/10/2022	Acquisition
2022016	fauteuil massant - Aménagement salle personnel	01/01/2023	1	L	3	11/10/2022	3 299.98		11/10/2022	Acquisition
2022017	petits meubles - Aménagement bureau	01/01/2023	1	L	3	08/11/2022	597.00		08/11/2022	Acquisition
2022019	canapé Relax lincoln	01/01/2023	1	L	3	18/11/2022	666.00		18/11/2022	Acquisition
2022020	canapé Relax lincoln	01/01/2023	1	L	3	18/11/2022	666.00		18/11/2022	Acquisition
Total * Compte 2184000 Mobilier				**Nb=18**			**10 276.77**			
TOTAL GENERAL							**10 977.55**			

21/02/2023 15:51:43 Page n°1

E. Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Résultats des 3 derniers exercices

REALISATIONS EXERCICE 2020	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	397 420,00 €	349 747,11 €	1 784 748,24 €	1 798 270,81 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 287 964,97 €	1 222 859,33 €	400,00 €	313,90 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	235 101,38 €	329 453,15 €	135 338,11 €	104 367,97 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 920 486,35 €	1 902 059,59 €	1 920 486,35 €	1 902 952,68 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	**893,09 €**	- €	- €	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 920 486,35 €	1 902 952,68 €	1 920 486,35 €	1 902 952,68 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2021	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	382 060,00 €	333 587,68 €	1 753 212,64 €	1 764 052,81 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 260 815,56 €	1 275 151,30 €	200,00 €	19 561,91 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	244 351,89 €	299 455,91 €	133 814,81 €	125 743,25 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissable
TOTAL DES CHARGES	1 887 227,45 €	1 908 194,89 €	1 887 227,45 €	1 909 357,97 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	**1 163,08 €**	**0,00 €**	- €	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 887 227,45 €	1 909 357,97 €	1 887 227,45 €	1 909 357,97 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

REALISATIONS EXERCICE 2022	CHARGES		PRODUITS		COMPTE DE RESULTAT ANNEXE ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation	191 445,00 €	207 646,55 €	1 838 621,85 €	1 931 500,64 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 469 037,48 €	1 402 768,79 €	200,00 €	783,78 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	251 510,27 €	383 897,99 €	78 751,20 €	65 176,63 €	**Groupe III** : produits financiers, except. et non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 911 992,75 €	1 994 313,33 €	1 917 573,05 €	1 997 461,05 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	**5 580,30 €**	**3 147,72 €**	- €	- €	**RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 917 573,05 €	1 997 461,05 €	1 917 573,05 €	1 997 461,05 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

Affectation des résultats des 3 derniers exercices comptables

IME CHAPTAL			
Année	**Résultat excédentaire**	**Résultat déficitaire**	**Affectation de résultat**
2020	**893,09 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2021	**1 163,08 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1
2022	**3 147,72 €**		115012 - Report à Nouveau excédentaire Autres Ets R312-1

F. Bilan du Plan de retour à l'équilibre / ERRD 2022

<u>Etude des Produits</u> par groupe :

Groupe I : Dotation versée : **1 931 500, 64 €**

- Dotation pérenne actualisée à 0.46% : 1 770 513,84 €
- Dotation complémentaire (CTI + revalorisation de 1.89%) : 112 940 €
- CNR 2022 : 38 046,80 €
- Indemnité pour le suivi SERAFIN PH : 10 000 €

Groupe II : 783.78 €

Groupe III : 65 176.63 € *(dont 44 600 € de reprise de provision de départ en retraite)*

<u>Etude des charges</u> par groupe :

CHARGES	G I	G II	G III	total des charges
année 2014 (réalisé)	484 523.28	1 238 407.24	319 531.93	2 042 462.45
année 2015 (réalisé)	453 288.29	1 246 350.65	222 499.59	1 922 138.53
année 2016 (réalisé)	440 849.99	1 192 646.38	224 965.26	1 858 461.63
année 2017 (réalisé)	450 390.31	1 104 202.43	242 751.83	1 797 344.57
année 2018 (réalisé)	**370 681.96**	**1 115 810.22**	**277 372.11**	**1 763 864.29**
année 2019 (réalisé)	**409 404.04**	**1 175 945.83**	**297 181.03**	**1 882 530.90**
année 2020 (réalisé)	**349 747.11**	**1 222 859.33**	**329 453.15**	**1 902 059.59**
année 2021 (réalisé)	**333 587.68**	**1 275 151.30**	**299 455.91**	**1 908 194.89**
année 2022 (prévisionnel)	**191 445.00**	**1 469 037.48**	**251 510.27**	**1 911 992.75**
année 2022 (réalisé)	**207 646.55**	**1 402 768.79**	**383 897.99**	**1 994 313.33**
écart **EPRD 2022**/**ERRD 2022**	16 201.55	- 66 268.69	132 387.72	82 320.58
écart **ERRD 2021**/**ERRD 2022**	- 142 100.56	179 909.46	54 444.84	92 253.74

1/ - Nous avons réalisé une économie sur le **groupe I** de **142 100.56 €** par rapport à l'année 2021. Cette économie est due essentiellement à l'internalisation des transports mise en place en 09/2021. Globalement, les charges du groupe I sont maitrisées en 2022. Le dépassement représente essentiellement la mise en place de séjours de rupture qui n'avaient pas été budgété.

2/ - Le **groupe II** se solde par un dépassement de **179 909,46 €** par rapport à l'année 2021. Un fort absentéisme en 2021, les revalorisations salariales 2022 et la mise en place du personnel des 7 postes supplémentaires pour l'internalisation des transports pour une année pleine justifie cette forte hausse. Il est à noter aussi le départ en retraite de 2 salariés en 2022.

3/ - Sur le **groupe III**, on constate un dépassement de **54 444,84 €**. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation de la provision pour départ en retraite de 59 600 € portant cette dernière à 145 000 € afin d'anticiper les 3 départs prévus en 2023.

IME CHAPTAL : Résultat excédentaire de **3 147.72 € (prévisionnel : 5 580,30 €)**
Sur une période d'un an, on s'aperçoit que la mise en place du transport internalisé porte ses fruits.
L'établissement a atteint l'équilibre financier grâce à ce changement.
L'établissement a été sélectionné pour une expérimentation du déploiement SERAPHIN-PH en 2022 et a bénéficié d'une aide de 10 000 €

Nous avions sollicité, depuis 4 ans, pour permettre de consolider les comptes de cet établissement de façon pérenne, l'octroi d'une dotation afin de financer une extension de 2 places supplémentaires passant la capacité d'accueil à 40 places au lieu des 38 places actuelles.
Ce changement est officialisé en annexe du nouveau contrat CPOM 2013/2027 pour un montant de 96 769 €.

DIRECTION

TERRITORIALE PAYS-DE-LA-LOIRE

Rapports d'activités des établissements et services des Pays-de-la-Loire

>>> Franck Le Gal, Directeur territorial Adjoint Pays-de-la-Loire

De quelle manière l'Association a-t-elle incarné sa raison d'être en 2022 sur le territoire que vous pilotez ?

L'Association a incarné sa raison d'être en 2022 sur le territoire du Maine et Loire en s'adaptant aux défis posés par la crise sanitaire afin d'assurer une continuité de service. Nous avons dû faire face à des contraintes liées à la distanciation sociale et à la pénurie de ressources humaines, mais nous avons néanmoins réussi à maintenir nos services essentiels, tout en innovant dans nos approches pour répondre aux besoins spécifiques de nos bénéficiaires.

De plus, malgré un contexte contraint, nous avons maintenu le cap dans le développement de notre offre, que se soit pour les publics dits « complexes » ou pour nos dispositifs inclusifs.

Avez-vous quelques exemples pour l'illustrer ?

L'Unité Situation Complexe est un premier exemple : nous avons réussi à consolider notre offre en 2022 malgré les contraintes. Nous avons répondu aux besoins des jeunes adultes en augmentant notre amplitude d'ouverture d'une part et en proposant de l'accueil temporaire d'autre part. Nous pouvons aussi mettre en avant notre collaboration avec l'université de Nantes dans le cadre du projet 3.0 en lien avec l'habitat partagé.

Le déploiement de notre PCPE et ses résultats probants illustre aussi notre capacité à répondre aux besoins du territoire.

Enfin, La Résidence Sociale a joué un rôle actif dans le déploiement de la communauté 360, une initiative née de la crise COVID, qui offre un premier niveau de réponse aux personnes vulnérables sur le territoire.

Quels étaient les objectifs principaux de la réorganisation territoriale qui s'est opérée en 2022 ?

Les objectifs principaux de la réorganisation territoriale opérée en 2022 étaient de renforcer notre corps de cadres intermédiaires, de consolider nos nouveaux services et de créer des fonctions transversales. Cela a permis aux chefs de service de maintenir la proximité nécessaire pour soutenir nos équipes techniques.

Ces objectifs sont-ils atteints ?

Les objectifs ont été en partie atteints : Nous avons réussi à mettre en place un nouvel organigramme avec une réorganisation de nos services administratifs et financiers. La Direction a été renouvelée et nous avons créé des postes de direction adjointe pour renforcer notre encadrement hiérarchique.

Cette organisation doit encore être consolidée, c'est une question de temps.

Quels sont les chantiers prioritaires que vous souhaitez poursuivre ou développer en 2023 ?

Pour 2023, nos chantiers prioritaires comprennent la transformation de notre service Loisir-Handicap en un dispositif « Séjours-répit », le lancement d'une démarche d'écriture (ou réécriture) des projets de services pour tous nos établissements et dispositifs, la pérennisation de notre PCPE, la poursuite du déploiement de notre projet « habitat partagé » et initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

HABITAT INCLUSIF

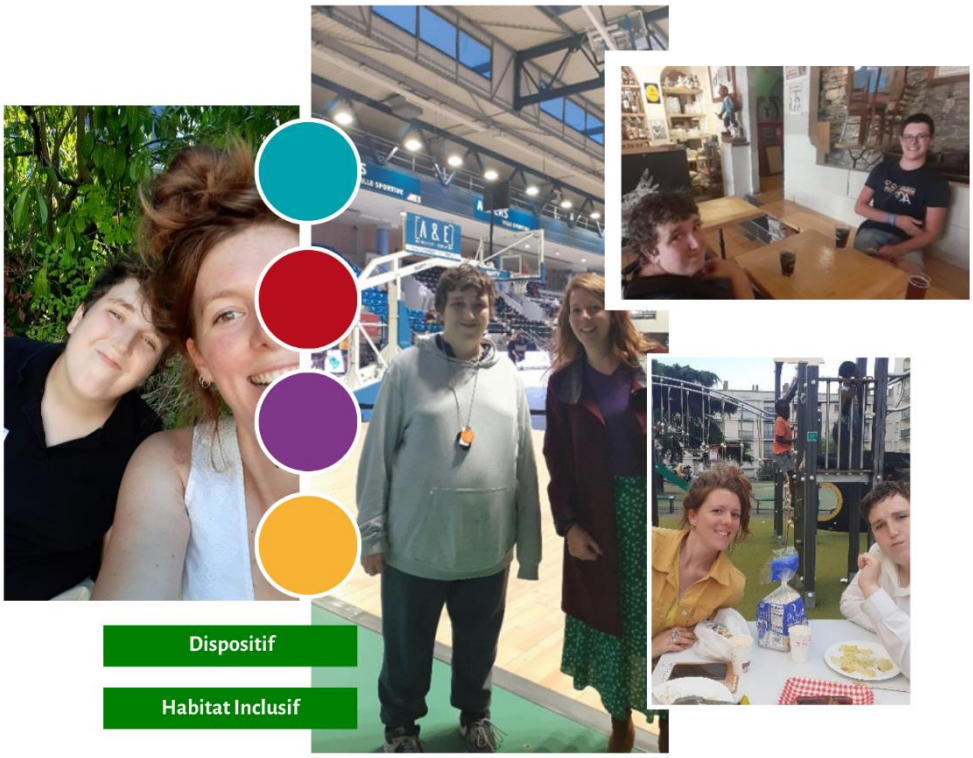

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 10
C/ Services supports 13
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 13
A/ Population – Optimiser l'activité 13
Variation des effectifs 13
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 13
III - LES RESSOURCES HUMAINES 14
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 14
B/ Organisation et management 14
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 15
A/ Bilan financier 15
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 16
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 16
B/ Partenariats & Coopération 16
CONCLUSION : 17

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire d'Angers depuis sa création en janvier 2021.

Adresse : 1869 route de Sarrigné – 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
Email : secretariat.briancon@lrs49.fr
Autorisation en cours (Convention) : 26/09/2022
Capacité autorisée, installée, financée : 8 habitants
Type d'accueil : Habitat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Noémie MERCERON

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le service d'Habitat Inclusif accompagne des adultes dans leur vie de citoyen et d'habitant d'un quartier. L'animateur fait le lien entre la personne accompagnée et l'extérieur, lorsque cela est nécessaire. Le dispositif d'Habitat Inclusif travaille en partenariat avec les acteurs locaux, avec les intervenants extérieurs et/ou les prestataires de service qui interviennent au domicile des personnes accompagnées. Il s'agit bien là d'une mise en lien entre la personne accompagnée et une tierce personne.

Le dispositif d'Habitat Inclusif a à cœur de favoriser l'inclusion sociale des personnes qu'il accompagne, dans leur quartier d'habitation, en favorisant l'accès aux associations, en facilitant les contacts. Au travers des moments collectifs, le service d'Habitat Inclusif développe la vie sociale, rend la culture accessible, éveille la curiosité et favorise l'expression ; permet à chacun d'avoir sa place dans un groupe, en valorisant l'individualité de chacun.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A/ Faits marquants

L'année 2022 a été marquée par la montée en charge progressive du projet, notamment dans la constitution du groupe d'habitants. En effet, du fait de la captation difficile des logements en centre ville d'Angers, seul deux habitants étaient pour le moment accompagnés au sein du dispositif. Après échange avec les financeurs, nous constituons progressivement le groupe d'habitant, leur permettant ainsi de créer du lien entre eux et de participer aux actions proposées par l'animatrice.

Nous avons eu également fin 2022 la confirmation que 3 logements de type 2 nous seraient réservés au sein de la Résidence des Pré-Bleus à Angers, livrés en mars 2023. Cela nous permettra de proposer un logement à deux adultes, qui avaient intégré le groupe d'habitant courant 2022. Le troisième logement permettra d'accueillir une nouvelle personne.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Plusieurs actions individuelles et collectives ont été proposées aux habitants sur l'année 2022.

- **Actions individuelles :**

Veiller et sécuriser le domicile :

- Evaluation du domicile et orientation. Besoins conséquents.
- Se mettre en sécurité soi-même dans le logement (fermer sa porte, ne pas ouvrir sans savoir qui est là), savoir utiliser les numéros d'urgences (mise en place de FALC), information pour identifier les droits et devoirs en tant que citoyen, prévention autour d'internet, utilisation du matériel de cuisine, lien de voisinage, prévention covid.

Soutenir l'autonomie :

- Points très réguliers avec les acteurs de la prise en charge.

Aider à l'inclusion sociale et à la citoyenneté :

- Tissage de liens avec les voisins,
- Découverte et inscription aux activités proposées par l'ACA : gym douce, éco frigo etc.,
- Etayage pour prise de contact, voir inscription à des activités sportives près du lieu d'habitation.

- **Actions collectives :**

Durant l'année 2022, les habitants ont investis un atelier cuisine hebdomadaire au sein de la Maison de Quartier ACA. Celui-ci a lieu tous les jeudis en présence d'habitants du quartier avec l'animatrice de l'ACA. Cet atelier est un lieu de socialisation et de mixité sociale, permettant aux habitants de créer du lien. Il permet également l'apprentissage de recette à réaliser chez soi, et sensibilise les habitants au gaspillage alimentaire. Au départ, l'animatrice de l'Habitat Inclusif accompagnait les habitants à cette activité, aujourd'hui les habitants s'y rendent par eux-même et sont en lien direct avec l'animatrice de l'ACA.

Une multitude d'activités a été proposée aux habitants durant l'année 2022, en voici une liste non exhaustive :

- Activité Molky au Parc Balzac
- Barbecue partagé avec la Maison de Quartier Quartney
- Feu d'artifice du 14 juillet à Angers
- Participation à l'évènement L'été au Lac
- Bowling
- Laser Game
- Découverte du bar à Jeux "Casse Pions"
- Spectacle de Stand Up aux Folies Angevines
- Match de Basket EAB

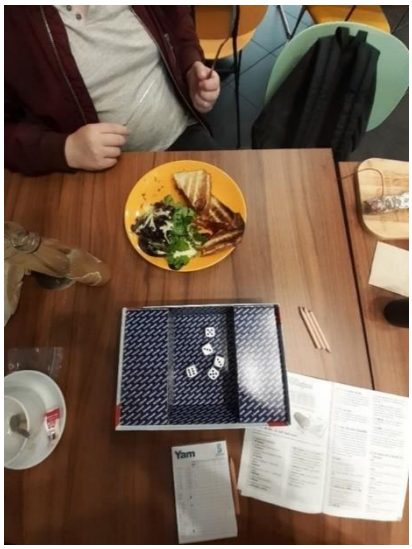

B) Services paramédical et thérapeutique / Services infirmier et médical

L'Habitat Inclusif n'accompagne pas les habitants dans leur suivi médical et thérapeutique. L'animatrice peut toutefois être en lien avec les acteurs du secteur lors d'une situation particulière pour un habitant.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

L'Habitat Inclusif s'appuie sur le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49 concernant les besoins administratifs ou de communication. L'animatrice sollicite le service dès que besoin.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

L'Habitat Inclusif a pour vocation d'accompagner 8 habitants. En 2022, 4 habitants ont été accompagnés. La montée en charge progressive du projet s'explique par la difficulté à capter les logements.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 4 habitants.

ACCUEIL PERMANENT			
	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	1	1	**2**
Nombre d'entrées en cours d'année	2	0	**2**
Nombre de sorties en cours d'année	-	-	**-**
Nombre de présents au 31/12/2022	3	1	**4**

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	Non concerné
Réunions CVS	Non concerné
Autres réunions / bénéficiaires	Réunion des habitants environ une fois par mois à la Maison de quartier
Autres réunions / aidants	-

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Effectifs de l'année 2022

1 poste Animateur pour 0.6 etp
1 poste Coordinateur – Chef de service pour 0.05 etp

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**1**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**1**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**0**
Taux d'ETP vacants	**0**

Le poste d'animateur a été occupée par deux personnes différentes sur l'année 2022, le poste a été vacant entre avril et mai.

B/ Organisation et management

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein du comité de direction, un nouvel organigramme a été mis en place en juin. La chefferie de service de l'Habitat Inclusif a changé en septembre. L'animatrice du dispositif d'Habitat Inclusif a également changé en cours d'année, le poste a été vacant 2 mois.

A) Développement des Compétences

Plusieurs formations ont été proposées durant l'année 2022 permettant de monter en compétences au bénéfice des personnes accompagnées. Les formations proposées étaient les suivantes :

- Gestion de crise, violence, colère, communication,
- Particularités motrices et sensorielle dans l'Autisme.

B) Qualité de vie au travail

Durant l'année 2022, l'analyse des pratiques a été mise en place, à raison de 5 séances de 2h de septembre à juin. Nous prévoyons en 2023, un bilan de ces sessions afin de réajuster les besoins et de prévoir les sessions sur l'année 2023-2024.

La formation PRAP 2S a été également initiée sur l'ensemble des établissements et service du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés puissent en bénéficier.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

Année :	2022

Contrôle d'utilisation de l'AVP	Montant réalisé (en €) Année 2022	Montant prévisionnel (en €) Année N
PRODUITS		
AVP Perçue	13 333 €	52 500 €
Autres sources de financement de l'habitat inclusif	40 000 €	
TOTAL PRODUITS	**53 333 €**	**52 500 €**
CHARGES relatives au projet de vie sociale et partagée	38 071 €	43 708 €
Rémunération du personnel	22 656 €	25 560 €
Charges sociales	11 873 €	13 564 €
Frais de déplacement	1 522 €	2 300 €
Frais télécommunication	298 €	300 €
Autres charges de personnel (merci de détailler)	1 722 €	1 984 €
CHARGES relatives à la mise en œuvre du projet de vie sociale et par	2 063 €	4 200 €
Petites fournitures	819 €	900 €
Frais administratifs	151 €	300 €
Autres charges (merci de détailler)	1 093 €	3 000 €
TOTAL CHARGES	**40 134 €**	**47 908 €**

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de l'Aide à la Vie Partagée et a ainsi modifié les budgets alloués au fonctionnement de l'Habitat Inclusif. Nous avons reçu sur la première partie de l'année 2022 une dotation ARS, puis à la suite de la signature de la convention avec le département et la CNSA un financement AVP. Cette enveloppe est allouée par habitant à hauteur de 10 000 euros, par habitant, par année. Elle est versée chaque trimestre en fonction des suivis de présence trimestriel envoyé au département, les habitants souhaitant intégrer l'Habitat Inclusif doivent avoir une notification AVP délivrée par la MDA.

Le prévisionnel des charges en 2023 est plus important que le réalisé en 2022, cela s'explique par la montée en charge du projet et l'augmentation du temps de travail de l'animatrice, au regard du nombre d'habitant à accompagner.

Les excédents ainsi réalisés seront utilisés pour réserve "impayé de loyer" et "provision logement vacant" pour les années à venir. De plus nous souhaitons pouvoir aménager un local pour les rencontres : habitants / familles / partenaires…

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

L'Habitat Inclusif, de par ses missions est au cœur de la démarche inclusive. Le volet inclusif se distingue à la fois par l'accompagnement dans le logement en Cœur de Ville d'Angers, permettant aux habitants d'accéder à toutes les infrastructures existantes. L'inclusion se caractérise également par la pluralité des activités extérieures proposées aux habitants.

B/ Partenariats & Coopération

La démarche de partenariat est essentielle dans l'Habitat Inclusif et permet aux habitants de bénéficier de propositions variés quant aux activités. Le partenariat avec la Maison de Quartier ACA est renouvelé chaque année et est opérant sur plusieurs aspects (mise à disposition d'espace, participation à des ateliers hebdomadaires, proposition de place en lien avec la charte culture et solidarité, …).

D'autres conventions ont été travaillées en lien avec le Théâtre le Quai et le Musée des Beaux-Arts. Celle-ci sont à ce jour en cours de construction.

Nous avons travaillé également sur 2022 avec le bailleur social SOCLOVA, concernant la captation des logements. Ce travail se poursuit en 2023.

La notion de partenariat est essentielle au sein du dispositif d'Habitat Inclusif. En effet, une multitude d'acteurs gravitent autour de l'habitant qu'il est essentiel de prendre en compte (SAAD, SAMSAH, SAVS, SAJE, tuteurs, familles, CESAME, CMP, …).

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

La thématique de la bientraitance est abordée tout au long de l'année lors des réunions de service, et guide l'action des professionnels. La Direction Générale portera en 2023, une attention particulière à cette thématique, à travers notamment la rédaction d'une charte de Bientraitance LRS afin de réimpulser cette dynamique auprès de toutes les parties prenantes.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Plusieurs réunions qualités sont programmées sur l'année, permettant aux équipes de se saisir de la démarche d'amélioration continue, l'animatrice de l'Habitat Inclusif peut y être conviée en fonction des thématiques abordées. Elles permettent d'évoquer des sujets liés aussi bien à l'accompagnement des usagers, qu'aux outils développés sur le service ou au travail d'équipe.
Il n'existe à ce jour pas de plan d'action qualité sur le dispositif d'Habitat Inclusif, ne s'agissant pas d'un établissement ou service relevant du médico-social.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Les événements indésirables en lien avec l'activité de l'Habitat Inclusif sont saisis sur le logiciel AGEVAL et ensuite traités lors des réunions événements indésirables ayant lieu trois fois dans l'année.
L'Habitat Inclusif ne dispose pas de plan bleu, puisqu'il ne s'agit pas d'un établissement accueillant du public. Le dossier de liaison d'urgence n'est également pas un outil travaillé dans le dispositif de l'Habitat Inclusif.

CONCLUSION :

L'Habitat Inclusif Cœur de Ville de la Résidence Sociale est un projet en plein essor, qui avance au rythme des contraintes d'accès au logement. En effet, depuis son ouverture en 2021, la montée en charge progressive est freinée par la difficulté à capter des logements avec des loyers accessibles en centre-ville d'Angers. Le travail partenarial avec les bailleurs sociaux est essentiel et joue un rôle fondamental dans le développement du projet. L'année 2022 a permis de faire émerger des perspectives d'accès à de nouveaux logements, qui se concrétisent en 2023.

De plus, la constitution progressive du groupe d'habitant fait apparaitre de nouvelles dynamiques d'accompagnement du lien social. Le partenariat avec la Maison de Quartier ACA est aujourd'hui bien identifié et contribue à l'intégration des habitants dans un collectif.

Pour 2023, l'Habitat Inclusif poursuivra son accompagnement dans l'accès au logement et l'inclusion avec de nouveaux habitants. Nous souhaitons également développer le travail partenarial avec un autre bailleur, nous permettant d'accéder à davantage de logement.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Services supports 12
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 13
A/ Population – Optimiser l'activité 13
Variation des effectifs 14
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 14
C/ Politique de prévention 14
D/ Formations des personnes accompagnées 15
E/ Inclusion, milieu ordinaire de travail 15
III - LES RESSOURCES HUMAINES 15
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 15
B/ Organisation et management 16
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 17
A/ Bilan financier 17
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 18
C/ Produits de la tarification 18
D/ Tableau des investissements 18
E/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation 18
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 19
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 19
B/ Partenariats & Coopération 19
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 19
CONCLUSION : 20

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns et les autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- Le Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

RESIDENCE AUTONOMIE des Jonquilles, située sur le territoire du Maine et Loire ouvert en 1992.

Adresse : 1 allée des jonquilles - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 45 15 46
Email : animation.lesjonquilles@laresidencesociale.org
N° FINESS : 490 539 376
Autorisation en cours (art L313-1) : 01/01/2019
Capacité autorisée, installée, financée : 73 places
Nombre de jours d'activité : 365 jours
Type d'accueil : Accueil permanent et temporaire selon les besoins des résidents

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Noémie MERCERON
Chef de Service :	M. Pierrick BREAU

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

La Résidence Autonomie Les Jonquilles, située à Loire-Authion, a ouvert ses portes le 1er septembre 1992 au cœur du village de Bauné. Cet établissement non médicalisé est agréé pour accueillir 73 résidents et propose à la location 41 appartements T1bis et 20 appartements T2. A l'origine les T2 étaient prévus pour accueillir des couples. On constate aujourd'hui une arrivée plus tardive des nouveaux résidents, souvent liée au décès du conjoint, qui entraîne des appartements désormais majoritairement occupés par des personnes seules. . Le maintien de la personne âgée dans une vie sociale épanouissante est la priorité du projet d'établissement. Tous les acteurs intervenant au sein de l'établissement et autour y participent.

Les principales lignes directrices du projet sont les suivantes :

- Un établissement agréé pour l'accueil des personnes âgées : La résidence est ouverte aux personnes seules et aux couples retraités. Les personnes doivent être autonomes, c'est-à-dire : en mesure d'accomplir les actes élémentaires de la vie courante sans l'assistance en permanence d'une tierce personne
- Un établissement qui accueille aussi des personnes handicapées vieillissantes et âgées L'établissement accueille également des résidents handicapés de moins de 65 ans.
- Un établissement sur un territoire rural proche d'Angers : Bauné fait partie de la commune nouvelle Loire-Authion, dans l'aire urbaine d'Angers, membre d'Angers Loire-Métropole, mais la Résidence est aussi située sur le bassin de vie de Beaufort-en-Vallée et de Baugé en Anjou.

Dans le cadre de la mission de l'Association, la vocation de la Résidence les Jonquilles consiste à accueillir des personnes âgées, seules ou en couple et les accompagner afin de leur permettre un bon vieillissement, physique, cognitif et psychique. Nous cherchons à préserver aussi longtemps que possible l'autonomie des personnes par un fonctionnement et un cadre de vie adapté. Nous œuvrons pour maintenir le lien social, proposons des activités physiques, favorisons un bon suivi médical et réalisons un accompagnement collectif et aussi individuel dans les moments plus difficiles (maladie, décès…).

- ## La vie de l'établissement ou du service

A/ Faits marquants

- La Résidence Autonomie a fêté ses 30 ans en Octobre 2022. Cet évènement festif a permis de rassembler les résidents, familles, professionnels, partenaires, élus autour d'un verre de l'amitié et d'un temps de convivialité. Ce moment privilégié a permis de se rappeler l'histoire de la Résidence Autonomie et de réaffirmer l'engagement de la Résidence Sociale dans l'accompagnement des personnes âgéés.

- En 2022, la Résidence Autonomie Les Jonquilles à participé à l'évènement "Rout'Arts" organisé par la commune de Loire Authion. Il s'agit d'un parcours artistique qui met à l'honneur des créations d'artistes professionnels et amateurs avec la volonté de donner à voir une grande diversité d'univers et de techniques : sculpture, peinture, photographie, artisanat d'art. Cette manifestation mélange professionnels et amateurs. Un cheminement, « Promen'Arts » a ainsi été

créé autour de travaux concoctés par les enfants de l'ALSH, les résidents de la Résidentce Autonomie, les adhérents aux associations, etc.

- Durant l'année 2022, des ateliers numériques ont été mis en place pour les résidents. Ces temps mensuel sont animés par des bénévoles en lien avec la commune de Loire Authion. Ils permettent aux résidents de se familiariser avec l'outil numérique, notamment les téléphones et tablettes mais également de réparer ou solutionner des problématiques qu'ils rencontrent avec ces outils.

- L'équipe de la Résidence Autonomie a souhaité proposer aux résidents un nouvel espace d'échange et de convivialité autour d'un petit déjeuner bi-mensuel. Celui-ci se déroule les jeudis matins une semaine sur deux et permet aux résidents de se retrouver dès le début de la journée. Il participe également à la prévention de la dénutrition, et propose un petit déjeuner complet (boisson chaude, laitage, pain, viennoiseries).

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

La mobilité des personnes en Résidence Autonomie est une priorité. Nous accordons une grande importance au maitien de l'autonomie des usagers. Ainsi, différents partenariats sont mis en place, notamment avec SIEL BLEU. Chaque semaine un atelier sportif à destination des séniors est proposé, celui-ci est très apprécié des résidents. Un éducateur sportif spécialisé intervient auprès des résidents avec toutes une panoplie d'accessoires sportifs adaptés, la séance dure une heure.

Chaque semaine, les résidents ont également la possibilité de participer à un atelier mémoire. Cet atelier hebdomadaire, permet d'entrainer la mémoire mais il est également ludique et convivial. Il s'agit d'un moment privilégié pour pouvoir observer d'éventuels troubles de la mémoire naissant.

Concernant la démarche environnementale, au quotidien, les résidents sont encouragés à participer au tri des déchets, un composteur va également voir le jour pour le recyclage des aliments et sa destination permettra d'alimenter les carrés potagers.

B) Services paramédical et thérapeutique

L'accès aux soins est une priorité pour le bien-être de nos résidents. Plusieurs médecins se déplacent directement chez les résidents mais c'est également le cas de la pharmacienne qui n'hésite pas à se déplacer pour faciliter l'accès aux médicaments.

Nous avons également mis en place des partenariats à destination de la santé et du bien-être des résidents. Ainsi, nous avons un kinésithérapeute qui se déplace régulièrement sur le site pour favoriser l'accès à ses pratiques et permettre aux résidents de prolonger leur autonomie dans leurs mouvements. Une pièce est actuellement à l'étude pour permettre au kinésithérapeute de disposer d'un espace de soin permanent sur place.

Notre établissement est aussi connu du DAC (dispositif d'appui à la coordination) et leur intervention est parfois sollicitée pour certaines situations plus singulières. Des solutions sont possibles et les partenariats permettent de faciliter les réponses apportées aux résidents.

L'établissement a également un partenariat avec un pédicure qui se déplace directement chez les résidents. Les soins apportés répondent souvent à des problèmes qui dépassent les simples problématiques d'esthétiques.

C) Services infirmier et médical

L'établissement n'est pas médicalisé mais accueille en ses murs un cabinet infirmier. Un autre cabinet infirmier est également voisin de la Résidence. Chaque jour les infirmières sont disponibles pour se rendre auprès des résidents. Le lien entre l'équipe de la Résidence et les infirmières des deux cabinets est étroit et des transmissions sont effectuées quotidiennement entre ces deux équipes. La qualité et la fréquence quotidienne de ces transmissions permettent un meilleur suivi de la santé de nos résidents. A chaque admission les contacts des deux cabinets infirmiers sont communiqués aux nouveaux arrivants et à leur famille afin qu'il puisse choisir le cabinet qui leur convient.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

La Résidence Autonomie travaille en collaboration avec le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49. L'ensemble des services supports (comptabilité, RH, secrétariat, communication) sont sollicités par les équipes de la Résidence Autonomie autant que de besoins. La résidence autonomie dispose également d'un secrétariat/accueil ouvert du lundi au samedi de 9h30-12h30/13h30-17h permettant d'accueilir les familles, résidents, partenaires. Mme Clavier Mathilde, secrétaire sur la plateforme médico-sociale est détachée tous les mercredis sur la Résidence Autonomie, afin de soutenir l'équipe dans la gestion administrative.

B) Service de restauration

La cuisine est réalisée sur place avec un cuisinier qui est à temps plein sur la structure. Nous travaillons avec des fournisseurs sensibles à l'équilibre alimentaire et une attention particulière est apportée à la qualité des aliments proposés.

Certains repas font l'objet de thématiques particulièrement festives. C'est le cas à Noël, mais également à Pâques ou encore lors de la fête de la musique avec un barbecue demandé par les résidents. Une commission cuisine se réunie mensuellement afin d'échanger autour des repas, des attentes ou ce qui peut être amélioré pour la suite. Des usagers sont présents lors de cette commission.

C) Service transports : externalisé

Aujourd'hui, afin de faciliter les déplacements des résidents, l'équipe de la Résidence Autonomie assure le lien avec les services de "Transport solidaire". Organisés par la mairie, des volontaires assurent ces transports. En réservant quelques jours à l'avance, les résidents qui ne sont plus motorisés peuvent donc se rendre à leur rendez-vous médicaux, admistratifs, ou faire leur course.

D) Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux communs (salle de restauration, salle d'animation, couloirs,…) est assuré par l'équipe d'ASH de la Résidence Autonomie Certains résidents disposent de services d'aide à domicile afin d'assurer le ménage au sein de leur logement privatif . Le lien avec ces services est fréquent et primordial dans l'accompagnement des résidents au sein de leur domicile.

E) Service technique et de maintenance

La Résidence Autonomie dispose d'un agent d'entretien qui est présent quatre jours par semaine. Les résidents peuvent le solliciter en direct lorsqu'ils ont une problématique technique dans leur logement ou solliciter les équipes à l'accueil qui lui transmettent ensuite la demande.
L'agent d'entretien est également chargé du suivi et de l'entretien technique des lieux, mais également des espaces verts. Les entreprises extérieures sont sollicitées dès que de besoin concernant les travaux de plomberie, d'éléctricité,…

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

En 2022, plusieurs logements étaient vacants, et cela se poursuit en 2023. En effet, le maintien à domicile est encouragé et de nombreux services se sont développés en ce sens ces dernières années : aide à la personne, portage des repas, transport solidaire... De plus, avec l'avancée en âge, certains résidents se dirigent vers des structures médicalisés (EHPAD) répondant davantage à leur besoin. L'offre de résidence autonomie est également importante sur le territoire, pouvant expliquer la vacance de logement.
Nous notons également une baisse significative des demandes de couple, ainsi les T2 qui avant étaient réservés pour les couples sont maintenant sollicités pour l'accueil de personnes seules.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 52 personnes accueillies.

ACCUEILPERMANENT			
	Hommes	Femmes	TOTAL
Nombre de présents au 01/01/2022	21	36	**57**
Nombre d'entrées en cours d'année	4	5	**9**
Nombre de sorties en cours d'année	6	8	**14**
Nombre de présents au 31/12/2022	19	33	**52**
ACCUEIL SEQUENTIEL			
Nombre accueillis sur l'année	2	1	**3**
ACCUEIL TEMPORAIRE (*)			
Nombre accueillis sur l'année	1	1	**2**
ACCUEIL STAGIAIRES			
Nombre de stagiaires	-	-	**-**

(*) 3 mois maximum

(**) Plan d'Accompagnement Global

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	3
Réunions CVS	3
Autres réunions / bénéficiaires	12
Autres réunions / aidants	-

A ce jour, la démarche de PPA est lancée au sein de la Résidence Autonomie, la procédure existe, ainsi que la trame. L'équipe de la Résidence Autonomie a souhaité débuter avec les résidents dans des situations complexes ou fragiles pour lesquels il est nécessaire de construire un projet d'accompagnement. La mise en place est complexe, du fait de l'absence prolongé de l'auxiliaire de vie sociale sur l'année 2022 (absente pour maladie).

En 2022, une enquête de satisfaction concernant la restauration a été réalisée. Celle-ci a été reprise en commission restauration et a permis d'ajuster les propositions concernant les repas.

C/ Politique de prévention

En 2022, un partenariat avec Ecoute et Voir a été mis en place. Cela permet aux résidents de bénéficier d'un suivi ophtalmologique et auditif à domicile. Des actions de dépistage et de prévention sont également organisées de manière ponctuelles. Cela permet de prévenir notamment la perte d'autonomie. Dans le cadre de cette convention, une action de prévention bucco-dentaire est organisée. Ces démarches sont offertes, communiquées en amont et sur la base du volontariat. Notre équipe participe à la médiation et encourage les résidents à profiter de ces opportunités

Nous travaillons également sur la semaine de la dénutrition en lien avec les cabinets infirmiers. Cela permet de mettre l'accent durant une semaine sur cette thématique à travers des animations, des rencontres, et des repas spécifiques.

D/ Formations des personnes accompagnées

Il n'y a pas de formations pour les résidents mais des animations hebdomadaires favorisants les découvertes.

E/ Inclusion, milieu ordinaire de travail

Les résidents participent par le biais des animations à de nombreux échanges intergénérationnels mais également à des échanges avec les habitants du village.
Il existe plusieurs partenariats avec d'autres organismes locaux comme par exemple la MAM. Ainsi chaque semaine les résidents ont des temps d'activités avec les enfants de la MAM (de 0 à 3 ans).
Les résidents les plus autonomes participent à des activités en milieu ordinaire comme les ateliers café, les rencontres à la boule de fort, les rencontres avec des associations locales comme "amitié et partage".

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

Nature poste	ETP
Direction/Administration	**1,40**
CUISINIER	1,00
AGENT DES SERVICES	3,96
OUVRIER DES SERVICES	0,86
Services Généraux/Restauration	**5,82**
TISF	1,00
ANIMATRICE	1,27
Socio-éducatif	**2,27**
TOTAL ETP	**9,49**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**4**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**5**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**-**

En 2022, l'équipe a connu une certaine instabilité liée notamment au départ de l'adjoint de direction mais également à de nombreux arrêts maladie plus ou moins longs. Les remplacements ont été complexes.

B/ Organisation et management

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein du comité de direction, un nouvel organigramme a été mis en place en juin. L'équipe de direction a changé en 2022 pour la Résidence Autonomie avec un fonctionnement différent des années précédentes, avec un chef de service à temps partiel et une directrice adjointe.

A) Développement des Compétences

Plusieurs formations ont été proposées durant l'année 2022 permettant de monter en compétences au bénéfice des personnes accompagnées. Les formations proposées étaient les suivantes :

- Gestion de crise, violence, colère, communication
- Conduites addictives chez les personnes âgées
- Formation Incendie

B) Qualité de vie au travail

Durant l'année 2022, un espace de parole a été mise en place avec une psychologue de l'association, à raison de 5 réunions de 2h de septembre à juin. Ces temps ont été mis en place à la demande de l'équipe afin de pouvoir échanger sur la vie institutionnelle, sur les résidents et les pratiques professionnelles. Nous constatons toutefois une démobilisation des profesionnels sur ces temps, et allons requestionner cela pour l'année 2023-2024.
La formation PRAP 2S a été également initié sur l'ensemble des établissements et service du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés bénéficient de cette formation.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	8 129	8 129	Dotations, apports ou fonds associatifs	48 656	48 656
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement		
- Terrains			Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		
- Installations techniques, matériels et outillages	83 313	83 924	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0	0
- Autres immobilisations corporelles	107 808	107 808	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		615	Dépots et cautionnements reçus	33 712	32 400
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions		
			- Installations, matériels et outillages techniques	60 112	65 952
			- Autres immobilisations corporelles	90 947	95 266
Immobilisations financières	5 087	6 160	Amortissements des immobilisations incorporelles	8 129	8 129
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0	0	Dépréciations des immobilisations	0	0
Autres			Autres	205 691	223 200
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**204 337**	**206 636**	**TOTAL I**	**447 247**	**473 603**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**242 910**	**266 967**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire	249 261	249 261	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire		65 118	Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire	17 509	
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation		
			Provisions pour risques et charges	44 434	37 807
			Fonds dédiés à l'exploitation		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	6 711	6 147
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	**249 261**	**314 379**	**TOTAL III**	**68 655**	**43 955**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)	**180 605**	**270 424**	**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF		**3 457**	**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**62 305**	
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	89 009	72 662
Créances sur organismes payeurs, usagers	77 777	86 766	Dettes sociales et fiscales	57 100	47 405
Créances diverses d'exploitation	382	2 711	Dettes diverses d'exploitation	-462	3 065
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	403	2 064	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	156 081	90 435	Comptes de liaison exploitation	163 800	145 870
TOTAL VI	**234 644**	**181 975**	**TOTAL V**	**309 446**	**269 001**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**	**74 803**	**87 026**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	137 107	83 570	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**137 107**	**83 570**	**TOTAL VII**		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**137 107**	**83 570**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**825 348**	**786 559**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**825 348**	**786 559**

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

RAJ	2020	2021	2022
CHARGES			
Groupe I	124 181	125 564	148 785
Groupe II	343 568	369 368	404 083
Groupe III	316 981	320 768	274 982
TOTAL CHARGES	**784 730**	**815 700**	**827 849**

La progression des dépenses du Groupe I sont en lien avec l'augmentation des coûts d'électricité et des coûts alimentaires.
Le Groupe II est impacté par le versement d'indemnité de fin de contrat du Directeur adjoint.

C/ Produits de la tarification

RAJ	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I	23 154	23 048	29 743
Groupe II	753 751	779 771	725 797
Groupe III	26 273	30 390	7 191
TOTAL PRODUITS	**803 178**	**833 209**	**762 731**

Le Groupe I représente le forfait Autonomie versé par le Département.
Le Groupe II est constitué des produits des résidents : loyers, restauration, prestations, charges, …

D/ Tableau des investissements

Il n'y a eu pas d'investissement réalisé sur l'année 2022.

E/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat	Affectation
Résidence Autonomie	-65 118,00 €	➢RAN déficitaire

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

La Résidence Autonomie, par ses appartements adaptés et son expérience d'accueil d'adultes handicapés est depuis 2022 un lieu d'expérimentation et d'évaluation dans le cadre d'une dynamique de parcours sur le territoire. Ainsi les jeunes adultes de l'Habitat Partagé mais également des jeunes du Séjour de Répit ont la chance de pouvoir passer quelques semaines dans un appartement au sein de la Résidence Autonomie. Ces séjours leur permettent de se familiariser avec un autre environnement tout en favorisant leur développement d'autonomie.

B/ Partenariats & Coopération

Un nouveau partenariat a été concrétisé en 2022 avec une association locale : L'AICLA. Celle-ci intervient régulièrement lors des ateliers numériques.

D'autres partenariats déjà existants perdurent, notamment :

- L'HAD Saint Sauveur
- L'Etablissement de Santé Baugeois Vallée
- Les cabinets infirmiers
- SIEL Bleu
- Unis-Cité
- CLIC Loir à Loire
- ...

Ces partenariats sont essentiels pour accompagner au mieux les résidents dans leur parcours de vie.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

La thématique de la bientraitance est abordée tout au long de l'année lors des réunions de service, et guide l'action des professionnels. La Direction Générale portera en 2023, une attention particulière à cette thématique, à travers notamment la rédaction d'une charte de Bientraitance LRS afin de réimpulser cette dynamique auprès de toutes les parties prenantes.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Plusieurs réunions qualités sont programmées sur l'année, permettant aux équipes de se saisir de la démarche d'amélioration continue. Elles permettent d'évoquer des sujets liés aussi bien à l'accompagnement des usagers, qu'aux outils développés sur le service ou au travail d'équipe. Il existe un plan d'action qualité, suivi via le logiciel AGEVAL.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Les événements indésirables en lien avec l'activité de la Résidence Autonomie sont saisies sur le logiciel AGEVAL et ensuite traités lors des réunions événements indésirables ayant lieu trois fois dans l'année.

La Résidence Autonomie dispose d'un plan bleu, actualisé et mis à jour autant que de besoins. Celui-ci étant utilisé particulièrement l'été lors des épisodes de canicule.

Nous avons travaillé la mise en place de DLU disponible au sein des logements des résidents, cela est en cours.

CONCLUSION :

L'année 2022 a été marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe de la Résidence Autonomie et a nécessité une adaptation constante pour répondre aux besoins des résidents et aux missions d'accompagnement confiées. La deuxième partie de l'année a permis de gagner en stabilité et de réenclencher le travail partenarial.

Nous avons pu constater également des difficultés RH importantes au sein des SAAD partenaires, qui ont pu parfois mettre à mal l'accompagnement des résidents. En ce sens, nous avons pu de manière exceptionnelle palier à ces absences en faisant intervenir ponctuellement notre SAAD. Il nous semble important de travailler davantage cet axe en 2023.

Enfin, nous constatons, un taux d'occpation en baisse sur l'année 2022, avec de nombreux départs (EHPAD, décès,….) et des arrivées moins importantes. Cette vacance de logement se poursuit à ce jour. Il nous semble donc nécessaire de réinteroger le projet de la Résidence Autononmie au sens large, cet axe sera également travailler en 2023.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

S.A.A.D.

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Services supports 14
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 14
A/ Population – Optimiser l'activité 14
Variation des effectifs 15
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 15
III - LES RESSOURCES HUMAINES 15
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 15
B/ Organisation et management 16
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 17
A/ Bilan financier 17
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 18
C/ Produits de la tarification 18
E/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation 18
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 18
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 18
B/ Partenariats & Coopération 19
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 19
CONCLUSION : 20

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire de Bauné Loire Authion depuis sa création en 2021.

Adresse : 1869 Route de Sarrigné - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
E mail : secretariat.briancon@lrs49.fr
Autorisation en cours (art L313-1) : 07/09/2020
Capacité autorisée, installée, financée : 8 places
Nombre de jours d'activité : 365 jours
Type d'accueil : Service à domicile

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Noémie MERCERON

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le projet d'établissement du SAAD a été réalisé conjointement à celui du SAMSAH lors de l'ouverture du dispositif d'Habitat Partagé en 2021. En effet, ces deux services sont aujourd'hui dédiés à l'accompagnement de 8 adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique logeant au sein d'un Habitat Partagé de type colocation. Celle-ci est actuellement sur la commune de Bauné, sur le site du Château de Briançon. A terme, ces jeunes adultes T.S.A. bénéficieront de logements individuels regroupés sur la commune de Saint Barthélemy d'Anjou, afin d'apporter une dynamique inclusive et une ouverture sur l'extérieur au projet.

Les missions principales du SAAD sont les suivantes :

- Aider au lever et à la toilette,
- Aider au choix de la tenue et de mettre les vêtements à laver,
- Aider à la prise de médicament,
- Aider à la prise et parfois à la fabrication des différents repas,
- Aider au nettoyage et rangement du linge,
- Favoriser les démarches dans les commerces et les lieux de socialisation,
- Réaliser l'entretien des locaux et solliciter la personne pour y participer,
- Être présent et soutenir pour partager des temps (jeux, loisirs, atelier gourmandise.),
- Accompagner à des rendez-vous en lien avec la prévention de la santé ou en lien avec des partenaires bénévoles,
- Faciliter les liens avec les familles et créer une synergie participative,
- Développer des liens avec les autres habitants et proposer de la solidarité active,
- Accompagner dans les transports pour des démarches diverses et citoyennes.

Nous souhaitons réactualiser prochainement le projet de service du SAAD, celui-ci ayant été écrit à l'ouverture du service, il est nécessaire de rassembler les professionnels, usagers, familles pour mener une réflexion commune après deux ans de fonctionnement.

• La vie de l'établissement ou du service

A/ Faits marquants

En avril 2022, 4 habitants sont partis en séjour à Saint Gilles Croix de Vie accompagnés d'une partie de l'équipe du SAAD et du SAMSAH. Au programme, visite de l'île de Noirmoutier, visite de l'Aquarium et journée à Planète Sauvage. Ce séjour, a permis aux habitants de partager des moments de loisirs dans un nouveau lieu et de vivre au rythme des vacances le temps d'une semaine.

En septembre 2022, les habitants en lien avec les équipes du SAAD et du SAMSAH ont organisés un apéritif dînatoire à destination des familles. En effet, depuis l'ouverture en 2021, la crise COVID n'avait pas permis aux habitants d'organiser ce type d'événements. Cela a permis aux familles des usagers de faire connaissance, mais également de partager un moment de convivialité et de détente. Un diaporama photo était projeté dans le hall, permettant de revenir sur les faits marquants du début d'année 2022.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Durant l'année 2022, plusieurs activités sportives, sociales et de loisirs ont eu lieu. Certaines activités déjà en place sur l'année 2021 ont continué en 2022 (Equicie, Tennis, Restos du Cœur, piscine…). D'autres activités ponctuelles, ouvertes sur l'extérieur ont été proposées aux habitants :

- Visite du refuge de l'Arche
- Visite de Troglodytes
- Journée à Terra Botanica
- Participation aux festivités du 14 juillet sur la commune de Corné
- Après-midi au Festival des Accroches Cœurs à Angers
- Après-midi au Festival des Affranchis à la Flèche
- Match du SCO d'Angers

L'équipe du SAAD et du SAMSAH a également accompagné un habitant en 2022 sur une activité de danse, se déroulant tous les mardis soirs au kiosque du jardin du mail à Angers. Cette activité, permet de favoriser l'interconnaissance et le lien social, autour d'une activité sportive et culturelle (danse bretonne).

Durant l'année 2022 l'équipe du SAAD en lien avec le SAMSAH, a poursuivi le travail entamé en 2021 avec l'Université de Nantes dans le cadre du projet de recherche Participe 3.0. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet. La cuisine de leur habitat actuel a été modélisé en 3D, les habitants devaient dans cette cuisine virtuelle réaliser une action : réchauffer un plat aux micro-ondes. L'objectif étant de voir comment la répétition d'une action en virtuelle peut permettre l'apprentissage de celle-ci et s'appliquer dans le réel. D'autres actions ont été réalisées dans le cadre de

ce projet, un site internet dédié est en ligne et consultable : https://habitat-inclusif-participe.univ-nantes.fr/.

Durant l'année 2022, l'équipe du SAAD, en lien avec le SAMSAH a poursuivi l'accompagnement des habitants dans les stages d'Autonomie au sein de la Résidence Autonomie Les Jonquilles à Bauné. L'ensemble des habitants a réalisé au moins un stage, d'une durée allant de trois jours à deux semaines, en fonction de leur capacité à être en autonomie dans un logement. Lors de ces stages l'équipe accompagne les usagers dans la réalisation des courses, la préparation du repas, la participation aux activités avec les résidents de la Résidence Autonomie… Ces stages permettent de faire émerger de nouvelles compétences et de repérer des objectifs d'accompagnement pour aller vers plus d'autonomie.

B) Services paramédical et thérapeutique / Services infirmier et médical

L'équipe du SAAD accompagne les résidents à certains rendez-vous médicaux. L'équipe n'est pas à l'origine de la prise des rendez-vous et du suivi de santé, mais elle fait le lien avec le SAMSAH concernant ces sujets.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Le SAAD travaille en collaboration avec le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49. L'ensemble des services supports (comptabilité, RH, secrétariat, communication) sont sollicités par les équipes du SAAD autant que de besoins.

B) Service de restauration

Le SAAD ne bénéfice pas de service de restauration, toutefois l'équipe est en lien avec le service de restauration collective OCEANE qui fournit les repas des habitants de l'Habitat Partagé. L'équipe du SAAD permet d'assurer une coordination avec ce service, pour faciliter la gestion du quotidien aux habitants. Afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie, l'équipe du SAAD accompagne également les usagers dans la confection de repas, de manière ponctuelle pour le moment et notamment lors des stages à la Résidence Autonomie. Sur l'année 2023, nous souhaitons développer cet axe de travail, et encourager la préparation de repas en autonomie.

C) Service transports

Le SAAD dispose de deux véhicules mutualisés avec les équipes du SAMSAH. Ils permettent d'assurer l'accompagnement des habitants dans les activités extérieures, collectives et individuelles mais également dans les rendez-vous administratif, médicaux.... Nous faisons également appel à plusieurs sociétés de taxi du secteur, qui assure le transport des habitants vers des rendez-vous médicaux ou des week-ends en famille.

D) Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux est effectué principalement par les maîtresses de maison qui ont également un rôle d'accompagnement des habitants dans l'entretien de leur chambre individuelle.

E) Service technique et de maintenance

Les services de maintenance sont mutualisés avec la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49. Ils interviennent sur solicitation du chef de service.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

Le SAAD accompagne à ce jour 8 usagers, vivant au sein d'un Habitat Partagé sur le site du Château de Briançon à Bauné.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 8 usagers.

ACCUEIL PERMANENT			
	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	4	4	**8**
Nombre d'entrées en cours d'année	-	-	**-**
Nombre de sorties en cours d'année	-	-	**-**
Nombre de présents au 31/12/2022	4	4	**8**

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	8
Réunions CVS	3
Autres réunions / bénéficiaires	Réunions hebdomadaires tous les lundis avec les habitants
Autres réunions / aidants	-

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction/Encadrement	**0,11**
Administration/Gestion	**0,03**
Maîtresse de maison	0,23
Agent de service intérieur	0,07
Services Généraux	**0,30**
Aide-Soignant	0,55
A.E.S.	3,40
Socio - Educatif	**3,95**
TOTAL ETP	**4,39**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	
Taux d'ETP vacants	

B/ Organisation et management

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein du comité de direction, un nouvel organigramme a été mis en place en juin. L'équipe du SAAD a conservé son équipe de direction.

A) Développement des Compétences

Les entretiens professionnels de l'équipe du SAAD ont eu lieu entre mai et juin 2022. Plusieurs formations ont été proposées durant l'année 2022 permettant de monter en compétences au bénéfice des personnes accompagnées. Les formations proposées étaient les suivantes :

- Gestion de crise, violence, colère, communication
- Particularités motrices et sensorielle dans l'Autisme
- Evaluation de la douleur
- Formation Incendie

B) Qualité de vie au travail

Durant l'année 2022, l'analyse des pratiques a été mise en place, à raison de 5 séances de 2h de septembre à juin. Nous prévoyons en 2023, un bilan de ces sessions afin de réajuster les besoins et de prévoir les sessions sur l'année 2023-2024.
La formation PRAP 2S a été également initié sur l'ensemble des établissements et service du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés bénéficient de cette formation.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Dotations, apports ou fonds associatifs		
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement		
			Fonds dédiés à l'investissement		
- Installations techniques, matériels et outillages	0	0	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0	0
- Autres immobilisations corporelles			Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières			Amortissements des immobilisations incorporelles		
Charges à répartir	0	0	Dépréciations des immobilisations	0	0
Autres			Autres		20 508
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II			**TOTAL I**		**20 508**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**		**20 508**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire	20 508	10 019
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation		
			Provisions pour risques et charges		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	37 327	37 327
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV			**TOTAL III**	**57 836**	**47 346**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**57 836**	**47 346**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**57 836**	**67 854**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs		175
Créances sur organismes payeurs, usagers	157 087	149 305	Dettes sociales et fiscales	4 458	9 491
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance		87	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	38 645	42 526	Comptes de liaison exploitation	133 438	308 897
TOTAL VI	**195 732**	**191 918**	**TOTAL V**	**137 897**	**318 564**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**57 836**		**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**		**126 646**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités		194 500	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII		**194 500**	**TOTAL VII**		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)		**194 500**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**195 732**	**386 418**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**195 732**	**386 418**

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

SAAD	2021	2022
CHARGES		
Groupe I	1 005	2 388
Groupe II	105 309	175 178
Groupe III	39 924	11 104
TOTAL CHARGES	**146 238**	**188 670**

C/ Produits de la tarification

Le SAAD est agréé et autorisé par le Département, le financement provient de la Prestation de Compensation du Handicap dont bénéficie les usagers.

SAAD	2021	2022
PRODUITS		
Groupe I	157 087	186 718
Groupe II	9 659	11 971
Groupe III		
TOTAL PRODUITS	**166 746**	**198 689**

E/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat	Affectation
SAAD	10 018,81 €	➢RAN Excédentaire

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

L'équipe du SAAD est au cœur de la démarche inclusive. En effet, elle accompagne 8 usagers au sein d'un Habitat Partagé tourné vers l'extérieur. Les professionnels accompagnent les usagers dans des activités inclusives et des temps de socialisation.

B/ Partenariats & Coopération

Plusieurs partenariats existent déjà depuis l'année 2021 : Club de Tennis de Corné, Restos du Cœur à Angers, Equicie à Brion. D'autres sont en cours notamment avec la médiathèque de Saint Barthélémy d'Anjou ou encore l'association Esperance à Angers.

L'équipe du SAAD travaille également en partenariat étroit avec les tuteurs et familles des bénéficiaires. Nous sommes en lien fréquent avec les services de santé comme évoqué précédemment et également avec le SAMSAH de La Résidence Sociale.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

La thématique de la bientraitance est abordée tout au long de l'année lors des réunions de service, et guide l'action des professionnels. La Direction Générale portera en 2023, une attention particulière à cette thématique, à travers notamment la rédaction d'une charte de Bientraitance LRS afin de réimpulser cette dynamique auprès de toutes les parties prenantes.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Plusieurs réunions qualités sont programmées sur l'année, permettant aux équipes de se saisir de la démarche d'amélioration continue. Elles permettent d'évoquer des sujets liés aussi bien à l'accompagnement des usagers, qu'aux outils développés sur le service ou au travail d'équipe. Il n'existe à ce jour pas de plan d'action qualité sur le SAAD, celui-ci étant récent et n'ayant pas encore réalisé d'évaluation. Nous travaillons en ce sens, avec l'outil qualité AGEVAL.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Les évènements indésirables en lien avec l'activité du SAAD sont saisies sur le logiciel AGEVAL et ensuite traités lors des réunions événements indésirables ayant lieu trois fois dans l'année.
Le SAAD ne dispose pas de plan bleu, puisqu'il ne s'agit pas d'un établissement accueillant du public mais d'un service.
L'ensemble des habitants de l'Habitat Partagé dispose d'un dossier de liaison d'urgence disponible au sein de leur logement individuel. Celui-ci a été construit avec l'IDE et l'Aide Soignant du SAMSAH qui travaille en partenariat avec le SAAD.

CONCLUSION :

L'année 2022 a été riche de nouvelles actions aux services des usagers. L'équipe du SAAD, accompagne les usagers dans les différentes actions de la vie quotidienne. Les accompagnements proposés ont permis de faire émerger de nouvelles compétences mais également de nouveaux questionnements en lien avec une pratique tournée vers l'extérieur. Pour 2023, le SAAD de La Résidence Sociale souhaite étendre son action, en accompagnant au domicile de nouvelles situations, nous travaillons notamment avec l'Habitat Inclusif de l'ARPEP dans la construction d'un partenariat avec le SAAD de La Résidence Sociale.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

SEJOURS - REPITS

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 11
B/ Activités et projets par service 12
C/ Services supports 13
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 15
A/ Population – Optimiser l'activité 15
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés 16
C/ Politique de prévention 17
III - LES RESSOURCES HUMAINES 18
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 18
B/ Organisation et management 19
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 19
A/ Tableau synthétique de la situation des charges 20
B/ Produits de la tarification 20
C/ Tableau des investissements 20
D/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation 20
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 21
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 21
B/ Partenariats & Coopération 21
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 21
CONCLUSION : 22

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns et autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire du Maine-et-Loire depuis sa création en 2023.

Adresse : 846 Route de Briançon - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
Email : secretariat.briancon@lrs49.fr
N° FINESS : 490 022 829
Autorisation en cours (art L313-1) : en attente de l'arrêté d'autorisation
Capacité autorisée, installée, financée : 6 places
Nombre de jours d'activité : 365 jours
Type d'accueil : Hébergement

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Émilie DUBOIS-THALER
Cheffe de Service :	Mme Margaux HERVOCHON

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le service *Loisirs Handicap* est un dispositif accueillant majoritairement des jeunes en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance. C'est un des services de l'association la Résidence Sociale, basé au château de Briançon, à Bauné. Il offre aux usagers accueillis un cadre de vie exceptionnel.

Né de besoins identifiés sur le territoire, il a de manière continue, évolué : à l'origine ouvert sur les périodes de vacances scolaires, l'offre s'est rapidement étendue sur les week-ends jusqu'à proposer des accueils en semaine pour des jeunes ou adultes en situation complexes et/ou en rupture de parcours.

Les objectifs du service sont les suivants :

- **PROPOSER du répit pour les aidants** par l'organisation d'un relai en cas d'indisponibilité provisoire de la famille ou famille d'accueil (hospitalisation, obligation professionnelle...) ou lorsque la cohabitation devient trop complexe. Cette réponse s'inscrit dans une logique de prévention.
- **MAINTENIR des accueils adaptés** sur les périodes de fermeture des établissements spécialisés et les périodes de vacances.
- **GARANTIR une période de distanciation et de réadaptation** pour l'institution accueillant l'usager : ce temps de distanciation doit permettre à l'institution de faire évoluer la prise en charge du jeune accompagné.
- **OFFRIR une modalité d'essai ou d'expérimentation** dans l'accompagnement de la personne (essai de retour à domicile ou essai en établissement) ou sortie d'hospitalisation préparée et progressive.
- **ENGAGER une articulation entre deux projets d'accompagnent pour limiter les ruptures de parcours**. L'enjeu est de préserver les acquis afin de ne pas compromettre l'évolution et l'autonomie de la personne.
- **PERMETTRE une réponse à certaines situations d'urgence**, lorsque la situation avec l'environnement ou l'entourage est extrêmement dégradée. Cet accueil a pour but de restaurer des relations détériorées ou compromises, ou pour permettre la mise en place d'un nouveau projet individuel.

L'année 2022 a été une année charnière pour le *Loisirs Handicap*. En effet, afin de valoriser l'accompagnement effectué depuis plusieurs années et l'évolution de l'offre depuis la crise sanitaire, le service a répondu à un appel à candidature émanant de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental. L'essence du projet est de proposer une ouverture en continue pour accueillir des enfants et des jeunes adultes (de 6 à 20 ans) en situation de handicap et relevant de la protection de l'enfance dans le cadre d'un nouveau dispositif : ***les Séjours Répit*** ; qui se mettront en place officiellement en janvier 2023 avec une visite de conformité qui aura lieu le 19 janvier 2023.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A/ Faits marquants

En termes d'évènements institutionnels, l'année 2022 a marqué un tournant pour le service avec la réponse à l'appel à candidature conjoint de l'ARS et du Conseil Départemental en juin. Une nouvelle cheffe de service est arrivée en août, l'ancien responsable ayant pris des fonctions sur l'IME et la MAS de Briançon dans le cadre d'une réorganisation du pôle 49 de la Résidence Sociale.

Concernant les actions éducatives et culturelles, un certain nombre d'initiatives ont été prises. A titre d'exemple, des repas d'anniversaire ont été organisés. L'objectif était de rendre acteurs les jeunes en leur demandant de participer à la préparation des repas sous l'encadrement des éducateurs. De même, pour marquer cet évènement important, un cadeau a été offert à chaque enfant. Les principes ont été les mêmes pour l'organisation de la fête de Noël, dans l'objectif de rendre ce moment le plus agréable possible, mais aussi réconcilier ces jeunes avec cette période de fête familiale souvent vécue difficilement par les enfants confiés. Le service a bénéficié de nombreux dons de jouets et de matériels lors de cet évènement.
D'autres temps forts, festifs et inclusifs, ont ponctués la vie du service comme la participation aux évènements organisés par le service Séminaire Résidentiel voisin : festival de BD, intervention de musiciens et découverte des instruments, pièce de théâtre, Halloween…

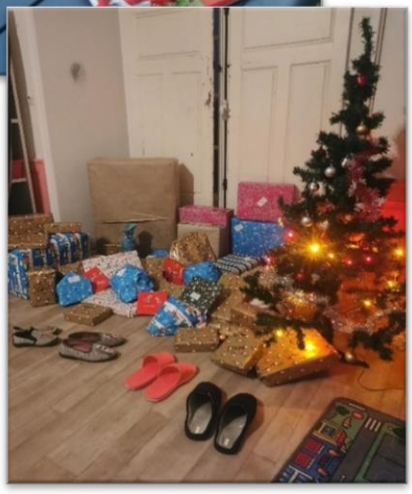

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisés

Une des richesses du service est de s'ouvrir le plus possible vers l'extérieur et vers la vie en milieu ordinaire et de développer les capacités et l'autonomie des jeunes accueillis. En ce sens, nombre de projets ont été organisés :

- L'inscription d'un jeune en club de foot pour favoriser sa socialisation
- L'inscription d'un jeune en centre de loisirs
- L'organisation de plusieurs sessions de "stage" d'une jeune en appartement individuel à la Résidence Autonomie les Jonquilles pour développer son autonomie dans la gestion des actes du quotidien : préparer son repas, entretenir son linge, faire ses courses etc
- Le travail autour des transports pour des jeunes qui peuvent prendre le bus en autonomie pour se rendre au lieu de scolarité
- L'entretien des espaces verts au château et notamment du gîte pour développer des savoirs-faire spécifiques, ou encore le goût de l'effort.
- Des sorties régulières au restaurant, dans les magasins, au cinéma, à la piscine, à des évènements ponctuels (Geekfest, Lotonomie, concert, intervention d'une association de bénévoles déguisés en super-héros…) à la fois dans un objectif de loisir et d'inclusion
- Accompagnement aux soins des animaux avec la présence de chevaux dans les extérieurs du château, ayant de réels bénéfices sur les jeunes "autistes" ou ayant des troubles du comportement
- L'élaboration de « repas cuisinés » pour développer les compétences des jeunes en termes de préparation des repas
- Ritualisation d'une sortie "géocaching" hebdomadaire permettant une ouverture ludique sur l'extérieur

B) Services paramédical et thérapeutique

Le service bénéficie en interne de la présence d'une psychologue qui rencontre hebdomadairement des jeunes pour assurer leur suivi. Elle est également présente aux réunions d'équipe, permettant d'apporter un étayage clinique aux éducateurs. Elle est ressource pour tout échange et interpellations nécessaires auprès des partenaires.

C) Services infirmier et médical

Les éducateurs travaillent en lien avec l'infirmier de l'établissement. L'équipe assure un suivi et participe à la continuité du parcours de santé du jeune en lien avec les référents protection et les assistants familiaux notamment (prise de rendez-vous et accompagnement, élaboration de comptes-rendus…).
La médecin référente de l'établissement peut intervenir ponctuellement sur le service et est lien avec les services de pédopsychiatrie.
Sur la période d'été, le service a fait appel à un cabinet infirmier du territoire pour la préparation des piluliers et appui. Cette modalité externe sera explorée en 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet « ***Séjours Répit*** ».
Notons enfin la présence d'un poste aide-soignant dans le tableau des effectifs. Cette plus-value sera étudiée en 2023 avec une réflexion sur des missions particulières en lien avec le circuit du médicament.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Le service administratif est basé sur la Plateforme médico-sociale du pôle 49, au sein des locaux de l'IME de Briançon, à proximité du château. Les différentes fonctions supports (accueil, comptabilité, ressources humaines, communication…) y sont représentées et travaillent en étroite collaboration avec le service *Loisirs Handicap.*

B) Service de restauration

Le service *Loisirs Handicap* travaille avec une société de restauration collective OCEANE. La coordinatrice du service et la maîtresse de maison sont en lien avec l'entreprise OCEANE pour assurer les commandes de repas. Elles assurent également des commandes Drive au SUPER U local.
Des repas cuisinés sont régulièrement préparés par les jeunes et par l'équipe éducative.

C) Service transports

Le service dispose de deux véhicules pour assurer des transports en interne (activités, rendez-vous médicaux, trajet jusqu'au lieu de scolarisation…) effectué par les professionnels d'entretien ou par l'équipe éducative.
Des transports peuvent également être assurés par des taxis affrétés par les référents protection de l'Aide Sociale à l'Enfance.

D) Prestation entretien des locaux

En 2022, une personne a été recrutée en qualité de maîtresse de maison. Elle assure des tâches d'entretien, de suivi des stocks, d'entretien du linge, d'accompagnement des usagers (levers, prise du petit-déjeuner, ateliers culinaires…).
De plus, une personne assurant l'entretien est mutualisée sur deux services : le *Loisirs Handicap* et l'hôtellerie.

E) Service technique et de maintenance

Le service technique et de maintenance est mutualisé avec la Plateforme médico-sociale du pôle 49. Les agents d'entretien sont sollicités par la cheffe de service par le biais de bons d'intervention.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

Au sein du service *Loisirs Handicap*, la capacité d'accueil est de 6 places sur une « file active » d'une trentaine de jeunes. La prévision des accueils s'effectue en concertation avec le référent protection. La rythmicité varie d'un jeune à l'autre :

- Jeunes présents 365 jours
- Jeunes présents en internat de semaine
- Jeunes présents les weekends et/ou les vacances

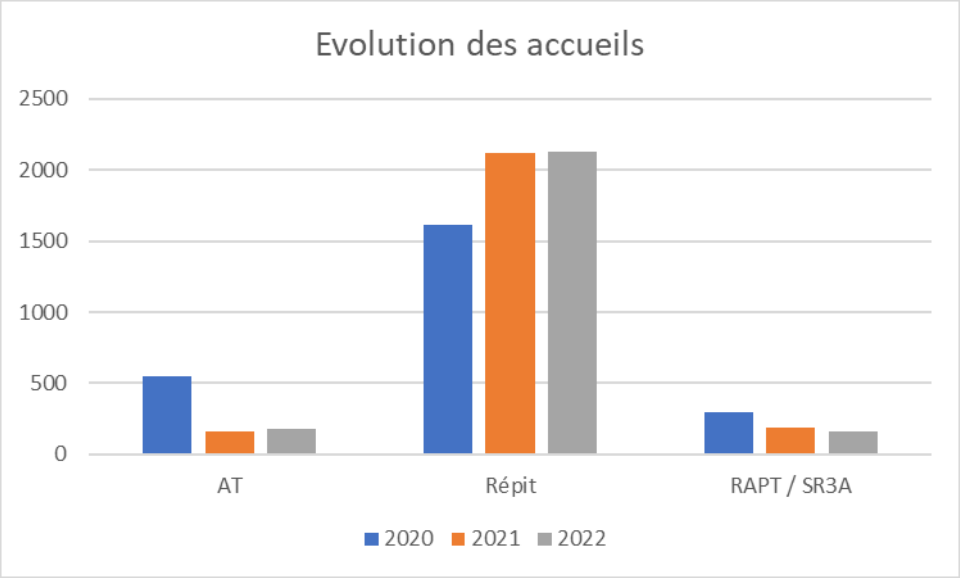

La typologie des accueils est multiple :

- *Les séjours répit « département 49 » et « hors département »* accueillant des jeunes en situation de handicap, relevant de la protection de l'enfance, aux symptomatologies multiples, âgés de 6 à 18 ans, subissant un parcours instable ou fragile.
- *L'accueil temporaire* mis en place pour des jeunes en situation de handicap, prioritairement sous amendement creton et/ou sans solution, présentant des troubles du spectre autistique, déjà accueillis au sein des effectifs du pôle 49 de la Résidence Sociale.
- *L'hébergement dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous* propose à des jeunes adultes, orientés FAM, en situation de ruptures de parcours environ une semaine d'accueil par mois.

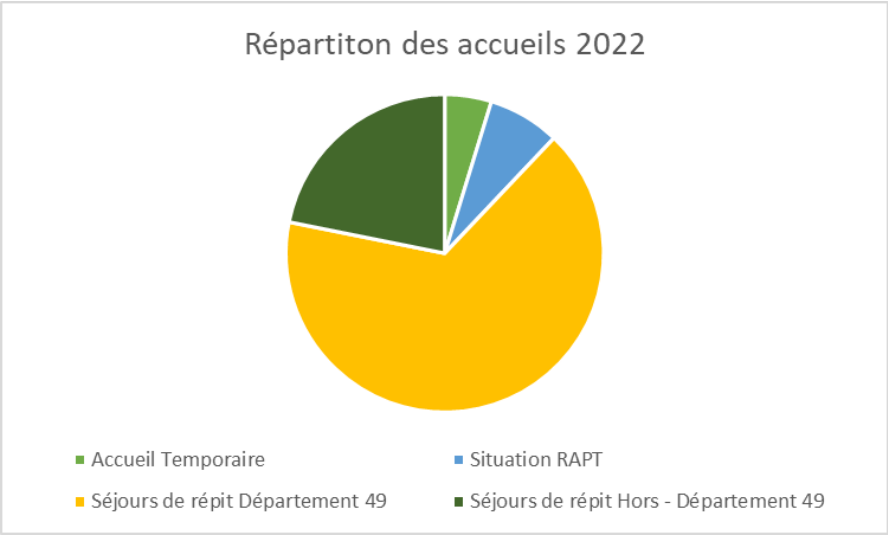

Période	Accueil Temporaire		Situation RAPT		Séjours de répit Département 49		Séjours de répit Hors - Département 49		TOTAL
	Journée	%	Journée	%	Journée	%	Journée	%	Journée
Janvier		0%	12,5	7%	106	63%	48,5	29%	167
Février		0%	18	11%	102	60%	50,5	30%	170,5
Mars	3	2%	21	14%	95	61%	36	23%	155
Avril		0%	16	8%	140	70%	44,5	22%	200,5
Mai		0%	19	10%	109,5	60%	53,5	29%	182
Juin		0%	17	11%	101	63%	42,5	26%	160,5
Juillet	38	17%		0%	142,5	66%	37	17%	217,5
Août	65	25%	5	2%	162	62%	30,5	12%	262,5
Septembre		0%	10	6%	111	70%	36,5	23%	157,5
Octobre		0%	15	8%	136	70%	42,5	22%	193,5
Novembre		0%	18	10%	133,5	74%	29,5	16%	181
Décembre		0%	12	7%	136,5	74%	36	20%	184,5
Total	106	5%	163,5	7%	1475	66%	487,5	22%	2232
USAGERS	+ 20 ans	45%	100%						
	- 20 ans	55%			100%		100%		

Tout au long de l'année 2022, le service s'est attaché à répondre aux demandes d'accueil (anticipées ou non), afin de permettre la continuité du parcours des enfants et des jeunes adultes. Nous observons que cette demande de répit multiforme reste forte sur le territoire, malgré l'inévitable changement de modalités d'accueil à partir de 2023. En effet, la Résidence Sociale a été retenue pour l'appel à candidature d'accueil et d'accompagnement des jeunes en situation de handicap confiés à l'ASE. En ce sens, à compter de 2023, l'offre d'accueil se centrera sur les jeunes en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance du département du Maine et Loire.

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés

Chaque jeune accueilli de manière « permanente » sur 365 jours ou très régulièrement dispose d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement, comme le prévoit la loi 2002-2 mettant la personne accompagnée au centre du dispositif. Ces PPA sont élaborés par les référents éducatifs du jeune, en co-construction avec les partenaires (ASE, établissement de jour, assistants familiaux…). Un retour du PPA est systématiquement fait au jeune, et dans la mesure du possible le projet est élaboré avec le jeune.
La file active des jeunes accueillis se stabilisera en 2023 ; un gros travail autour des PPA et de la notion de référence sera à fournir. L'objectif sera également de systématiser l'écriture du PPA en Facile A Lire et à

Comprendre (FALC) pour le rendre plus accessible au jeune. Certains professionnels ont été formés à cette méthode et ont pu partager leurs apprentissages à l'équipe.

En 2022, un jeune de l'externat de l'IME de Briançon, accueilli en internat de semaine au sein du service, avait une double casquette et représentait les autres usagers du service au sein du Conseil de la Vie Sociale. De nouvelles élections seront réalisées en 2023 pour élire un jeune représentant le château.

Le parcours de chaque jeune est personnalisé en fonction de ses capacités et de ses besoins ; et est porté par l'équipe éducative. De nombreux domaines sont travaillés :

- La scolarité : reprise d'une scolarité d'un jeune en milieu ordinaire induisant des rencontres avec l'Education Nationale,
- Les liens familiaux : étayage des jeunes par l'équipe éducative dans leurs liens familiaux parfois complexes, échanges téléphoniques réguliers, participation à l'organisation de visites avec la famille, déplacement aux audiences, rencontres avec le référent protection,
- L'achat de vêture, les rendez-vous chez le coiffeur etc.

C/ Politique de prévention

L'équipe éducative travaille majoritairement en lien avec les partenaires concernant des actions de sensibilisation sur des sujets de soins. A titre d'exemple, une jeune accueillie a été accompagnée par son établissement de jour au planning familial.

En interne, des ateliers sur diverses thématiques peuvent être organisés par des éducateurs. En 2022, le sujet de l'utilisation des téléphones portables et des réseaux sociaux a été étudié. La vie affective et sexuelle est également au centre des préoccupations. L'équipe est en demande de formation sur ces thématiques qui auront lieu en 2023.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction - Encadrement	**1,4**
Administratif	0,76
Agent de service	1,73
Surveillant de nuit	2,65
Service généraux	**5,14**
Educateur spécialisé	1
Moniteur éducateur	4
AES	7,96
Maitresse de maison	0,8
Aide soignant	1
Moniteur adjoint animation	1,97
Socio-éducatif	**16,73**
Infirmier	0,27
Psychologue	0,2
Psychomotricien - ergotherapeute	0,25
Médical et para-médical	**0,73**
TOTAL ETP	**24**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**7**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**4**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**1**

En termes de ressources humaines, l'année 2022 a été marquée par :

- 7 entrées et 4 sorties (démissions) en 2022. Une personne a pu bénéficier d'une mobilité interne (passage de l'IME au service Loisirs Handicap). 4 personnes ont signé un CDI en 2022. Au 31/12/2023, un ETP aide-soignant reste vacant.
- Une réorganisation du comité de direction du Pôle 49, avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service pour le *Loisirs Handicap,*
- L'arrivée d'une maîtresse de maison,
- Une difficulté à stabiliser les équipes de nuit avec un arrêt maladie long,
- La signature de plusieurs contrats PEC,

- Une activité de week-end nécessitant le renfort de professionnel et donc la formalisation, de plusieurs contrats étudiants de week-ends,
- Le renfort régulier de professionnels de l'équipe mobile,
- Des difficultés de recrutement lors du dernier trimestre 2022 avec un recours à l'intérim.

B/ Organisation et management

A) Développement des Compétences

Des entretiens professionnels ont eu lieu en 2022.

Plusieurs formations ont été proposées à l'équipe :

- Professionnal Crisis Management Association
- PRAP 2S
- AMIKEO
- Gestion de crise, violence, colère, communication non violente
- Formation incendie

Dans le cadre de leur contrat PEC, certains professionnels ont également eu l'occasion de participer à des colloques.

B) Qualité de vie au travail

Durant l'année 2022, des séances d'analyse des pratiques (ADP) ont été initiées pour l'ensemble des professionnels du service (personnel éducatif, maîtresse de maison, surveillant de nuit). Elles permettent à l'équipe de réfléchir collectivement sur des situations données.

Des sessions de formation PRAP 2S ont également été engagées. Cette formation apporte des connaissances en prévention et d'éléments relevant de la qualité de vie au travail. Au 31 décembre 2022, 4 professionnels de l'équipe ont été formés. Des sessions seront reconduites en 2023 pour que l'ensemble des corps de métier soit formé.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

L'activité de ce service a évolué au cours des dernières années, auparavant appelé « Loisirs Handicap » il s'est transformé en accueil de Séjour de Répit.
Auparavant, financé selon les diverses formes d'accueil proposées (CNR, prise en charge des Départements, usagers, …), il devient service médico-social Séjour de Répit, intègre le CPOM et bénéficie d'une dotation globale avec un financement Département/ARS à compter de 2023.

A/ Tableau synthétique de la situation des charges

Nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

Séjour Répit - USC	2020	2021	2022
CHARGES			
Groupe I	142 118	160 014	141 336
Groupe II	704 202	907 625	1 050 906
Groupe III	94 759	84 191	89 351
TOTAL CHARGES	**941 079**	**1 151 831**	**1 281 593**

B/ Produits de la tarification

Séjour Répit - USC	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I			38 333
Groupe II	1 146 005	1 236 221	1 243 073
Groupe III	42	41	15 112
TOTAL PRODUITS	**1 146 047**	**1 236 262**	**1 296 518**

C/ Tableau des investissements

Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

- Travaux de couverture : 20 138 €
- Aménagements : 1 970 €
- Informatique : 1 450 €
- Mobilier : 330€

D/ Résultat de l'excercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat	Affectation
Activité Séjour Répits	14 358,00 €	➢Réserve d'investissement

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

Comme illustré précédemment par les activités menées durant l'année 2022, tout travail est mené par l'équipe pour ouvrir le service vers l'extérieur et vers le milieu ordinaire autant que possible.

B/ Partenariats & Coopération

Le service travaille avec beaucoup de partenaires de manière informelle, sans nécessairement qu'une convention soit élaborée.
Ces aspects de coopération/conventions seront travaillés en 2023 avec la mise en place du nouveau projet.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

La thématique de la bientraitance est abordée tout au long de l'année lors des réunions de service, et guide l'action des professionnels. La Direction Générale portera en 2023, une attention particulière à cette thématique, à travers notamment la rédaction d'une charte de Bientraitance LRS afin de réimpulser cette dynamique auprès de toutes les parties prenantes.

- Évènements indésirables analysés en équipe,
- Accès à la Cellule d'Urgence (certains professionnels font partie de cette Cellule d'Urgence) et chaque salarié peut saisir la Cellule d'Urgence,
- Participation systématique des psychologues sur les réunions de service.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Le service "Séjours répit" étant un service naissant, il se construit et beaucoup d'outils en lien avec la démarche qualité sont encore à créer. A titre d'exemple, des travaux seront initiés en 2023 pour formaliser un projet de service.
Cependant, régulièrement, des points qualité sont réalisés en réunion d'équipe. Des protocoles sont revus et construits en commun (protocole fugue, protocole circuit du médicament...), des temps de réflexions sur les pratiques sont organisés.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Les professionnels ont à leur disposition un outil, la "fiche incident", permettant de déclarer tout évènement indésirable. Les professionnels se saisissent bien de cet outil. Les fiches sont analysées collectivement en réunion d'équipe.

CONCLUSION :

L'année 2022 est une année charnière pour le service. Le "Séjours Répit", héritage du "Loisirs Handicap", se déploiera de manière effective en 2023. Devenant un réel service social et médico-social, le dispositif se pérennise avec une entrée dans le CPOM 2023, une autorisation, et un financement spécifique.

De nombreuses perspectives de fonctionnement seront à étudier et à formaliser :

- Définir les articulations avec les services de l'ASE
- Formaliser une procédure d'admission
- Inscription dans une démarche d'amélioration continue de la qualité formalisée
- Elaboration du projet de service

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

M.A.S.

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 10
C/ Services supports 12
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 13
A/ Population – Optimiser l'activité 13
Variation des effectifs 13
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 14
III - LES RESSOURCES HUMAINES 15
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 15
B/ Organisation et management 16
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 18
A/ Bilan financier 18
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 19
C/ Produits de la tarification 19
D/ Tableau des investissements 19
E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 20
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 20
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 20
B/ Partenariats & Coopération 20
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 20
CONCLUSION : 21

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Etre acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires,…), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns et les autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire du Maine et Loire depuis sa création en septembre 2013.

Adresse : 1869 route de Sarrigné - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
Email : secretariat.briancon@lrs49.fr
N° FINESS : 490 017 498
Autorisation en cours (art L313-1) : 01/01/2013
Capacité autorisée, installée, financée : 5 places
Nombre de jours d'activité : 240 jours
Type d'accueil : Internat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Émilie DUBOIS-THALER
Chef de Service :	M. Mickaël VERGER

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

La MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) est mise en place depuis 2013, elle est habilitée à l'accueil de 5 places : 4 places d'accueil permanents et 1 place d'accueil de jour.
La MAS est ouverte 240 jours par an, propose un accueil à temps plein de semaine et 1 week end sur 2.
La MAS de Briançon fait partie du Dispositif Jeunes Adultes de l'établissement pensé comme un espace de transition et la préparation à l'accueil sur des structures proposant un accueil 365 jours.
La MAS s'adresse à des adultes atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA) avec pour mission de développer l'autonomie et l'acquisition de compétences sociales.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A/ Faits marquants

- La MAS de Briançon a été inscrite, conformément aux dispositions des articles L 313-13 et suivant du code de l'action sociale et des familles, au programme d'inspection 2022. L'inspection a été diligentée dans le cadre du programme pluriannuel de prévention de la maltraitance dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que dans les lieux de vie des personnes vulnérables. Cette instance a permis le contrôle des conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement du service en juin 2022, engageant une réflexion institutionnelle de plan d'actions. Des mesures correctives permettront d'améliorer la qualité des accompagnements.

- Le fonctionnement de la MAS sur l'année 2022 a été une nouvelle fois impactée par la COVID –19 et organisé pour contenir la circulation du virus. Le maintien de l'ouverture de la MAS a été une priorité de l'établissement.

Les mesures prises ont eu un impact sur les prestations proposées avec pour préconisation la limitation des situations à risque de transmissions, au regard de la fragilité du public accueilli. Des mesures ont été prises (distanciation, réduction des brassages...), ces mesures ont été régulièrement réactualisées en concertation entre membres de la direction, représentants du personnel et professionnels de soins.

- En fin d'année 2022, les difficultés de recrutement de certaines catégories de profession (éducatif, paramédical) ont demandés un réajustement de l'organisation des services (modification des horaires, recrutement, solidarité interservices ...) afin d'assurer un ratio sécuritaire d'encadrement auprès des jeunes et de permettre une continuité des activités proposées. Le recrutement et les remplacements dans des délais courts, nous a amené à faire appel à des agences intérimaires.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Sur la MAS, des activités diverses sont proposées. Le respect du rythme de chacun est privilégié en articulant temps individuels et temps collectifs.

Les activités menées sont diverses : ateliers musique, éveil, snoezelen, travail des habilités sociales, ateliers sensoriels, ateliers aide à la vie quotidienne...

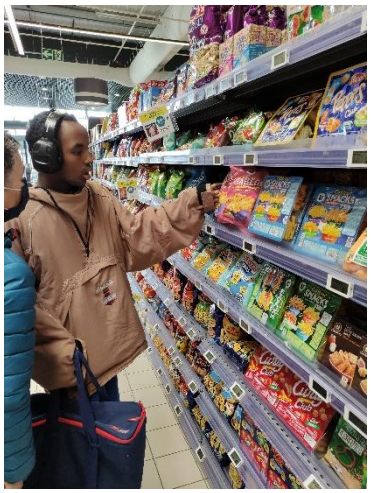

B) Services paramédical et thérapeutique

Sur la MAS, l'équipe thérapeutique est composée d'un psychologue. Il assure un suivi suivant les projets personnalisés d'accompagnement et apporte son éclairage clinique par une présence systématique en réunion d'équipe. Il élabore les évaluations des compétences fonctionnelles au travers d'outils référencés, pour les 4 usagers relevant des Troubles du Spectre Autistique. Il est régulièrement associé aux diverses rencontres familles et participe aux différentes instances liées au parcours individuel de chaque jeune.

C) Services infirmier et médical

La présence d'un Infirmier Diplômé d'Etat porte les actions de prévention, de suivi et le cas échéant d'accompagnement liés au domaine de la santé. Par ses missions, il est en lien avec les familles et s'assure de la continuité des actes de soins. Sa présence est systématique lors des temps de synthèses permettant l'élaboration des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA).
Le personnel éducatif apporte son appui au quotidien et veille à la santé de chaque usager.
Le professionnel infirmier travaille en étroite collaboration avec le médecin salarié de l'association, et les médecins de famille des jeunes. Le médecin supervise les dossiers, lie les transmissions, participe aux

réunions, est interpellé sur une éventuelle origine somatique des troubles du comportement, coordonne en cas d'alerte médicale, rencontre parfois les familles
Des rencontres avec les usagers sont organisées autant que besoin sur site où nous disposons d'une infirmerie. En 2022, la MAS adhère à la campagne ACSODENT Pays de la Loire.
L'équipe médicale et thérapeutique permet d'entretenir des échanges réguliers avec les services de psychiatrie et spécialistes de santé.

Dans le cadre de la crise sanitaire lié à la Covid-19, le médecin et l'infirmier ont été associés au pilotage des mesures prises au sein de la MAS.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49 assure le suivi et la mise à jour du D.I.U.
Il soutient la mise à jour des données individuelles. L'ensemble des services supports (comptabilité, RH, secrétariat, communication) est sollicité par les équipes de l'IME autant que de besoins.
A la rentrée de septembre 2022, l'ensemble de ces services ont été redéfinis par rattachement au siège.
La présence chaque lundi d'un Assistant de Service Social aide à la construction de projet du jeune adulte. Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie de personnes et le soutien des aidants confrontées à diverses difficultés (économiques, familiales, d'insertion, de santé, d'orientation etc.) en les accueillant et en les accompagnant dans les diverses démarches.

B) Service de restauration

La restauration collective est assurée par une prestation externalisée. Une réflexion est actuellement menée pour la mise en place de nouvelles modalités d'approvisionnement (projet interne ou changement de prestataire) afin d'améliorer la qualité des repas et de minimiser les coûts de fonctionnement.

Chaque semaine dans le cadre d'activités, des repas sont préparés avec les usagers

C) Service transports

Depuis quelques années, les sociétés locales de transports sollicitées sont identiques entrant ainsi dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Cette stabilité de prestataires favorise les échanges et permet une continuité des actions liés à la sécurité des usagers.

Des transports en interne par des professionnels de l'équipe d'entretien sont également organisés en individuel et en collectif. Les professionnels éducatifs apportent leur soutien pour toutes questions liées aux singularités de chaque jeune.

D) Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux est assuré par des salariés de l'association.

Sur la MAS, la présence d'une maîtresse de maison veille à l'intendance, l'hygiène et la fonctionnalité du cadre de vie. Elle contribue par ses actions à la qualité de l'accompagnement. Sur le premier semestre 2022, au regard du contexte sanitaire, la prestation d'entretien des locaux a été renforcée par sollicitation de sociétés extérieures.

E) Service technique et de maintenance

Les services techniques sont rencontrés régulièrement par les responsables de services afin d'articuler les actions et d'assurer le suivi des projets de développement ou de maintenance. Ils sont associés aux réflexions techniques visant à l'adaptation et l'amélioration des différents espaces de vie (chambres individuelles et nominatives, espaces collectifs, espaces de restauration.

Sur 2022, l'accueil de stagiaire a été favorisé ; et, l'embauche à durée déterminée d'un professionnel a permis l'avancement de rénovation et de réhabilitation d'espaces dédiés à l'accompagnement.

L'équipe technique contribue à l'entretien des espaces naturels jouxtant la MAS permettant à chacun d'évoluer dans un cadre de vie agréable et divers (ex : entretien des cours dédiées, jardin, accessibilité à la forêt).

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

La MAS dispose de 4 places d'accueil permanent et 1 place d'accueil de jour.
Le taux d'activité est de 100% pour l'année 2022 pour les 4 places d'accueil permanent. La place d'accueil de jour n'est pas pourvue.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 4 personnes accueillies pour 5,02 E.T.P.

ACCUEIL PERMANENT			
	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	2	2	**4**
Nombre de présents au 31/12/2022	2	2	**4**

Admissions et provenances au 31/12/2022

PROVENANCES	EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2022	ADMISSIONS 2022
Famille/candidature spontanée	-	-
Entreprise adaptée	-	-
Entreprise	-	-
Établissement de santé	-	-
IME/EMPRO	4	-
CAJ	-	-
ESAT	-	-
Foyer Occupationnel	-	-
Inconnue	-	-
TOTAL	**4**	**-**

Commentaires : Une nouvelle fois la MAS n'enregistre pas de sorties, cette situation s'explique notamment par le manque de solutions de sortie vers des dispositifs 365 jours adaptés aux besoins des jeunes accompagnés.

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	4
Réunions CVS	3
Autres réunions / bénéficiaires	-
Autres réunions / aidants	-

Le PPA est un document personnalisé définissant les modalités de l'accompagnement dans tous les domaines (éducatif, social et thérapeutique). Le PPA est rédigé pour chaque usager et révisé chaque année dans sa globalité. L'ensemble des personnels de l'établissement participe à la mise en forme du projet en collaboration étroite avec la famille et le jeune le cas échéant.

Les familles sont invitées à rencontrer les professionnels de l'établissement chaque année pour formaliser le projet. Il est remis aux familles 10 jours avant la date de la rencontre pour consultation, il est redéfini conjointement lors de la rencontre.

Trois réunions du CVS ont été organisées en 2022. Un règlement intérieur du CVS est élaboré et effectif depuis novembre 2014. Il sera révisé sur l'année 2023 au regard des dernières dispositions relatives à la bonne tenue du Conseil de Vie Sociale.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction/Encadrement	**0,45**
Administration/Gestion	**0,40**
Maîtresse de maison	0,50
Agent de service intérieur	0,43
Surveillant de nuit qualifié	0,25
Services Généraux/Restauration	**1,18**
Moniteur éducateur	0,35
A.E.S.	1,76
Socio-Educatif	**2,11**
Infirmier	0,10
Aide-soignant	0,65
Paramédical	**0,75**
Psychologue	0,13
Médical	**0,13**
TOTAL ETP	**5,02**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**1**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**-**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**0%**

Sur la MAS, le travail médical de l'infirmier est relayé préférentiellement par la présence d'une aide-soignante. Suite au départ en retraite de l'infirmier en décembre 2022, une vigilance particulière sera portée pour s'assurer de la continuité de la prise en charge "Santé".

Depuis septembre 2022, les difficultés de recrutement pénalisent la dynamique de remplacements et la constitution d'un vivier de personnels disponibles. Les remplacements se font le plus souvent en interne.

Le recours à du travail intérimaire s'est mis en place de manière ponctuelle depuis la rentrée 2022.

Une professionnelle, initialement salariée en tant qu'AES sur l'équipe mobile de remplacement, a, par mobilité interne, été embauchée sur la MAS sur un poste AES en CDI.

L'équipe des professionnels intervenant sur la MAS est pluridisciplinaire, l'organisation vise à la complémentarité des regards des différents professionnels en fonction de leur formation initiale (moniteur-éducateur, aide-soignant…).

B/ Organisation et management

A) Développement des Compétences

La recherche de l'autonomisation des résidents est au cœur des stratégies éducatives de l'établissement. L'équipe est sensibilisée au maintien et au développement des fonctions diverses des résidents. La singularité des besoins entrainent une réflexion sur les pratiques, avec l'aide de la psychologue (observation participante).

La sensibilisation des professionnels aux Troubles du Spectre de l'Autisme a été favorisée lors des sessions de formations individuelles et collectives.
La formation collective Snoezelen fortement sollicitée est reportée sur 2023. Les résidents de la MAS bénéficient de temps hebdomadaires individuels en Snoezelen.

Sur 2022, un professionnel de référence par service a pu poursuivre la formation aux tablettes Amikéo via l'appropriation du Logiciel Auticiel. La mise en application sur le service de la MAS permet d'encourager les apprentissages des jeunes avec TSA.

- Depuis septembre, chaque professionnel de la MAS participe à des séances d'Analyse des Pratiques. La mise en place de cette instance a été le fruit d'un travail de concertation entre direction et équipe thérapeutiques (enquête...) afin de répondre au mieux aux besoins d'étayage des professionnels. Cette mise en place intervient après une période d'arrêt de l'ADP durant un an.

- Des séances de démarche qualité sont régulièrement réalisées dans le cadre de la planification annuelle des temps de réunions. Ces temps permettent un travail de fond sur des thématiques d'accompagnement et d'associer des pratiques et recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Des temps de réunions hebdomadaires ont régulièrement pour thématique l'accès à la communication et à la compréhension. L'équipe s'attache à créer des outils de communications collectifs et individuels (séquentiel, emploi du temps, pictogrammes...).

B) Qualité de vie au travail

- La formation PRAP 2S a été initiée sur l'ensemble des établissements et services du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés bénéficient de cette formation.

- Le travail sur le DUERP a été entamé lors du dernier trimestre 2022 permettant ainsi de dégager des pistes d'améliorations à court et moyen terme pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

- L’inspection diligentée en juin 2022, nous servira de support pour améliorer le cadre et les modalités de travail (outils plus opérationnels, réflexion des espaces, modalités d’accompagnement, opérationnalité des écrits...)

- Sur la MAS et compte tenu d'un nombre conséquent de professionnels en position d’encadrement pour couvrir les modalités 24H/ 24, la direction est vigilante à ce que chaque “corps de métiers” puissent bénéficier de temps de concertation avec les cadres de proximité (ex : maîtresse de maison, surveillants de nuit, équipe thérapeutique...). Des réunions avec les professionnels en position de “coordination” se déroulent chaque semaine.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

Chapitre relatif à un bilan financier présenté sous forme de tableaux, intégrant systématiquement une analyse sur les 3 derniers exercices budgétaires (intégration des données et analyses issues du Compte Administratif).

A/ Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 95 - MAS de Briançon - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	11 962.80	11 962.80	Dotations, apports ou fonds associatifs	292 473.34	292 473.34
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	80 879.70	100 879.70
- Terrains			Subventions d'investissements	279 523.81	254 523.81
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions	307 750.43	307 750.43	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement	55 581.14	55 581.14
- Installations techniques, matériels et outillages	3 677.38	3 677.38	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	21 376.02	21 376.02	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	58 033.95	65 558.83
			- Installations, matériels et outillages techniques	1 961.26	2 206.42
			- Autres immobilisations corporelles	17 431.80	18 497.41
Immobilisations financières			Amortissements des immobilisations incorporelles	11 962.80	11 962.80
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**344 766.63**	**344 766.63**	**TOTAL I**	**797 847.80**	**801 683.45**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	453 081.17	456 916.82		453 081.17	456 916.82
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**0.00**	**0.00**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**453 081.17**	**456 916.82**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**453 081.17**	**456 916.82**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	8 484.00	8 484.00
Créances glissantes			Résultat excédentaire	23 083.26	3 966.74
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	70 322.87	73 406.13
			Provisions pour risques et charges	18 000.00	23 000.00
			Fonds dédiés à l'exploitation	0.00	0.00
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV			**TOTAL III**	**119 890.13**	**108 856.87**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	119 890.13	108 856.87		119 890.13	108 856.87
FONDS DE ROULEMENT EXPLOITATION (invisible)	0.00	0.00		119 890.13	108 856.87
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**119 890.13**	**108 856.87**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	572 971.30	565 773.69		572 971.30	565 773.69
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF INVISIBLE	0.00	0.00		572 971.30	565 773.69
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**572 971.30**	**565 773.69**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	1 967.70	764.40
Créances sur organismes payeurs, usagers	12 089.21	12 854.37	Dettes sociales et fiscales	19 024.01	15 427.57
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	782.92	233.60	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	16 544.00	16 544.00	Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	258 883.55	198 499.20	Comptes de liaison exploitation	216 641.49	14 108.20
TOTAL VI	**288 299.68**	**228 131.17**	**TOTAL V**	**237 633.20**	**30 300.17**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	-50 666.48	-197 831.00		-50 666.48	-197 831.00
BFR (VI-V) INVISIBLE	**50 666.48**	**197 831.00**		**0.00**	**0.00**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**50 666.48**	**197 831.00**	**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**		
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	522 304.82	367 942.69	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**522 304.82**	**367 942.69**	**TOTAL VII**		

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.

Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

MAS de Briançon	2020	2021	2022
CHARGES			
Groupe I	43 631	32 623	36 024
Groupe II	266 185	251 328	214 090
Groupe III	99 586	60 163	66 434
TOTAL CHARGES	**409 402**	**344 115**	**316 547**

On retiendra une relative stabilité des groupes de dépenses, les variations s'expliquent par l'utilisation de CNR (Crédits Non Reconductibles) compensés par les produits (cf. tableau des produits).

C/ Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements.

ETABLISSEMENT	FINESS	DOTATION ANNUELLE actualisée	CTI	DOTATION GLOBALE 2022
MAS	490017498	255 869	19 259	275 128

MAS de Briançon	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I	437 774	271 282	275 128
Groupe II	22 421	19 042	19 962
Groupe III		76 874	25 424
TOTAL PRODUITS	**460 195**	**367 199**	**320 514**

D/ Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation (Cf. annexe 1).

E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat Administratif	Affectation
MAS	14 992,74 €	➢Réserve d'investissement

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

L'équipe de la MAS participe régulièrement à des activités diverses du territoire, dont la programmation culturelle du Château de Briançon. Des échanges interservices sont également proposés pour diversifier et s'ouvrir à de nouvelles pratiques.

B/ Partenariats & Coopération

L'infirmier du service de la MAS a pu au cours de l'année s'appuyer sur les ressources de la plateforme territoriale HANDI SANTE rattachée au CHU d'Angers, pour faciliter le parcours de soins et prendre conseils.

Cette plateforme permet :

- Un accès aux soins facilité pour les personnes en situation de handicap,
- Un parcours de santé simplifié, sans rupture et coordonné avec le médecin traitant,
- Un réseau de partenaires de santé accessibles aux patients selon le type de handicap.

Les professionnels de la MAS soutiennent les aidants dans la recherche de solutions d'hébergement permanent et/ou temporaire vers des structures d'accueils adultes proposant un accompagnement 365 jours. Lors d'accueils temporaires sur ces structures, l'équipe facilite le passage par la transmission d'écrits et le partage d'expertise.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Démarche d'amélioration de la qualité

Réalisé en 2022, le rapport inspection de la MAS est au cœur de la démarche qualité, le plan d'amélioration établi permettra la mise en place d'actions correctives sur 2023 dans les domaines suivants :

- Les conditions d'installation,
- Les modalités d'organisation,
- Les modalités de fonctionnement.

Plusieurs réunions qualités sont ainsi programmées sur l'année. Elles permettent d'évoquer des sujets liés aussi bien à l'accompagnement des usagers, qu'aux outils développés sur le service ou au travail d'équipe.

A l'initiative de la direction et avec l'appui d'une stagiaire en CAFERUIS, le projet de service a été revisité pour certaines parties, permettant ainsi à chacun la mise en perspective d'une réécriture pour l'année 2023/2024

B) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Des réunions "événements indésirables" sont programmées deux fois par an. Y participent les cadres de proximités, la direction, les psychologues et le médecin. L'objectif de cette instance est d'analyser les fiches relevant un ou des dysfonctionnements de tout ordre qu'ils soient. Le traitement se réalise sur une période de référence et permet de dégager des axes de progression et/ou des pistes de réflexion, dans les domaines de la sécurité, de la logistique, des ressources humaines, de l'accompagnement. Les événements indésirables en lien avec l'activité de la MAS sont saisies sur le logiciel AGEVAL.

L'existence d'une cellule d'urgence permet sur la MAS de répondre :

- Au traitement d'événements majeurs ayant un impact physique et/ou psychologique sur les jeunes et/ou les professionnels,
- Au besoin de poser un "regard extérieur" sur une situation complexe.

Le groupe est composé de membres de la direction, d'élus, de professionnels de services divers et de psychologues. Le groupe a été actualisé en octobre 2022.

CONCLUSION :

La crise sanitaire, bien que moins prégnante qu'en 2021, est venue impactée le fonctionnement du service de la MAS. Dans un contexte empreint d'incertitudes sanitaires, toutes les mesures ont été prises pour assurer une continuité d'hébergement sécurisée sur la MAS.
L'année 2022 a permis la mise en perspective de nouvelles "fiches de route":

- Réécriture du projet de service,
- Plan d'amélioration de la qualité alimenté par le rapport d'inspection,
- Amélioration des pratiques du quotidien en développant le socle de compétences communs, lié au public adulte /TSA.

Les professionnels de la MAS vont être impliqué dans cette dynamique réflexive, afin de poursuivre et d'améliorer la qualité de leurs actions.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

S.A.M.S.A.H.

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Services supports 12
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 13
A/ Population – Optimiser l'activité 13
Variation des effectifs 13
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 13
III - LES RESSOURCES HUMAINES 14
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 14
B/ Organisation et management 14
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 16
A/ Bilan financier 16
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 17
C/ Produits de la tarification 17
D/ Tableau des investissements 17
E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 18
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 18
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 18
B/ Partenariats & Coopération 18
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 18
CONCLUSION : 19

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS Service Habitat inclusif
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

Le service est situé sur le territoire du Maine et Loire depuis sa création en 2021.

Adresse : 846 route de Briançon – 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
Email : secretariat.briancon@lrs49.fr
N° FINESS : 49 002 206 8
Autorisation en cours (art L313-1) : 01/01/2021
Capacité autorisée, installée, financée : 8 places
Nombre de jours d'activité : 365 jours
Type d'accueil : Continu

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Noémie MERCERON

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le projet d'établissement du SAMSAH a été réalisé conjointement à celui du SAAD lors de l'ouverture du dispositif d'Habitat Partagé en 2021. En effet, ces deux services sont aujourd'hui dédiés à l'accompagnement de 8 adultes présentant des Troubles du Spectre Autistique logeant au sein d'un Habitat Partagé de type colocation. Celle-ci est actuellement sur la commune de Bauné, sur le site du Château de Briançon. A terme, ces jeunes adultes T.S.A. bénéficieront de logements individuels regroupés sur la commune de Saint Barthélemy d'Anjou, afin d'apporter une dynamique inclusive et une ouverture sur l'extérieur au projet.

Les lignes directrices du projet du SAMSAH sont les suivantes :

- La continuité dans l'assistance pour les actes de la vie quotidienne, en coordination avec le SAAD
- Donner, à la personne, les moyens d'appréhender son quotidien (outils visuels, outils de communication, outils numériques)
- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie
- Le développement de l'autonomie en fonction des capacités de chaque adulte
- L'aide et l'accompagnement à la vie sociale dans un cadre ordinaire
- L'accompagnement médical, paramédical en milieu ouvert et des soins adaptés aux difficultés rencontrées par ce public (infirmier ; kiné, psychomotricien, organismes de prévention…)

Nous souhaitons réactualiser prochainement le projet de service du SAMSAH, celui-ci ayant été écrit à l'ouverture du service, il est nécessaire de rassembler les professionnels, usagers, familles pour mener une réflexion commune après deux ans de fonctionnement.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A/ Faits marquants

En avril 2022, 4 habitants sont partis en séjour à Saint Gilles Croix de Vie accompagnés d'une partie de l'équipe du SAAD et du SAMSAH. Au programme, visite de l'île de Noirmoutier, visite de l'Aquarium et journée à Planète Sauvage. Ce séjour, a permis aux habitants de partager des moments de loisirs dans un nouveau lieu et de vivre au rythme des vacances le temps d'une semaine.

En septembre 2022, les habitants en lien avec les équipes du SAMSAH, du SAAD ont organisés un apéritif dînatoire à destination des familles. En effet, depuis l'ouverture en 2021, la crise COVID n'avait pas permis aux habitants d'organiser ce type d'événements. Cela a permis aux familles des usagers de faire connaissance, mais également de partager un moment de convivialité et de détente. Un diaporama photo était projeté dans le hall, permettant de revenir sur les faits marquants du début d'année 2022.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Durant l'année 2022, plusieurs activités sportives, sociales et de loisirs ont eu lieu. Certaines activités déjà en place sur l'année 2021 ont continué en 2022 (Equicie, Tennis, Restos du Cœur, piscine…). D'autres activités ponctuelles, ouvertes sur l'extérieur ont été proposées aux habitants :

- Visite du refuge de l'Arche
- Visite de Troglodytes
- Journée à Terra Botanica
- Participation aux festivités du 14 juillet sur la commune de Corné
- Après-midi au Festival des Accroches Cœurs à Angers
- Après-midi au Festival des Affranchis à la Flèche
- Match du SCO d'Angers

L'équipe du SAMSAH et du SAAD a également accompagné un habitant en 2022 sur une activité de danse, se déroulant tous les mardis soir au kiosque du jardin du mail à Angers. Cette activité, permet de favoriser l'interconnaissance et le lien social, autour d'une activité sportive et culturelle (danse bretonne).

Durant l'année 2022 l'équipe du SAMSAH a poursuivi le travail entamé en 2021 avec l'Université de Nantes dans le cadre du projet de recherche Participe 3.0. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet. La cuisine de leur habitat actuel a été modélisé en 3D, les habitants devaient dans cette cuisine virtuelle réaliser une action : réchauffer un plat aux micro-ondes. L'objectif étant de voir comment la répétition d'une action en virtuelle peut permettre l'apprentissage de celle-ci et s'appliquer dans le réel. D'autres actions ont été réalisées dans le cadre de ce projet, un site internet dédié est en ligne et consultable : https://habitat-inclusif-participe.univ-nantes.fr/

Durant l'année 2022, l'équipe du SAMSAH, a poursuivi l'accompagnement des habitants dans des stages d'immersion au sein de la Résidence Autonomie Les Jonquilles à Bauné. L'ensemble des habitants a réalisé au moins un stage, d'une durée allant de trois jours à deux semaines, en fonction de leur capacité à être en autonomie dans un logement. Lors de ces stages l'équipe accompagne les usagers dans la réalisation des courses, la préparation du repas, la participation aux activités avec les résidents de la Résidence Autonomie… Ces stages permettent de faire émerger de nouvelles compétences et de repérer des objectifs d'accompagnement pour aller vers plus d'autonomie.

B) Services paramédical et thérapeutique

Le SAMSAH a pour objectif d'accompagner les habitants dans l'accès aux soins via le droit commun. Nous sollicitons les ressources du territoire afin d'accompagner les usagers dans leurs besoins. Nous avons notamment en 2022, accompagné 3 usagers dans la mise en place d'un suivi orthophonique. Ces séances ont lieux toutes les semaines.
Nous accompagnons également une habitante dans son suivi thérapeutique (psychologue en libéral).

C) Services infirmier et médical

Sur le plan médical, nous travaillons en interne avec l'IDE du service dans la prise de rendez-vous et le suivi médical. Chaque habitant à un rendez-vous à minima annuel avec son médecin traitant. Nous travaillons également avec des psychiatres en libéraux, mais également avec le CESAME. Nous avons également pu solliciter pour plusieurs usagers l'Equipe Mobile Autisme Adultes (EMAA) afin de nous aider dans l'accompagnement et la compréhension de certaines manifestations du Troubles du Spectre Autistiques.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Le SAMSAH travaille en collaboration avec le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49. L'ensemble des services supports (comptabilité, RH, secrétariat, communication) sont sollicités par les équipes du SAMSAH autant que de besoins.

B) Service de restauration

Le SAMSAH ne bénéficie pas de service de restauration, toutefois l'équipe est en lien avec le service de restauration collective OCEANE qui fournit les repas des habitants de l'Habitat Partagé. L'équipe du SAMSAH permet d'assurer une coordination avec ce service, pour faciliter la gestion du quotidien aux habitants. Afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie, l'équipe du SAMSAH accompagne également les usagers dans la confection de repas, de manière ponctuelle pour le moment et notamment lors des stages à la Résidence Autonomie. Sur l'année 2023, nous souhaitons développer cet axe de travail, et encourager la préparation de repas en autonomie.

C) Service transports

Le SAMSAH dispose de deux véhicules mutualisés avec les équipes du SAAD. Ils permettent d'assurer l'accompagnent des habitants dans les activités extérieures, collectives et individuelles mais également dans les rendez-vous administratif, médicaux.... Nous faisons également appel à plusieurs sociétés de taxi du secteur, qui assure le transport des habitants vers des rendez-vous médicaux ou des week-ends en famille.

D) Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux est effectué principalement par les maîtresses de maison qui ont également un rôle d'accompagnement des habitants dans l'entretien de leur chambre individuelle.

E) Service technique et de maintenance

Les services de maintenance sont mutualisés avec la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49. Ils interviennent sur sollicitation du chef de service.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

Le SAMSAH accompagne à ce jour 8 usagers en situation de handicap, vivant au sein d'un Habitat Partagé, situé à Bauné sur le site du Château de Briançon.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 8 usagers accueillis.

ACCUEIL PERMANENT			
	Hommes	Femmes	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	4	4	**8**
Nombre d'entrées en cours d'année	-	-	**-**
Nombre de sorties en cours d'année	-	-	**-**
Nombre de présents au 31/12/2022	4	4	**8**

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	8
Réunions CVS	3
Autres réunions / bénéficiaires	Réunion des habitants tous les lundis après-midi avec les usagers du SAMSAH
Autres réunions / aidants	-

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction/Encadrement	**0,45**
Administration/Gestion	**0,10**
Surveillant de nuit qualifié	2,54
Maîtresse de maison	1,17
Agent de service intérieur	0,13
Services Généraux	**3,84**
Aide-Soignant	0,45
Moniteur éducateur	2,00
A.E.S.	1,75
Moniteur Adjoint animation	0,87
Socio - Educatif	**5,07**
Infirmier	0,15
Psychologue	0,10
Médecin	0,05
Médical / Paramédical	**0,30**
TOTAL ETP	**9,76**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**2**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**2**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**-**

B/ Organisation et management

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein du comité de direction, un nouvel organigramme a été mis en place en juin. L'équipe du SAMSAH a conservé son équipe de direction.

A) Développement des Compétences

Les entretiens professionnels de l'équipe du SAMSAH ont eu lieu entre mai et juin 2022. Plusieurs formations ont été proposées durant l'année 2022 permettant de monter en compétences au bénéfice des personnes accompagnées. Les formations proposées étaient les suivantes :

- Gestion de crise, violence, colère, communication
- Particularités motrices et sensorielle dans l'Autisme
- Evaluation de la douleur
- Formation Incendie

B) Qualité de vie au travail

Durant l'année 2022, l'analyse des pratiques a été mise en place, à raison de 5 séances de 2h de septembre à juin. Nous prévoyons en 2023, un bilan de ces sessions afin de réajuster les besoins et de prévoir les sessions sur l'année 2023-2024.

La formation PRAP 2S a été également initié sur l'ensemble des établissements et service du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés bénéficient de cette formation.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 88 - SAMSAH HP - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Dotations, apports ou fonds associatifs		
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement		
- Terrains			Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement		
- Installations techniques, matériels et outillages	0.00	1 048.99	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00	0.00
- Autres immobilisations corporelles	714.00	714.00	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions		
			- Installations, matériels et outillages techniques		159.52
			- Autres immobilisations corporelles	231.48	469.48
Immobilisations financières			Amortissements des immobilisations incorporelles		
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**714.00**	**1 762.99**	**TOTAL I**	**231.48**	**629.00**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	-482.52	-1 133.99		-482.52	-1 133.99
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**482.52**	**1 133.99**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**0.00**	**0.00**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**482.52**	**1 133.99**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**		
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire		36 815.83	Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire	6 049.17	
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation		6 049.17
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		29 231.89
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV		**36 815.83**	**TOTAL III**	**6 049.17**	**35 281.06**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)		**1 534.77**	**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**6 049.17**	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF		**2 668.76**	**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**5 566.65**	
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	822.24	2 066.14
Créances sur organismes payeurs, usagers	5 890.14	53 889.08	Dettes sociales et fiscales	21 582.30	33 257.92
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		643.50
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance		345.11	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	66 855.69	8 918.17	Comptes de liaison exploitation	310 565.11	68 164.88
TOTAL VI	**72 745.83**	**63 152.36**	**TOTAL V**	**332 969.65**	**104 132.44**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**	**260 223.82**	**40 980.08**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	265 790.47	38 311.32	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**265 790.47**	**38 311.32**	**TOTAL VII**		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**265 790.47**	**38 311.32**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**339 250.30**	**140 042.50**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**339 250.30**	**140 042.50**

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.

Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

SAMSAH	2021	2022
CHARGES		
Groupe I	72 352	78 990
Groupe II	399 041	426 337
Groupe III	37 517	68 521
TOTAL CHARGES	**508 910**	**573 848**

L'évolution du Groupe II s'explique par les revalorisations salariales du Ségur et de la filière médico-sociale.
Une provision pour risque fait progresser les charges du Groupe III.

C/ Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements.

ETABLISSEMENT	FINESS	DOTATION ANNUELLE actualisée	CTI	DOTATION GLOBALE 2022	
SAMSAH	490022068	248 870	26 918	275 789	ARS
		199 722		199 722	CD

SAMSAH	2021	2022
PRODUITS		
Groupe I	455 741	475 511
Groupe II	59 218	61 521
Groupe III		
TOTAL PRODUITS	**514 959**	**537 032**

D/ Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. (Cf. annexe 1)

E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat Administratif	Affectation
SAMSAH	-36 815,83 €	➢RAN Déficitaire

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

L'équipe du SAMSAH est au cœur de la démarche inclusive. En effet, elle accompagne 8 usagers au sein d'un Habitat Partagé tourné vers l'extérieur. Les professionnels accompagnent les usagers dans des activités inclusives et des temps de socialisation.

B/ Partenariats & Coopération

Plusieurs partenariats existent déjà depuis l'année 2021 : Club de Tennis de Corné, Restos du Cœur à Angers, Equicie à Brion. D'autres sont en cours notamment avec la médiathèque de Saint Barthélémy d'Anjou ou encore l'association Esperance à Angers.

L'équipe du SAMSAH travaille également en partenariat étroit avec les tuteurs et familles des bénéficiaires. Nous sommes en lien fréquent avec les services de santé comme évoqué précédemment et également avec le SAAD de La Résidence Sociale.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

La thématique de la bientraitance est abordée tout au long de l'année lors des réunions de service, et guide l'action des professionnels. La Direction Générale portera en 2023, une attention particulière à cette thématique, à travers notamment la rédaction d'une charte de Bientraitance LRS afin de réimpulser cette dynamique auprès de toutes les parties prenantes.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Plusieurs réunions qualités sont programmées sur l'année, permettant aux équipes de se saisir de la démarche d'amélioration continue. Elles permettent d'évoquer des sujets liés aussi bien à l'accompagnement des usagers, qu'aux outils développés sur le service ou au travail d'équipe. Il n'existe à ce jour pas de plan d'action qualité sur le service SAMSAH, celui-ci étant récent et n'ayant pas encore réalisé d'évaluation. Nous travaillons en ce sens, avec l'outil qualité AGEVAL.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Les événements indésirables en lien avec l'activité du SAMSAH sont saisies sur le logiciel AGEVAL et ensuite traités lors des réunions événements indésirables ayant lieu trois fois dans l'année.

Le SAMSAH ne dispose pas de plan bleu, puisqu'il ne s'agit pas d'un établissement accueillant du public mais d'un service.

L'ensemble des habitants de l'Habitat Partagé dispose d'un dossier de liaison d'urgence disponible au sein de leur logement individuel. Celui-ci a été construit avec l'IDE et l'aide-soignante du SAMSAH.

CONCLUSION :

L'année 2022 a été riche de nouvelles actions aux services des usagers. L'équipe du SAMSAH, accompagne les usagers dans le développement de leur autonomie, dans l'ouverture et l'inclusion vers l'extérieur. Les accompagnements proposés ont permis de faire émerger de nouvelles compétences mais également de nouveaux questionnements en lien avec une pratique tournée vers l'extérieur. Pour 2023, le SAMSAH de La Résidence Sociale souhaite étendre son action, en accompagnant quelques situations nouvelles, qui nécessiterait une connaissance spécifique du public TSA.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Outils du service et services supports 12
II- L'ACTIVITE 14
A/ Bilan de l'activité SR sur les 5 dernières années 14
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées 14
III - LES RESSOURCES HUMAINES 16
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 16
B/ Organisation et management 16
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 17
A/ Bilan financier 17
B/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 17
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 18
A/ Perspectives et développement de l'offre 18
B/ Partenariats & Coopération 18
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 19
E/ Démarche de développement durable 20
CONCLUSION : 20

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns et les autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire du Maine-et-loire depuis sa création en 2013.

Adresse : 846 Route de Briançon - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 80
E mail : accueil.socioculturel@lrs49.fr
Nombre de jours d'activité : 365 jours
Type d'accueil : Nuitée

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Noémie MERCERON
Chef de Service :	M. Pierrick BREAU

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Le château accueille en ses murs deux services; les Séjours de Répit et l'hôtel 3 étoiles. L'hôtel offre un accueil de 12 chambres supérieures avec des beaux volumes et 2 chambres économiques non rénovées.
C'est un établissement ouvert toute l'année accueillant une clientèle principalement française de l'ouest et de la région parisienne. L'été, les étrangers sont également attirés par l'attractivité du château et du charme de l'ancien mais restent moins nombreux depuis les vagues de covid.
L'hôtel fonctionne comme un hôtel classique et est inscrit sur les principales OTA. Depuis 2021, en dehors des épodes "Covid" les taux d'occupations sont cohérents avec ceux du secteur géographique.

- **La vie de l'établissement ou du service**

A/ Faits marquants

Premier trimestre :
Le premier trimestre a été marqué par des difficultés rencontrées avec la 5ème vague de covid, en effet les salons sur Angers ont tous été annulés les uns à la suite des autres et avec des prises de décisions tardives. L'hiver, la clientèle touristique n'est déjà pas présente alors lorsque les évènements professionnels sont annulés il devient difficile d'avoir une activité correcte. L'hôtel n'a donc pas trouvé la clientèle qu'il reçoit lors des manifestations hivernales. Nous avons donc vu, le festival premier plan, le salon des vins et le SIVAL s'annuler tour à tour. Le premier trimestre a donc été difficile. Il a également été marqué par le changement de channel manager, l'objectif étant d'avoir un meilleur contrôle des charges et de pouvoir réduire le coût de celui-ci. Ce changement a demandé beaucoup de temps à l'équipe et d'adaptation.
Nous avons en janvier confié des missions de coordinatrice à une réceptionniste l'objectif étant de pouvoir assurer ces fonctions en lien avec le chef de service qui n'est plus présent quotidiennement sur le site. L'équipe de l'hôtel s'est également professionnalisée et maintenant le personnel est issu de formations liées au tourisme.

Cette période étant favorable à la réalisation de travaux, l'office à également été rénové afin de le rendre plus fonctionnel mais également plus propre. Un espace dans la dépendance du château a également été rénové pour devenir un gîte de 12 personnes. La grande partie de ces travaux de rénovation a été réalisée par les agents techniques de l'association.

Deuxième trimestre :
L'activité a redémarrée avec les beaux jours et la clientèle étrangère de proximité est également revenue doucement. Nous n'avons pas encore retrouvé la clientèle outre-Atlantique que nous avions avant le Covid. Les premiers groupes arrivent également, c'est une période favorable pour leur accueil avec les weekends prolongés et les sorties organisées par les groupes affinitaires. C'est également une période de vacances pour les permanents du service et le lancement de la saison est également assuré par des remplaçants.

Troisième trimestre :
L'été est la période favorable au service de l'hôtellerie, en effet le château attire les touristes étrangers. La durée moyenne des séjours et cependant très courte 1.7 nuits pour juillet-août. Cette durée moyenne

des séjours à tendance à se réduire d'année en année et cela augmente le travail de ménage des chambres au quotidien. Ceci s'explique par le fait que le site ne propose pas d'offre sur place, la commune de bauné n'est pas très attractive et il n'y pas de restauration sur place. Ces trois points font que les longs séjours sont peu envisagés sur notre site. C'est un axe d'amélioration sur lequel devra travailler l'équipe. Les séjours longs favorisent le travail des équipes.
La clientèle étrangère est présente mais exclusivement européenne et ne retrouve pas son niveau d'avant COVID.

Quatrième trimestre :
Octobre, comme en 2021, maintient un taux d'activité supérieur à 80%, c'est en novembre que commence vraiment la basse saison avec un taux d'occupation inférieur à 55%. En décembre nous avons donc décider de procéder à une fermeture d'établissement pendant une semaine. Cette fermeture prévue dans l'accord d'annualisation permet de mettre toute l'équipe en repos et de minimiser les remplacements sur d'autres périodes. C'est également un moyen de diminuer les charges de consommables sur une période ou le fonctionnement ne permet pas d'être rentable. Une période de fermeture à été réconduite en janvier 2023 pour les mêmes raisons.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Plusieurs évènements ont été organisés au Château durant l'année 2022 :

- Participation au mois du Made in Angers (visite d'entreprise)
- Journée Nature is Bike
- Théâtre d'improvisation avec la Pieuvre
- Concert en plein air : découverte de la musique avec le groupe Motel
- Théâtre « Marguerite d'Anjou » de Thomas Joly avec le Quai d'Angers
- Journée du patrimoine
- Halloween au château et sa chasse aux bonbons

La création d'évènements est un atout pour pouvoir communiquer sur le projet de l'association mais renforce également l'inclusion de nos jeunes. En effet ceux-ci participent de différentes manières aux animations, ils sont parfois spectateurs mais parfois acteurs de la manifestation. Ainsi par exemple, lors de Nature is Bike les habitants de l'habitat partagé ont participé au ravitallement et à l'accueil des participants. Lors d'Halloween ils ont participé avec un grand enthousiasme à la chasse aux bonbons. Pour les journées du patrimoine, les jeunes du séjour répit avaient cuisiné des gateaux et ont organisé une vente sur place. Les résidents de la Résidence autonomie de Bauné sont également venus voir le spectacle organisé par la Pieuvre sur le site du Château de Briançon.

Halloween était une première édition et a été un succès avec 280 entrées, c'est avec les journées du patrimoines l'évènement qui attire le plus de visiteurs en 2022.

Ces manifestations permettent de renforcer la dynamique inclusive du site mais également de créer de nouveaux partenariats et de consolider ceux existants.

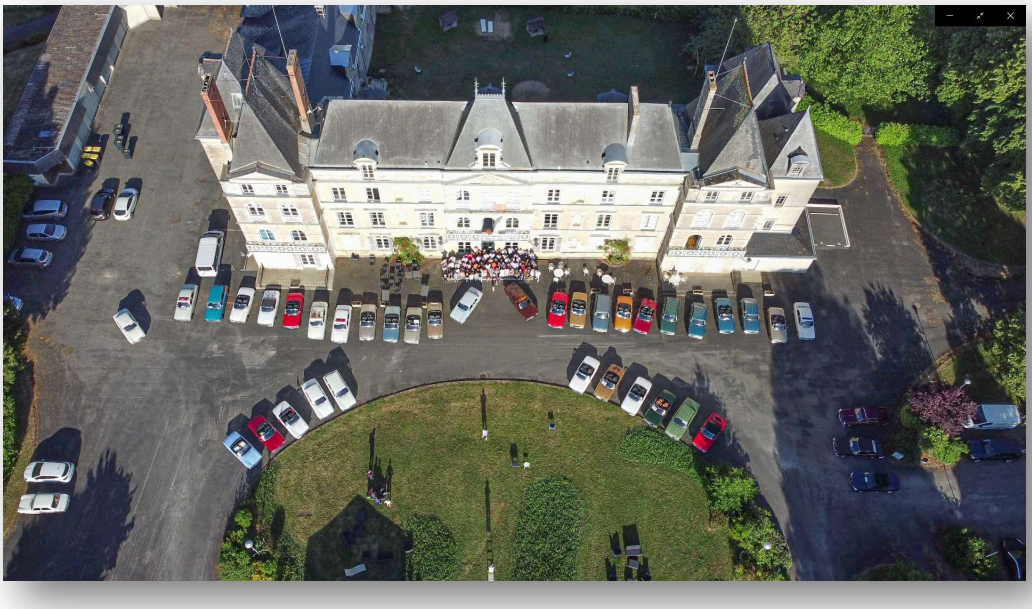

Rencontre nationale de l'association 204 - 304 Peugeot à l'ascension 2022

Le château a également accueillis quelques petits évènements notamment :

- Un shooting avec des boutiques et prestataires angevins.
- Un shooting avec des créatrices locales.
- Une vidéo avec la chaine 100% Yoga

C/ Outils du service et services supports

A) Service administratif et Channel Manager

Dans les objectifs de 2021 nous avions envisagé de changer de channel manager. L'idée étant de faire des économies et de trouver un channel manager pour lequel nous pouvons maitriser les coûts quelques soit notre activité. Nous avons donc décidé de travailler avec le logiciel Amenitiz. Contrairement à Eviivo celui-ci nous permet d'appliquer une augmentation des tarifs sur les OTA ce qui est necessaire étant donné notre forte dépendance actuelle à leurs services. Amenitiz offre également un site internet qui est encore en développemnt actuellement mais qui est totalement offert.
Le changement de Channel manager a demandé beaucoup de temps et d'énergie à l'équipe car c'est l'outil principal de gestion du service. Aujourd'hui Amenitiz répond en grande partie à nos besoins mais il manque encore un module pour la gestion des salles.

Concernant l'administratif, nous travaillons en lien avec le service support de la plateforme médico-sociale (RH, compta, communication, administratif). Le jeudi le chargé de communication vient passer une demi-journée à l'hôtel. Sa présence permet une fluidité dans le passage d'information et dans la création des outils de communications dédiés aux évènements organisés par l'équipe de l'hôtellerie.

B) Service de restauration

Le service propose depuis 2020 une formule de plateaux repas le soir. La formule à 20 € propose des plats réalisés par une conserverie artisanale. Elle permet aux clients qui ne souhaitent pas dîner à l'extérieur de manger sur place. Toutefois, les étrangers sont souvent déçus de cette offre qui ne correspond pas à l'image qu'ils ont d'une prestation hôtellière au sein d'un Château. Pour les autres clients, la prestation reste globalement satisfaisante. A ce jour, nous n'avons pas identifié d'autres partenaires pour améliorer notre service de restauration.
Lors des séminaires ou des privatisations, nous travaillons avec des traiteurs partenaires locaux. Ainsi, selon les niveaux d'attentes de nos visiteurs nous pouvons disposer de plateaux froids, de food truck, jusqu'à un service gastronomiques avec service à l'assiette sur place.

C) Prestation entretien des locaux

Le personnel de ménage n'est pas externalisé et fait partie intégrante de l'équipe de l'hôtel. Nous avions en 2021 créer un contrat de 35h en partageant le temps sur les deux services qui occupent le château. Nous avons donc une personne qui travaille 20h sur le Séjour de répit et 15h à l'hôtellerie. Cette polyvalence fonctionne, et le poste est occupée par la même personne depuis la création de celui-ci. En revanche l'autre poste de 24h à l'hotellerie n'a jamais trouvé de candidat(e) et nous avons en 2022 eu un turn-over important sur ce poste.
Le ménage est une difficulté pour ce service car celui-ci étant ouvert 7 jours sur 7, avec 14 chambres et de nombreux communs, il est difficile de pouvoir assurer l'entretien quotidien avec 39h de ménage hebdomadaire. Le poste de 24h est resté vacant pendant 3 mois par faute de candidatures, l'équipe de réceptionnistes compense très régulièrement ce manque. Ce poste à été augmenté à 30 heures en 2023 mais nous ne trouvons toujours pas de profils correspondant aux attentes du services.

D) Service technique et de maintenance

L'hôtellerie sollicite principalement les Agents techniques du site. La plupart des interventions sont donc réalisées en interne.

II- L'ACTIVITE

A/ Bilan de l'activité SR sur les 5 dernières années

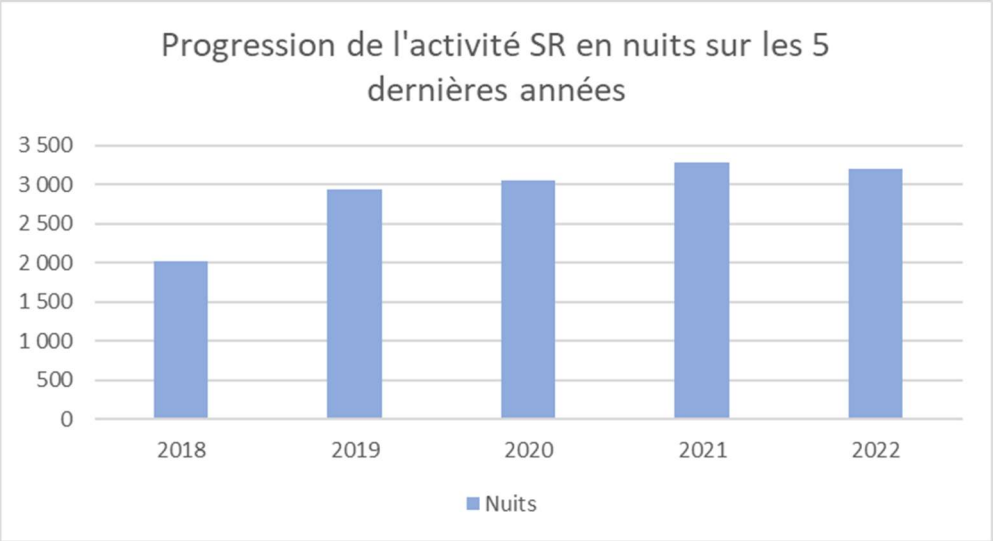

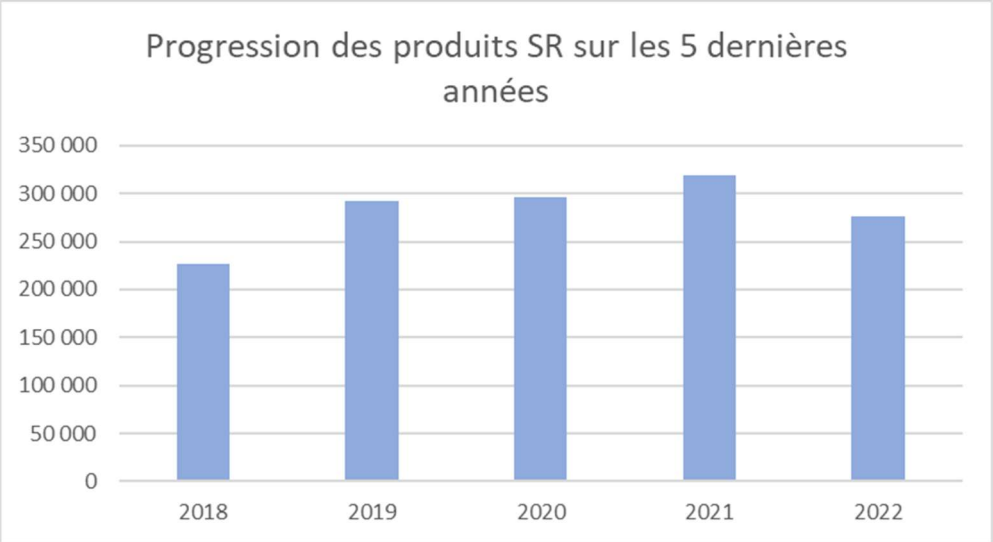

L'activité en 2022 se maintient par rapport à 2021. La baisse des produits en 2022 s'explique par la mise en place de la TVA depuis le 1er janvier.

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des personnes accompagnées

L'hotel est au service de l'association et participe en cohésion avec les professionnels des autres services au developpement de l'autonomie de nos jeunes usagers. En effet l'hôtel est un lieu professionnel ou les jeunes peuvent venir participer ou observer le monde de l'entreprise.

Pour les jeunes du séjour de répit, certains d'entre eux viennent participer à la remise en état des chambres. Ils observent et participent avec les professionnels. Comment nettoyer une chambre? Comment refaire un lit? Quels sont les produits utilisés?

L'hôtel est également un lieu de stage pour les jeunes du SESSAD, si en 2022 le projet n'avait pas abouti, il aura lieu en 2023 avec une nouvelle jeune qui souhaite découvrir le monde de l'hôtellerie. Ainsi elle participera à la remise à blanc des chambres mais également à la mise en place du buffet, l'entretien des communs...

Une jeune de l'habitat partagé à sa demande participe aussi à l'activité hotellière, ainsi tous les jeudis matin elle s'occupe de la lingerie et du rangement du petit déjeuner.

L'hotel doit être un outil au service de nos usagers et il est important de continuer à développer ces partages d'expériences.

Les usagers en participants aux activités de l'hôtellerie sont accompagnés par les professionnels du tourisme. Il ne s'agit pas de formation à proprement parlé mais c'est un apprentissage qui pour certains permettra de parler de cette expérience, c'est également un outil valorisant qui peut leur donner de la confiance. Par les stages ou les interventions répétées, ils gagnent en expérience, c'est pour certains jeunes une première expérience professionnelle en milieu ordinaire.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

Nature poste	ETP
Direction/Administration	**0,75**
RECEPTIONNISTE POLYVALENTE	*2,91*
Apprenti	*1,00*
AGENT DE SERVICE INTERIEUR	*1,62*
Agents	**5,53**
Total ETP	**6,28**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**1**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**2**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**-**
Taux d'ETP vacants	**15%**

Commentaires :

Les difficultés de recrutement sont surtout liées au poste de ménage. Comme évoqué précedemment, le poste principal au ménage est resté plus de 3 mois vacants et le turn-over a été important. Le temps de formation et d'accompagnement des nouvelles personnes est donc considérable.

B/ Organisation et management

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein du comité de direction, un nouvel organigramme a été mis en place en juin. L'équipe de direction a changé en 2022 pour l'hôtellerie avec un fonctionnement différent des années précédentes, avec un chef de service à temps partiel dès mars 2022, des fonctions de coordinatrices confiées à une réceptionniste dès le début d'année 2022, et une nouvelle directrice adjointe.

L'équipe dispose d'un planning connu à l'avance pour pouvoir s'organiser, celui-ci est régulièrement percuté par l'activité et donc souvent modifié en fonction des besoins du service.

La difficulté est de pouvoir tenir une réception ouverte de 6h30 le matin (début des services du Petit Déjeuner) à 21h, 7 jours sur 7 avec une équipe de trois réceptionnistes. Nous avons en septembre 2022 recruté une personne en contrat d'apprentissage qui vient donc en soutien à l'équipe de récéptionniste. Nous avons constaté au printemps 2022 lors des congés des receptionnistes qu'il était également difficile de trouver des remplacant(e)s pour les poste de réceptions sur des contrats même d'un mois. Les profils trouvés ne répondent pas à tous les besoins du services mais assurent simplement le quotidien.

A) Développement des Compétences

Plusieurs formations ont été proposées durant l'année 2022 permettant de monter en compétences. Les formations proposées étaient les suivantes :

- Formation au nouveau Channel manager
- Formation Incendie
- Manipulation des extincteurs

B) Qualité de vie au travail

Des salariés ont participé aux formations PRAP 2S, des retours et des améliorations ont déjà été envisagés et suivis.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

Chapitre relatif à un bilan financier présenté sous forme de tableaux, intégrant systématiquement une analyse sur les 3 derniers exercices budgétaires.

A/ Bilan financier

Séminaire Résidentiel	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I			
Groupe II	313 836	338 574	285 219
Groupe III	42	41	5 283
TOTAL PRODUITS	**313 878**	**338 615**	**290 502**
CHARGES			
Groupe I	85 147	110 452	92 842
Groupe II	201 982	181 267	181 366
Groupe III	112 939	115 131	113 895
TOTAL CHARGES	**400 068**	**406 850**	**388 103**

B/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat	Affectation
Activité Hôtellerie	-97 700,81 €	➢RAN déficitaire

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Perspectives et développement de l'offre

Plusieurs perspectives sont envisagées pour les années à venir :

- Continuer la pratique du Yield management
- Développer la démarche qualité et notre visibilité en obtenant des labels reconnus. (Ex : Qualité tourisme)
- Développement des offres commerciales à thème, la fête des mères, la saint Valentin, la journée de la femme...
- Développement les manifestations culturelles au château pour gagner en visibilité et devenir un acteur local reconnu. Cela permet de tisser plus de lien avec les élus mais également avec les professionnels du tourisme.
- Développer l'accueil de groupes affinitaires avec des pratiques cohérentes avec les services présents sur site. (Orienté bien-être)
- Continuité des visites Made In Angers, des journées du patrimoine (Avec la participation des usagers).
- Rafraîchissement de l'espace Forum notamment de la partie sanitaire, pour pouvoir développer une offre séminaire aujourd'hui peu développée.
- Aménagement et uniformisation du mobilier dans l'espace Forum.
- Améliorer le fonctionnement de la lingerie.
- Achat de mobilier de jardin : tables et chaises pour repas, salons bas et transats pour espace de détente extérieur.
- Développement des partenariats avec des entreprises du secteur géographique. Le dernier en date étant avec l'école de pilotage de l'aéroport d'Angers.

B/ Partenariats & Coopération

Des partenariats sont existants :

Le service est adhérent à l'UNAT ce qui permets notamment de pouvoir participer à des actions collectives pour avoir des aides auprès de la DRAC. C'est également une source d'information sur le secteur professionnel et un lieu d'échange.

Un partenariat été mis en place avec l'école de formation de pilote de l'aéroport de Marcé. Nous accueillons leurs formateurs et leurs stagiaires toute l'année.

Les liens avec les professionnels du tourisme ont également été renforcés ces dernières années. Cela nous donne plus de visibilité sur le territoire en participant également à leurs manifestations mais en accueillant également certains de leurs évènements. Les jeunes du séjour de répit ont par ce biais participé à la course L'atitude organisée par Loire Authion (Participation en tenant un stand de ravitaillement)

Il y a également des partenariats en cours avec des professionnels du territoire pour les massages, les marches shinri yoku, la mis en place d'un sentier d'interprétation dans la fôret...

Nous avons également des liens grandissant avec le département et l'agence Anjou tourisme c'est ce qui nous a permis d'accueillir en 2022 l'évènement Nature is Bike et en 2023 la Gravel 200 avec des coureurs européens. Ce partenariat nous permet élégamment d'être visible sur leur plateforme.

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Qualité de l'accueil

- La qualité de l'accueil fait partie intégrante du métier. La recherche de la qualité est toujours mise en avant par les professionnels du service.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

Le service dispose de plusieurs outils pour le contrôle de la qualité.

- Questionnaire interne disposé dans toutes les chambres.
- Evaluation en ligne sur google (4.5/5)
- Evaluation en ligne sur Booking (8.9/10)
- Evaluation en ligne sur les services expédia comme Hotel.com (9.4/10)

Le classement 3 étoiles est également un outil d'évaluation auquel le service est soumis tous les 3 ans avec un audit externe.

Enfin, nous pourrions nous engager dans une démarche de labéllisation, les labels sont des investissements qui peuvent être apporteur de visibilité et donc d'activité tout en aidant à monter en qualité. Deux labels nationnaux pourraient être portés par le château, "qualité tourisme" et "tourisme et handicap"

Les travaux réalisés dans l'office ont permis d'augmenter l'amélioration de la qualité du travail. Un evier adapté, des rangements sur places, des surfaces nettoyables, deux laves vaisselles au lieu d'un seul...

Pour la qualité du service, il y a quelques améliorations à faire dans 5 salles de bains qui ne répondent pas aux attentes de la clientèle et des remarques négatives nous sont régulièrement remontées.

E/ Démarche de développement durable

Le service hôtelier participe de plus en plus aux démarches de développement durable :

- Le tri des déchets est déjà en place
- Les fournisseurs sont principalement locaux notamment pour les produits du petit-déjeuner.
- Les efforts en 2022 ont été principalement effectués via la sobriété énergétique. Ainsi, des procédures ont été mise en place pour gérer au mieux le chauffage. Nous avons en période basse favorisé l'utilisation de certaines chambres principalement le RDC et le 1er étage pour pouvoir fermer les radiateurs des autres chambres. Une chambre non occupée était donc non chauffée. Les espaces communs ont également été moins chauffés. Des thermomètres ont été installés dans les communs pour pouvoir mieux maitriser les dépenses énergétiques.
- La prochaine action importante sera la mise en place de distributeur de gel douche et la suppression des flacons individuels. Ce point est en cours et un objectif 2023.

CONCLUSION :

Aujourd'hui l'hôtellerie est déficitaire, c'est un établissement jeune, rappelons que le classement trois étoiles date de décembre 2018 et que l'activité à réellement démarée en fin 2019. Début 2020, nous nous souvenons tous de l'arrivée du COVID et de ses deux confinements. C'est un contexte très difficile pour démarrer une activitée liée au tourisme.

L'établissement connait donc des difficultés :

- La non-attractivité de Bauné n'est pas un atout.
- Les charges liées à un château sont importantes en comparaison d'un hôtel plus classique.
- Il n'y a pas d'offres touristiques sur place pour attirer ou pour capter les visiteurs sur des séjours et non de l'étape.

Cependant les années 2021 et 2022 montrent que l'établissement peut atteindre hors covid des taux d'occupations supérieurs à la moyenne départementale en hôtel 3 étoiles.

En 2023 les prix augmentent, les deux chambres économiques sont maintenant en vente en ligne et le service dispose d'un gîte qui peut booster l'activité. Le contrôle des charges reste cependant difficile mais il existe des leviers sur lesquels le service doit encore travailler.

- Diminuer la dépendance des OTA
- Développer les offres de séminaires
- Développer le réseau de partenaires et développer sa notoriété par exemple en ciblant l'ARENA de trélaze mais également avec le parc des expositions qui se trouve à moins de 15 minutes de l'hôtel.

Enfin l'hôtel reste au service du projet associatif les évènements organisés, l'accueill des usagers en situation professionnel reste un des objectifs partagés par l'équipe.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

IME Internat-Externat-DJA-USC

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Services supports 14
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 15
Variation des effectifs 15
A/ Population – Optimiser l'activité 16
- Activité de l'IME (Internat/ Externat/ USC) 16
..... 16
- Activité de l'internat : 17
- Activité de l'externat : 17
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés 20
III - LES RESSOURCES HUMAINES 21
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 21
B/ Organisation et management 22
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 24
A/ Bilan financier 24
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 24
C/ Produits de la tarification 25
D/ Tableau des investissements 26
E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 26
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 26
A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive 26
B/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques 27
CONCLUSION : 28

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.

La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns des autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS SESSAD Briançon
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire du Maine-et-Loire depuis sa création en 1969.

Adresse : 1869 Route de Sarrigné - 49140 BAUNE LOIRE AUTHION
Téléphone : 02 41 66 11 88
Email : secretariat.briancon@lrs49.fr
N° FINESS : 490 000 064
Autorisation en cours (art L313-1) : 01/01/2013
Capacité autorisée, installée, financée : 16 places (internat) pour une ouverture 240 jours par an / 21 places (externat) pour une ouverture 200 jours par an / 3 places (USC) pour une ouverture 240 jours
Type d'accueil : Internat et externat

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Émilie DUBOIS-THALER
Chef de service :	M. Mickaël VERGER

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

La capacité globale de l'IME accueille 40 jeunes répartis en :

- 21 places en semi-internat sur 200 jours pour des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés âgés de 6 a 16 ans dont 5 places pour des jeunes relevant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA),
- 12 places d'internat séquentiel pour des jeunes relevant des TSA âgés de 6 à 20 ans, en complémentarité de structures d'accueils de jours situées sur le territoire Angers Loire Métropole,
- 4 places d'hébergement à temps complet en Dispositifs Jeunes Adultes pour des jeunes âgés de 16 à 20 ans,
- 3 places d'hébergement à temps complet en Unité Jeunes Adultes/Situations Complexes depuis septembre 2020.

Sur l'externat, les jeunes sont accueillis en 3 groupes :

- Une classe externalisée avec un maximum de 8 jeunes située sur l'école Jeanne d'Arc de St Sylvain d'Anjou, proposant une scolarité adaptée à temps plein. En 2022, les 8 places étaient pourvues.

- Une classe externalisée au collège de Seiches sur le Loir pour un maximum de 6 jeunes accueillies à temps partiel à raison de 4 demi-journées hebdomadaires. En 2022, 5 places étaient pourvues.

- Un groupe sur le site de Bauné où l'accompagnement est différencié selon les profils et âges des jeunes.

Le semi-internat est ouvert sur la première semaine des vacances du calendrier scolaire de l'Education Nationale.

L'internat de l'IME propose une ouverture de l'hébergement sur 240 jours (en semaine et 1 week-end sur 2). Le calendrier d'ouverture est articulé avec les différents partenaires du territoire proposant un accueil de jour du lundi au vendredi.

L'Unité Situation Complexe propose un accueil à temps complet sur 240 jours ; l'association a collaboré avec une autre association du territoire pour couvrir la totalité des accompagnements pour les 3 jeunes de l'Unité Situation Complexe sur l'année 2022.

La vie de l'établissement ou du service

A/ Faits marquants

- Le fonctionnement de l'ensemble des services de l'IME sur l'année 2022 a été une nouvelle fois impacté par la COVID –19 et organisé pour contenir la circulation du virus. Cela a eu un impact sur les prestations proposées avec pour préconisation la limitation des situations à risque de transmissions. Des mesures ont été prises (distanciation, réduction des brassages...), ces mesures

ont été régulièrement réactualisées en concertation entre membres de la direction, représentants du personnel et professionnels de soins.

- En fin d'année 2022, les difficultés de recrutement de certaines catégories de profession (éducatif, paramédical) ont demandés un réajustement de l'organisation des services (modification des horaires, recrutement, solidarité interservices ...) afin d'assurer un ratio sécuritaire d'encadrement auprès des jeunes. Le recrutement et les remplacements dans des délais courts, nous a amené à faire appel à des agences intérimaires.

- En septembre 2020, la classe inclusive sur le collège de Seiches-sur-le-Loir a été mise en sommeil compte tenu des départs en SIPFP enregistrés sur l'IME et de la mise à disposition de locaux à peine suffisant pour offrir une pédagogie différenciée adaptée. De surcroît, l'enseignante référencée sur cette classe externalisée est partie. Le projet est en reconstruction pour 2023.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

Le Marché et l'entretien des espaces verts

Le Petit Marché de Briançon a été de nouveau investi au cours de l'année 2022, afin de proposer aux salariés du Pôle 49 de la Résidence Sociale la vente de fruits et de légumes du jardin qui sont produits et récoltés avec les jeunes. Le marché se tient chaque vendredi, animés par les jeunes de l'externat.

En amont, c'est un travail collaboratif qui permet de mener à bien cette activité : l'externat, l'internat et l'Unité Situations Complexes investissent collectivement le jardin pour la préparation, l'entretien et la production des végétaux.

Un projet transversal d'entretien des espaces verts du Château a également été mis en place, permettant ainsi l'embellissement des espaces d'accueil de l'hôtellerie et du site de Briançon. L'équipe technique et d'entretien partage des temps d'activités avec les jeunes. Les agents techniques animent avec les professionnels éducatifs des ateliers d'entretien et apportent ainsi leur savoir-faire afin que tous soient sensibilisés.

L'Interculturalité

Partie du constat que la classe externalisée de St Sylvain accueillait de jeunes aux origines multiples (Soudan, Géorgie, Benin...), et que la curiosité n'a pas de frontière, un projet sur "l'interculturalité" est mis en place depuis septembre 2022. Un travail géographique et de recherches sur les pays est assuré de manière conjointe entre l'enseignante et l'éducateur. Les parents sont associés au projet, par la formalisation de rencontres sur site et par le partage de spécialités culinaires. En parallèle, l'association Angevine « Toile d'Éveil », assure des interventions créatives musicales pour la mise en forme d'une histoire chantée tirant son inspiration des traditions culturelles différentes.

Les sorties sportives, de loisir et culturelles

De par sa localisation sur le site du Château de Briançon, les jeunes ont régulièrement participé aux événements de la programmation culturelle du service Hôtellerie de Briançon (journée du patrimoine, Halloween, Pâques, festival de la BD...).
Plus globalement, l'ouverture sur l'extérieur est favorisée par la participation à des ateliers culturels, des concerts et des expositions.

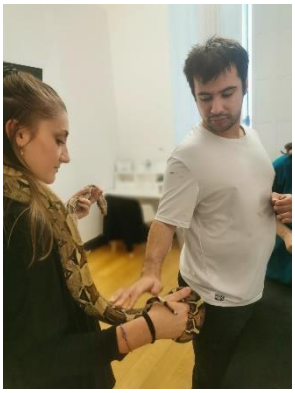

Focus sur l'Enseignement scolaire adapté

Composition de l'Unité d'Enseignement :

- Nombre de Maîtres Auxiliaires : 2
- Nombre d'AES scolaire : 1

Sur l'externat, les temps de scolarité sont définis au regard des projets personnalisés d'accompagnement, à minima chaque jeune participe à un temps de scolarité en groupe restreint. Des temps individualisés auprès d'une enseignante peuvent être proposés pour respecter le rythme de chacun.
Les dispositifs "classe externalisées" situées à proximité de Bauné est animé conjointement par un binôme Educatif/ Enseignement. Il permet d'évoluer « hors des murs » de l'IME et de découvrir d'autres formes d'apprentissage proposées par l'établissement scolaire. L'objectif de nos unités d'enseignements externalisées est en priorité d'offrir des espaces de socialisation quotidienne. La pleine adhésion de l'enfant et de sa famille est primordiale pour l'intégration en classe externalisée.

B) Services paramédical et thérapeutique

L'équipe thérapeutique est composée de 3 psychologues référencés par service (1,47 E.T.P). Ils coordonnent leurs actions, assurent un suivi suivant les projets personnalisés d'accompagnements et apportent leurs éclairages cliniques par leur présence systématique en réunion d'équipe. Ils élaborent les évaluations des compétences fonctionnelles au travers d'outils référencés, pour les usagers relevant des Troubles du Spectre Autistique. Ils sont régulièrement associés aux diverses rencontres familles.

Sur l'externat, les prestations d'orthophonie sont externalisées, l'évaluation des besoins en orthophonie est systématiquement requestionnée chaque année en concertation avec le professionnel libéral, le médecin du service et les équipes éducatives.
Nous constatons que les besoins en prises en charge paramédicales augmentent.

C) Services infirmier et médical

Sur les différents services, la présence d'un Infirmier Diplômé d'Etat porte les actions de prévention, de suivi et d'accompagnement liés au domaine de la santé. Par ses missions, il est en lien avec les familles et s'assure de la continuité des actes de soins. Il travaille en étroite collaboration avec le médecin salarié de l'association, et le médecin référent du territoire. Des rencontres avec les usagers sont organisées autant que besoin sur site où nous disposons d'une infirmerie.
L'équipe médicale et thérapeutique permet d'entretenir des échanges réguliers avec les services de psychiatrie et de pédopsychiatrie, et d'assurer une coordination entre les différents établissements partenaires (ex : avec établissements d'accueil de jour, CMP...).
Le partenariat avec le Centre de Santé Mentale Angevin est à poursuivre pour l USC, des échanges sur site avec l'Equipe Mobile du CESAM contribuent à l'ajustement des pratiques auprès des 3 jeunes.
L'infirmier participe chaque année aux réunions de concertation et groupe de travail entre services médicaux de chaque établissement du territoire.
Dans le cadre de la crise sanitaire lié à la Covid-19, le médecin et l'infirmier ont été associés au pilotage des mesures prises au sein de l'établissement.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Sur l'IME, le service administratif de la plateforme médico-sociale du pôle territorial 49 assure le suivi et la mise à jour du D.I.U : de l'admission au départ du jeune. Il soutient la mise à jour des données individuelle. L'ensemble des services supports (comptabilité, RH, secrétariat, communication) est sollicité par les équipes de l'IME autant que de besoins.
A la rentrée de septembre 2022, l'ensemble de ces services ont été redéfinis par rattachement au siège.

B) Service de restauration

La restauration collective des différents services est assurée par une prestation externalisée. Une réflexion est actuellement menée pour la mise en place de nouvelles modalités d'approvisionnement (projet interne ou changement de prestataire) afin d'améliorer la qualité des repas.

Chaque semaine dans le cadre d'activités éducatives, des repas sont préparés avec les usagers permettant ainsi à chacun de se sensibiliser au goût.

C) Service transports

Depuis quelques années, les sociétés locales de transports sollicitées sont identiques entrant ainsi dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Cette stabilité de prestataires favorise les échanges et permet une continuité des actions liés à la sécurité des usagers.

Des transports en interne par des professionnels de l'équipe d'entretien sont également organisés en individuel et en collectif. Les professionnels éducatifs apportent leur soutien pour toutes questions liées aux singularités de chaque jeune.

D) Prestation entretien des locaux

L'entretien des locaux est assuré par des salariés de l'association. Sur le premier semestre 2022, au regard du contexte sanitaire, la prestation d'entretien des locaux a été renforcée par sollicitation de sociétés extérieures.

E) Service technique et de maintenance

Les services techniques sont rencontrés régulièrement par les responsables de services afin d'articuler les actions et d'assurer le suivi des projets de développement ou de maintenance. Ils sont associés aux réflexions techniques visant à l'adaptation et l'amélioration des différents espaces de vie.

Sur 2022, l'accueil de stagiaire a été favorisé ; et, l'embauche à durée déterminée d'un professionnel a permis l'avancement de rénovation et de réhabilitation d'espaces dédiés à l'accompagnement.

L'équipe technique contribue à l'entretien des espaces naturels de l'établissement permettant à chacun d'évoluer dans un cadre de vie agréable et divers (ex : entretien des enclos, jardin, accessibilité à la forêt).

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

L'admission est prononcée par le directeur de l'établissement après notification d'orientation émise par la Maison de l'Autonomie. Une rencontre préalable à l'admission est organisée, elle vise à récolter les informations nécessaires permettant de vérifier l'adéquation du projet de l'usager et du projet proposé par le service concerné.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 39 enfants/jeunes accompagnés.

ACCUEIL PERMANENT			
	Garçons	Filles	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	30	7	**37**
Nombre d'entrées en cours d'année	5	1	**6**
Nombre de sorties en cours d'année	2	2	**4**
Nombre de présents au 31/12/2022	33	6	**39**
ACCUEIL TEMPORAIRE (*)			
Nombre accueillis sur l'année	1	-	**1**

Admissions et provenances au 31/12/2022

PROVENANCES	EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2022	ADMISSIONS 2022
Famille/domicile	22	6
Autre EMMS	17	-
TOTAL	**39**	**6**

L'IME compte pour l'ensemble de ses services 4 départs pour 6 admissions. Au 31/ 12/ 2022, 39 jeunes sont accompagnés.

- Les 4 départs concernent l'externat vers de structures médico-sociales de SIPFP.

Nous comptons :

- 4 admissions sur l'externat. Les admissions prononcées s'attachent à privilégier une réponse de proximité géographique et à l'équité dans le traitement des critères d'admission.
- 2 admissions sur l'internat dont 1 en sureffectif pour répondre à la sollicitation de la cellule RAPT.

Les 6 jeunes admis avaient pour provenance le milieu familial.
Ainsi, l'IME vient répondre à des besoins de prises en charges médico-sociales prioritaires et propose une réponse d'accompagnement à des situations de parcours dégradées. L'IME s'applique ainsi à construire une réponse adaptée nouvelle auprès des familles.

Répartition par âge et sexe

Âges	Garçons	Filles	TOTAL	%
4 – 6	0	0	0	0%
6 – 10	8	3	11	28%
11 – 15	14	1	15	38%
16 – 17	4	1	5	13%
18 – 19	3	0	3	8%
20 – 24	2	1	3	8%
25 & +	2	0	2	5%
TOTAUX	**33**	**6**	**39**	**100%**

La population de l'IME se rajeunit sensiblement, cette tendance semble se confirmer pour 2023 au regard des demandes d'orientations reçues.

A/ Population – Optimiser l'activité

- Activité de l'IME (Internat/ Externat/ USC)

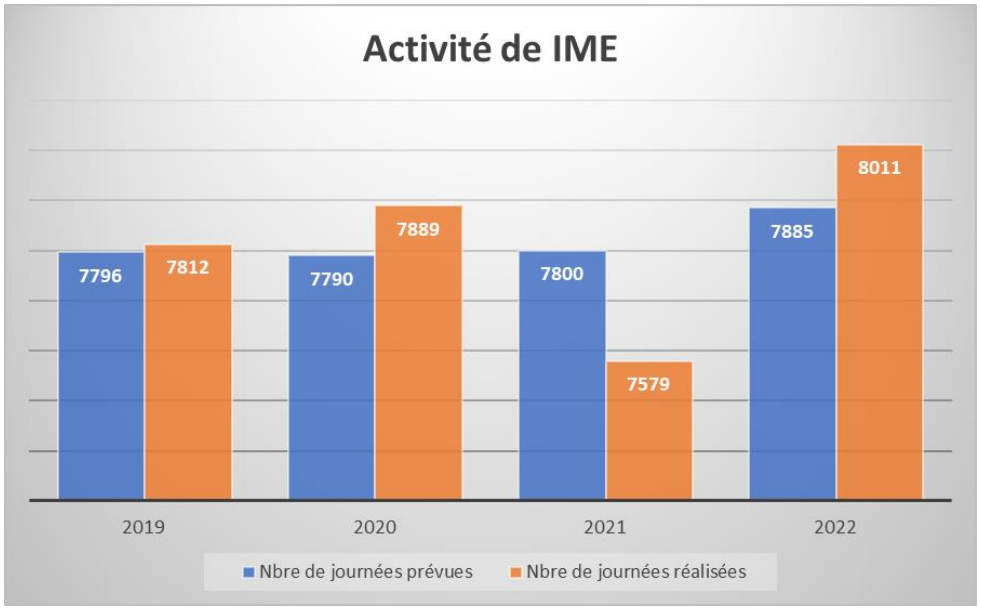

En 2021, l'activité avait été marquée par un fort taux d'absentéisme lié aux épisodes épidémiques, et le passage progressif de jeunes en amendement Creton vers le dispositif Habitat Partagé.

En 2022, l'activité est nettement supérieure à 2021 et les valeurs sont supérieures au prévisionnel comme en 2019 et 2020, et s'explique notamment par l'extension des temps d'accueil sur l'Unité Situation Complexe à compter de mars 2022.

- Activité de l'internat :

	Nbre de journées prévues	Nbre de journées réalisées
2019	4081	4071
2020	4010	4090
2021	4020	3763
2022	4007	4249

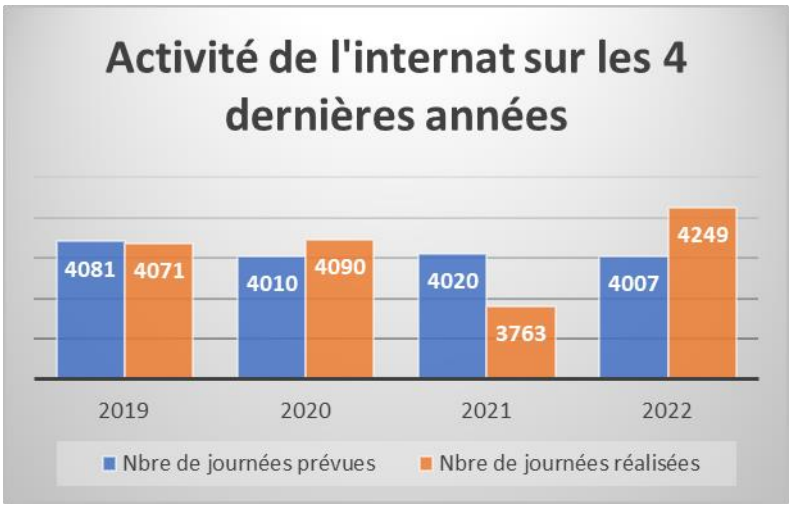

L'internat de Briançon accueille des jeunes aux structures psychiques liés aux Troubles du Spectre de l'Autisme et/ou de situations dites "complexes". Une collaboration étroite est nécessaire avec différents acteurs du territoire, notamment avec les établissements de jour. L'hébergement sur l'internat peut être séquencé pour répondre à plusieurs situations (ex : 2 temps partagé pour une place).

Sur 2022, L'activité est supérieure au prévisionnel et s'explique notamment par l'accueil en "sureffectif" d'un jeune au parcours complexe sur des temps de week-end.

- Activité de l'externat :

	Nbre de journées prévues	Nbre de journées réalisées
2019	3715	3741
2020	3780	3799
2021	3780	3816
2022	3818	3762

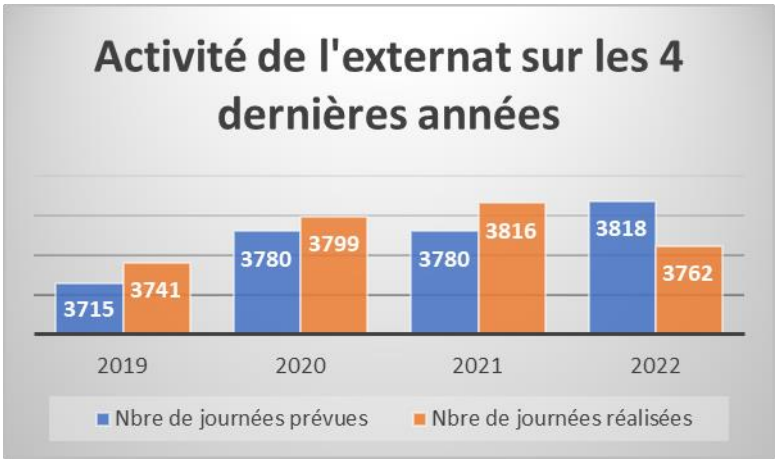

L'activité sur l'externat est en réduction au regard de 2021 et en deçà du prévisionnel. Sur l'externat en 2021, l'accueil en sureffectif avait permis une activité forte.

Sur 2022, la baisse de l'activité s'explique par :

- Des absences liées aux recommandations sanitaires (isolement),
- Des périodes d'essai sur les structures préprofessionnelles pour les jeunes en âge d'être orientés pour des structures pour adolescents,
- Des départs en cours d'année sur des structures pré professionnelles de jeunes en âge d'être orientés pour des structures pour adolescents.

Si l'externat a pu accueillir également des jeunes en cours d'année pour remplacer ces derniers, le délai entre départ/admission induit une baisse de l'activité :

- Un absentéisme plus important que les années précédentes qui s'expliquent en partie par des départs anticipés pour vacances d'été,
- Un absentéisme chronique de certains jeunes qui est mis au travail avec les familles depuis la rentrée de septembre 2022.

Sur 2022, la population de l'externat s'est rajeunie, ce qui a favorisé un rééquilibrage de la pyramide des âges. Les prises en charge précoces engagent une dynamique de parcours et un suivi sur plusieurs années.

2 jeunes sur 7 bénéficient d'une mesure de protection judiciaire, il s'agit de 2 jeunes nouvellement admis en septembre 2022.

L'externat est agréé pour 5 places TSA : sur 2022, 7 jeunes présentent comme déficit principal des Troubles du Spectre Autistique.

L'IME éprouve des difficultés à trouver des places en SIPFP pour les jeunes "sortants". Cela implique le maintien des jeunes au-delà de 14/15 voir 16 ans, et réduit les possibilités d'admission.

Activité Unité Situations complexes

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nbre de jours	2020	9	14,5	25	43,5	37,5	21	15	8	52	42	44	32	343,5
	2021	74	66	47	61	69	78	42	6	82	81	51	63	720
	2022	75	57	83	59	60	80	41	3	80	89	86	87	800

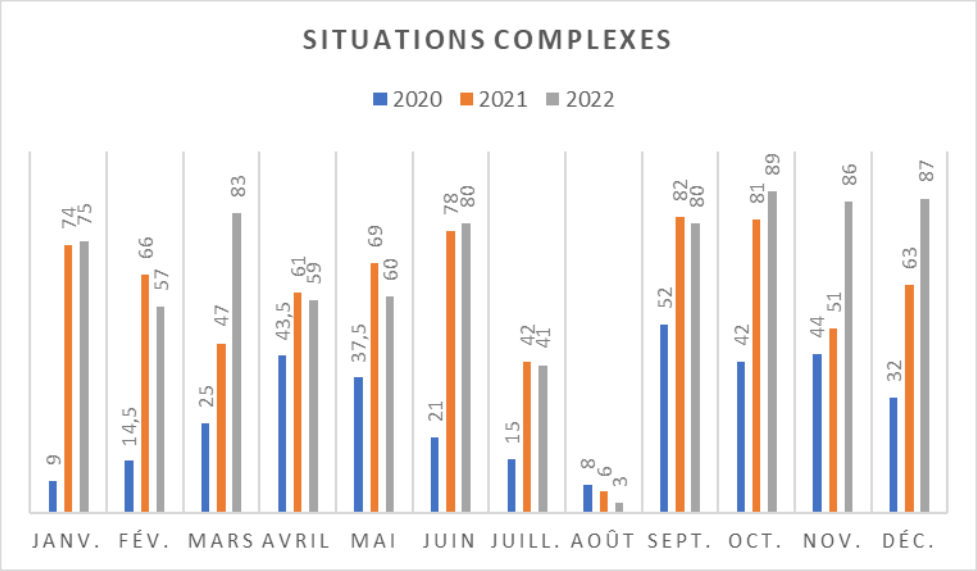

L'accueil permanent des 3 jeunes en situations complexes accueillis sur l'USC s'est renforcé sur l'année 2022, favorisant la stabilité de parcours pour éviter l'hospitalisation.
Au cours de l'année et progressivement, une extension des temps d'accueils a été pensée conjointement avec un partenaire, afin de répondre à une nécessité de repérage et de permanence pour les jeunes du dispositif.

L'activité 2022 est donc ainsi fortement supérieure au prévisionnel, et aux années précédentes.

L'Unité Situation Complexe se consolide donc et collabore étroitement avec le Centre de Santé Mental Angevin.

Le passage à un accueil 340 jours pour l'USC a été validé lors du dernier trimestre 2022.

Activité accueil temporaire

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nbre de jours	2020	28,5	33	8,5	0	21	43	83,5	250	17	31,5	33,5	67,5	617
	2021	15	5	19	4	5	0	31	62	3	4	8	8	164
	2022	4	8	11	6	6	9	42	65	9	10	4	8	182

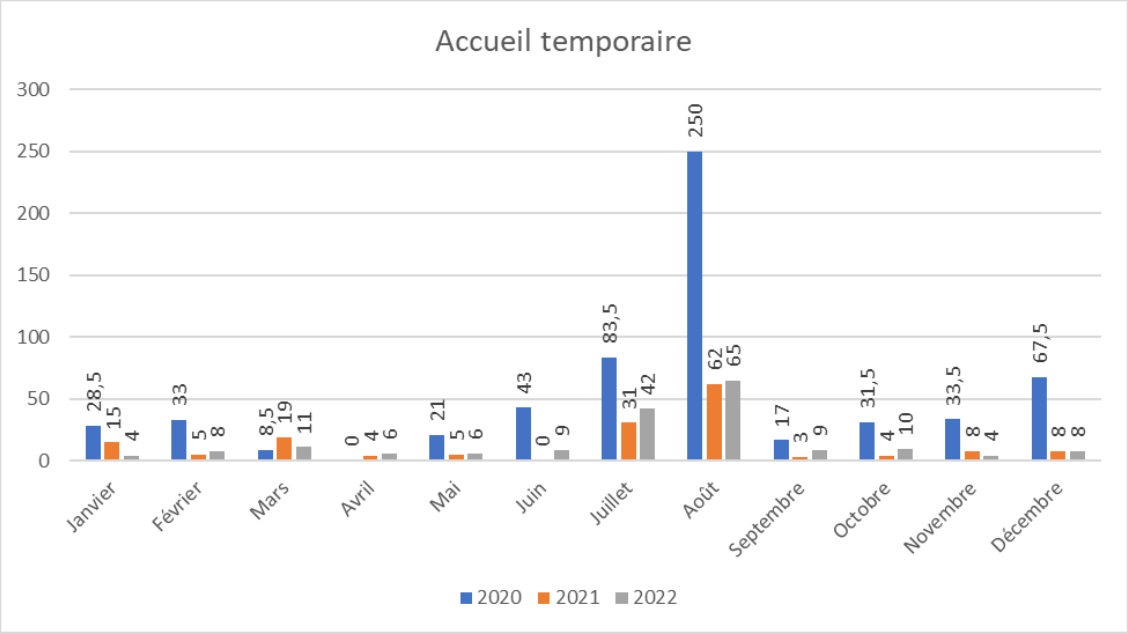

Les besoins en accueil temporaire ont été couverts sur la période estivale de mi-juillet et fin août.
Les familles éprouvent de grandes difficultés à trouver du relais auprès de structures de loisirs et des services de répit. Il y a donc une forte demande des aidants pendant les périodes de fermetures des établissements de jour.

Sur 2022, l'accueil temporaire de l'été a été possible sur le Château de Briançon, grâce à des CNR attribués pour accueillir les jeunes en amendement CRETON ne trouvant pas de solutions sur la période.
Ainsi, 9 jeunes ont pu bénéficier de séjours à temps complet pour une durée moyenne de 12 jours.
L'accueil temporaire sur 2022 a été dans la continuité de ce qui était proposé en 2021.

Hors période d'été, l'activité en "Accueil Temporaire" s'explique par l'accueil en sureffectif de 2 jeunes en situation complexes, un sur l'internat, un sur le service répit du Château de Briançon

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	40
Réunions CVS	3

Le PPA est un document personnalisé définissant les modalités de l'accompagnement dans tous les domaines (pédagogique, éducatif, thérapeutique et scolaire). Le PPA est rédigé pour chaque jeune de l'IME et révisé chaque année dans sa globalité. L''ensemble des personnels de l'établissement (équipe éducative et équipe pédagogique) participe à la mise en forme du projet en collaboration étroite avec la famille et le jeune le cas échéant.

Les familles sont invitées à rencontrer les professionnels de l'établissement chaque année pour formaliser le projet. Il est remis aux familles 10 jours avant la date de la rencontre pour consultation, il est redéfini conjointement lors de la rencontre.

Sur l'IME, l'ensemble des différents services est représenté par des jeunes élus trouvant appui sur les équipes éducatives pour favoriser leurs participations.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction/Encadrement	**3,15**
Administration/Gestion	**2,55**
Maîtresse de maison	3,25
Agent de service intérieur	3,24
Surveillant de nuit qualifié	1,50
Services Généraux / Restauration	**7,99**
Educateur	1,50
Moniteur éducateur	5,80
A.E.S.	8,11
Assistant social	0,03
MAA	0,23
Socio-Educatif	**15,67**
Infirmier	0,70
Aide-soignant	0,35
Orthophoniste (Externe)	0,30
Paramédical	**1,35**
Institutrice	2,00
Enseignement	**2,00**
Psychiatre / Médecin	-
Psychologue	1,47
Médical	**1,47**
TOTAL ETP	**34,18**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**3**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**5**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**-**

Sur les services de l'externat, les principaux mouvements du personnel concernent :

- Le départ du binôme (Enseignante / AES) de la classe externalisée collège de Seiches-sur-le-Loir,
- Le départ de l'Infirmier Diplômé d'Etat
- Le recrutement en septembre 2022 d'une enseignante en lien avec l'Education Nationale,

Nous comptabilisons un arrêt maladie long, une disponibilité et des congés maternités dont un sur un poste de coordination.

Depuis septembre 2022, les difficultés de recrutement pénalisent la dynamique de remplacements et la constitution d'un vivier de personnels disponibles. Le pôle RH a pu participer à un forum de l'emploi. Les remplacements se font le plus souvent en interne.

Le recours à du travail intérimaire s'est mis en place de manière ponctuelle depuis la rentrée 2022.

B/ Organisation et management

A) Développement des Compétences

- Les formations collectives réalisées dans le cadre du plan de formation ont porté sur les thématiques suivantes : gestion de crise, prévenir les comportements problèmes (PCMA)...

La sensibilisation des professionnels aux Troubles du Spectre de l'Autisme a été favorisée lors des sessions de formations individuelles et collectives.
La formation collective Snoezelen fortement sollicitée est reportée sur 2023.

Sur 2022, un professionnel de référence par service a pu poursuivre la formation aux tablettes Amikéo via l'appropriation du Logiciel Auticiel. La mise en application sur les services permet d'encourager les apprentissages des jeunes avec TSA.

- Depuis septembre, chaque professionnel de l'IME participe à des séances d'Analyse des Pratiques. La mise en place de cette instance a été le fruit d'un travail de concertation entre direction et équipe thérapeutiques (enquête...) afin de répondre au mieux aux besoins d'étayage de chaque service de l'IME. Cette mise en place intervient après une période d'arrêt de l'ADP durant un an.

- Des séances de démarche qualité sont régulièrement réalisées dans le cadre de la planification annuelle des temps de réunion. Ces temps permettent un travail de fond sur des thématiques d'accompagnement et d'associer des pratiques et recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

- La politique d'accueil de stagiaire est encouragée auprès des professionnels éducatifs et thérapeutiques, afin de contribuer à un enrichissement mutuel.

- Lors des vacances de poste, la mobilité interne est encouragée et permet aux professionnels d'évoluer dans leurs pratiques. Sur l'année 2023, l'ensemble des entretiens professionnels seront réalisés.

B) Qualité de vie au travail

- La formation PRAP 2S a été initiée sur l'ensemble des établissements et services du pôle territorial 49. Des sessions sont programmées jusqu'à fin 2023 afin que l'ensemble des salariés bénéficient de cette formation.

- Le travail sur le DUERP a été entamé lors du dernier trimestre 2022 permettant ainsi de dégager des pistes d'améliorations à court et moyen terme pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

- Sur l'IME et compte tenu du nombre conséquent de salariés, la direction est vigilante à ce que chaque "corps de métiers" puissent bénéficier de temps de concertation avec les cadres de proximité (ex : maîtresse de maison, surveillants de nuit...).

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

ERRD ESMS - Complet - Bilan Financier
Dossier : 80 - IME de Briançon - Périodes de : 01/2022 à 12/2022

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	13 097.10	13 097.10	Dotations, apports ou fonds associatifs	347 840.38	347 840.38
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	939 618.59	999 618.59
- Terrains	11 349.46	11 349.46	Subventions d'investissements	316 488.77	291 850.54
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement	30 940.00	30 940.00
- Constructions	3 952 983.03	3 987 244.46	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement	155 312.14	155 312.14
- Installations techniques, matériels et outillages	168 167.88	172 833.68	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	44 474.50	44 474.50
- Autres immobilisations corporelles	376 647.19	368 870.43	Emprunts et dettes financières	854 881.83	818 503.87
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		25 879.00	Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	1 641 026.62	1 721 233.88
			- Installations, matériels et outillages techniques	143 614.42	149 685.09
			- Autres immobilisations corporelles	313 010.48	306 696.69
Immobilisations financières	28 555.11	36 588.11	Amortissements des immobilisations incorporelles	13 097.10	13 097.10
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-123 600.91	-123 600.91
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**4 550 799.77**	**4 615 862.24**	**TOTAL I**	**4 676 703.92**	**4 755 651.87**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	125 904.15	139 789.63		125 904.15	139 789.63
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**0.00**	**0.00**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**125 904.15**	**139 789.63**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**0.00**	**0.00**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**		
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire	198 955.76	340 656.59	Réserves de compensation des déficits	108 457.68	108 457.68
Créances glissantes			Résultat excédentaire		
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	734 793.38	475 837.62
			Provisions pour risques et charges	51 000.00	117 275.82
			Fonds dédiés à l'exploitation	439 944.43	82 469.96
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	**198 955.76**	**340 656.59**	**TOTAL III**	**1 334 195.49**	**784 041.08**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	1 135 239.73	443 384.49		1 135 239.73	443 384.49
FONDS DE ROULEMENT EXPLOITATION (invisible)	0.00	0.00		1 135 239.73	443 384.49
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**1 135 239.73**	**443 384.49**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	1 261 143.88	583 174.12		1 261 143.88	583 174.12
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF INVISIBLE	0.00	0.00		1 261 143.88	583 174.12
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**1 261 143.88**	**583 174.12**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	117 598.47	149 871.67
Créances sur organismes payeurs, usagers	18 528.73	113 640.55	Dettes sociales et fiscales	303 210.34	313 964.79
Créances diverses d'exploitation	1 666.23	16 393.69	Dettes diverses d'exploitation	6 914.89	25 721.63
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		10 481.00
Charges constatées d'avance	8 058.36	7 573.67	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	29 560.23	29 560.23	Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	898 274.98	866 801.15	Comptes de liaison exploitation	141 946.62	368 162.84
TOTAL VI	**956 088.53**	**1 033 969.29**	**TOTAL V**	**569 670.32**	**868 201.93**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	-386 418.21	-165 767.36		-386 418.21	-165 767.36
BFR (VI-V) INVISIBLE	**386 418.21**	**165 767.36**		**0.00**	**0.00**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**386 418.21**	**165 767.36**	**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**		

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.

Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

IME de Briançon	2020	2021	2022
CHARGES			
Groupe I	286 125	275 514	283 131
Groupe II	1 981 136	1 894 424	2 305 585
Groupe III	519 949	667 843	394 108
TOTAL CHARGES	**2 787 210**	**2 837 781**	**2 982 823**

Les principales évolutions concernent le Groupe II et sont liées :

- Augmentation du financement des Séjours de répit par l'ARS (CNR reçus en 2021) + 112 k€ ;
- Augmentation de l'activité USC à partir de septembre 2022 + 54 k€ ;
- L'impact des revalorisations salariales « Ségur » et filière socio-éducative + 94 k€ ;

Ces évolutions de charges sont compensées par des produits supplémentaires : CNR reçus et/ou augmentation de la Dotation Globale.

Les évolutions du Groupe III sont en lien avec les reports en fonds dédiés en 2023 pour l'utilisation des CNR reçus (cf tableau des produits Groupe III).

C/ Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements.

ETABLISSEMENT	FINESS	DOTATION ANNUELLE actualisée	CTI	Reprise Résultats antérieurs	CNR	Crédits reconductibles nouveaux	DOTATION GLOBALE 2022
IME	490000064	2 302 687	93 542	- 510 666	25 389	59 974	1 970 926

IME de Briançon	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I	2 721 195	2 361 533	2 137 903
Groupe II	74 026	65 249	87 224
Groupe III	63 227	212 043	417 041
TOTAL PRODUITS	**2 858 448**	**2 638 825**	**2 642 167**

La dotation globale attribuée par l'ARS prend en partie en compte les évolutions de charges conjoncturelles (revalorisations salariales, inflation) ainsi que le financement des évolutions structurelles (augmentation de l'activité USC et pérennisation des Séjours de Répit).

D/ Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. (Cf annexe 1)

Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence.

Structure	INVESTISSEMENTS 2022	Proposés	Réalisés
CPOM IME / MAS / SESSAD / SAMSAH	Travaux d'amélioration et de sécurité	42 000	35 004
	Equipements informatiques - Téléphonie	21 000	25 222
	Equipements Mobilier Educatif	3 000	8 453
	Equipements Autres		8 027
	Investissements en cours		7 564
	TOTAL CPOM	66 000	84 270

E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat Administratif	Affectation
IME	-1 776,26 €	➢RAN Déficitaire

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

A/ Développement et adaptation de l'offre dans une démarche inclusive

Sur l'externat, le dispositif inclusif en scolarité adaptée permet l'ouverture et le lien. Mise en place depuis 2013, la classe "primaire" de St Sylvain est bien implantée dans la vie de l'école et est bien identifiée auprès de chaque acteur. Les jeunes de l'IME participent régulièrement à des activités inclusives et en tirent bénéfices.
Les professionnels de l'IME participent aux réunions de cantines et au conseil d'école, ils sont forces de propositions auprès de la direction de l'établissement scolaire d'accueil.
Des conventions établies avec la Mairie de St Sylvain d'Anjou consolident le dispositif notamment sur les temps de restauration scolaire.

Le "groupe collège" de la classe inclusive de Seiches-sur-le-Loir n'a pas été reconduite à la rentrée 2022/2023. Le projet est actuellement en sommeil, mais une réflexion est engagée pour de nouvelles modalités inclusives.

B/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

A) Démarche d'amélioration de la qualité

- Réalisé en 2022, le rapport inspection de la MAS est source d'inspiration pour améliorer les offres d'accueil sur l'internat. Ce rapport offre et soutient la possibilité d'un travail réflexif auprès et avec les équipes.
- A l'initiative de la direction et avec l'appui d'une stagiaire en CAFERUIS, les projets de services ont été revisités pour certaines parties, permettant ainsi à chacun la mise en perspective d'une réécriture pour l'année 2023/2024

B) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

Des réunions "événements indésirables" sont programmées deux fois par an. Y participent les cadres de proximités, la direction, les psychologues et le médecin. L'objectif de cette instance est d'analyser les fiches relevant un ou des dysfonctionnements de tout ordre qu'ils soient. Le traitement se réalise sur une période de référence et permet de dégager des axes de progression et/ou des pistes de réflexion, dans les domaines de la sécurité, de la logistique, des ressources humaines, de l'accompagnement.

L'existence d'une cellule d'urgence permet sur l'IME de répondre dans un délai plus court :

- Au traitement d'événements majeurs ayant un impact physique et ou psychologique sur les jeune et/ou les professionnels.
- Au besoin de poser un "regard extérieur" sur une situation complexe.

Le groupe est composé de membres de la direction, d'élus, de professionnels de services divers et de psychologues. Le groupe a été actualisé en octobre 2022.

Ces instances et les réunions régulières de démarche qualités (6 à 7 fois l'année), participent à requestionner les protocoles existants ou d'en établir de nouveaux, afin que chaque professionnel puisse s'y référer dans sa pratique.

CONCLUSION :

La crise sanitaire, bien que moins prégnante qu'en 2021, est venue impactée les fonctionnements des services de l'IME. Chaque catégorie professionnelle (équipe éducative, thérapeutique, médicales, administrative et de direction), a contribué par des efforts communs à en réduire les conséquences sur les accompagnements multiples des services de l'IME.

L'année 2022, nous a permis de consolider les points suivants :

- La sécurisation et stabilisation des parcours des 3 jeunes de Unité Situations Complexes avec un passage de 240 à 340 jours,
- L'hébergement de semaine et de week-end, sur l'internat spécifique pour les jeunes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme,
- La scolarisation "hors les murs" dans le primaire,
- La réponse d'une prise en charge globale sur l'externat pour des jeunes en situation dégradée d'accompagnement et aux profils spécifiques (protection sociale/ TSA).

Les profils des jeunes accueillis sur l'IME sont divers, et nécessite l'accompagnement des professionnels vers un étayage de connaissances afin de répondre aux besoins singuliers des usagers.
La "boite à outils" professionnelle sur 2022 s'est élargie (formation, ADP, DIU...).
Pour 2023, la mise en perspective de projets tels que la réécriture des projets de services et Formavision permettra d'asseoir les dynamiques actuelles.

LA RESIDENCE SOCIALE
Direction Territoriale Pôle 49

Rapport d'Activités

ART R.314-50 du CASF

SESSAD – PCPE

Table des matières

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 3
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE 5
INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE 6
I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE 10
A/ Faits marquants 10
B/ Activités et projets par service 11
C/ Services supports 13
II- LA POPULATION ACCUEILLIE 14
A/ Population – Optimiser l'activité 14
PCPE 14
Variation des effectifs 15
B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés 17
C/ Politique de prévention 17
D/ Formations des enfants/jeunes accompagnés 17
E/ Inclusion en milieu ordinaire de travail 17
III - LES RESSOURCES HUMAINES 18
A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre 18
B/ Organisation et management 18
IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE 20
A/ Bilan financier 20
B/ Tableau synthétique de la situation des charges 20
C/ Produits de la tarification 21
D/ Tableau des investissements 21
E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation 22
V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION 22
B/ Partenariats & Coopération 22
C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021) 22
CONCLUSION : 23

PRESENTATION DE LA RESIDENCE SOCIALE, SES VALEURS, SES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'Association La Résidence Sociale a été créée en 1913 et déclarée en 1920 par ses deux fondatrices, Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault. Elles sont à l'initiative de la Fédération des Centres Sociaux de France. Au fil des années, l'Association s'est dirigée vers l'action médico-sociale et, à ce jour, elle est implantée sur deux territoires : la région d'Ile-de-France et la région des Pays de la Loire, où elle gère quinze établissements et services.
La raison d'être de l'Association est la suivante : « *Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence Sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne, et elle mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie qui soient épanouissants et inclusifs* ».
Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, La Résidence Sociale « *a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaine éducatif, social ou médical* » par la mise en œuvre des valeurs suivantes :

- Être acteur de son devenir
- La primauté de la personne
- La solidarité
- La non-lucrativité
- L'éthique de la responsabilité et de l'engagement
- L'innovation

Ce système de valeurs détermine des modes de décisions et d'actions

- Principe N° 1 : initier les coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (personne accompagnées, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires, …), pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous ;

- Principe N°2 : privilégier les coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns de autres, qui s'établit puis s'enrichit dans le temps ;

- Principe N°3 : promouvoir, au sein de ces coopérations, des relations « d'égal à égal », en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous ;

- Principe N°4 : construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

Autres établissements et services gérés par l'Association La Résidence Sociale :

- LRS IME Briançon
- LRS Résidence les Jonquilles
- LRS Service Socio-culturels Briançon
- LRS MAS Briançon
- LRS SAAD Briançon
- LRS SAMSAH Briançon
- LRS Service Habitat Inclusif
- LRS IME Chaptal
- LRS ESAT Marville
- LRS EMPRO Bois Moussay
- LRS EMP Europe
- LRS ESAT ATELIER DU CHATEAU
- LRS Foyer l'Horizon
- LRS ESAT Pleyel
- LRS CAJ l'Horizon

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

L'Etablissement (Service), situé sur le territoire Maine et Loire, depuis sa création en 1995.

Adresse : 11 Rue Henriette Brault – 49480 SAINT SYLVAIN D'ANJOU VERRIERES EN ANJOU
Téléphone : 02 41 66 11 88
E mail : secretariat.briancon@lrs49.fr
N° FINESS : 490 007 374
Autorisation en cours (art L313-1) : 01/01/2013
Capacité autorisée, installée, financée : 40 places (SESSAD) et 15 places (PCPE)
Nombre de jours d'activité : 200 jours
Type d'accueil : Séquentiel

Président du Conseil d'Administration :	M. Gilles NAUDE
Directeur Général de l'Association :	M. Denis OGEE
Directeur Territorial :	M. Franck LE GAL
Directrice Adjointe :	Mme Émilie DUBOIS-THALER
Cheffe de Service :	Mme Anne-Laure DUMORTIER

INTERVIEW CROISEE / PREAMBULE

A l'image des deux années précédentes, 2022 a de nouveau été marquée par des perturbations liées à la crise sanitaire. Si nous n'avons pas dû subir de confinements généralisés, les multiples vagues successives de contamination et autres mesures de préventions (dont l'isolement de jeunes et de professionnels) ont considérablement affecté notre activité et l'accompagnement de nos bénéficiaires.

La qualité de l'accompagnement a donc été impactée, d'une part parce que les contraintes liées aux mesures de distanciation ont limité les sorties et autres projets collectifs et d'autre part parce que la tension fut toujours plus croissante autour des ressources RH.

Outre le fait de peiner à trouver suffisamment de ressources humaines disponibles pour assurer les remplacements des professionnels, nous avons commencé à sentir une usure, un essoufflement des salariés permanents, favorisant les arrêts de travail, ce qui a majoré les difficultés à assurer l'encadrement nécessaire au bon déroulement de la prise en charge.

Le recours aux entreprises d'intérim s'est avéré nécessaire mais cela n'a pas suffi à assurer une permanence dans l'accompagnement.

L'attractivité des métiers dans notre secteur d'activités reste une problématique majeure.

La mise en place d'un nouvel organigramme assorti d'une réorganisation des services administratifs et financiers est aussi un élément significatif dans le fonctionnement des établissements et services du Maine et Loire en cette année 2022.

L'équipe de direction s'est renouvelée avec la nomination d'un nouveau directeur territorial. L'encadrement hiérarchique a été renforcé avec la création de deux postes de direction adjointe afin d'assurer le pilotage de deux pôles d'activités : Le Pôle « plateforme médicosociale » et le Pôle « habitat et logements accompagnés ».

Cette réorganisation vise à renforcer le corps des cadres intermédiaires afin de consolider les mises en place des nouveaux services et à assurer des fonctions transversales permettant aux chefs de services de retrouver la proximité nécessaire à l'accompagnement des équipes techniques.

L'autre pan de cette réorganisation concerne les fonctions dites « supports » qui ont été rattachées hiérarchiquement au siège dans un souci d'efficience, de cohérence associative et de meilleur contrôle interne.

L'inflation est aussi un élément à prendre en compte. Nos budgets ont souffert d'augmentations successives : les coûts de l'énergie ont explosé tout autant que l'alimentation. Deux postes incompressibles.

Pour minimiser l'impact nous avons rapidement entamé une démarche de recherche d'économie. Tous les acteurs ont été sollicités pour favoriser les écogestes.

De cette contrainte est née une dynamique vertueuse R.S.E.

Tous ces aléas conjoncturels ne nous ont pour autant pas freiné dans le développement de nos activités :

En 2021, nous avions créé l'Unité Situation Complexe. L'année 2022 nous a permis de consolider son accompagnement, de stabiliser l'équipe qui accompagne ces jeunes adultes aux besoins si spécifiques. Nous avons aussi augmenté notre amplitude d'ouverture de ce service : en effet, construit initialement pour accueillir ces jeunes 240 jours par an, nous avons été sollicité par notre partenaire l'ARPEP (qui assurait le complément : 125 J/an) pour étudier la possibilité d'accueillir de manière plus conséquente les usagers concernés : ces derniers étaient accueillis dans un établissement pour enfants et les passages d'un établissement à l'autre pouvaient être source de tensions pour ces jeunes qui traduisaient cela par des troubles du comportement majorés sur cet espace.

En concertation avec l'ARS, nous avons donc évolué vers un dispositif « passerelle » ouvert 340 jours par an avec une capacité d'accueil de 3 places + une place d'accueil temporaire.

En juillet 2022, une inspection de notre M.A.S. a été diligenté par l'A.R.S. Ce fut l'occasion pour la direction de mettre à jour un certain nombre de documents et de confirmer que notre établissement répondait globalement bien à la règlementation en vigueur.

Le rapport qui nous a été adressé en septembre 2022 fait état de quelques axes d'améliorations et actions correctives à entreprendre.

Cette étape a été vécu positivement par les professionnels et les cadres intermédiaires qui y ont vu une opportunité d'alimenter le processus d'amélioration continue de la qualité.

L'année 2022 marque aussi un tournant pour l'activité Loisir Handicap. En effet, l'A.R.S. et le département du 49 ont lancé un Appel A Candidature conjoint. Cet A.A.C. consacre un Lot pour de l'accueil répit d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et en situation de handicap.

Les modalités d'accueils souhaitées étaient un prolongement de l'accompagnement proposé par notre service Loisir-Handicap depuis l'été 2020 (COVID).

Nous avons donc répondu à cet appel à candidature et avons été retenu pour une mise en place dès janvier 2023.

L'intérêt est de pérenniser ce service qui fonctionnait jusqu'à lors avec une visibilité limitée et ainsi de travailler un accompagnement plus pertinent et adapté à chaque jeune accueilli. Cela va nous permettre aussi de stabiliser les emplois d'encadrement éducatif et ainsi proposer un plan de formations conséquent favorisant la montée en compétence des professionnels.

La Résidence Sociale participe aussi activement au déploiement de ce nouveau dispositif qu'est la communauté 360. Née de la crise COVID, les autorités tutélaires ont souhaité pérenniser cette offre nationale.

Dans le Maine et Loire, la communauté 360 est co-portée par plusieurs organismes gestionnaires. Chaque entité met à disposition un salarié à hauteur de 0,20 ETP. Ce dernier occupe une fonction de conseiller de parcours au service de ce dispositif. L'objectif est d'avoir une variété de compétences à disposition et réparties sur l'ensemble du territoire.

Concernant le projet Habitat partagé, son fonctionnement a été perturbé par des éléments extérieures qui en ont freiné le déploiement :

Pour rappel, l'habitat partagé s'appuie sur deux services dédiés : Un SAMSAH renforcé et un SAAD spécialisé TSA.

Nous avons dû échanger à plusieurs reprises avec nos autorités de tutelles pour trouver un accord quant à la mise en conformité de notre SAMSAH. En effet ce service, dans la phase transitoire incarnée par l'installation à la Marzelle sur le site de Briançon, ne répond pas complètement au cahier des charges d'un SAMSAH classique. Ces turbulences administratives se sont en partie réglées par la mise en place d'une autorisation pour deux ans au titre d'un dispositif expérimental.

Par ailleurs, la construction de la résidence qui devait accueillir en dernière étape de déploiement les 8 jeunes sur Saint Barthélémy d'Anjou a été empêchée, du fait d'un blocage lié au foncier. Nous avons donc cherché à trouver des alternatives auprès d'autres bailleurs afin d'anticiper un éventuel arrêt définitif du projet immobilier. Toutefois, le bonne nouvelle est arrivée en fin d'année, PODELHIA nous annonçant le déblocage de la situation et la reprise du projet. Nous sommes en attente d'une confirmation ferme et définitive.

Pour autant, le travail auprès des jeunes suit son cours. Les périodes d'immersion à la vie autonome dans un logement mis à disposition au sein de notre résidence autonomie de Bauné se sont multipliées.

Le projet Participe 3.0 en collaboration avec l'université de Nantes bat son plein, le développement de nouveaux outils numériques est en cours. Les habitants ont notamment été accompagné dans l'appropriation de l'outil de casque réalité virtuelle à travers un atelier numérique réalisé en partenariat avec les chercheurs du projet.

Enfin, le site de Briançon propose depuis l'été 2022 une nouvelle offre de logement. En effet, le déménagement de l'un des locataires artistes du lieu fut une opportunité pour reprendre son logement et en faire un gîte de 12 places. Ce complément de l'offre Séminaire Résidentiel est très cohérent au regard de notre projet de sensibilisation au handicap et des besoins d'accueil sur la commune de Loire-Authion.

Pour l'année 2023, les projets ne manquent pas :

Dès janvier, nous allons rendre effective l'évolution du service Loisir-Handicap en dispositif « Séjours-répit ». Une opportunité de consolider l'activité et ainsi d'envisager une montée en compétence progressive du plateau technique. L'enjeu étant de stabiliser l'équipe des professionnels, de consolider les bonnes pratiques médicosociales déployées dans la démarche d'accompagnement de l'ensemble des usagers tout en conservant cette culture de l'animation qui est à l'origine du projet proposé.

Nous souhaitons par ailleurs lancer une démarche d'écriture (ou de réécriture) des projets de services sur l'ensemble des établissements et services.

Nous allons solliciter un organisme pour accompagner les équipes dans cette réflexion puis dans sa formalisation.

Un audit sur les pratiques d'accompagnement initié par le conseil d'administration et la direction nationale de la qualité se déroulera au premier semestres 2023. Il permettra d'étayer ce travail d'élaboration des projets de service. L'organisme FORMAVISON a été sollicité en ce sens.

Cet état des lieux nous permettra d'envisager les futures orientations en termes de formation d'une part et d'alimenter notre plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), d'autre part.

Notre PCPE qui a démontré tout son intérêt sur le territoire et fonctionne "à plein régime". Le gros travail de réseau et de partenariat entrepris par les professionnels permet d'offrir des solutions palliatives pertinentes aux jeunes ne trouvant pas de place dans les établissements et services spécialisés du territoire.

Dispositif expérimental financé via des crédits non pérennes, le PCPE attend en 2023 de connaitre la position de l'A.R.S. quant à sa pérennisation.

L'année 2023 doit nous permettre de poursuivre la projection du projet « habitat partagé » sur la commune de St Barthélémy. Nous attendons une confirmation officielle du bailleur « PODELHIA » courant juillet date à laquelle la validation d'un nouveau permis de construire doit intervenir. Dès lors, les services concernés pourront reprendre les actions d'ancrage dans le tissu social de cette commune.

Durant cette année 2023, nous souhaitons retravailler la mise en place effective de l'AMI « équipe d'appui psychiatrique » conventionnée en 2021 avec l'ARS, le CESAME et l'ARPEP (association partenaire). L'objectif est de faire bénéficier les jeunes de l'USC d'interventions régulières (in situ) d'infirmiers psychiatriques. Cette mise en œuvre doit permettre une stabilisation plus pérenne des troubles des jeunes accueillis pour passer un cap supplémentaire en vue d'une future orientation vers des établissements plus classiques.

Enfin, Nous allons initier une réflexion globale sur le projet d'accueil au sein de la Résidence Autonomie les Jonquilles. En effet, notre souhait est de faire un état des lieux des prestations offertes à nos résidents, d'identifier les besoins actuels et futures, de reconsidérer notre accompagnement au regard des enjeux économiques et sociaux. Pour ce faire nous cherchons à nous faire accompagner par un cabinet de conseil expert qui doit nous permettre de faire des choix éclairés préalablement au renouvellement de notre bail et de notre autorisation.

La Résidence Sociale s'engage toujours plus dans l'adaptation de son offre de service avec un comme principal levier l'amélioration continue des pratiques et l'engagement dans le développement d'activités innovantes.

L'équipe de Direction

I - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

SESSAD

Le SESSAD s'adresse à des enfants, adolescents, jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans, présentant principalement des déficiences intellectuelles, des troubles du comportement. Sa capacité d'accueil est de 40 places. Le SESSAD intervient sur plusieurs cantons du Nord-Est du département et sur la ville d'Angers.
La mission principale du SESSAD est d'accompagner de manière personnalisée les enfants et les jeunes sur leur lieu de vie (maison, établissements scolaires**,** centre de loisirs...). Le SESSAD vise à soutenir l'inclusion scolaire et sociale pour l'acquisition de l'autonomie par une approche éducative, pédagogique et thérapeutique.

PCPE

Le PCPE s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap sans solution ou en risque de rupture de parcours de vie et bénéficiant d'une notification MDA. Il soutient également les familles et les proches aidants. Il intervient sur le même territoire que le SESSAD. Crée en juillet 2020, il a une capacité de 15 places.

A/ Faits marquants

PCPE

- Après 2 ans de fonctionnement, l'équipe du PCPE s'agrandit avec l'arrivée d'Amandine LE BRETON, psychologue, au 1er septembre 2022. Son temps de référence est de 0,1 ETP, ce qui permet sa participation aux réunions hebdomadaires de service. Elle contribue à l'analyse des situations et apporte un éclairage particulier du fait de ses compétences professionnelles thérapeutiques. Elle participe également à l'évaluation des demandes d'admission dans le dispositif PCPE.
- Le PCPE a poursuivi son travail d'interconnaissance avec les partenaires du territoire et a continué d'accroître son réseau partenarial. C'est ainsi que des liens ont été tissés avec plus de 50 partenaires tout au long de l'année (professionnels libéraux, établissements scolaires, établissements et services de soins, réseau spécifique d'entraide, aide à domicile...).
- Une "boîte à outils" a été créée pour être mise à disposition des familles. L'objectif est de permettre aux enfants d'essayer des outils/matériels à leur domicile/école et d'appréhender ainsi concrètement l'intérêt et l'usage avant que les familles en fassent l'acquisition.

SESSAD

- L'année 2022 a été marquée par des changements au sein de l'équipe : l'arrivée de Claire MEZILY, éducatrice spécialisée, en janvier, l'arrivée de Laura ISNARDON, psychologue au 1er septembre, d'Anne-Laure DUMORTIER, cheffe de service, au 15 novembre, en remplacement d'Émilie DUBOIS-THALER qui occupe le poste de directrice adjointe.
- En septembre 2022, après plusieurs mois de réflexion et de construction en équipe, une nouvelle organisation a été mise en place au sein du SESSAD avec 3 groupes d'âge : groupe 0/7 ans, groupe

7/14 ans et groupe 15/20 ans. Cette organisation est venue remplacer le fonctionnement antenne ville / antenne campagne. L'objectif de ce projet était de permettre de travailler le relais sur le passage dans un autre groupe avec les jeunes suivis depuis plusieurs années (notion de grandissement "rite de passage") et également de recentrer les professionnels sur un groupe d'âge et favoriser ainsi la cohérence de l'accompagnement.

B/ Activités et projets par service

A) Activités éducatives et sportives, sociales et de loisirs réalisées

PCPE

Cette année, le service a mis en place un groupe de médiation animal pour 3 enfants âgés de 9 à 11 ans. Les objectifs principaux étaient de travailler la relation à l'autre, l'estime de soi et accéder à un lieu de socialisation de droit commun. Les séances se sont déroulées d'avril à décembre à raison d'1h30 par semaine. Le bilan de ce groupe, réalisé avec l'intervenante et les familles, a permis de constater les apports de cet accompagnement spécifique. Les enfants se sont sentis valorisés et ont pu développer leur confiance en eux. Le lien aux animaux a permis un apaisement, et une bienveillance entre les enfants s'est instaurée.

SESSAD

Un budget spécifique "projet" a été instauré pour le SESSAD, ce qui a permis le financement de 2 projets : l'atelier poney et l'atelier danse thérapie.

- Atelier poney : ce groupe était composé de 3 enfants âgés de 8 à 11 ans. Les séances se déroulaient chaque semaine pour une durée de 1 heure de janvier à mai. Chaque séance s'organisait autour de différents temps et espaces structurant pour les enfants (s'équiper en cavalier, préparer son poney...). Les objectifs étaient de soutenir le développement psychomoteur de l'enfant, stimuler les perceptions sensorielles, favoriser le bien-être, rencontrer l'animal, avoir un contact affectif, se faire respecter et adapter ses réactions.
- Atelier danse thérapie : ce groupe était composé de 3 adolescentes. 10 séances d'1 heure ont été programmées sur l'année scolaire dans une maison de quartier. L'art-thérapie est une technique de soin qui vise à aider les personnes à se sentir mieux à travers l'activité artistique, ici la danse. La performance n'est pas recherchée mais bien l'épanouissement. Les objectifs recherchés étaient aussi de se déplacer en autonomie, se repérer dans le temps et l'espace et vivre une expérience de groupe, faire ensemble.

Les séances du SESSAD se déroulent à l'école, au domicile ou encore dans les locaux du service pendant ou en dehors des temps scolaires de l'enfant. Les séances peuvent être individuelles ou collectives. Différents ateliers sont proposés au jeune et inscrit dans son PPA en fonction de ses besoins, de ses envies et de son âge. Certains ateliers qui se déroulent au SESSAD concernent principalement des jeunes enfants et sont souvent réalisés avec une référente éducative et une psychologue: " atelier d'expression", modelage, collage, peinture, atelier cuisine.

Des ateliers sont proposés aux plus grands :

- Atelier sport avec une activité sportive différente par trimestre : VTT, escalade, piscine et multi-sport,
- Atelier Bricolab.

Les vacances scolaires sont l'occasion de proposer des activités ludiques et complémentaires : atelier ciné, atelier jeux de société, atelier groupe de paroles mais aussi des sorties extérieures : Climb'up, visite d'entreprises, escap game....

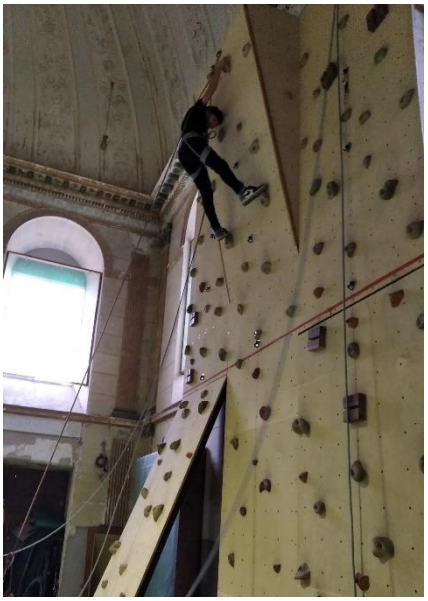

B) Services paramédical et thérapeutique

Dans le cadre de leurs missions, le SESSAD et le PCPE soutiennent la mise en place de bilans et/ou rééducation avec des professionnels en libéral : orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues. Des conventions sont passées avec des professionnels dans le cadre du projet personnalisé de chaque enfant avec un financement de notre association.

Pour le PCPE, le financement est souvent temporaire, dans l'attente d'ouverture de droits notamment la PCH. Pour le SESSAD, 20 enfants bénéficient d'une psychothérapie en interne, d'une fréquence hebdomadaire, pour la grande majorité d'entre eux.

C) Services infirmier et médical

Marie-Pierre AUDIAU, médecin généraliste, est présente au SESSAD tous les mardis après-midi. Elle participe aux synthèses et rencontre les familles et les enfants dans le cadre de leur admission et de leur suivi. Elle prescrit notamment les ordonnances de bilans et de séances de rééducation. Enfin, elle assure une coordination dans le parcours de soin des enfants.

C/ Services supports

A) Services administratif et/ou accueil

Le SESSAD et le PCPE sont amenés à travailler en collaboration régulière avec les services administratifs de la plateforme. En fonction des besoins, les différents services peuvent être sollicités, le plus souvent par l'intermédiaire de la cheffe de service (Secrétariat, comptabilité, RH, communication...). La présence de l'assistante de direction à certaines réunions de service et aux réunions générales au SESSAD contribue à l'interconnaissance, ce qui facilite le lien et les échanges.

B) Service de restauration

Le SESSAD et le PCPE ne bénéficient pas de service de restauration.

C) Service transports

Les deux services disposent de 8 véhicules utilisés par l'ensemble de l'équipe. Franck CADIOU assure également des transports en interne pour les enfants du SESSAD tout au long de la semaine. 4 compagnies de taxi travaillent également avec le SESSAD pour permettre les nombreux transports inhérents à un service ambulatoire.
De nombreux transports sont également assurés par les référents éducatifs pour se rendre notamment sur les lieux de scolarisation et accompagner les jeunes à des activités extérieures.

D) Prestation entretien des locaux

Le service est équipé d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour l'entretien des blouses utilisées par les professionnels et les enfants lors des ateliers (cuisine, peinture...) ainsi que les équipements d'hygiène.
L'entretien des locaux est effectué du lundi au vendredi (2H/jour) par un salarié d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire : Espoir Services.

E) Service technique et de maintenance

Les services de maintenance sont effectués par Franck CADIOU pour le SESSAD et le PCPE.

II- LA POPULATION ACCUEILLIE

A/ Population – Optimiser l'activité

SESSAD

Le service accompagne 40 enfants âgés de 3 à 19 ans. L'équipe pose le constat partagé d'une dégradation des situations des jeunes accueillis avec des situations de plus en plus complexes (TSA en hausse, déscolarisation partielle ou totale pour les plus jeunes, rupture scolaire pour les adolescents, isolement...) et un nombre croissant d'enfants faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance.

PCPE

Le PCPE a accompagné 28 enfants en 2022 soit 24 garçons et 4 filles. La répartition par tranches d'âges est la suivante : 12 enfants âgés de 0/ 6 ans ; 9 enfants de 6/10 ans ; 4 enfants de 11/15 ans et 3 enfants de 16/18 ans.

Variation des effectifs

Effectif au 31 décembre 2022 : 40 enfants/jeunes accompagnées.

ACCUEIL SÉQUENTIEL			
	Garçons	Filles	**TOTAL**
Nombre de présents au 01/01/2022	27	12	**39**
Nombre d'entrées en cours d'année	9	1	**10**
Nombre de sorties en cours d'année	7	2	**8**
Nombre de présents au 31/12/2022	29	11	**40**
ACCUEIL TEMPORAIRE (*)			
Nombre accueillis sur l'année	-	-	**-**
ACCUEIL PAG (**)			
Nombre en situation PAG	-	-	**-**
ACCUEIL STAGIAIRES			
Nombre de stagiaires	-	-	**-**

(*) 3 mois maximum

(**) Plan d'Accompagnement Global

Admissions et provenances au 31/12/2022

PROVENANCES	EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2022	ADMISSIONS 2022
Famille/domicile	30	
Établissement de santé		
ULIS		
UEM		
UEEA		
UEMA		
Ecole maternelle		5
Ecole primaire		1
Collège / Lycée		4
Autre EMMS		
Inconnue		
TOTAL	**30**	**10**

Nombre de sorties et destinations

DESTINATIONS / ANNEES	2020	2021	ANNEE DE REFERENCE
Famille	4	4	
Famille d'accueil			
I M E	4	1	
EMPRO			
C A J			
Entreprise ordinaire			
Entreprise Adaptée			
Habitat inclusif partagé			
Foyer Occupationnel			
Foyer de Vie			
M A S			
F A M			
Hospitalisation secteur Psy.			
Inconnue			
Décès		1	
Sortie vers structure partenaire		1	
Sortie vers structure LRS			
Situation de rupture de parcours			
TOTAL	**8**	**7**	**0**

Répartition par âge et sexe

AGÊS	Garçons	Filles	TOTAL	%
0 – 4	1	1	2	5 %
5 – 6	3		3	7.5 %
7 – 10	3	2	5	12.5 %
11 – 15	16	3	19	47.5 %
16 – 19	6	5	11	27.5 %
20 – 24	-	-	-	-
24 & +	-	-	-	-
TOTAUX	**29**	**11**	**40**	**100%**

SESSAD : 14 enfants bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance administrative ou judiciaire. Et 4 enfants font l'objet d'un placement en foyer ou famille d'accueil.

B/ Parcours personnalisé / Expression et participation des enfants/jeunes accompagnés

NATURE	NOMBRE
PPA au 31/12/2022	40 (SESSAD) 15 (PCPE)
Réunions CVS	3
Autres réunions / enfants / jeunes	SESSAD : 3 rencontres famille en moyenne par enfant/année scolaire
Autres réunions / aidants	-

SESSAD

L'accompagnement de l'enfant est formalisé dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement. Ce projet est réalisé à chaque admission puis réévalué annuellement à l'occasion de la nouvelle année scolaire. Chaque PPA est co-construit avec la famille et précise les axes de travail, la nature et le lieu des séances. Chaque enfant bénéficie de séances individuelles et/ou de groupes selon les indications de l'équipe pluridisciplinaire.

PCPE

Le PPA est co-construit avec la famille après une première période consacrée à l'étude des besoins de la personne. Pour cela, différents temps de rencontre sont proposées avec la famille et des échanges sont réalisés avec les différents intervenants qui accompagnent la personne (Education Nationale, professionnels paramédicaux...). Le PPA est au minimum évalué chaque année.

C/ Politique de prévention

Pas d'actions particulière en 2022. De nouvelles actions sont en cours d'élaboration pour 2023.

D/ Formations des enfants/jeunes accompagnés

Sans Objet

E/ Inclusion en milieu ordinaire de travail

L'inclusion est une dynamique inhérente à l'accompagnement d'un SESSAD et d'un PCPE.

III - LES RESSOURCES HUMAINES

A/ L'équipe de l'année 2022 au 31 décembre

- Tableau des effectifs de l'année 2022

NATURE DE POSTE	ETP
Direction/Encadrement	**1,50**
Administration/Gestion	**0,80**
Agent de service intérieur	0,80
Services Généraux/Restauration	**0,80**
Educateur	2,00
Educateur – PCPE	0,80
Educateur jeunes enfants	1,00
Coordinatrice PCPE	0,50
Coordinatrice Case manager	0,50
Assistant social	0,83
Socio-Educatif	**5,63**
Psychiatre / Médecin	0,22
Psychologue	1,32
Médical	**1,54**
TOTAL ETP	**10,27**

- Mouvements du personnel

	TOTAL
Nombre de personnes entrées en cours d'année	**3**
Nombre de personnes sorties en cours d'année (en dehors de la mobilité LRS)	**2**
Nombre de personnes ayant bénéficié de la mobilité LRS	**1**
Taux d'ETP vacants	**-**

Commentaires : 2 départs remplacés (1 départ en retraite; 1 départ volontaire).

B/ Organisation et management

Une réorganisation de la direction s'est mise en place à l'été 2022 avec la création du poste de directrice adjointe en charge plus spécifiquement des établissements et services de la plateforme médico-sociale. Mme DUBOIS-THALER ayant été promue D.A lors de cette réorganisation, le recrutement d'un nouveau chef de service pour le SESSAD/PCPE s'est avéré nécessaire : Mme DUMORTIER a pris ses fonctions en novembre 2022.

A) Développement des Compétences

Les entretiens professionnels ont été réalisés en 2022 pour l'ensemble des professionnels du SESSAD et du PCPE.

B) Qualité de vie au travail

L'analyse des pratiques a été mise en place pour l'ensemble de l'équipe SESSAD et PCPE en 2022 et se poursuit en 2023.
La formation PRAP 2S a également été proposée à l'ensemble des salariés et se poursuit cette année.

IV - BILAN FINANCIER ET COMPTABLE

A/ Bilan financier

BIENS	.2021.	.2022.	FINANCEMENTS	.2021.	.2022.
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes	2 207.48	2 207.48	Dotations, apports ou fonds associatifs	522 386.14	522 386.14
Immobilisations corporelles brutes			Excédents affectés à l'investissement	164 613.88	164 613.88
- Terrains	28 645.01	28 645.01	Subventions d'investissements		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement	16 548.22	16 548.22
- Constructions	667 992.14	667 992.14	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
			Fonds dédiés à l'investisement	21 668.87	21 668.87
- Installations techniques, matériels et outillages	9 501.49	9 501.49	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	7 713.55	7 713.55
- Autres immobilisations corporelles	42 743.93	46 671.87	Emprunts et dettes financières		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours		615.00	Dépots et cautionnements reçus		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP			Amortissements des immobilisations		
			- Agencements de terrain		
			- Constructions	131 550.59	158 800.40
			- Installations, matériels et outillages techniques	4 526.62	5 505.89
			- Autres immobilisations corporelles	31 869.73	34 916.90
Immobilisations financières	300.00	300.00	Amortissements des immobilisations incorporelles	2 207.48	2 207.48
Amortissements comptables excédentaires différés			Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-16 183.34	-16 183.34
Charges à répartir	0.00	0.00	Dépréciations des immobilisations	0.00	0.00
Autres			Autres		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	**751 390.05**	**755 932.99**	**TOTAL I**	**886 901.74**	**918 177.99**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	135 511.69	162 245.00		135 511.69	162 245.00
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	**0.00**	**0.00**	**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**135 511.69**	**162 245.00**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)			**FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)**	**135 511.69**	**162 245.00**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire			Réserves de compensation des déficits	24 511.16	24 511.16
Créances glissantes			Résultat excédentaire	6 888.01	15 761.31
Droits acquis par les salariés non provisionnés			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation	58 367.43	65 255.44
			Provisions pour risques et charges	29 792.00	99 792.00
			Fonds dédiés à l'exploitation	202 319.70	105 845.70
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV			**TOTAL III**	**321 878.30**	**311 165.61**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			**FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)**	**321 878.30**	**311 165.61**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	457 389.99	473 410.61		457 389.99	473 410.61
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF INVISIBLE	0.00	0.00		457 389.99	473 410.61
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			**FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF**	**457 389.99**	**473 410.61**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés	756.00		Fournisseurs	13 643.55	10 860.74
Créances sur organismes payeurs, usagers	14 600.00	4 277.51	Dettes sociales et fiscales	46 652.57	45 594.62
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		228.00
Créances irrécouvrables en non-valeur (5)			Produits constatées d'avance		
Charges constatées d'avance		629.03	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés	20 201.66	20 201.66	Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Comptes de liaison exploitation	17 110.85	1 528.17	Comptes de liaison exploitation	96 679.36	77 253.37
TOTAL VI	**52 668.51**	**26 636.37**	**TOTAL V**	**156 975.48**	**133 936.73**
CALCUL INTERMEDIAIRE INVISIBLE	104 306.97	107 300.36		104 306.97	107 300.36
BFR (VI-V) INVISIBLE	**0.00**	**0.00**		**104 306.97**	**107 300.36**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			**EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)**	**104 306.97**	**107 300.36**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	561 696.96	580 710.97	Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
TOTAL VIII	**561 696.96**	**580 710.97**	**TOTAL VII**		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**561 696.96**	**580 710.97**	**TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)**		

B/ Tableau synthétique de la situation des charges

Dans le cadre de la signature du CPOM, un rapport financier consolidé est transmis annuellement au plus tard le 30 avril avec les annexes de l'activité et des effectifs via le portail de la CNSA.
Toutefois, nous vous présentons un tableau synthétique de l'établissement par groupes fonctionnels.

SESSAD de Briançon	2020	2021	2022
CHARGES			
Groupe I	39 315	58 152	69 384
Groupe II	496 342	612 262	599 601
Groupe III	209 957	109 067	168 252
TOTAL CHARGES	**745 614**	**779 482**	**837 237**

L'évolution des charges est en cohérence avec l'évolution des produits en lien avec le développement de nouveaux projets : PCPE, Case Manager, Communauté 360.

C/ Produits de la tarification

Dans le cadre de la signature du CPOM, les décisions et arrêtés de la tarification sont adressés par envoi dématérialisé au siège de l'Association et aux établissements.

ETABLISSEMENT	FINESS	DOTATION ANNUELLE actualisée	CTI	DOTATION GLOBALE 2022
SESSAD	490007374	695 270	12 172	707 442

SESSAD de Briançon	2020	2021	2022
PRODUITS			
Groupe I	745 599	647 202	711 719
Groupe II	-	16 873	44 805
Groupe III	21 594	122 294	96 474
TOTAL PRODUITS	**767 193**	**786 370**	**852 998**

D/ Tableau des investissements

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), validé par le Conseil d'Administration est transmis aux autorités de tarification pour approbation. (Cf. annexe 1)

Ci-dessous la liste des investissements réalisées sur l'année de référence :

- Mobilier : 3 216€
- Matériel informatique : 711€

E/ Résultat de l'exercice et proposition de l'affectation

Etablissement	Résultat Administratif	Affectation
SESSAD	15 761,31 €	➢Réserve d'investissement

La proposition d'affectation du résultat s'explique par la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique notamment sur la partie isolation avec une première tranche de travaux dédiées au changement de l'ensemble des boiseries du site de St Sylvain d'Anjou.

V – DEVELOPPEMENT, EVOLUTION & INNOVATION

B/ Partenariats & Coopération

Le SESSAD et le PCPE multiplient les partenariats au bénéfice des usagers.
La liste est très importante, en voici quelques exemples :

- Mairie St Sylvain d'Anjou,
- Réseau Passerelle,
- Vacances pour tous,
- Maison de quartier ACA Angers,
- Direction Education Service Inclusion et parentalité ville d'Angers,
- Des museaux et mots (relation d'aide assistée par l'animal).

C/ Actions engagées dans le cadre d'une politique de la bientraitance, de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (décret n° 2021-1476 du 12/11/2021)

A) Bientraitance

Le SESSAD a instauré des réunions qualités tout au long de l'année et la thématique de la bientraitance guide l'objet de ces réunions quel que soit le thème spécifique abordé.

B) Démarche d'amélioration de la qualité

La formation des cadres, en 2022, à l'outil AGEVAL permet de travailler de manière efficiente avec les équipes pour s'inscrire dans une démarche opérante d'amélioration continue de la qualité.

C) Exercice de la vigilance et de la gestion des risques

En cas d'événements indésirables les professionnels saisissent directement la cheffe de service en fonction du degré d'urgence ou abordent la problématique lors des réunions de service qui ont lieu toutes les semaines. En fonction de l'événement, une fiche incident peut être rédigée.
Des réunions "événements indésirables" sont programmées deux fois par an. Y participent les cadres de proximités, les psychologues et le médecin. L'objectif est d'analyser les fiches saisies sur la période de référence et ainsi dégager où des axes de progression ou des pistes de réflexion.
Une cellule d'urgence est organisée et peut être sollicitée sous 48h au besoin pour les événements plus "critiques".

CONCLUSION :

L'année 2022 a été marquée par des changements au sein de l'équipe du SESSAD : départs et arrivées de personnels, réorganisation du service autour de l'accompagnement des enfants accueillis (création des groupes d'âge). C'est donc sur cette nouvelle dynamique d'équipe que va se poursuivre pour l'année 2023, une évaluation de cette organisation sera faite et la question de sa pérennité sera posée. L'évolution du public accueilli (enfants de plus en plus jeunes, enfants avec TSA., situations complexes...) viennent également impacter les accompagnements et susciter des questionnements sur les pratiques.

Le PCPE poursuit ses missions auprès de familles avec des attentes fortes. Le travail en réseau est fondamental et le tissage partenarial a continué à s'étoffer. L'ADP mis en place avec les 2 services SESSAD/PCPE a permis aussi de venir consolider le lien entre les 2 équipes et l'interconnaissance des enjeux professionnels de chacun.

La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

LA RÉSIDENCE SOCIALE

Siège social
3, Avenue de l'Europe
92300 Levallois-Perret

01 47 58 63 50
contact@laresidencesociale.org
www.laresidencesociale.org

LABEL IDEAS
L'EXIGENCE *en action*